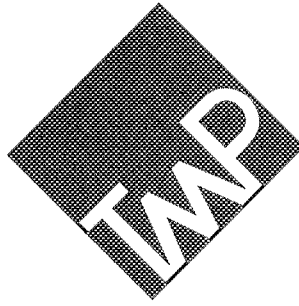


T e c h n i q u e s



e t m é t h o d e s  
p é d a g o g i q u e s

# Écrire en français

Cohésion textuelle et  
apprentissage de l'expression écrite

---

**Marie-José Reichler-Béguelin**

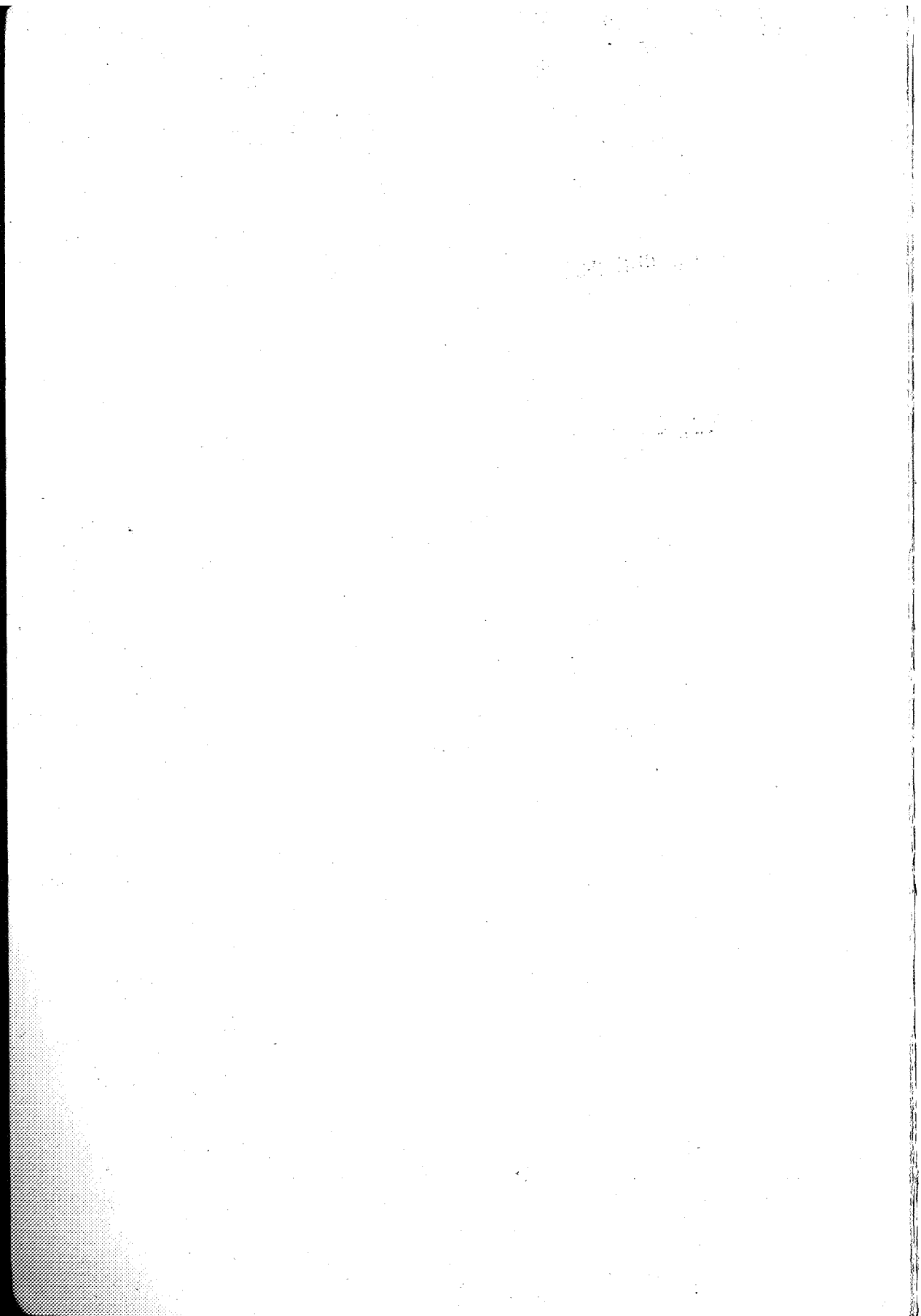
**Monique Denervaud**

**Janine Jespersen**



delachaux  
et niestlé

---



# ÉCRIRE EN FRANÇAIS

Université de Neuchâtel



1041143186

1493 204



TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Marie-José REICHLER-BÉGUELIN  
Monique DENERVAUD et Janine JESPERSEN

# ÉCRIRE EN FRANÇAIS

*Cohésion textuelle  
et apprentissage de l'expression écrite*

2<sup>e</sup> édition corrigée

804

. 0

(02)



NELA 578156

DELACHAUX et NIESTLÉ

Si vous désirez être tenu au courant des publications de l'éditeur de cet ouvrage, il suffit d'envoyer votre adresse, en mentionnant le pays, aux éditions :

**DELACHAUX & NIESTLÉ**  
Service de la promotion  
79, route d'Oron  
CH - 1000 Lausanne 21

Vous recevrez régulièrement, sans engagement de votre part, nos catalogues et une information sur toutes les nouveautés que vous trouverez chez votre libraire.

---

ISBN 2-603-00619-3

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé), sans une autorisation écrite de l'éditeur.

---

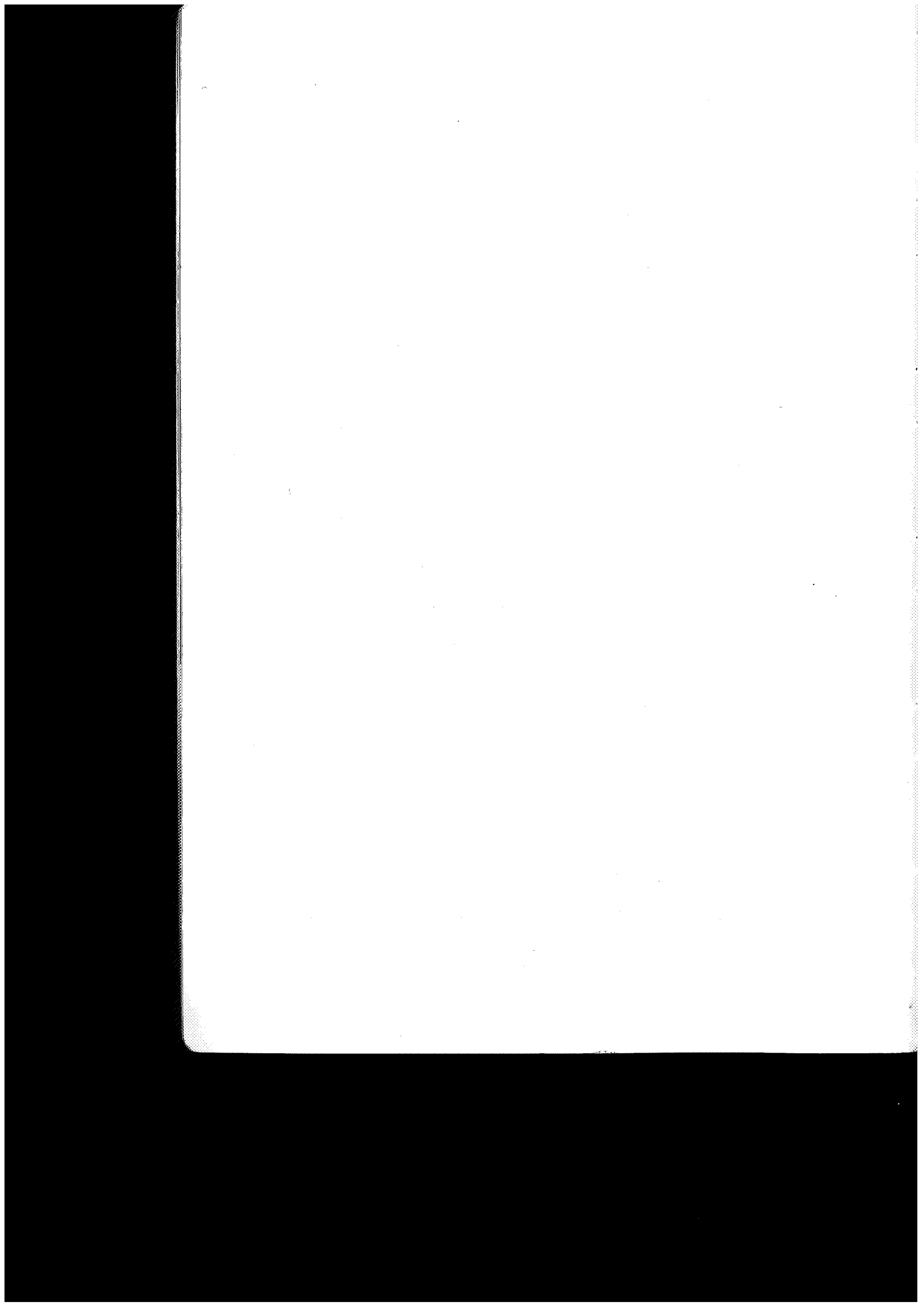
© Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel (Suisse) — Paris, 1988, 1990.  
Tous droits d'adaptation, de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

## AVANT-PROPOS

AVEC L'AIDE, LES REMARQUES ET LES CONSEILS DE MONIQUE DENERVAUD ET JANINE JESPERSEN, MARIE-JOSÉ REICHLER-BÉGUELIN A RÉDIGÉ LES DÉVELOPPEMENTS INITIAUX DES SEPT CHAPITRES DE CE LIVRE. LES EXERCICES AINSI QUE LE GUIDE DES EXERCICES SONT DUS AUX TROIS CO-AUTEURS.

LE PRÉSENT MANUEL S'EST CONSTITUÉ À PARTIR DE TRAVAUX MENÉS D'UNE PART À L'ÉCOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES (ELCF) RATTACHÉE À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE, D'AUTRE PART AU SÉMINAIRE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE).

LA DEUXIÈME ÉDITION REPRODUIT LA PREMIÈRE SANS MODIFICATION IMPORTANTE. QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ONT ÉTÉ AJOUTÉES.  
M.-J. R.-B., DÉCEMBRE 1989



## CHAPITRE I

### ENSEIGNER L'EXPRESSION ECRITE : OBJECTIFS ET METHODE

Le présent livre est né d'une réflexion sur les pratiques pédagogiques des correcteurs de rédaction. Chargées d'organiser collectivement un cours de langue française écrite à l'intention d'un groupe d'étudiants non francophones de niveau avancé, nous nous sommes trouvées confrontées, dans un premier temps, à la nécessité d'uniformiser nos critères d'appréciation, et, corrélativement, de définir un certain nombre d'objectifs communs à nos enseignements respectifs. Petit à petit, il nous est apparu qu'une part importante des erreurs sanctionnées dans les textes d'étudiants ne relevaient pas de la grammaire au sens classique, c'est-à-dire d'une grammaire limitée au champ de la phrase simple ou complexe, mais qu'elles étaient liées à divers problèmes de « mise en texte » : difficultés dans l'usage de la référence déictique ou cotextuelle, mauvaise estimation des connaissances du lecteur ; problèmes dans le maniement des anaphores lexicales ou pronominales ; manque d'aisance dans la variation thématique ; ruptures d'isotopie stylistique, résultant notamment d'interférences mal maîtrisées avec le registre de la langue orale ; insuffisances diverses relatives aux opérations de prise en charge de l'énoncé, à la cohérence logique et argumentative du texte ; maladresses dans le recours à l'intertexte (citation, paraphrase), etc.

Toutes ces questions vont certes au-delà des tâches ordinairement mises au compte d'un enseignement des structures de base du français : elles sont néanmoins cruciales pour l'acquisition d'une compétence de rédaction. Pouvions-nous les esquiver dans le cadre d'une formation qui donne à des étudiants non francophones la possibilité de s'inscrire pour des études régulières, en français, à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève ? Nous en avons jugé autrement.

#### **Grammaire traditionnelle et didactique de l'écriture**

Pourtant, quand il s'agit de remédier pédagogiquement à des problèmes d'expression écrite qui ne concernent pas la structure lexico-syntaxique de la phrase, mais qui sont liés soit aux contraintes syntagmatiques plus larges

régissant la structuration des textes, soit aux contraintes pragmatiques découlant des particularités de la situation d'écriture, les enseignants rencontrent de nombreux obstacles, dus entre autres à la pauvreté du matériel didactique disponible.

Il faut imputer cette situation à la prédominance encore très générale de la grammaire de phrase dans la tradition pédagogique du français, prédominance qui saute aux yeux si l'on se donne la peine, par exemple, de consulter dans cette perspective les méthodes d'apprentissage actuellement sur le marché, à l'usage des débutants ou du niveau moyen. Les premiers exercices proposés visent en général à faire produire des phrases uniques, qu'il s'agisse de phrases décontextualisées ou encore d'énoncés monophrastiques intégrés à une interaction communicative mimée. Lorsque, dans une étape ultérieure, des textes pluriphrastiques sont introduits pour la première fois (à titre de lectures, ou comme supports à des exercices de communication plus complexes), aucun commentaire ne vient signaler les phénomènes de cohésion textuelle, pas plus, d'ailleurs, qu'on ne prend soin de faire observer combien la structuration syntaxique d'une phrase est susceptible de s'écarter des schémas normatifs standards dès lors qu'elle est intégrée à un cotexte discursif.

Si les méthodes d'apprentissage de l'écriture fondées sur la grammaire de texte commencent malgré tout à voir le jour parmi les instruments de travail destinés aux niveaux plus avancés<sup>1</sup>, une tâche importante reste à accomplir en vue de soustraire à l'implication et au non-dit cette étape importante dans l'acquisition de la langue que représente le passage de la phrase au texte. Faute de quoi l'écriture restera encore longtemps considérée comme une alchimie plus ou moins mystérieuse où le talent individuel fait tout, le rôle de l'enseignant se bornant pour l'essentiel à choisir des sujets de rédaction, et à départager les heureux élus, qui s'en tirent spontanément, de ceux qui « n'y arriveront jamais ».

Cette carence dans la description des relations transphrastiques a pour corollaire le caractère déficient des interventions didactiques sur les copies d'élèves ou d'étudiants dès qu'il s'agit de signaler les malformations textuelles. Le fait a été relevé par Charolles, qui, sur un corpus de rédactions corrigées, a noté une flagrante différence entre les remarques apposées par les maîtres en cas d'infractions intra-phrastiques et celles auxquelles donnent lieu les textes mal formés. Pour ces derniers, Charolles remarque :

« — que les fautes ne sont pas, la plupart du temps, exactement situées dans le texte : les soulignements sont rares, ils sont en général remplacés par des indications graphiques rejetées en marge ou par des hachures qui barrent d'une manière approximative un passage de dimension variable ;

1. Les manuels de Combettes, Fresson, Tomassone, 1979 et 1980, de Vigner, 1985 indiquent un renversement de tendance encourageant. Voir aussi le numéro du *Français dans le Monde* consacré aux grammaires textuelles (N° 192, avril 1985).

— que le vocabulaire de dénonciation ne présente, le plus souvent, aucun caractère technique : il traduit une impression globale de lecture (“ incompréhensible ”, “ ne veut rien dire ”...), une difficulté d’appréhension générale (“ ? ”) et emprunte largement au registre vernaculaire ses expressions imagées (“ coq à l’âne ”, “ ni queue ni tête ”...);

— que les pratiques correctives sont très souvent brutales (“ A refaire ! ”) et ne s’accompagnent jamais (sauf pour les “ fautes de temps ”) d’exercices systématiques de manipulation. »<sup>2</sup>

Il faut en conclure que, bien souvent, les enseignants de langue écrite eux-mêmes ne disposent pas d’une conscience explicite des normes de cohérence textuelle qui les conduisent à disqualifier telle ou telle production d’élève. Or, « l’enseignant qui ne maîtrise pas théoriquement un cadre normatif en est réduit à faire respecter au coup pour coup un ordre sur lequel il n’a aucune prise »<sup>3</sup>. En d’autres termes, cantonné dans une pratique plus ou moins instinctive de l’évaluation, l’enseignant ne sera en mesure ni de justifier son appréciation en la détaillant sous forme d’objections formulées dans une terminologie précise et systématisée, ni, surtout, de proposer aux apprenants des exercices bien ciblés, susceptibles de répondre à leurs difficultés en leur faisant appréhender, *de manière dissociée*, les différentes règles de cohérence textuelle.

C’est en effet le lieu ici de souligner le caractère excessivement *global* des exercices d’écriture qui sont habituellement proposés aux élèves et apprenants, exercices qui, de manière paradoxale, supposent déjà acquises par eux les compétences que l’on est censé leur faire acquérir. Valorisé socialement, l’écrit véhicule en français un concentré de toutes les normes, qu’elles soient lexicosyntaxiques, stylistiques, orthographiques, ou encore relatives à la planification du texte et à la gestion transphrastique de l’information dont il est le support. Il en découle d’une part que toute situation d’écriture tend à être ressentie comme anxiogène, particulièrement quand elle débouche, comme c’est en général le cas en classe de langue, sur une évaluation par le professeur. D’autre part, elle nécessite de la part du scripteur une mobilisation *simultanée* de l’ensemble de ses compétences linguistiques, en même temps que le contrôle de toutes sortes d’opérations locales et globales de mise en texte. Très proche de nos préoccupations, Charolles signale, dans son introduction au numéro de la revue *Pratiques* intitulé « Activités rédactionnelles », que les psychologues ont mis en évidence cet état de « surcharge mentale ou cognitive » dans lequel travaillent les sujets qui écrivent<sup>4</sup>. Y a-t-il lieu, dès lors, de s’étonner que les appre-

2. 1978, p. 10. Voir dans le même sens, Vigner, 1982, p. 9.

3. Charolles, 1978, p. 11.

4. Voir « L’analyse des processus rédactionnels : aspects linguistiques, psychologiques et didactiques », *Pratiques* 49, mars 1986, pp. 3-21 (abondante bibliographie).

nants aient tant de peine à progresser en langue écrite, et que les erreurs aient tendance à être récurrentes ?

Il faut incriminer au premier chef les méthodes traditionnelles d'enseignement. En effet, nous avons vu plus haut la désinvolture avec laquelle on confronte les apprenants non francophones à des textes bien formés, en faisant comme si ceux-ci ne résultaient que de la conjonction, forcément heureuse, d'une série de phrases bien formées ; de la même façon, on place couramment les apprentis rédacteurs devant la nécessité de produire des textes entiers *ex nihilo*, sans que les opérations linguistiques et cognitives à l'œuvre dans le travail d'écriture aient été explicitées et entraînées d'une quelconque manière.

Ces observations permettent de mieux comprendre les causes du désarroi qu'affichent assez volontiers les professeurs de langue écrite : confrontés au discours ambiant selon lequel les jeunes (collégiens ou étudiants) « ne savent plus écrire », culpabilisés de ne pas obtenir de résultats plus satisfaisants, ils restent pourtant prisonniers d'une tradition pédagogique devenue désuète et, ne sachant le plus souvent où trouver de l'aide, ils ont tendance à considérer leur tâche comme particulièrement ingrate et décourageante. Dans ces conditions, la recherche en didactique de l'expression écrite ne peut que s'efforcer de promouvoir de nouvelles pratiques de l'écriture en classe de langue. A nos yeux, et comme d'autres l'ont souligné avant nous, celles-ci devraient avoir deux objectifs prioritaires :

1) Favoriser, si l'on peut dire, une sorte de désacralisation de l'acte d'écriture, par le choix de thèmes peu intimidants, privilégiant l'imitation gratuite, ludique, parodique au besoin, de situations de communication authentique (ce qui permet, notons-le, d'entraîner tous les types de textes : fictions, commentaires, argumentations, résumés, consignes, dialogues, etc.) ; par le recours à la rédaction à deux ou en groupes, etc.<sup>5</sup>

2) Surtout, proposer régulièrement des exercices qui soient de nature à alléger la tâche des scripteurs en dissociant les diverses difficultés que pose l'élaboration d'un texte. Il s'agira de donner une place importante, dans l'enseignement de l'écrit, à ce que certains auteurs ont appelé « techniques de facilitation procédurale »<sup>6</sup> : ces techniques visent en fait à polariser l'effort de l'apprenant sur un problème précis de mise en texte (par exemple le contrôle des phénomènes de reprise de l'information, celui de la référence spatio-temporelle, celui de la progression thématique...), afin d'obtenir, au bout du compte, la consolidation de chacune des stratégies de composition textuelle ainsi entraînées, en même temps que l'acquisition par l'élève d'un certain nombre d'automatismes en la matière.

5. On peut songer aussi à développer plus largement ce que Bain et alii appellent des activités de mise en condition, voir *Contributions à la pédagogie du texte*, cahier n° 40, sept. 1985 (Cahiers de la Section des Sciences de l'Education, Université de Genève), p. 14.

6. Voir Charolles, 1986, p. 122.

## Stratégie pédagogique, public(s) visé(s)

On ne s'étonnera pas, en conséquence, de ne trouver dans ce livre que peu d'exercices de rédaction au sens classique, mais d'y rencontrer une grande majorité d'exercices demandant à l'apprenant d'effectuer une observation ou une manipulation bien précise à partir d'un ou de plusieurs textes donnés. Entre autres avantages, cette façon de procéder, associant lecture et écriture, activité de compréhension et activité de production, nous paraît susceptible d'amener progressivement le scripteur à prendre efficacement ses distances par rapport à son propre texte, de façon à être capable d'y déceler lui-même, à la relecture, d'éventuelles malformations, et d'y apporter spontanément les retouches nécessaires.

Dans le même but, nous avons à plusieurs reprises donné place, dans les exercices, à l'examen de corpus d'énoncés authentiques, le plus souvent tirés de copies d'élèves ou d'étudiants, et ayant fait l'objet d'une censure de la part d'un lecteur ou d'un correcteur. Ces énoncés, initialement recueillis en vue d'établir, sur des bases empiriques, une typologie des malformations les plus fréquemment censurées, ont donc été réutilisés ici à des fins d'illustration : le professeur y trouvera, groupées systématiquement, des structures qui lui rappelleront probablement celles qu'il a chaque jour l'occasion de rencontrer au gré des travaux écrits qu'il corrige. Nous avons également pensé aux futurs enseignants de français, qui n'ont pas assez souvent l'occasion d'être confrontés à des corpus raisonnés de ce genre. Quant aux élèves, ils auront ainsi, espérons-le, l'occasion de s'entraîner à détecter des anomalies, et donc de prendre mieux conscience des critères au nom desquels ils sont jugés.

On l'a dit plus haut, c'est en didactique du français langue étrangère (FLE) que nous avons commencé nos travaux. Très vite cependant, une enquête menée auprès de professeurs de français langue maternelle (FLM), aux niveaux secondaire et universitaire, nous a révélé qu'élèves et étudiants francophones rencontrent fréquemment des difficultés identiques à celles que nous relevions, au titre des problèmes de mise en texte, chez les non francophones<sup>7</sup>. Une partie des observations que nous faisons se révélaient valables pour les deux publics, la question qui se posait étant plutôt de savoir d'une part dans quel cas les étudiants en FLE font des erreurs spécifiques, d'autre part dans quelle mesure la situation d'apprentissage où ils se trouvent peut engendrer une régression de la compétence textuelle qu'ils ont éventuellement déjà acquise dans leur langue maternelle. Des réponses, au moins partielles, seront apportées au long de l'ouvrage ; les chapitres et les exercices plus particulièrement destinés aux non francophones sont signalés par la mention FLE.

7. A. Berrendonner, G. Moussa, B. Perregaux et A. Wyss nous ont fourni des exemples en FLM, ce dont nous les remercions vivement.

## Vers une application des linguistiques textuelles dans l'enseignement du français

Pour mieux analyser les difficultés d'écriture chez les apprenants, pour améliorer la pédagogie des processus de cohésion textuelle, les développements récents des grammaires de texte et de la linguistique du discours fournissent des instruments précieux, qui, tributaires autant de l'hyper-technicité du métalangage linguistique que du fossé trop tranché entre recherche fondamentale et recherche appliquée dans les sciences du langage, n'ont pas encore suffisamment fait leur chemin en didactique du français. Il a semblé utile, dans ce livre, de faire précéder les séries d'exercices proposés par des synthèses théoriques rédigées avec un souci de simplicité et de clarté. Dans ces exposés préalables, on a limité autant que possible le recours au jargon savant, et l'appareil bibliographique a été délibérément réduit à un petit nombre de références. Pour des raisons évidentes, l'originalité scientifique ne doit pas y être cherchée dans la sophistication des modélisations proposées, mais plutôt dans un parti pris, celui d'apporter et de commenter un stock abondant d'énoncés authentiques.

En quoi notre livre se distingue-t-il, par ailleurs, d'excellentes méthodes de langue écrite parues plus ou moins récemment, et se réclamant elles aussi d'une approche communicative ou textuelle ?<sup>8</sup> Relevons pour l'essentiel que ces ouvrages ont, de manière trop nette, fait abstraction de la langue orale : elles avaient le souci (au demeurant assez légitime) de rompre avec la conception, répandue il fut un temps, de l'écrit comme « second » par rapport à l'oral. Nos objectifs étant plus proprement grammaticaux, nous avons jugé nécessaire, à l'inverse, de partir d'une comparaison relativement fouillée entre les structures de l'oral et celles de l'écrit (ch. II). A ce choix, plusieurs raisons. D'abord, on l'a mentionné au début, certaines difficultés des apprenants résultent directement d'interférences mal contrôlées entre les deux codes : les tabous qui règnent encore assez largement, en milieu scolaire, sur la description du français parlé, constituent paradoxalement un obstacle à la maîtrise par les élèves des structures valorisées par la norme de l'écrit. D'autre part, une réflexion de fond sur certaines particularités de l'oral représente un préalable, le plus souvent esquivé et pourtant indispensable, aux classiques exercices de transposition de dialogues et de discours rapporté, tout en permettant de sensibiliser les élèves à divers problèmes de connotations stylistiques. Enfin, notre intérêt majeur se portant sur les règles de fonctionnement d'un certain nombre de marqueurs linguistiques à fonction référentielle, la réflexion sur l'oral permet d'aborder de manière contrastive la question des contraintes de mise en texte qui découlent de la situation d'écriture elle-même.

L'analyse de ces contraintes, étudiées en détail au chapitre III, donne

8. Par exemple Moirand, 1979, et Vigner, 1982 et 1985.

l'occasion de centrer l'attention des apprenants sur quelques aspects cruciaux de l'élaboration des textes : « prise en charge » des données de la situation d'énonciation dans l'amorce ou l'introduction du texte, utilisation des situeurs spatio-temporels, modification du dispositif énonciatif et du repérage dans certaines formes du discours rapporté. On passe ensuite aux questions de référence cotextuelle, avec une étude typologique et fonctionnelle des procédés de reprise lexicale ou pronominale (anaphores) : processus de validation des antécédents, choix lexicaux et choix du prédéterminant dans les syntagmes nominaux anaphoriques, sensibilisation aux problèmes d'ambiguïté référentielle.

L'ancrage de l'énoncé par rapport à la situation d'énonciation et par rapport à son cotexte est notamment assuré grâce aux temps verbaux, qui participent de manière prépondérante à l'établissement d'une cohésion textuelle, et dont l'utilisation constitue encore et toujours un des points d'achoppement de la didactique du FLE. C'est aux difficultés spécifiques des apprenants anglophones et germanophones que nous avons cherché à répondre le plus directement en proposant un chapitre sur les temps du passé (ch. v). Néanmoins, les francophones soucieux de maîtriser théoriquement les structures de leur langue y trouveront une synthèse et des exercices sur les valeurs (énonciatives et textuelles) du passé composé, du passé simple et de l'imparfait, ainsi que sur l'expression de la rétrospection dans le passé, ce domaine de la grammaire illustrant de manière particulièrement évidente les liens qui existent entre la valeur des formes linguistiques et leurs conditions d'emploi.

Sur un terrain déjà bien débroussaillé<sup>9</sup>, on aborde ensuite, au chapitre vi, le problème de la progression thématique du texte. L'originalité du propos réside peut-être ici dans le fait que nous avons tenté de ne pas privilégier le texte narratif, dont l'étude typologique et la pédagogie ont fait l'objet d'études récentes et fouillées<sup>10</sup>. On constate d'ailleurs chez beaucoup d'apprenants adolescents ou adultes une maîtrise relative de la narration, alors que l'argumentation ou même le résumé de texte leur posent plus de difficultés. D'où notre choix de « regrammaticaliser » la question de la progression thématique en la rapprochant du problème des stratégies d'interprétation des anaphoriques d'une part, et d'autre part en ajoutant, en fin de volume, un chapitre vii qui sert pour ainsi dire de pont entre perspective phrastique et perspective transphrastique : nous y abordons la question peu débattue de l'ordre des constituants dans la phrase française, étroitement tributaire des phénomènes de thématisation/focalisation et du cotexte discursif englobant. Ce chapitre apportera, espère-t-on, quelques armes aux apprentis traducteurs, souvent confrontés à de subtils problèmes relatifs à l'agencement des compléments, problèmes dont on a pris la fâcheuse habi-

9. Cf. Combettes, 1983, Vigner, 1982 et 1985.

10. Voir Adam, 1985, Goldenstein, 1985, Fayol, 1985, et toujours Vigner, 1982. Des bases théoriques pour une typologie générale des textes sont proposées chez Bronckart *et alii*, 1985.

tude de confier la résolution à un (aléatoire) « sens du rythme » et de l'« équilibre esthétique » de la phrase française.

Pour des raisons d'espace, nous avons remis à plus tard l'examen des phénomènes (locaux et globaux) de cohérence logique et argumentative, ainsi que tout le domaine qui touche à la paraphrase en général : contraction et expansion de textes, stratégies de citation et de reformulation, etc., dont l'étude à des fins didactiques a d'ailleurs été engagée par d'autres que nous<sup>11</sup>.

### **Conclusion : perspectives pour la linguistique appliquée**

Les principes illustrés par ce livre sont en résumé les suivants : partir d'erreurs effectivement constatées dans les travaux écrits pour proposer des exercices ciblés, autant que possible élaborés à partir de textes authentiques ; autant que possible aussi, fournir des textes de référence à manipuler ou à mimer, afin d'associer étroitement exercices de lecture et exercices d'écriture ; enfin, concevoir nos exercices non comme une fin en eux-mêmes, mais surtout comme des points de départ ou des suggestions pour que les professeurs de français puissent en constituer d'autres, plus faciles ou plus complexes, au gré des besoins si variables de leurs publics. Un guide des exercices permet à l'étudiant comme à l'enseignant de se faire une idée claire des objectifs poursuivis.

Par ailleurs, un de nos buts serait atteint si nous pouvions présenter, à l'intention des linguistes et des pédagogues, un corpus classé de productions déviantes tirées de copies ou de textes divers, et pouvant servir de base à l'élaboration d'une « grammaire des fautes » en matière de cohérence textuelle<sup>12</sup>. Si l'on désire en effet étudier les stratégies de production du « texte écrit spontané », si l'on entend mettre au jour les éventuelles fonctions pragmatiques auxquelles correspondent les normes relatives à l'élaboration du texte écrit, rien ne peut remplacer un travail empirique approfondi sur des énoncés reçus comme maladroits ou incorrects. Rien de tel non plus pour éviter les écueils de l'applicationnisme : la linguistique appliquée ne doit pas, en effet, se résumer à une exportation plus ou moins concertée d'instruments descriptifs de la linguistique fondamentale en direction de la didactique. Celle-ci doit fournir en retour un état précis de ses besoins ainsi que toutes les données d'observation susceptibles de remettre en cause ou d'interroger utilement les modélisations proposées par les linguistes.

11. Voir notamment Charolles et Coltier, 1986, et Charolles, 1986 a.

12. Une étude linguistique et pragmatique des procédés référentiels déviantes est proposée, dans une perspective plus technique, par Reichler-Béguelin, 1988 a et b. Dans la suite de ce livre, les listes d'énoncés déviantes authentiques sont signalées par un astérisque.

## CHAPITRE II

### FRANÇAIS ECRIT VS FRANÇAIS ORAL

**Objectifs :** Prise de conscience de certaines spécificités du français oral (syntaxe, variantes morphologiques, lexique). Réflexion sur les conditions dans lesquelles des formes ou des structures ressenties comme particulières à l'oral peuvent être utilisées, sans risque de disqualification, dans le discours écrit.

Un premier type d'erreurs relevées par les enseignants dans les travaux écrits de leurs élèves ou de leurs étudiants résulte d'une ignorance, de la part de ces derniers, de certaines normes spécifiques à la langue française écrite ; on pourrait dire, pour inverser la perspective, que les élèves ne sont pas suffisamment conscients des connotations d'oralité qui accompagnent l'usage de certaines tournures. Voici une série d'extraits qui ont tous été censurés au nom de problèmes de « niveau » de langue (en marge : « trop familier », « style », « structure ? », etc.) :

1. Alors que Marie quitte la scène, Shlink, au lieu de sortir lui aussi et de monter dans la chambre des Garga par la trappe (l'entrée), il reste dans l'espace scénique... (Mémoire de licence ; le correcteur a biffé le *il*.)
2. Dans cet extrait de texte de Paul Nizan, on y découvre un exposé sur la vie d'un apprenti dans cette société industrielle. (Copie de bac, 1985.)
3. Alors, celui qui aime toujours la vérité, il ne faut pas craindre la tristesse et la douleur. (Examen final de maître de français, Université de Fribourg, FLE.)
4. Etant secrétaire dans une société laitière à Lyon, le vin exerçait aucune attirance sur elle. (Étudiant, FLE.)
5. On avait pas le temps d'avoir peur. (Idem.)
6. Tout en ayant pas un autre objet d'amour,... (Mémoire de licence, Genève.)
7. [Michaux] a commencé à écrire, puis a fait un premier voyage en Amérique du Sud où il ne s'est pas tellement investi, comme s'il se refusait à

prendre du plaisir. [...] la description de son voyage vers l'Orient nous entraîne gentiment vers des pays de plus en plus intéressants. (Examen d'entrée en Faculté, Genève ; le correcteur a relevé, avec point d'exclamation, *ne s'est pas tellement investi et gentiment*.)

8. Le mot de la Marquise de Sévigné implique que l'écriture est un moyen fantastique, si l'on en a quelque peu le don, pour créer et en retirer une vive délectation [...]. Etre lu, c'est se donner, un peu quelquefois et entièrement souvent. C'est pour cela que c'est formidable. (Etudiant de littérature française, 1<sup>re</sup> année ; le correcteur a noté en marge de *formidable* : « Evitez ce vocabulaire de bar à café (cf. *supra* votre *fantastique*.) »)
9. Pourquoi écrit-on « résonner » mais la « résonance » ? C'est pas du tout évident du premier coup d'œil que c'est une structure grammaticale venant du latin. Le latin, c'est passé. (Etudiant, FLE.)
10. Toutefois, et les petits pauvres Français qu'est-ce qu'ils éprouvent et qu'est-ce qu'ils font quand, tout d'un coup, ils se voient à l'école confronter avec une langue française écrite qui n'a rien avoir avec ce qu'ils entendent. (*Sic*, étudiant, FLE.)

Il est assez facile de montrer que ces textes présentent un lexique et des structures qui passeraient probablement inaperçus en langue orale, à condition, bien sûr, qu'on ait du français parlé une vision objective, bannissant le préjugé de ceux qui tiennent à prendre l'écrit comme norme absolue du « bon » français. Les exemples 1 et 2 présentent des phrases à constituant détaché (parfois appelées « phrases emphatiques », ou « phrases segmentées », identiques à celles dont le français oral fourmille (cf « Ton frère, il était au cinéma », « Mon vélo, on me l'a volé », « Cette maison, on y est bien »). La phrase 3 offre un cas identique, mais le constituant détaché reste en suspens : n'étant pas repris anaphoriquement dans la suite du texte, il est à la source d'une « rupture » de construction syntaxique que la grammaire traditionnelle appelle une anacoluthie (cf. fr. oral « Le cœur, je ne souffre plus ») : Liberté syntaxique jugée « excessive » également en 4, où la norme de l'écrit tend à imposer que la subordonnée participiale ait le même sujet que le verbe conjugué de la proposition dont elle dépend<sup>1</sup>. Problème d'utilisation de la négation tronquée en 4, 5, 6, 9, laquelle est pourtant, à l'oral, une variante tout à fait admise. Problèmes stylistiques en 7-8, où des termes de la langue familière sont utilisés dans des contextes qui ne s'y prêtent pas : dans des exposés oraux, le lexique incriminé aurait sans doute été accueilli avec plus d'indulgence. Enfin, cumul de plusieurs de ces phénomènes en 9, où le correcteur note tout simplement : « langue orale », ainsi qu'en 10, où le recours à l'interrogation par inversion (« qu'éprouvent-ils »), mieux reçue à l'écrit, permettrait peut-être de préserver le détachement à titre de tour expressif.

1. Sur ces structures, voir Combettes, 1982.

La fréquence, dans les copies, des « erreurs » de ce genre, montre bien que francophones et apprenants ne ressentent pas toujours spontanément les ruptures de cohérence stylistique qui sont engendrées à l'écrit par l'usage non concerté de tournures ou de variantes connotées comme « orales », et réprouvées en tant que telles par la norme de l'écrit. Il paraît donc utile, voire nécessaire, de les rendre sensibles, de manière contrastive, à certaines particularités grammaticales du français parlé, sans craindre de faire porter l'enseignement sur des tournures qui ne sont pas forcément valorisées par la norme de prestige du français. En effet, pour ne donner qu'un exemple, il est assez choquant que l'analyse des phrases segmentées, type prédominant en français oral, soit à peine abordée en milieu scolaire, comme si la grammaire traditionnelle faisait peser sur ces tours un véritable tabou. De telles lacunes dans l'enseignement des structures d'une langue ne sauraient être propices, à nos yeux, à la maîtrise par les élèves des normes d'usage régissant la répartition des deux types de phrases (segmenté vs non segmenté).

Aussi avons-nous choisi d'examiner en détail ici, comme prélude aux exercices d'écriture, un échantillon de langue française orale, sous les trois angles d'attaque qui ont paru les plus pertinents en raison des difficultés rencontrées par nos étudiants : syntaxe, variantes morphologiques et lexique spécifique. Loin d'être déplacée dans un livre consacré à l'apprentissage de l'expression écrite, cette analyse conduit à poser tout naturellement le problème des normes d'isotopie stylistique qui découlent du recours à un certain médium (parole ou écriture), dans une situation de communication donnée.

Voici donc un document oral authentique emprunté à M. Léon, *Oral niveau 1*, Paris, Hachette, 1982, présenté d'abord dans une transcription intonative, puis dans la transcription orthographique standard proposée par le manuel pour accompagner l'enregistrement<sup>2</sup>. La confrontation de ces deux transcriptions nous sera utile pour engager une réflexion sur les structures du français parlé par rapport à celles du français écrit.

Signés utilisés :

- ↗ = intonation ascendante
- ↘ = intonation descendante
- = pause dans l'enregistrement
- ː = allongement de la voyelle précédente
- idée = accent d'intensité
- ∅ = e caduc non prononcé
- est\_énervé = liaison réalisée

2. Pour le travail en classe, il est très profitable d'écouter la bande enregistrée fournie avec le volume de M. Léon.



## Transcription intonative

Un marin parle de son métier :

- 1 c'è qui est le plus dur ↗ euh dans le métier de marin ↗  
— c'est le manquè de sommeil ↘ — autrement — question  
de travail — non — le métier n'est pas plus dur qu'un autre  
— à part qu'il est dangèreux ↗ et que: — ya dè la misèrè
- 5 par moment ↘ quand j fait froid ↗ les paquets dè mer  
sur la gueulè ↗ tout trempé là ↗ c'est c'est pas gai ↘  
mais — ya aussi ↗ des — des beaux ↗ jours ↘ la liberté ↘  
l'indèpendance ↘ voilà voilà c'è qui comptè dans la viè ↘  
pour moi ↗ la mer euh : — c'est unè grandè consolatrice ↘
- 10 on quittè un port ↗ — et puis on part ↗ avec un cassin ↗  
et puis tout dè mêmè ↘ — unè fois rendu en mer ↗ — chais  
pas moi ↘ — ça transformè tout ↗ ça fait oublier ↗ ça  
— on di:t beaucoup dè chosès ↘ — des fois on est énervé:  
en mer c'est dur ↗ on a dè la misèrè ↗ ho quelle idée:
- 15 faut êt' con ↗ pour faire un métier pareil ↗ tout lè  
mondè di:t pareil ↗ — et si on revènant sur terrè c'est  
sûr qu'on fèrait qu'on fèrait la mêmè chosè ↗ — ça c'est  
dans lè sang ↗ quoi ↘ de pèrè en fils ↗ de — mes grands-  
pèrès ↗ mes arrièrè-grands-pèrès enfin tous ↗ étaient
- 20 marins ↘ — et dans mes fils ↗ j'ai trois fils ↗ ya qu'un  
qu'est marin ↘

## Transcription orthographique « standard » :

- 1 Ce qui est le plus dur, euh, dans le métier de marin,  
c'est le manque de sommeil. Autrement, question  
de travail, non, le métier n'est pas plus dur qu'un autre.  
A part qu'il est dangereux et que... y a de la misère
- 5 par moment, quand il fait froid, ces paquets de mer  
sur la gueule, tout trempé là c'... c'est pas gai.  
Mais y a aussi des... des beaux jours, la liberté,  
l'indépendance. Voilà voilà ce qui compte dans la vie,  
pour moi. La mer euh... c'est une grande consolatrice.
- 10 On quitte un port et puis on part avec un cassin  
et puis tout de même, une fois rendu en mer j'sais  
pas moi, ça transforme tout, ça fait oublier, ça...  
on dit beaucoup de choses, faut être énervé (sic),  
en mer, c'est dur, on a de la misère... Oh ! quelle idée,

- 15 faut être con pour faire un métier pareil. Tout le monde dit pareil et si on revenait sur terre c'est sûr qu'on ferait la même chose... Ça c'est dans le sang quoi, de père en fils, de... mes grands-pères mes arrière-grands-pères enfin tout... c'était
- 20 ma... (*sic*) Et dans mes fils, j'ai trois fils, y a qu'un qu'est marin.

NB. : *cassin* = mot régional (breton) pour « souci ».

a) *Particularités syntaxiques de la langue orale*

A l'oral, le discours est articulé par les courbes mélodiques, ascendantes ou descendantes, par les accents d'intensité (frappant normalement en français la dernière syllabe du mot ou du syntagme), par les pauses. A tout moment, le locuteur hésite, en allongeant une voyelle (*que:*, ligne 4), en utilisant un signal spécifique (*eu*, 1.1), en faisant une pause (1. 12-13), en répétant un mot ou un syntagme (*qu'on ferait qu'on ferait*, 1.18), ou en cumulant plusieurs de ces moyens (*la me:r eu:* —, 1.9). Etant donné le caractère improvisé de la parole, il arrive fréquemment au locuteur d'ajuster et de réorienter son discours, par exemple en abandonnant une construction (*de père en fils ↗ de — mes grands-pères...*, 1. 18-19).

En principe, la langue écrite, qui est soumise à d'autres contraintes, n'est outillée que de manière approximative et incomplète pour transcrire ces particularités (par exemple, les allongements ne sont pas notés ; voir aussi 1. 17 où l'auteur de la transcription standard n'a pas jugé utile de redoubler « qu'on ferait »). Malgré ce qu'on croit habituellement, la ponctuation ne reproduit pas, du moins de manière cohérente et systématique, les signaux prosodiques de la langue orale : si, à la 1. 2, la baisse de la voix sur *sommeil* semble correspondre, dans la transcription standard, à une fin de phrase, il n'en va pas de même 1. 7-8 sur *la liberté ↘*, ni 1. 11 sur *tout de même ↘*, ni même 1. 7 sur *des beaux ↗ jours ↘* ; 1. 16, la montée de la voix sur *pareil ↗* est liée à une fin de phrase dans la transcription standard, alors que ce n'est pas le cas sur *dangereux ↗* à la 1. 4 ; on multiplierait les observations du même ordre sur le rôle des virgules, qui peuvent répondre, dans le document oral, soit à une montée (1. 1 après *dur ↗*), soit à une descente de la voix (1. 8 après *jours ↘*), à une pause (1. 2 après *autrement —*), à un accent d'intensité (1. 14 après *en me:r*), ou encore à rien du tout (1. 1 après *eu*). Que dire, dès lors, du découpage en phrases qui est proposé par la transcription standard ? On se rend compte aisément que ce n'est pas le seul possible, par exemple, aux lignes 3, 7-8, 15-16. En fait, l'intonation permet bien la segmentation de l'énoncé en groupes syntaxiques, mais ces groupes n'ont pas le statut de « phrases » dans le sens où on l'entend à l'écrit. Aux lignes 7-8, *la liberté ↘ l'indépendance ↘*, ou encore à la ligne 9 *pour moi ↗* doivent forcément, dans la transcription écrite, être

assignés soit à la « phrase » qui précède, soit à celle qui suit, alors que rien, dans l'intonation orale, n'indique qu'il faille choisir plutôt l'une que l'autre solution (une troisième, très défendable, consisterait d'ailleurs à faire par exemple du syntagme *pour moi* ↗ une « phrase » à lui seul, ce qui donnerait en écrit standard : « Voilà, voilà ce qui compte dans la vie. Pour moi ! »)

Des conditions particulières de production du discours oral, il découle qu'on y utilise souvent des structures syntaxiques que la grammaire scolaire qualifierait d'anacoluthes : dans le passage des l. 5-6 *quand i fait froid ↗ les paquets de mer sur la gueule ↗ tout trempé là ↗ c'est c'est pas gai*, le syntagme *tout trempé là*, comme suspendu au milieu de l'énoncé, ne peut être rattaché grammaticalement à aucun autre élément de la phrase. Les structures de ce type, très fréquentes et tout à fait admises à l'oral, seraient en revanche réprouvées en langue écrite, où la prise en compte des relations syntagmatiques entre les groupes de mots est soumise à des contraintes beaucoup plus strictes. A l'écrit, la notion de « phrase » a une tout autre réalité, d'abord du fait que celle-ci est obligatoirement *marquée orthographiquement* par la majuscule et le point, et aussi parce que le discours écrit est véhiculé par un support persistant, qui permet « l'appréhension globale » d'une plus grande portion d'énoncé qu'à l'oral, où le discours est « mis en mémoire » immédiatement, au fur et à mesure de son déroulement. L'énoncé oral subit bien moins que l'écrit les contraintes liées à son contexte verbal, ou *cotexte* : on peut en voir un témoignage, dans le document étudié ici, aux lignes 17-18, où le marin intègre très librement un discours rapporté qui n'a pas été annoncé directement (*ho quelle idée...*).

Comme on l'a vu au début du chapitre, la syntaxe du français oral se caractérise aussi, comparée à celle de l'écrit, par l'emploi très fréquent des constructions à constituant détaché : « *ce qui est le plus dur, c'est le manqué de sommeil* » ; « *les paquets de mer..., c'est pas gai* » ; « *La mer, c'est une grande consolatrice* » ; « *ça c'est dans le sang* », et probablement aussi, malgré la transcription standard, « *la liberté, l'indépendance, voilà voilà ce qui compte...* ». Dans tous ces exemples, le constituant détaché fait l'objet d'une reprise anaphorique dans la suite de la « phrase ». C'est loin d'être toujours le cas dans la langue orale spontanée, du moins de manière aussi nette, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

- *Le paysan du matin au soir on est prisonnier avec les bêtes*<sup>3</sup>.
- *Ces souliers j'écrase les pieds à tout le monde*<sup>4</sup>.
- *Quel temps il fait chez toi ? Moi il pleut.*

Ces structures, qui permettent de *thématiser* (v. ch. vi) très commodément un élément du discours, sont bien admises en français oral, mais se heurtent à la norme de l'écrit, en général rebelle à de tels exemples de « dislocation »<sup>5</sup> de l'énoncé.

3. Exemple cité par Lièbre-Peytard, 1984.

4. Exemple cité par Luzzati, 1984.

5. Selon la terminologie introduite par Bally, 1963, p. 311.

L'abondance des phrases segmentées a pour corollaire une assez faible utilisation des moyens de subordination, sauf peut-être des relatives et des causales (dans notre texte : une hypothétique 1. 16, une complétive 1. 17). A l'écrit au contraire, sera valorisée la mise en pratique de la subordination au sein de la « phrase complexe » ; les successions de phrases nucléaires du type sujet-verbe-complément sont en effet souvent perçues comme fastidieuses et monotones, à moins qu'elles ne résultent évidemment de la volonté de produire un effet spécial.

#### b) Variantes morphologiques spécifiques

L'orthographe française donne une image fixe et, de ce fait, idéalisée des mots de la langue qui, dans la pratique orale, sont susceptibles de recevoir des réalisations variées. Ainsi, le verbe *revenir* (1. 16) pourra selon les cas apparaître oralement sous les formes *revénir*, *révenir*, ou encore *revenir* (avec les deux *e* dits caducs prononcés). De même pour l'article, prononcé *le* 1. 1, mais *lè* 1. 15, pour tous les cas de liaisons facultatives (1. 10, 15), pour le cas de *être* prononcé *êt'* (1. 15), de *il* prononcé *i* (1. 5), de *il faut* réalisé en *faut* (1. 15), et *jé sais* réalisé *chais* (1. 11). Dans le cas de *y a* pour *il y a*, la transcription standard cherche à prendre en compte une variante spécifique de la langue orale : le cas n'est toutefois pas très fréquent. Des deux formes de la négation utilisées à l'oral, *n(e) pas* (1. 3) et *pas* (1. 6), seule la première est de mise à l'écrit, et toute utilisation (non délibérée) de *pas* pour *ne pas*, *plus* pour *ne plus*, etc., sera considérée comme une négligence par la norme de la langue écrite, qui ne valorise pas forcément certaines variantes morphologiques pourtant très bien reçues en langue orale. De manière identique, 1. 21, la forme élidée du relatif *qui* est une variante admise en contexte familier, mais réprouvée quand les circonstances de la communication (écrite ou orale pour cet exemple précis) demandent l'utilisation d'un registre plus « tenu ».

#### c) Particularités lexicales

La pratique du français oral permet plus que celle de l'écrit, dans l'usage courant, le recours aux expressions de la langue familière, vulgaire ou argotique. Tout se passe comme si, en règle générale, l'adoption du médium particulier qu'est l'écriture introduisait automatiquement dans l'échange verbal une certaine solennité, peut-être du fait qu'on ne s'adresse pas forcément à un lecteur ou à une catégorie de lecteurs bien déterminés, avec lesquels on entretiendrait des liens d'intimité suffisants pour autoriser impunément l'utilisation du registre familier. Dans le récit du marin, ressenti assez généralement comme tout à fait chaleureux et authentique par les auditeurs francophones, les mots *gueule* pour *visage* (1. 6) et *con* (1. 15), connotés comme vulgaires, n'entraînent pourtant aucune disqualification de son langage. Le maniement de ces termes ou d'autres du même registre n'est évidemment pas exclu à l'écrit, mais il y est plus délicat et il implique dans tous

les cas, de la part du scripteur, une claire conscience des « effets » qu'il entend ainsi produire. Dans notre texte, les expressions connotées comme familières (et parfois régionales, comme *cassin, une fois rendu en mer*) sont nombreuses : *question de travail, des fois* (vs *parfois*), *dire pareil* (vs *la même chose*), *dans mes fils* (vs *parmi*). On relèvera aussi les connecteurs et les démarcatifs propres au discours oral : *et puis* (1. 10, 11), *quoi* (1. 18), ainsi qu'un recours fréquent aux verbes *être, faire*, et à *il y a* : en langue écrite *a contrario*, toute utilisation massive de ces expressions risquerait, si elle n'est pas destinée à produire un effet spécial, de passer aux yeux du lecteur pour un signe de « négligence » dans le style.

Les quelques observations qui précèdent sont évidemment loin d'épuiser la problématique des différences entre langue écrite et langue orale. On en retiendra que certaines normes syntaxiques, lexicales, stylistiques particulières au français écrit trouvent leur origine dans les conditions (pragmatiques) de production du discours écrit : outre les contraintes orthographiques qui, on l'a vu, nivellent les variantes de la langue orale, le discours écrit est en effet soumis à la nécessité (elle-même orthographique en dernier ressort) d'une structuration en « phrases », délimitées par la majuscule initiale et le point final, et soumises à des normes spécifiques de « bonne » formation ; il est aussi soumis, de manière hypertrophiée, aux règles non proprement linguistiques chargées de garantir la bienséance dans les échanges verbaux. Tout cela n'empêche pas bien sûr que les diverses normes qui pèsent, en français, sur la production du texte écrit, se soient constituées historiquement sous l'influence plus générale de facteurs culturels et idéologiques, facteurs qui ne sauraient être envisagés en détail dans le cadre de la présente étude.

Notons, pour terminer, que la différence entre code écrit et code oral n'est évidemment pas tranchée en toute rigueur : de même qu'il existe des productions orales qui sont de l'écrit transposé (la conférence lue ou récitée de mémoire, le journal télévisé), de même il existe des productions écrites qui utilisent délibérément les variantes et les structures de l'oral, soit pour marquer le caractère improvisé d'un discours direct, soit, dans une narration, pour obtenir un effet stylistique précis (voir certains des textes cités dans les exercices qui vont suivre).

## Exercices

**Observation de textes reproduisant volontairement la langue orale (1. 1-5) ; de contrastes de normes entre l'écrit et l'oral (2) ; de ruptures involontaires d'isotopie stylistique dans des extraits de copies (\*3) ; de structures interrogatives (4). Exercices de réécriture ou de transposition de l'oral à l'écrit (5, 6, 7. 1-5) ; « mimer » l'oral par écrit (8. 1-2).**

1. Repérez, tout en les classant, les traits de la langue orale contenus dans les textes suivants :

### 1.1. Entretien transcrit (*Paris Match*, 4.4.1986)

- |    |  |    |  |
|----|--|----|--|
| 1  | <b>C</b> hristophe Lambert.<br>Depuis « L'effrontée »,<br>les gens sont autour<br>de toi. Ça te fait quoi ?  |    | C.L. Ça t'fait quoi de jouer au<br>cinéma ?<br>C.G. Ça dépend des scènes.<br>Y'en a où on est quelqu'un<br>d'autre et y'en a où on est<br>peut-être soi-même. On joue<br>parfois.  |
| 5  | <b>Charlotte Gainsbourg.</b> Ça me<br>fait rien.<br>C.L. Ça n'a rien changé ?<br>C.G. J' préfère me dire que ça<br>a rien changé, que c'est<br>comme avant.                                      | 40 | C.L. Tu crois qu'on joue dans<br>la vie aussi ?<br>C.G. Oui, tout le temps.<br>C.L. Et toi, de temps en temps,<br>tu joues des personnages<br>différents dans la vie ?<br>C.G. Ouais.  |
| 10 | <b>C.L.</b> Une des grandes<br>difficultés de ce métier, c'est de<br>savoir dire non. Qu'est-ce que<br>t'en penses ?   | 45 | C.L. Mais pas de la même<br>façon dans la vie et au<br>cinéma ?<br>C.G. Y'a souvent pas<br>beaucoup de différence.   |
| 15 | <b>C.G.</b> J'trouve que c'est difficile<br>de dire oui à quelques-uns et<br>non à d'autres. Alors, je dis non<br>à tout le monde.<br>C.L. La réaction de tes<br>copains à l'école, c'est quoi ? | 50 | C.L. Tu m'as dit un jour que tu<br>voulais faire les Beaux-Arts. Tu<br>dessines ?<br>C.G. J'dessine les gens, les<br>visages. C'est toujours le<br>même style. C'est des femmes.<br>C'est bizarre et quand j'dessine<br>des hommes, ils ressemblent à<br>des femmes. |
| 20 | <b>C.L.</b> Et toi, quelles sont tes<br>réactions par rapport à ça ?<br>C.G. Ben, ça m'fait toujours<br>quelque chose mais j'essaie de<br>plus les entendre.                                     | 55 | C.L. Qu'est-ce que tu penses<br>des gens de ce métier ?<br>C.G. Quand on voit quelqu'un<br>au cinéma et que c'est<br>l'« idole », quand on le voit en<br>réalité, c'est plus le même.  |
| 25 | <b>C.L.</b> T'as des copains, quand<br>même ?<br>C.G. J'aime pas tellement les<br>groupes, mais j'ai une copine à<br>l'école et j'ai une copine en<br>dehors.                                    | 60 |  |
| 30 |  | 65 |  |
| 35 |  | 70 |  |

- C.L.** Pourquoi ?  
**C.G.** Parce que ça fait plus rêver, y'a plus rien.
- 75 **C.L.** Moi, je trouve que t'as pas changé. Tu trouves ça normal ?  
**C.G.** Par rapport à l'âge ? Tu veux dire qu'ils ont la grosse tête...
- 80 **C.L.** Par exemple.  
**C.G.** (Elle rit). J'essaie de vivre une vie différente.  
**C.L.** Et comment tu fais ?  
**C.G.** Eh ben, j'essaie de pas trop en faire justement et de garder ma tête dans mon cœur.
- 85 **C.L.** Donc, tu parles pas beaucoup de ce que tu fais.  
**C.G.** Aux gens, non. A mes amis, oui. De toute façon, j' préfère garder ça pour moi.
- 90 **C.L.** Pourquoi ?  
**C.G.** Parce que ça m'appartient. C'est pas aux gens.
- 100 **C.L.** Qu'est-ce que tu penses des gens gentils ?  
**C.G.** Y peuvent être faussement gentils aussi.  
**C.L.** Et toi, tu les sens, les faux gentils ?  
**C.G.** A retardement peut-être. On se fait avoir. Ça, c'est ceux qui jouent bien.
- 105 **C.L.** Y'en a aussi où tu te dis « y sont vraiment gentils ». Tu te méfies ?  
**C.G.** Non, parce que je sais pas si j'arriverai vraiment à voir si c'est vrai ou pas et puis peut-être que j'ai pas vraiment envie de le savoir.
- 110 **C.L.** Pourquoi ? Tu veux pas être déçue ?  
**C.G.** Non. C'est triste.  
**C.L.** T'es une enfant dedans.  
**C.G.** J'sais pas. En tout cas, j'ai envie de le rester. [...]
- 95

1.2. Extrait de C. Jullier et L. Weibel, *Mémoires en ville : les tramelots racontent*, Genève, éd. Zoé, 1980, p. 106

- 1 Dans le temps nous avons des bus archipleins. Maintenant les bus sont souvent à moitié vides. Nous vivons à une époque où la personne, fille ou garçon, à quatorze ans
- 5 c'est le vélomoteur, à dix-huit ans c'est la voiture. Ils n'ont pas tort remarquez. C'est normal, c'est comme ça. Mais dans le temps, il n'y avait pas de voitures, ni de vélomoteurs : c'était uniquement le transport public.
- 10 Des fois on avait peur de devoir refuser du monde, tellement y en avait. Il fallait crier à journée faite : Serrez-vous, serrez-vous s'il vous plaît, il y a encore du monde qui veut monter.

1.3. Extrait de Sempé-Goscinny, *Les vacances du petit Nicolas*, Paris, Denoël, 1962, pp. 9-11

1 Tous les ans, c'est-à-dire le dernier et l'autre, parce qu'avant c'est trop vieux et je ne me rappelle pas, Papa et Maman se disputent beaucoup pour savoir où aller en vacances, et

5 puis Maman se met à pleurer et elle dit qu'elle va aller chez sa maman, et moi je pleure aussi parce que j'aime bien Mémé, mais chez elle il n'y a pas de plage, et à la fin on va où veut Maman et ce n'est pas chez Mémé.

10 Hier, après le dîner, Papa nous a regardés, l'air fâché et il a dit :

— Écoutez-moi bien ! Cette année, je ne veux pas de discussions, c'est moi qui décide ! Nous irons dans le Midi. J'ai l'adresse d'une villa à louer à Plage-les-Pins. Trois pièces, eau courante, électricité. Je ne veux rien savoir pour aller à l'hôtel et manger de la nourriture minable.

20 — Eh bien, mon chéri, a dit Maman, ça me paraît une très bonne idée.

— Chic ! j'ai dit et je me suis mis à courir autour de la table parce que quand on est content, c'est dur de rester assis.

25 Papa, il a ouvert des grands yeux, comme il fait quand il est étonné, et il a dit : « Ah ? Bon. »

Pendant que Maman débarrassait la table, Papa est allé chercher son masque de pêche sous-marine dans le placard.

30 — Tu vas voir, Nicolas, m'a dit Papa, nous allons faire des parties de pêche terribles, tous les deux.

35 Moi, ça m'a fait un peu peur, parce que je ne sais pas encore très bien nager ; si on me met bien sur l'eau je fais la planche, mais Papa m'a dit de ne pas m'inquiéter, qu'il allait m'appren-

dre à nager et qu'il avait été champion interrégional de nage libre quand il était plus jeune, et qu'il pourrait encore battre des records s'il avait le temps de s'entraîner.

40 — Papa va m'apprendre à faire de la pêche sous-marine ! j'ai dit à Maman quand elle est revenue de la cuisine.

45 — C'est très bien, mon chéri, m'a répondu Maman, bien qu'en Méditerranée il paraît qu'il n'y a plus beaucoup de poissons. Il y a trop de pêcheurs.

50 — C'est pas vrai ! a dit Papa ; mais Maman lui a demandé de ne pas la contredire devant le petit et que si elle disait ça, c'est parce qu'elle l'avait lu dans un journal ; et puis elle s'est mise à son tricot, un tricot qu'elle a commencé ça fait des tas de jours.

55 — Mais alors, j'ai dit à Papa, on va avoir l'air de deux guignols sous l'eau, s'il n'y a pas de poissons !

60 Papa est allé remettre le masque dans le placard sans rien dire. Moi, j'étais pas tellement content : c'est vrai, chaque fois qu'on va à la pêche avec Papa c'est la même chose, on ne ramène rien. Papa est revenu et puis il a pris son journal.

— Et alors, j'ai dit, des poissons pour la pêche sous-marine, il y en a où ?

65 — Demande à ta mère, m'a répondu Papa, c'est une experte.

— Il y en a dans l'Atlantique, mon chéri, m'a dit Maman.

- 1 Il est pas bête, ce petit, qu'il disait à maman, l'instituteur. Pas bête du tout. Faut lui faire faire des études. Ça serait dommage de laisser en friche une bonne petite tête comme ça. Maman, flattée,
- 5 fallait voir. Mais les études, ça coûte. Et puis, quelles études ? Qu'est-ce que tu aimerais être, plus tard, mon petit bonhomme ? Moi, j'osais pas le dire, ce que j'aurais aimé être. C'était trop dingue. Et puis, ils m'ont tellement harcelé, j'ai fini par le dire.
- 10 Médecin, na. J'avais jamais rien vu d'aussi formidable que le médecin qui venait à la maison quand j'avais une angine, ou les oreillons. Une fois, j'étais resté huit jours à la clinique, pour mon appendicite. Le médecin, il était en uniforme de médecin, tout
- 15 blanc, c'était lui qui commandait à tout le monde, les infirmières, ça filait doux, fallait voir. Alors, je m'étais mis à jouer à si j'étais médecin. Souvent j'y jouais, tout seul dans ma tête. Je sauvais les gens, je comprenais tout ce qu'il y avait dans leur corps,
- 20 tout ce qui marchait pas, crac, d'un seul coup d'œil, moi je le comprenais, et je faisais ce qu'il fallait, et ils étaient sauvés, oh merci, docteur, vous m'avez sauvé, et je leur faisais une ordonnance, et je la signalais zigzag, et je la déchirais d'un geste très beau,
- 25 voilà, combien je vous dois, docteur ? Rien du tout, madame, je vous ai sauvée, c'est ma récompense.
- Maman, ça l'a un peu assise. Mais l'instituteur a dit pourquoi pas, il a raison, ce petit, il faut viser haut. Vous en avez de la chance, Madame, d'avoir un enfant doué comme ça, et qui sait si bien ce qu'il veut.
- 30 Alors, bon, j'ai fait ma médecine. J'étais l'étudiant bûcheur, assez doué mais pas autant que le croyait l'instituteur, en tout cas pas assez pour, mes sept ans tirés, tenter l'internat. J'en avais ma claque, moi,
- 35 de l'hôpital, et de la chambre de bonne, et de la vie d'étudiant pauvre mais honnête. J'ai fait mon temps dans le service de santé, c'était l'Algérie, dans ce temps-là, et puis je me suis retrouvé tout neuf, mon beau diplôme dans la poche et pas un rond pour
- 40 lui tenir compagnie.

Comparez le texte précédent avec cet extrait des *Mots* de Sartre  
Paris, Gallimard (Folio), p. 67-68 :

Mon grand-père avait décidé de m'inscrire au Lycée Montaigne. Un matin, il m'emmena chez le proviseur et lui vanta mes mérites : je n'avais que le défaut d'être *trop* avancé pour mon âge. Le proviseur donna les mains à tout : on me fit entrer en huitième et je pus croire que j'allais fréquenter les enfants de mon âge. Mais non : après la première dictée, mon grand-père fut convoqué en hâte par l'administration ; il revint enragé, tira de sa serviette un méchant papier couvert de gribouillis, de taches et le jeta sur la table : c'était la copie que j'avais remise. On avait attiré son attention sur l'orthographe — « le lapen çovache ême le ten<sup>1</sup> », — et tenté de

lui faire comprendre que ma place était en dixième préparatoire. Devant « lapen çovache » ma mère prit le fou rire ; mon grand-père l'arrêta d'un regard terrible. Il commença par m'accuser de mauvaise volonté et par me gronder pour la première fois de ma vie, puis il déclara qu'on m'avait méconnu ; dès le lendemain, il me retirait du lycée et se brouillait avec le proviseur.

Je n'avais rien compris à cette affaire et mon échec ne m'avait pas affecté : j'étais un enfant prodige qui ne savait pas l'orthographe, voilà tout. Et puis, je retrouvai sans ennui ma solitude : j'aimais mon mal.

1. Le lapin sauvage aime le thym.

1.5. Extrait de C. Duneton, *Ah mes aïeux !*,  
Paris, Seuil (coll. Points), pp. 132-133

Un autre dimanche ils l'emmenèrent au Sacré-Cœur, la merveille de la Butte ! Quand il avait découvert du fond de la pente aux escaliers cette église aux coupoles blanches percées comme des colombiers, il avait été saisi d'étonnement :

— Ça me fait rappeler de la cathédrale de Périgueux !

Comment ?... On s'était récrié ! Il devait faire erreur voyons, c'était pas possible... — Mais si, mais si, tout à fait pareil !

— Je vous promets que ça lui ressemble !

Ça alors ! Il n'en revenait pas !... Il restait la tête en l'air à contempler l'ouvrage, heureux de la familiarité.

— Aquó per 'jample !

Les autres l'avaient mauvaise...

Enfin quoi, il charriait ! On lui montrait le Sacré-Cœur, une des merveilles de Paris, de la France donc, probablement du monde entier, et au lieu de rester bouche bée d'admiration nouvelle tout ce qu'il trouvait à dire comme bêtise : il comparait avec une pauvre église de Périgueux ! C'était désobligeant. On lui montrerait plus rien alors !...

Mais le grand-père n'en démordait pas. Il s'entêtait dans son mauvais goût... Il l'avait bien vue tout de même, lui, quand ils étaient allés à Castillon avant la guerre, en 12, voir l'oncle Victor, avec la pauvre Julia ! Ils s'étaient arrêtés à Périgueux et comme ils avaient deux heures d'attente pour changer de train,

Sartre

que ma place préparatoire. Je me souviens de ma mère et de mon grand-père terrible. Il com-  
mence de mauvaise honte à pleurer pour la vie, puis il se retire méconnu ; ne retirait du tout rien avec le provi-  
dence. Compris à cette époque, je m'avais un enfant prodige d'orthographe, retrouvai sans cesse j'aimais mon

était ! On lui avait dit, une des raisons de la France du monde rester bouche bée devant la nouvelle tout ce qu'elle avait comme bêtise : la pauvre église désobligeant. Et plus rien n'en demor-  
rait dans son mau-  
vaise vue tout de  
même étaient allés à  
Paris, en 12, voir  
la pauvre Julia !  
à Périgueux et  
deux heures  
de train,

Julia avait voulu aller mettre un  
cierge à la cathédrale Saint...  
quelque chose — un saint pas ordi-  
naire, comme saint Flour, mais  
c'était pas Saint-Flour... Ah ! la  
mémoire lui faisait faute — mais  
enfin, ils avaient été assez étonnés  
par cette église qui n'avait pas de  
clocher, que des toits ronds couverts  
de tuiles blanches, bâtis comme des  
fours perchés dans le ciel ! Pareil  
que là justement !... Ils en avaient  
même parlé à l'oncle, le soir, de cette  
fameuse construction ! Il leur avait  
dit que c'était vieux, vieux... Que ça  
datait du temps de César ! — Il  
revoyait Victor à table, avec son  
gilet, sa chaîne de montre, ses mous-  
taches pointues, son col cassé qui lui

rentrait dans le menton, qui leur  
expliquait avec des gestes courts et  
de longues phrases une histoire qu'il  
avait oubliée... Saint-Front ! Voilà !  
Ça lui revenait tout à coup comme  
une preuve éclatante : la cathédrale  
Saint-Front à Périgueux !... Pareil  
que là, tout à fait frappant ! Du  
pareil au même !...

Devant tant d'incompétence dans  
l'émotion artistique et d'entêtement  
sénile, les autres ne voulaient pas  
insister. Une amie d'Adrien qui les  
accompagnait et qui était originaire  
de la Seine-et-Marne a dit pour clore  
la discussion :

— Il a peut-être raison l'pépère ;  
en province ils copient souvent les  
beaux monuments de Paris.

Texte à comparer avec M. Proust, *Du côté de chez Swann*,  
Paris, Gallimard (Pléiade), p. 64 :

Sans trop savoir pour-  
quoi, ma grand-mère trouvait au clocher de Saint-Hilaire  
cette absence de vulgarité, de prétention, de mesquinerie,  
qui lui faisait aimer et croire riches d'une influence bien-  
faisante la nature quand la main de l'homme ne l'avait  
pas, comme faisait le jardinier de ma grand'tante, rape-  
tissée, et les œuvres de génie. Et sans doute, toute partie  
de l'église qu'on apercevait la distinguait de tout autre  
édifice par une sorte de pensée qui lui était infuse, mais  
c'était dans son clocher qu'elle semblait prendre  
conscience d'elle-même, affirmer une existence indivi-  
duelle et responsable. C'était lui qui parlait pour elle. Je  
crois surtout que, confusément, ma grand'mère trouvait au  
clocher de Combray ce qui pour elle avait le plus de prix  
au monde, l'air naturel et l'air distingué. Ignorante en  
architecture, elle disait : « Mes enfants, moquez-vous de  
moi si vous voulez, il n'est peut-être pas beau dans les  
règles, mais sa vieille figure bizarre me plaît. Je suis sûre  
que s'il jouait du piano, il ne jouerait pas sec. » Et en le  
regardant, en suivant des yeux la douce tension, l'inclinaison  
fervente de ses pentes de pierre qui se rapprochaient  
en s'élevant comme des mains jointes qui prient, elle  
s'unissait si bien à l'effusion de la flèche, que son regard  
semblait s'élancer avec elle ; et en même temps elle  
souriait amicalement aux vieilles pierres usées dont le  
couchant n'éclairait plus que le faite et qui, à partir du  
moment où elles entraient dans cette zone ensoleillée,  
adoucées par la lumière, paraissaient tout d'un coup  
montées bien plus haut, lointaines, comme un chant repris  
« en voix de tête » une octave au-dessus.

2. Les énoncés suivants sont-ils recevables à l'écrit ou à l'oral ? Justifiez votre réponse<sup>6</sup>.

- 2.1. La simple rétractation du consentement à l'adoption, la demande de nouvelles ou l'intention exprimée mais non suivie d'effet de reprendre l'enfant n'est pas une marque d'intérêt suffisante pour motiver de plein droit le refus d'une demande en déclaration d'abandon.
- 2.2. Tu serais venu hier soir, je ne cherche pas à te donner des regrets, tu aurais rencontré des gens intéressants.
- 2.3. Alors moi là je vois deux personnages, oui deux personnages, deux personnages qui tiennent quelque chose à bout de bras voyez, deux personnages penchés qui tiennent quelque chose à bout de bras.
- 2.4. Le départ de Mlle Swann qui — en m'ôtant la chance terrible de la voir apparaître dans une allée, d'être connu et méprisé par la petite fille privilégiée qui avait Bergotte pour ami et allait avec lui visiter des cathédrales — me rendait la contemplation de Tansonville indifférente la première fois où elle m'était permise, semblait au contraire ajouter à cette propriété, aux yeux de mon grand-père et de mon père, des commodités, un agrément passager, et, comme fait pour une excursion en pays de montagnes l'absence de tout nuage, rendre cette journée exceptionnellement propice à une promenade de ce côté.

3\*. Les phrases suivantes, tirées de copies d'étudiants (FLM = français langue maternelle, FLE = français langue étrangère), ont fait l'objet d'une censure, parce qu'elles utilisent des mots ou des tours de la langue familière. Repérez lesquels.

- 3.1. Carmen et l'héroïne inconnue sont victimes de cet aveuglement de leurs hommes. (FLE)
- 3.2. Le grillon d'Emmanuel est dingue de salade verte. (FLE)
- 3.3. La vérité est toujours mieux que tous les mensonges. (FLE)
- 3.4. Un jeune homme vient d'apprendre que sa bonne copine arrête une liaison avec lui. (FLE)
- 3.5. Le jury a motivé sa décision comme ça : ... (FLE)
- 3.6. Le montant de sous dépensés dans ce domaine est remarquable. (FLE)
- 3.7. Lors d'un accident, combien de personnes y sont tuées ! (FLM)
- 3.8. Arrivés à Florence, les moqueries cessèrent. (FLM)
- 3.9. Les routes sont encombrées et enfin arrivé à l'endroit voulu, la difficulté de parage se pose ! (FLE)
- 3.10. C'est en restant indifférente à leur taquineries qu'ils ont arrêté de me taquiner. (FLM)
- 3.11. Rousseau se réfugie dans la nature. Là, il y trouve son bonheur. (FLM)
- 3.12. Comme cela, on est arrivé à un tas de difficultés. (FLE)
- 3.13. L'enfant, s'il n'arrive pas à s'adapter au système scolaire, il est puni. (FLE)
- 3.14. Ne pouvant pas vous atteindre par téléphone, dont je n'ai pas votre numéro, veuillez me contacter pour un autre rendez-vous. (FLM)
- 3.15. Espérons que ce triste bilan incitera les autorités à moderniser et à améliorer les équipements de l'aéroport, notamment l'installation d'un radar d'approche sophistiqué réclamé depuis plusieurs années par les pilotes. (FLE)

6. Nous empruntons ces phrases à Le Guern, 1979.

il ? Justifiez

mande de nou-  
endre l'enfant  
plein droit le

rets, tu aurais

deux person-  
personnages

e la voir appa-  
priviligée qui  
me rendait la  
lle m'était per-  
de mon grand-  
et, comme fait  
nuage, rendre  
le ce côté.

[ = français  
l'objet d'une  
ue familière.

ment de leurs

ête une liaison

ble. (FLE)  
M)

la difficulté de

arrêté de me

heur. (FLM)

e, il est puni.

r'ai pas votre  
FLM)

et à améliorer  
in radar d'ap-  
pilotes. (FLE)

3.16. Les risques d'incendie, le kérosène coule dans l'avion et imprègne les gens, aggravent la situation, déjà si dure. (FLE)

4. 1 et 2. Comparez les structures interrogatives suivantes, et indiquez dans quelles circonstances de communication on se sert habituellement de chacune :

- 4.1. — Quel est ton âge ? — Je me demande quel est son âge.  
— Ton âge, c'est quoi ? — Je m'demande, c'est quoi son âge ?  
— Quel âge as-tu ? — Quel est son âge ? Je me demande.  
— Quel âge que t'as ? — Quel âge a-t-il ? Je me le demande.  
— C'est quoi, ton âge ? — Je me demande quel âge il a.  
— T'as quel âge ?  
— Quel âge t'as ?

- 4.2. — Est-ce que l'examen a lieu le 15 octobre ?  
— Il a lieu le 15 octobre, l'examen ?  
— L'examen a-t-il lieu le 15 octobre ?  
— L'examen a lieu le 15 octobre ?  
— L'examen, il a lieu le 15 octobre ?

4.3. Quels problèmes posent les extraits de copies suivants ?

- 4.3.1. Est-ce que cette définition s'applique-t-elle actuellement ? (FLM)  
4.3.2. Mais est-ce que tous ces lecteurs ont-ils pensé au travail et aux doutes que rencontre l'écrivain lors de ses heures d'écriture ? (FLM)

5. Dans les énoncés suivants remplacez *il y a* par d'autres formules. Etudiez les effets ainsi obtenus dans 5.4.

- 5.1. A minuit, il y avait encore trois jeunes filles qui restaient dans le concours. (FLE)  
5.2. Le monde est d'autant plus beau qu'il y a la volonté des hommes de le changer. (FLE)  
5.3. Je l'ai rencontré il n'y a pas mal de temps. (FLE)  
5.4.— En quoi ta génération et celle de tes parents diffèrent-elles ?  
— Il y a un maximum de transformations. Avant, les jeunes étaient vachement bien, ils se contentaient d'être étudiants, de faire des fêtes entre eux. Pour eux, il y avait un renouveau par rapport à ce qui s'était passé avant et ils ne cherchaient pas plus loin, ils vivaient. Ce qui a changé c'est qu'il n'y a plus de renouveau. Je trouve qu'il y a beaucoup de désespoir chez les gens en ce moment, il y a beaucoup de tentatives de suicide et ça ne m'étonne pas. Moi aussi j'y ai pensé. [...] Il y a plein de jeunes qui veulent se droguer parce qu'ils trouvent qu'il ne se passe plus rien, qu'il n'y a plus de mouvement. (Extrait d'une interview, *Le Monde* ; voir plus bas 7.2.)

6. Récrivez les passages suivants en faisant des phrases plus longues au moyen de propositions subordonnées, circonstancielles, relatives ou participiales. Plusieurs solutions sont évidemment possibles.

Exemple :

a) Le journaliste est mieux renseigné que le public. Il connaît la précarité des informations. Il revient au journaliste de présenter au public ces informations avec le maximum de réserve.

a') Le journaliste, qui est mieux renseigné que le public, connaît la précarité des informations : il lui revient de les présenter à ce dernier avec le maximum de réserve.

a'') Etant mieux renseigné que le public, le journaliste connaît la précarité des informations, qu'il a donc le devoir de transmettre avec le maximum de réserve.

a''') Comme le journaliste est mieux renseigné que le public et qu'il connaît la précarité des informations, c'est à lui de les transmettre avec le maximum de réserve.

Etc.

- 6.1. La plupart des contes de fées remontent à des époques lointaines. A ces époques, la religion tenait une place importante dans la vie. C'est pourquoi ces contes sont en rapport direct ou indirect avec des thèmes religieux.
- 6.2. Le centre de gravité du monde s'était déplacé au fil des siècles de la Méditerranée à l'Atlantique. Il glisse maintenant de l'Atlantique vers le Pacifique. Ce mouvement est perçu depuis plusieurs décennies déjà. Nous ferions bien de ne pas quitter des yeux cette zone. Nous l'ignorons, et l'Occident risque de commettre dans cette zone des gaffes irréparables : elle appartient à un vaste ensemble, et le monde commence à tourner autour de cet ensemble.
- 6.3. Les articles de fond prennent à l'information un peu de place. On ne peut raisonnablement le regretter. L'information occupe si mal cette place.
- 6.4. Certains conflits peuvent être réglés au niveau régional. Le secrétaire général de l'ONU l'a affirmé. Les grandes puissances doivent accepter de ne pas « globaliser » ces conflits et de ne pas en faire l'enjeu d'une surenchère Est-Ouest.
- 6.5. Le journaliste peut aider à la compréhension des nouvelles par un ensemble de remarques. Il donne ainsi leur portée exacte aux informations. La source et l'intention de celles-ci ne sont pas toujours évidentes.
- 6.6. Le cumul d'une activité indépendante, même hautement qualifiée, avec des responsabilités familiales, sera souvent épuisant. Certaines tâches peuvent être déléguées à des tiers. Cela rend le travail moins épuisant.
- 6.7. Une mère ne peut abandonner constamment ses enfants à des mains mercenaires. Elle a le souci de ses enfants.
- 6.8. Les conflits intérieurs profonds ont leur origine dans nos pulsions primitives et dans nos émotions violentes. Elles sont ignorées dans la plupart des livres modernes pour enfants. Ces livres n'aident en rien les enfants à affronter ces conflits.
- 6.9. Le conte de fée divertit l'enfant. Il l'éclaire sur lui-même. Il favorise le développement de sa personnalité. Il a tant de significations à des niveaux différents. Il enrichit tellement la vie de l'enfant. Aucun autre livre ne peut l'égaliser.
- 6.10. Une histoire divertit l'enfant. Elle éveille sa curiosité. Ainsi elle accroche vraiment son attention.
- 6.11. Pourquoi le roman continuerait-il d'exister ? Certains romanciers se le demandent. Le cinéma fournit d'une façon plus efficace la plupart des émotions, des plaisirs. On demandait autrefois ces émotions et ces plaisirs au roman.
- 6.12. La propreté suisse est plus qu'un stéréotype. La propreté suisse est une image de marque. Les Suisses l'entretiennent. Ils la cultivent. Ils la respectent. La propreté occupe une place prédominante dans la hiérarchie des valeurs. Certains Suisses s'éloignent du pays. Alors surtout c'est un critère de référence.

- 6.13. Les touristes passent la frontière suisse. Ils remarquent immédiatement la propreté. Ils s'attendent d'ailleurs à la trouver. La réputation est faite depuis longtemps. Elle n'est pourtant pas aussi proverbiale que la propreté hollandaise.
- 6.14. Certains contestent la propreté en tant que valeur. Dans ce cas, le mode de vie sera bouleversé, le quant-à-soi agressé, la paisible tranquillité agacée, l'autosatisfaction ébranlée.
- 6.15. Les téléspectateurs sont critiques à l'égard du contenu du message publicitaire. Ils sont choqués par certaines images. Ils sont également sensibles à la bonne tenue de leur publicité télévisée. Ils semblent bien accepter l'usage de termes anglo-saxons —cool, look, living, etc. Ils sont rebutés par l'emploi des gros mots.
- 6.16. La publicité à la télévision doit se conformer à des règles. Les téléspectateurs sont une majorité à le penser. Ces règles sont plus sévères qu'en matière de presse, de radio ou d'affichage, mais justifiées. Tel est leur point de vue. La télévision demeure malgré tout un spectacle familial. Les écrans publicitaires exercent une véritable fascination sur les enfants. Pour le public, il est inconcevable de laisser prononcer un gros mot à l'un des protagonistes d'un spot. De même, il est inconvenant pour un présentateur du journal télévisé d'arborer une chemise sans cravate.
- 6.17. Le Japon enregistre surtout un surplus commercial excessif avec les Etats-Unis. Ce surplus n'a pas son origine dans la fermeture des frontières japonaises aux produits américains. Il a son origine dans un déséquilibre profond affectant l'économie américaine elle-même. Les Etats-Unis, depuis 1981, tendent à vivre au-dessus de leurs moyens. Ils consomment et ils investissent davantage qu'ils n'épargnent et ne produisent.

## 7. Exercices d'écriture

- 7.1. En vous inspirant librement de l'interview du marin-pêcheur étudiée au début du chapitre, vous rédigez en français écrit usuel un passage des mémoires de ce marin.

Voici, en guise de modèle possible, un passage de J. Recher, *Le grand métier. Journal d'un capitaine de pêche de Fécamp*, Paris, Plon, 1977, p. 67 :

Il gèle et travailler dehors à mains nues demande l'entraînement. J'ai l'onglée en peu de temps et suis obligé de me battre les mains. Ce qui inévitablement fait rigoler « L'Asperge ».

— Fait pas si froid que ça, tu verras quand y aura moins quinze. T'as les mains en guimauve ou du sang de navet.

Je ne réponds pas, reprenant mon travail avec application. Enfin, c'est terminé, j'ai dû produire à un contre cinq pour André, mais le résultat est atteint. Je regagne la cuisine avec mes soixante poissons prêts à cuire. En bon débutant, je passe par la cursive du bord du vent et... plouf, un passager clandestin<sup>1</sup> embarque ; je fais sous-marin,

1. Passager clandestin ou pion : paquet de mer.

m'agrippe à la main courante en cramponnant la manne de poissons. Je la sauve du désastre, mais perds mon couteau que j'avais planté dans l'osier.

Quand je dépose enfin le fruit de mon travail sur la planche près de l'évier, enlevant vareuse et tablier, vidant mes bottes pour les mettre à sécher, tordant flanelle et caleçons au-dessus du lavabo précaire de notre chambre commune, au cuisinier, au boulanger et à moi, je me surprends à pleurer. A pleurer parce qu'il va me falloir réclamer un autre couteau au second, à pleurer de froid, à pleurer de fatigue. Je me sens seul, jeune et vulnérable, trop loin de ceux qui pourraient me consoler, trop près de ceux qui ne manqueront pas de me railler. A quatorze ans, je ne puis même pas envisager d'entrer dans la douane. Qu'y ferais-je, mon Dieu ! Je continue à pleurer en revêtant du linge sec et je m'endors enfin en pensant qu'il serait plus agréable de pêcher la morue sur la côte d'Afrique.

7.2. En une page, d'après le dialogue suivant, vous écrivez, à la première personne, le témoignage de Caroline, 16 ans, en supprimant les redondances, les tournures syntaxiques et le lexique caractéristiques de la langue orale.

[...]

— Tu es croyante ?

— Oh non, pas du tout. Je me suis posé la question quand j'étais toute petite, quand j'avais sept ans. Mais je ne suis plus du tout croyante, surtout maintenant, au point où tout le monde en est, je ne vois pas comment Dieu peut exister.

— Qui est responsable de cette société selon toi ?

— C'est pas moi en tout cas. Ce sont les gens qui ont du fric qui ont fabriqué la société, les gens qui ont le pouvoir. Ça ne changera pas de toute manière.

— Comment vois-tu les jeunes autour de toi ?

— Il y a plein de jeunes qui veulent se droguer parce qu'ils trouvent qu'il ne se passe plus rien, qu'il n'y a plus de mouvement. Ils s'emmerdent vraiment dans leur vie, ils font huit

heures de boulot par jour et il ne se passe vraiment rien. Ils sont comme des machines et ils sortent de ça par la drogue. C'est vrai que c'est dramatique, je pense que de seize à vingt ans ça devrait être un âge où l'on est gai, où l'on n'est pas angoissé, où l'on n'a pas de problèmes et c'est le contraire. Je trouve que les jeunes sont super-angoissés par tout ce qui se fait, par toutes les nouvelles chansons, même les chansons françaises. Les jeunes n'ont pas d'avenir, ils veulent absolument reculer, ils ne veulent pas de futur, ils ont peur de ce qui va arriver, ils veulent de plus en plus vivre au présent.

— Quel est ton idéal de société ?

— Que les gens soient plus fous. Mon idéal de société ce serait que les gens arrêtent d'être fonctionnaires, qu'ils ne trouvent plus ça normal d'avoir un salaire et de travailler huit

manne de  
couteau

il sur la  
r, vidant  
lanelle et  
chambre  
me sur-  
oir récla-  
froid, à  
ulnérable,  
p près de  
orze ans,  
douane.  
1 revêtant  
erait plus

, à la première  
apprimant les  
ractéristiques

par jour et il ne  
t rien. Ils sont  
ines et ils sor-  
la drogue. C'est  
matique, je pense  
vingt ans ça  
âge où l'on est  
pas angoissé, où  
le problèmes et  
. Je trouve que  
super-angoissés  
e fait, par toutes  
nsons, même les  
ses. Les jeunes  
emir, ils veulent  
er, ils ne veu-  
, ils ont peur de  
r, ils veulent de  
au présent.

ton idéal de

gens soient plus  
l de société ce  
ns arrêtent d'être  
qu'ils ne trou-  
normal d'avoir  
le travailler huit

heures par jour et de penser  
qu'au week-end toute la semaine.

— **Comment vois-tu ton  
bonheur ?**

— En étant complètement  
enfermée sur moi-même. En  
étant avec les gens que j'aime,  
que j'apprécie.

[...]

— **Que penses-tu du mariage ?**

— Je ne me marierai sûrement  
pas. Je trouve ça ridicule. Mais  
les enfants c'est vachement  
important, c'est aussi le bon-  
heur... L'enfant, le couple, quel-  
que chose qui t'appartient, c'est  
vraiment bien.

[...]

— **Tu veux vivre longtemps  
avec ton ami ?**

— Je ne sais pas. On a des  
rapports vachement durs, on  
n'arrête pas de s'engueuler. Ce  
que je ne veux pas, c'est que ça  
devienne un besoin, qu'il n'y ait  
pas autre chose que lui. Il veut  
partir je ne sais pas où ; à  
l'étranger, pour désertir pendant  
je ne sais pas combien de temps.  
Je vais habiter avec lui un  
an et après je ne sais pas s'il  
reviendra, je ne sais pas qui  
il va rencontrer pendant son  
voyage, peut-être qu'il rencon-  
trera une autre fille, donc mes  
projets sont difficiles. Depuis  
que je l'ai connu je me suis  
déjà tirée six mois en Bolivie  
pour ne pas aller au lycée. Je  
n'avais pas seize ans et j'aurais

dû continuer le lycée mais je  
ne voulais plus. Ces six mois  
ont été horribles, vraiment durs  
pour moi, et en revenant  
j'apprends qu'il veut partir.

— **Ton projet est à très courte  
échéance.**

— Bien sûr qu'il est à très  
courte échéance. Moi aussi j'ai  
peur du futur. D'un autre côté  
j'aimerais bien voir le futur mais  
je suis assez déçue par ce que  
je croyais vivre, je me suis trom-  
pée. J'ai l'impression de casser  
complètement ce que je pourrais  
vivre. Ce qui m'a cassée aussi  
c'est qu'il y a un an, quand j'ai  
rencontré mon fiancé, j'étais  
vachement naïve sur la vie, je  
trouve que j'avais beaucoup de  
poésie et j'y croyais à fond, j'étais  
complètement passionnée et je  
me suis aperçue que ce n'était  
pas ça. Que pour moi c'était la  
passion mais pas pour lui. Ça  
n'a vraiment pas duré longtemps  
la période où tu es vachement  
amoureuse, où tu redécouvres  
sans cesse l'autre personne et  
c'est dommage.

— **Je crois que les gens qui  
parlaient comme toi il y a quelques  
années avaient quarante ans.**

— Ah bon !

— **Tu ne penses pas que tu  
subis le malaise de notre civili-  
sation ?**

— Qu'est-ce que c'est le malaise  
de la civilisation ?

*(Le Monde)*

7.3. Voici, en transcription intonative, le témoignage d'un sapeur pompier ayant assisté aux opérations de secours lors d'une explosion à Argenteuil (document Nathan/INA, *A l'écoute du français parlé*) :

- 1 A. nous avons été appelés: là: il y a: maintenant: euh deux deux bonnes heures ↗ à quatorze heures ↗ pour un feu de sous-sol ↘ — un feu de cave ↗ dans ce dans cette tour ↗ euh: à la ZUP d'Argenteuil ↗ — les sapeurs-pompiers sont
- 5 arrivés avec leur premier secours que vous voyez là ↗ qui est endommagé ↗ là — et: avant qu'ils aient eu le temps de: bo: le temps d'intervenir y a eu explosion ↗ — sans doute au niveau du sous-sol ↗ mais enfin on on n'en est pas très sûr ↗ on ne sait pas si ça a explosé au niveau
- 10 du sous-sol ou au niveau du douzième étage où était la salle de détente ↘ — fin euh: ce que on peut constater c'est que le bâtiment a été soufflé entièrement ↗ — et que nous avons eu euh: six blessés dans les sapeurs-pompiers ↗ — six blessés sérieux ↗ et: parmi le le les habitants de: de ce de cet
- 15 immeuble: ↗ une bonne centaine de blessés et: sans doute: ↗ — une dizaine de morts ↘
- B. mm ↗ y avait — beaucoup de monde à ce — à ce moment-là ↗ de la journée dans cet immeuble ↗
- A. eh bien à quatorze heures ça devait être la fin du repas ↗
- 20 i: y avait quand même pas mal de: pas mal de monde oui ↘
- B. des enfants ↗ aussi ↗
- A. des femmes et des enfants surtout les hommes étant au travail ↘ généralement ↘
- B. ici ↗ vous avez donné évidemment les grands moyens ↗ ya:
- 25 combien une vingtaine ↗ une trentaine ↗ — de voitures: des pompiers ↗
- A. euh: là: oui non avec le ( ? ) nous avons mis en place: six échelles mécaniques de trente mètres ↗ pour permettre les pour faire les les sauvetages en : dans les étages ↗ y
- 30 en avait énormément à faire ↗ — et: on nous avions rassemblé dans le dans la demi-heure une: quarantaine ↗ entre quarante et quarante-cinq euh ambulances ↗ qui ont permis d'évacuer très rapidement sur les hôpitaux d'Argenteuil ↗ de Pontoise ↗ de Gonesse ↗ même de la région parisienne ↘
- 35 B. l'explosion a été très forte ↗ puisque non seulement euh toutes les vitres de l'immeuble: ont été soufflées ↗ mais également celles des immeubles ↗ qui l'entourent ↘
- A. oui extrêmement extrêmement forte ↗ voyez les dégâts sur les bâtiments voisins ↗ euh n'y a plus de vitres dans un rayon
- 40 de cinquante mètres ↘

1 sapeur pom-  
ne explosion à  
nçais parlé) :

Vous êtes journaliste, et sur la base de ce témoignage, vous rédigez un bref article pour la rubrique des faits divers du quotidien où vous travaillez. Inspirez-vous des exemples suivants :

**L'ISLE (C.Hu)** — Un demi-million de francs : tel est le montant des dégâts résultant d'un incendie qui a anéanti une menuiserie du centre de L'Isle (Vaud), hier matin. Le feu s'est déclaré vers 7 h 30, probablement au premier étage de la menuiserie de M. G. B., aménagée dans un ancien rural au centre du village. Les flammes se seraient, en effet, déve-

loppées à partir de cet endroit, où des planches étaient stockées. Elles se sont rapidement étendues à l'ensemble de l'exploitation.

Tout le matériel et les machines ont été détruits. Les quarante pompiers appelés sur place sont parvenus à protéger un bâtiment contigu abritant un logement.

#### **Court-circuit**

**LA BRÉVINE (F.Ma)** — Vendredi soir, le feu a totalement détruit une ferme isolée des Petits-Jordans, au fond de la vallée de La Brévine. Le bétail a pu être sauvé. Les dégâts dépassent le demi-million de francs. C'est vraisemblablement à la suite d'un court-circuit que le feu s'est déclaré, aux alentours de 20 heures. A l'arrivée des pompiers de La Brévine, environ une demi-heure plus tard, la ferme n'était déjà plus qu'un immense brasier. Les pompiers ont pu sauver une partie du mobilier et, in extremis, la totalité du bétail.

#### **Vaste brasier**

**COURROUX (W)** — Hier, à 16h45, un incendie a éclaté à Courroux, dans le Jura. La grande ferme, propriété de M. B. F., a été complètement détruite. En un quart d'heure tout le bâtiment n'était qu'un vaste brasier. Six personnes sont sans abri. Des machines agricoles et du fourrage se sont envolés en fumée. L'incendie, dont la cause est inconnue, a provoqué des dégâts pour près d'un demi-million de francs.

(La Suisse)

*N.B.* Cet exercice, ainsi que le suivant, impliquent un changement d'énonciateur (p. ex. le pompier → le journaliste) et peuvent nécessiter le recours au discours rapporté : voir pp. 62-64.

7.4. Sur la base du reportage qui va suivre (document Nathan/INA, *A l'écoute du français parlé*, en transcription orthographique standard), vous écrivez un article de journal de deux pages environ, relatant l'aventure de Mme D. Bellion : l'avion où elle se trouvait, un quadri-moteur d'Air Inter chargé de 68 personnes, s'est écrasé entre Lyon et Clermont-Ferrand.

L'hôtesse a annoncé notre descente sur l'aéroport de... l'aéroport de Clermont-Ferrand et à peu près une dizaine de minutes après, nous avons entendu un premier choc qui pouvait donc correspondre, peut-être, à un nouveau trou d'air, puisque nous avions eu auparavant du mauvais temps et ce n'était point un trou d'air, mais un contact... assez brusque avec la cime des sapins des Monts du Forez, enfin du pic du Picot et de la forêt de la Faille et entre le premier moment, enfin ce premier choc

et le moment où nous nous sommes retrouvés la tête en bas, puisque la carlingue, enfin la queue de la carlingue où nous étions avait pivoté sur elle-même, nous n'avons même pas eu le temps de réaliser quoi que ce soit, ni de parler... pour moi même avec le monsieur qui était à côté de moi, d'ailleurs avec qui je parlais pendant tout le reste du voyage... L'accident avait eu lieu, on n'avait même pas eu le temps de réaliser. Donc la rapidité... ce... avec laquelle s'est passé l'accident, qu'on soit mort ou vivant... j'ai eu la chance de survivre, mais ceux qui sont restés n'ont pas eu le temps de réaliser... pendant quelques dixièmes de secondes, il a fallu que la conscience réalise, parce que la rapidité de... de l'accident... il faut quand même que la... que l'esprit suive... la prise de conscience la plus importante et la plus grave, c'était le fait de s'apercevoir que... puisqu'il y avait peu de personnes qui parlaient... il y en avait beaucoup qui étaient... qui n'étaient plus vivantes.

... Alors les quelques personnes qui m'entouraient... bien sûr se sont plaintes aussi et puis on a essayé de se reconforter mutuellement et surtout de ne pas s'affoler parce qu'on avait déjà la chance d'être en vie et il fallait attendre... dans les meilleures conditions possibles, c'est facile à dire parce qu'on était vraiment dans les... dans de très mauvaises conditions, étant donné le temps qui était très mauvais.

— Il y avait peut-être des risques d'incendie dans cet avion, non ?

— Oh ! bien, ça nous y avions pensé de toute façon... tout de suite, parce que mon voisin, M. Delcroix nous a dit gentiment : « Bon, on s'est planté, maintenant on va cramer ! » Si l'incendie avait dû se produire, ç'aurait été immédiat parce que tout de suite nous avons senti une forte odeur de kérosène, vraiment nous étions imprégnés par cette... par l'odeur et puis par le liquide. On a vite réalisé qu'il fallait essayer de se faire repérer ...

— Parmi les rescapés, il y avait Sylvain, quatre ans, un enfant qui prenait l'avion tout seul pour la première fois et qui, bien sûr, ne comprenait pas le drame...

— Ce petit garçon est très mignon. Je lui avait d'ailleurs parlé avant de prendre l'avion. Il continuait jusqu'à Bordeaux et je lui avais demandé son prénom. Il m'avait demandé le mien et après l'accident il s'est trouvé à mes pieds. Il a reconnu ma voix, il me parlait un petit peu, quand je bougeais un tout petit peu les pieds, il me demandait ce que je faisais, il n'a pas du tout pleuré, il a un petit peu réclamé sa maman, mais enfin, c'était quand même un exemple, malgré ses quatre ans et demi. Il a été très très mignon et même, quand on appelait, on essayait de... de... quand on criait, il criait doucement, mais il criait avec nous ...

La fameuse musique du Pop-Club, je l'ai peut-être entendue, mais enfin... c'était surtout les... les quatre tops de France Inter et les informations qui nous intéressaient, le reste importait peu... On aurait dit que le poste s'éteignait entre les informations, il n'y avait pas, pour nous, ce qui était entre les, les bulletins d'informations ne comptait absolument pas... Notre oreille ne prêtait absolument pas attention à ce qui se passait. On n'aurait pas eu ce poste qui aurait marché, je pense que les conditions d'attente auraient été tout à fait différentes...

— Est-ce qu'à un moment ou à un autre, vous vous êtes dit : « Mais c'est pas possible, on s'en sortira jamais ! » ?

— Oh non ! Absolument pas. De toute façon, même si on avait dû attendre beaucoup plus, d'ailleurs c'est ce que nous avions pensé... nous ne pensions vraiment pas être secourus avant l'aube, étant donné le terrain sur lequel nous nous trouvions, même si il avait donc fallu attendre jusqu'à l'aube ou peut-être davantage... mais... nous aurions attendu... pourquoi se désespérer ? C'était déjà une chance d'être rescapé ...

ue la carlingue,  
lle-même, nous  
rier... pour moi  
parlais pendant  
pas eu le temps  
lent, qu'on soit  
restés n'ont pas  
il a fallu que la  
ut quand même  
tante et la plus  
e personnes qui  
vantes.

se sont plaintes  
tout de ne pas  
endre... dans les  
t vraiment dans  
ait très mauvais.  
n ?

suite, parce que  
nté, maintenant  
rédiat parce que  
ent nous étions  
alisé qu'il fallait

tant qui prenait  
mprenait pas le

avant de prendre  
son prénom. Il  
eds. Il a reconnu  
peu les pieds, il  
t peu réclamé sa  
atre ans et demi.  
le... de... quand

e, mais enfin...  
ations qui nous  
teignait entre les  
ulletins d'infor-  
absolument pas  
marché, je pense

« Mais c'est pas

vait dû attendre  
ie pensions vrai-  
equel nous nous  
peut-être davan-  
C'était déjà une

— Vous avez eu peur ?

— Peur ? Non. Parce qu'on a n'a pas eu le temps d'avoir peur ! Nous continuions à pousser nos... nos petits cris régulièrement, lorsque vers 2 heures 25, 25... deux heures et demie, nous avons entendu une réponse. Alors cette réponse .... nous avons crié plusieurs fois parce qu'il nous semblait impossible que quelqu'un puisse nous répondre. Cette réaction a été tout à fait... unanime parce que ça nous paraissait d'abord une grande chance et puis à la fois un peu un rêve.

7.5. Voici la lettre qu'Aline, une héroïne de Ramuz, écrit à son amant. Proposez une réécriture qui supprime les traits d'oralité.

« Mon cher Julien,

« J'ai tellement peur que tu sois fâché que je veux te dire que je ne suis pas fâchée, seulement c'est maman qui ne veut pas que j'aille, parce qu'elle m'a vue et j'aurais bien voulu retourner, mais je n'ai pas pu ; seulement je ne peux plus ; si tu veux, nous nous reverrons comme avant, mais plus tard, j'ai pensé, si tu veux m'attendre demain soir vers les dix heures vers la maison, elle dort et si tu ne peux pas, mets une lettre sous la haie, là où il y a le prunier, mais tu pourras bien, parce que je t'aime et je te dis adieu à demain.

Ton amie qui t'aime de tout son cœur.

Aline »

Ramuz, *Aline*, ch. iv

8.1. Voici, stylistiquement très contrastés, deux textes évoquant les plaisirs du cinéma :

Ma mère s'enhardit jusqu'à me conduire dans les salles du Boulevard : au Kinérama, aux Folies Dramatiques, au Vaudeville, au Gaumont Palace qu'on nommait alors l'Hippodrome. Je vis *Zigomar* et *Fantômas*, *Les Exploits de Maciste*, *Les Mystères de New York* : les dorures me gâchaient le plaisir. Le Vaudeville, théâtre désaffecté, ne voulait pas abdiquer son ancienne grandeur : jusqu'à la dernière minute un rideau rouge à glands d'or masquait l'écran ; on frappait trois coups pour annoncer le commencement de la représentation, l'orchestre jouait une ouverture, le rideau se levait, les lampes s'éteignaient. J'étais agacé par ce cérémonial incongru, par ces pompes poussiéreuses qui n'avaient d'autre résultat que d'éloigner les personnages ; au balcon, au poulailler, frappés par le lustre, par les peintures du plafond, nos pères ne pouvaient ni ne voulaient croire que le théâtre leur appartenait : ils y étaient reçus. Moi, je voulais voir le film *au plus près*. Dans l'inconfort égalitaire des salles de quartier, j'avais appris que ce nouvel art était à moi, comme à tous.

Nous étions du même âge mental : j'avais sept ans et je savais lire, il en avait douze et ne savait pas parler. On disait qu'il était à ses débuts, qu'il avait des progrès à faire ; je pensais que nous grandirions ensemble. Je n'ai pas oublié notre enfance commune : quand on m'offre un bonbon anglais, quand une femme, près de moi, vernit ses ongles, quand je respire, dans les cabinets d'un hôtel provincial, une certaine odeur de désinfectant, quand, dans un train de nuit, je regarde au plafond la veilleuse violette, je retrouve dans mes yeux, dans mes narines, sur ma langue les lumières et les parfums de ces salles disparues ; il y a quatre ans, au large des grottes de Fingal, par gros temps, j'entendais un piano dans le vent.

Sartre, *Les mots*, Gallimard (Folio), pp. 105-106.

Ça, c'était autrefois. Maintenant, je vais au vrai ciné, avec les copains, le jeudi après-midi. Quand on a des ronds, bien sûr. Et même quand on n'en a pas, je vous expliquerai. Le jeudi, c'est la matinée spécial jeunesse. On passe les mêmes films que le reste de la semaine, mais en faisant payer les moins de quatorze ans quarante sous au lieu de quatre francs, ce qui fait juste la moitié. Aucun adulte ne serait assez dingue pour se risquer dans un cinéma le jeudi après-midi. Autant aller pique-niquer dans la cage aux fauves.

A Nogent, on a deux cinés, le Central-Palace et le Royal-Palace. Tous les deux dans la Grande-Rue, mais le gros rupin Royal écrase de tous les zinzins de sa façade blanche le quartier chic, près de la Mairie, on le voit de très loin, d'au-delà de Champigny, la nuit ses ampoules de toutes les couleurs illuminent la vallée de la Marne comme un arbre de Noël. Le Central est un vieux petit cinoche cradingue, pas loin de la rue Sainte-Anne, il doit dater des frères Lumière, quand on entre, ça sent le tabac froid et le lainage du pauvre, ça prend à la gorge, après on s'y fait. On a aussi le Palais du Parc, au Perreux, suffit de passer sous le pont de Mulhouse. Des fois, on va jusqu'au Casino, à la Maltournée (le Casingue de la Mal-

tape), mais alors, là, on prend des risques, on n'est plus chez nous, les bandes de par là-bas nous voient arriver, c'est rare que ça se termine dans la bonne éducation et la fervente communion dans le huitième art.

Deux grands films à chaque séance, plus un dessin animé *Silly Symphonies* ou un petit comique, plus les actualités, plus des bouts des films de la semaine prochaine pour te donner envie\*. On entre là-dedans à deux heures de l'après-midi, on en sort vers les six heures. A quatre heures, entracte. « Esquimaux ! Bonbons acidulés ! Pastilles de menthe ! » Les ouvreuses en mettent un coup, les rapaces, pour nous pomper les derniers sous au fond de la poche avec leurs friandises, parce que pour le pourboire, le jeudi en matinée, j'aime mieux vous dire qu'elles ont fait tintin. Les sous sont trop durs à voler dans les porte-monnaies des mères pour qu'on aille les filer à une feignasse qu'a juste eu la peine de te balader une loupiote sur les nougats.

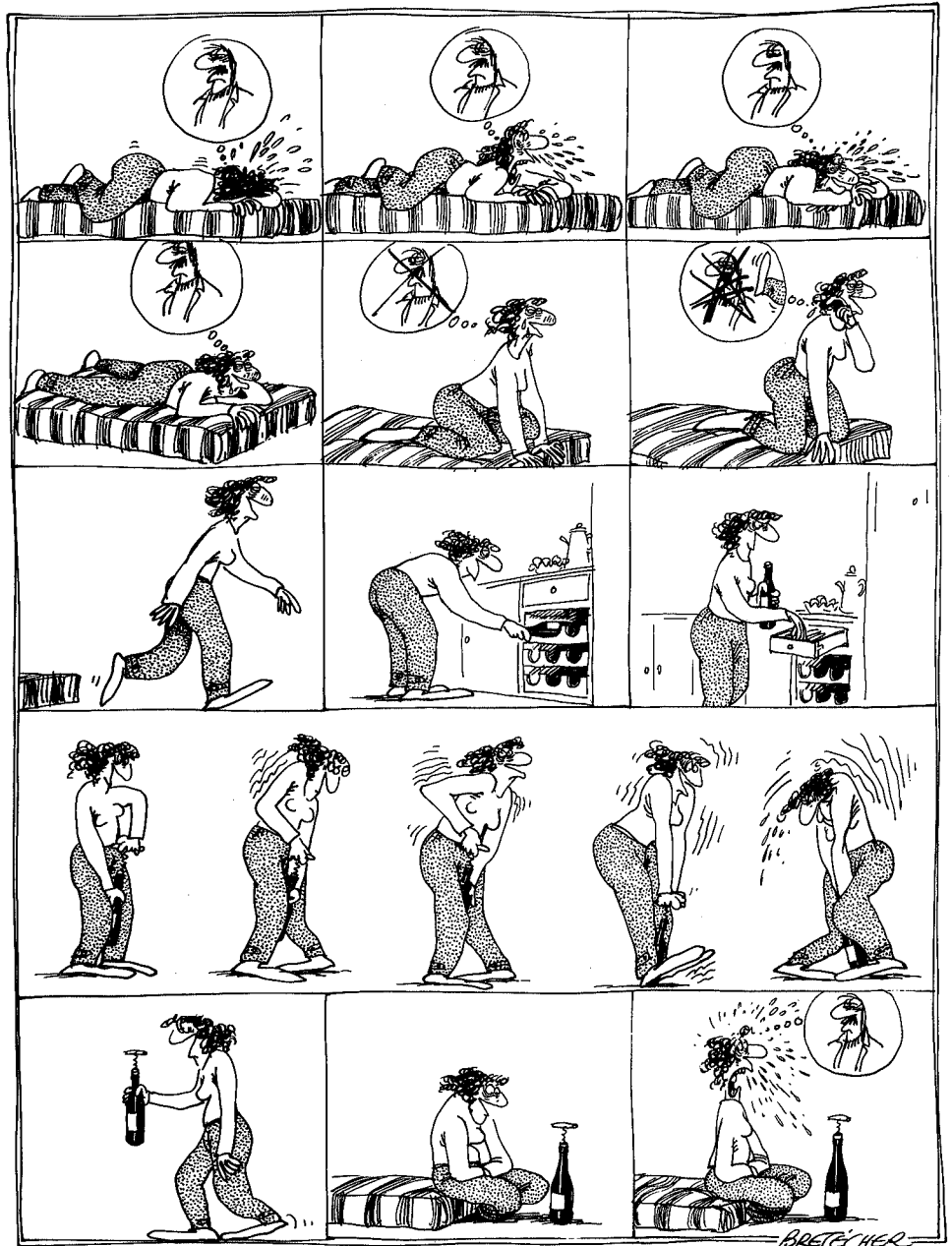
\* Si tu me crois pas, demande à ceux qui ont connu les cinémas de quartier d'avant 40. Vas-y : demande-leur, j'ai pas la trouille.

Cavanna, *Les Ritals*, Belfond (Le livre de poche), pp. 106-108.

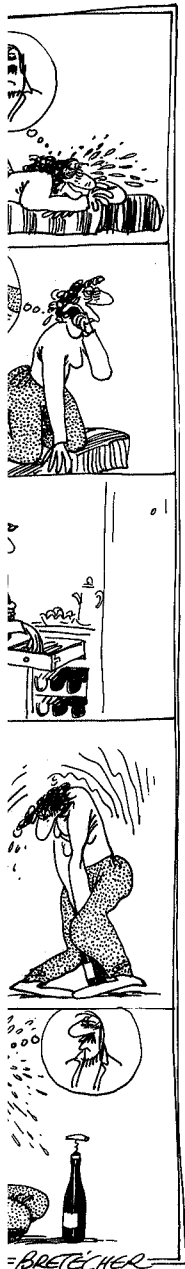
En parodiant très librement ces deux textes, racontez un souvenir d'enfance d'abord en évitant les tournures caractéristiques de la langue orale et familière, puis au contraire en les utilisant délibérément. (Le même exercice peut être fait à partir des textes figurant dans 1.4 et 5).

8.2. A partir de la bande dessinée de Claire Bretécher figurant à la page suivante, écrivez deux narrations bien contrastées, l'une en langue familière, l'autre en langue usuelle. Pour la première, il est conseillé d'écrire un récit à la 1<sup>re</sup> personne.

EUGÈNE !



C. BRETECHER, *Frustrés 4*, p. 47



### CHAPITRE III

## ANCRAGE ENONCIATIF ET MECANISMES REFERENTIELS EN LANGUE ECRITE

**Objectifs :** Prise de conscience de la situation d'écriture. Distinction entre référence déictique (renvoyant aux circonstances de l'énonciation) et référence cotextuelle (renvoyant au contexte verbal ou *cotexte* de l'énoncé) ; passage de la première à la seconde dans le discours rapporté.

### I. La situation d'écriture : texte, cotexte, situation

Les linguistes s'accordent à distinguer deux *compétences* mises en jeu par l'interprète d'un énoncé quelconque : une compétence proprement *linguistique*, qui lui permet de décoder cet énoncé selon les règles sémantiques et grammaticales de sa langue ; une autre compétence, souvent appelée (*rhétorico*-)*pragmatique*, qui permet au destinataire d'accéder à l'interprétation ultime de l'énoncé en tenant compte des données de la *situation d'énonciation*, ou *contexte au sens large*. Par là, il faut entendre essentiellement les connaissances préalables partagées par les interlocuteurs, les repères spatio-temporels et les évidences perceptives liées aux circonstances matérielles de l'acte de communication, enfin le contexte verbal ou discursif de l'énoncé, que nous appellerons ici *cotexte*<sup>1</sup> : tous ces éléments, sur lesquels nous reviendrons, jouent en effet un rôle essentiel dans l'échange linguistique, en permettant de lever l'ambiguïté d'énoncés qui, « hors contexte », seraient le plus souvent polysémiques.

1. A la suite de Kerbrat-Orecchioni, 1980.

Exemples : Soit la phrase :

(1) Pouvez-vous lever le bras ?

Imaginons deux situations d'énonciation telles que :

a) La personne à qui s'adresse l'énoncé est chez le médecin, atteinte d'une crise de rhumatisme.

b) La personne à qui s'adresse l'énoncé est chez le tailleur en séance d'essayage.

Il est probable que la phrase (1), qui a dans les deux cas la même forme et le même contenu linguistique, pourra être comprise en a) comme une *question*, appelant une réponse par « oui » ou par « non », alors qu'en b) elle sera reçue comme une *injonction*, appelant comme réponse un acte bien précis, celui de lever le bras : en b), la phrase (1) s'accompagnerait très bien de « s'il vous plaît », qui serait en revanche déplacé dans le contexte a)<sup>2</sup>.

De la même façon, l'énoncé

(2) Le patron est de charmante humeur, aujourd'hui.

pourra véhiculer (au moins) deux sens bien différents selon que :

a) De toute évidence, le patron est d'excellente humeur.

b) De toute évidence, le patron est d'humeur exécrable.

Une fois perçu le contenu linguistique de (2), la mise en rapport de l'énoncé avec les situations a) et b) fera apparaître dans le premier cas un « sens pragmatique » purement constatif, dans le second au contraire, une intention ironique du locuteur, exprimée sous la forme d'une antiphrase. L'antiphrase apparaîtrait de la même manière si l'énoncé était pris dans un cotexte adéquat :

(2) Le patron est de charmante humeur, aujourd'hui. Il ne m'a même pas salué en entrant.

Quand les conditions le permettent, un énoncé peut ainsi vouloir dire le contraire de ce qu'il « signifie » ordinairement. On voit toute l'importance qu'il faut accorder aux circonstances générales de l'énonciation dans les processus d'interprétation et de production des énoncés.

En matière de « contexte », il est utile de distinguer :

1) Le contexte verbal ou *cotexte*, constitué du *texte* qui précède et/ou suit un énoncé.

2. Voir une synthèse sur la théorie des actes de langage et de l'illocutoire dérivé chez Kerbrat-Orecchioni, 1986, ou Moeschler, 1985.

2) Le contexte non verbal ou *situation*, constitué des données matérielles pertinentes pour l'acte de communication, c'est-à-dire de tous les éléments de la réalité extérieure dont la perception influence la production et l'interprétation d'un message.

Il semble en outre que l'ensemble des connaissances culturelles et encyclopédiques qui forment le « bagage commun » ou le *savoir partagé* d'un groupe donné de locuteurs contribue de manière fondamentale, à côté des connaissances proprement linguistiques ou lexicales et des données cotextuelles et situationnelles, à assurer le bon fonctionnement des discours. Une façon un peu différente de présenter les choses serait de prendre pour point de départ la notion de savoir partagé, en tant qu'entité englobante, et de considérer que ce savoir est alimenté par des connaissances construites diversement par les locuteurs : connaissances puisées dans le cotexte de l'énoncé, dans les circonstances matérielles de son énonciation, ou encore dans un « état de l'information » préalable à l'acte d'interprétation.

Or, communiquer (verbalement ou par écrit), c'est aussi constamment renvoyer (ou référer) au cotexte, à la situation, au savoir partagé, à l'aide de certains instruments linguistiques, et selon des normes dont les sujets ne sont pas forcément pleinement conscients.

Et si, après ce préambule, on revient au problème concret des différences entre communication orale et communication écrite, on s'aperçoit que cotexte et situation y jouent des rôles très différents. En effet, dans le langage parlé, les interlocuteurs sont par définition situés dans les mêmes circonstances spatio-temporelles (cas particulier : la communication téléphonique). La référence à la situation demeure donc bien souvent *implicite* puisque les éléments de cette situation sont matériellement accessibles aux deux partenaires de l'acte de parole. Ce n'est évidemment pas le cas dans l'écriture, mode de communication différé, dont la production ne coïncide presque jamais avec la réception, ni spatialement, ni temporellement. Par conséquent, quand on rédige un texte, la référence à la situation d'énonciation ne peut pas, au même titre qu'à l'oral, rester tacite. Il est au contraire important de l'explicitier adéquatement et de ne pas supposer connues des données de la situation auxquelles le lecteur n'est pas censé avoir accès.

On attend donc d'un texte qu'il fournisse à ses lecteurs potentiels les éléments nécessaires pour qu'ils disposent d'une connaissance minimale, indispensable, de la situation de production du texte<sup>3</sup> (cf., dans la lettre, le rôle du repérage spatio-temporel : « Paris, le 8 décembre 1985 », ainsi que les préambules relativement fréquents du genre : « Je t'écris assis sur la terrasse avec le chat sur les genoux ; devant moi, un grand verre de limonade... »). Pour résumer, on dira que le texte écrit doit *cotextualiser*,

3. Le texte de fiction, dont on admet par convention qu'il construit de manière complète et autonome son univers de référence, fait exception sur ce point.

ou *transformer en discours*, des éléments qui, dans la communication orale, pourraient demeurer implicites parce qu'ils auraient le statut d'évidences perceptives (ainsi le fait que je suis sur la terrasse, que j'ai le chat sur les genoux, etc.).

L'oral, on le sait, est fugitif. A moins d'enregistrer un locuteur, impossible de garder en mémoire de manière exacte ce qu'il a déjà dit, impossible également, étant donné le caractère improvisé et spontané de la parole, d'anticiper sur ce que sera la suite de son discours. Si la situation de parole est importante, le cotexte l'est moins, ou, pour dire les choses plus précisément, les contraintes qui résultent de la présence d'un cotexte sont relativement ténues (voir déjà le chapitre II sur ce point). A l'écrit en revanche, il est toujours possible de se reporter à ce qui entoure l'énoncé, aux portions de texte qui le précèdent ou qui le suivent. Non seulement le texte écrit est susceptible d'être rappelé littéralement, mais la lecture peut en être rétrospective ou prospective. Souvent aussi, le lecteur commence par balayer une page du regard pour saisir, dans une perspective tabulaire, les articulations typographiques, les sous-titres, l'organisation en paragraphes.

De toutes ces particularités, il résulte une fois encore, dans le texte écrit, que le rôle du cotexte est *hypertrophié* par rapport à celui de la situation de production ou de réception du message. En français écrit, et particulièrement sans doute en milieu scolaire, un certain nombre de contraintes normatives assez strictes pèsent ainsi sur l'organisation syntagmatique des énoncés, la clarté et la cohérence des enchaînements entre les phrases et les arguments, et pour commencer sur la présentation du texte par lui-même. C'est souvent l'*introduction* qui porte la délicate responsabilité de « situer » un document quelconque et il n'est pas rare qu'un lecteur ou qu'un correcteur censure un début de texte du simple fait que l'accès à l'information nécessaire ne lui est pas ménagé de manière suffisamment coopérative<sup>4</sup>.

4. On trouvera une étude plus détaillée des sources de certaines normes pesant sur la configuration du texte écrit chez Reichler-Béguelin, 1988a.

## Exercices

**Observation d'amorces de textes, réflexion sur « l'état de l'information partagée » à partir duquel le texte doit se construire (1\*, 2\*, 3). Comment évoquer dans son texte la situation d'écriture : amorces de lettres (4) ; « courrier des lecteurs » (5) ; préambule à une confrontation de textes (6).**

1\*. Examinez les débuts de copie suivants : les expressions en italique se réfèrent-elles, du point de vue du lecteur, à un savoir suffisamment validé ?

1.1. Ce jour de la rentrée, je n'osais m'aventurer seule dans *ce collège*. J'étais anxieuse, alors je courus chercher une amie. (FLM)

1.2. Vendredi 7 septembre, c'était la rentrée en sixième. J'étais la seule à être venue à B., mes camarades étaient à la « Croix-Blanche » ou à « Saint-Pierre ».

*Tout ce monde* m'impressionnait, j'étais un peu émue. Après, Madame Morel fit l'appel. (FLM)

Comparez :

1.3. Dans *ce monde* troublé à l'extrême, il est des hommes qui osent croire en l'espoir. (Début de tract, FLM)

Pourquoi *ce monde*, en 1.3., n'est-il pas problématique au même titre que *ce collège* et *Tout ce monde* en 1.1. et 1.2 ?

Voici d'autres débuts de copie :

1.4. Comme je ne connais ni Jean Roudaut ni son œuvre littéraire, j'adapte cette phrase à notre siècle. (FLE)

1.5. L'auteur, qui d'ailleurs est lui-même solitaire, trouve courageux les gens qui se refusent à penser comme les autres parce que leur vie doit être désagréable. (FLE)

1.6. Après lecture de la citation de Robert Musil, nous pouvons envisager deux possibilités ; soit le mot « strictement » se réfère à « un » moyen d'élever la personne. Ce qui signifie : « L'art n'est qu'un moyen parmi tant d'autres d'élever la personne ; mais le principal ». Soit, « strictement » s'applique à « moyen », ce qui signifierait que l'art a comme unique fonction d'élever la personne. (Copie de bac, FLM)

1.7. Les deux auteurs ont chacun un rôle différent : l'écrivain crée un roman à partir de faits réels ou imaginaires que le lecteur devra lire et interpréter. Chaque lecteur aura sa propre interprétation, suivant sa personnalité et ses sentiments. (Copie de bac, FLM)

N.B. Pour ce dernier exemple, le titre de la rédaction était le suivant : « Je pense qu'une œuvre n'existe que lue. Au fond, une œuvre a toujours deux auteurs, celui qui l'écrit et celui qui la lit. » (Michel Tournier)

**2\***. Voici des textes authentiques, écrits par des étudiants pour introduire une confrontation de textes. Vous ne connaissez pas les textes en question. Laquelle de ces introductions vous semble la plus satisfaisante, et pour quelles raisons ? Quels défauts vous paraissent avoir celles que vous jugez moins réussies ?

- 2.1. Les deux textes présentés, l'un de la plume de D. de Rougemont, intitulé « La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux » et l'autre qui est une lettre d'un ambassadeur en Suisse d'un pays voisin et publié dans le Journal de Genève, critiquent les citoyens suisses, leur mesquinerie et leur fierté nationale. (FLE)
- 2.2. Les textes de Rougemont et d'un ambassadeur en Suisse d'un pays voisin traitent le sujet de la complaisance et de la supériorité intrinsèque des Suisses : observation qui frappe tout observateur de ce pays. Pourtant les explications de cette caractéristique nationale données par ces deux auteurs s'opposent radicalement. (FLE)
- 2.3. Les deux textes vous montrent que pour le monde extérieur, la Suisse possède une « imago » excellente. Je cite Rougemont : « ... à la vanité nationale ou à la naïve complaisance, qui frappe l'observateur de ce pays ». L'auteur du deuxième texte note lui aussi que « la propreté luisante, la rectitude, l'amour de la nature... deviennent des témoignages d'une supériorité intrinsèque... ». Il est clair que sur ce thème, les deux auteurs se rejoignent. (FLE)
- 2.4. Denis de Rougemont et un ambassadeur en Suisse d'un pays voisin ont observé les Suisses dont ils analysent la manière de voir leur pays. La vanité nationale, la fierté, la complaisance existent-elles en Suisse ? Telle est la question posée par les deux auteurs. (FLE)

our introduire  
s en question.  
sante, et pour  
que vous jugez

gement, intitulé  
ui est une lettre  
is le Journal de  
eur fierté natio-

l'un pays voisin  
intrinsèque des  
ys. Pourtant les  
des deux auteurs

r, la Suisse pos-  
la vanité natio-  
r de ce pays ».   
luisante, la rec-  
s d'une supério-  
auteurs se rejoi-

pays voisin ont  
pays. La vanité  
se ? Telle est la

3. A quoi sont dus les problèmes de compréhension que l'on éprouve à lire les débuts de textes suivants, extraits des « tribunes de lecteurs » de différents journaux ?

3.1.

Ce n'est pas la première fois que je lis dans ce journal des réflexions ridiculisant les interdictions à Genève-Plage. La photo que je trouve dans « La Suisse » du 8 juillet 1986 est certainement un montage, car le panneau en question ne se trouve pas au milieu d'une table. N'est-ce pas une publication mensongère ?

*La Suisse*, 14.7.86

3.2.

*Monsieur le rédacteur,*  
*Le commentaire du 12 crt est bien le triste reflet de la veulerie de l'Occident dont la chute est accélérée par une telle prise de position. Vous ne parlez même pas de la situation atroce des prisonniers.*

*Le Courrier*, 18.10.85

3.3.

*Suite à la « Tribune des lecteurs » du 12 septembre, je me permets de faire écho à Mme Nadia Genier, et aussi à beaucoup de concitoyens silencieux à propos des réfugiés politiques... Non, cette lectrice n'est pas toute seule à penser comme cela, moi aussi et sûrement beaucoup d'autres.*

*La Tribune*, 25.9.85

3.4.

### **Foot...aises !**

*On tartine des pages et des pages, avec photos, des pauvres chéris, et des affiches en gros caractères pour une histoire de blessures. Ça devient une affaire d'Etat ! N'a-t-on pas la moindre notion du ridicule ? Ce n'est que du football, un simple jeu que certains fanatiques considèrent comme un sport.*

*La Tribune*, sept. 85

4. Vous inspirant de ces débuts de lettres de Victor Hugo (réunis sous le titre de *Voyages en Suisse*), composez des amorces de lettre, en prenant bien soin, comme dans le modèle, de marquer les ancrages situationnels, spatio-temporels, et « l'adresse » au destinataire.

Bâle, 7 septembre.

- a) Hier, cher ami, à cinq heures du matin, j'ai quitté Freiburg. A midi, j'entrais dans Bâle. La route que je fais est chaque jour plus pittoresque. J'ai vu lever le soleil. Vers six heures il a puissamment troué les nuages et ses rayons horizontaux sont allés au loin faire surgir à l'horizon les gibbosités monstrueuses du Jura. Ce sont déjà des bosses formidables.

Frick, 8 septembre.

- b) Cher ami, j'ai une affreuse plume, et j'attends un canif pour la tailler. Cela ne m'empêche pas de vous écrire, comme vous voyez. L'endroit où je suis s'appelle Frick, et ne m'a rien offert de remarquable qu'un assez joli paysage et un excellent déjeuner que je viens de dévorer. J'avais grand'faim.  
— Ah ! on m'apporte un canif et de l'encre. J'avais commencé cette lettre avec ma carafe pour écrivain. Puisque j'ai de bonne encre, je vais vous parler de Bâle, comme je vous l'ai promis.

8 septembre.

- c) Je suis à Zurich. Quatre heures du matin viennent de sonner au beffroi de la ville, avec accompagnement de trompettes. J'ai cru entendre la diane, j'ai ouvert ma fenêtre. Il fait nuit noire et personne ne dort. La ville de Zurich bourdonne comme une ruche irritée.

10 septembre, 7 heures du soir.

- d) « Je suis à Lucerne. J'ai passé une journée admirable. Ici tout est beau, tout est grand, tout est prodigieux. On s'endort émerveillé. On est sûr de se réveiller ébloui.  
« A demain les détails. Pour ce soir, je ne veux que vous dire à tous, à toi, mon Adèle, à vous, mes enfants bien-aimés, que je pense à vous et que rien ne me distrait de vous.

Berne, 17 septembre minuit.

- e) Partout où j'arrive, mon Adèle, mon premier soin est de t'écrire. A peine installé, je me fais apporter une table et un encrier, et je me mets à causer avec toi, avec vous tous, mes enfants bien-aimés. Prenez tous votre part de ma pensée comme vous avez votre part de mon cœur.  
Je suis arrivé à Berne de nuit comme à Lucerne, comme à Zurich. Je ne hais pas cette façon d'arriver dans les villes.

réunis sous le  
1 prenant bien  
nnels, spatio-

embre.

burg. A  
our plus  
es il a  
ont allés  
uses du

embre.

pour la  
s voyez.  
ffert de  
ner que

nmencé  
e bonne  
mis.

embre.

onner au  
i cru en-  
ersonne  
irritée.

u soir.

Ici tout  
t émer-

is dire à  
que je

minuit.

est de  
e et un  
us, mes  
comme

omme à

## 5. Tribune des lecteurs :

5.1. Vous avez lu avec satisfaction une lettre de lectrice qui exprime tout haut ce que vous pensez tout bas. *En rappelant le contenu de sa lettre*, vous lui faites part, dans les colonnes du journal, de votre gratitude.

### BOÎTE AUX LETTRES

## Patients, unissez-vous !

*Monsieur le rédacteur,  
Ces derniers temps, les médias ont fait resurgir le malaise que provoque l'inflation du coût de la médecine. Assureurs et médecins se renvoient la balle ; ceux-là, soucieux de leurs finances, ceux-ci, de leur sacro-sainte indépendance.*

*Mais que deviennent les patients dans ce conflit ? Certains, écœurés par le montant élevé de leur prime d'assurance ont l'illusion de se rembourser en sollicitant un maximum de prestations médicales ; d'autres, sont renvoyés d'un spécialiste à l'autre, de consultation en consultation, d'examen en examen, sans ne jamais être associés à leur thérapie.*

*Aucune solution ne peut venir des médecins, incapables de remettre en cause leur statut et leur rôle. Ils sont toujours plus nombreux et, ainsi, obligés de multiplier leurs prestations pour s'en sortir financièrement. Quant aux assurances, elles ne sont pas des sociétés philanthropiques et répartiront sur*

*leurs assurés le coût de la médecine.*

*C'est aux patients que revient le choix de placer leur capital santé dans le coffre des médecins ou de prévenir autant que possible la dévaluation de ce même capital en réfléchissant sur leur mode de vie, en essayant de comprendre pourquoi leur corps refuse parfois de fonctionner normalement et en allant consulter un médecin seulement dans les cas qui s'imposent. Cette démarche ne va pas de soi, car la vraie prévention est mésestimée, trop souvent confiée à des pseudo-spécialistes. Ne serait-ce pas le moment d'y penser ? D'y réfléchir ensemble ? Il existe dans certains pays des associations de patients, n'est-ce pas là un moyen de sauvegarder leurs intérêts et enfin de s'occuper vraiment de leur santé ?*

**Jacqueline Guelpa  
1470 Font**

**(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)** *Le Courrier*, 29.1.86

5.2. Après la parution de l'éditorial de Geneviève Praplan intitulé « Que fait-on de l'amour ? », *La Suisse* reçoit un abondant courrier. Imaginez deux lettres de lecteurs :

a) La première félicite l'auteur pour avoir su adopter une position sage et prudente face au problème des mères porteuses.

b) La seconde critique l'auteur pour son attitude timorée face aux progrès de la science et présente le point de vue d'un couple stérile. Les deux lettres rappellent le contenu de l'article à l'intention des lecteurs du journal à qui il aurait échappé.

# Que fait-on de l'amour ?

L'évolution de la science a placé la mère porteuse entre deux problèmes. Celui du désir, sans réponse, d'avoir un bébé. Et celui de l'identité de l'enfant.

Etre époux et épouse conduit tout naturellement au rôle de père et de mère. Les couples acceptent mal la stérilité. Certains ont crié au miracle en découvrant la solution de la mère porteuse. Des Français ont même écrit leur expérience, un livre-témoignage qu'ils souhaitaient exemplaire : *Un acte d'amour*, le titre en disait long.

Vouloir un enfant, au point de faire plusieurs fois le voyage aux Etats-Unis, disaient-ils, de discuter des heures durant avec les avocats, d'avoir peur, d'espérer et de se désespérer tour à tour, voilà qui prouve notre amour.

Vrai, c'est une question d'amour, mais l'a-t-on bien posée ? Un bébé va naître. Il a un père, tout est simple de ce côté-là. Par contre, il a deux mères entre lesquelles il ne pourra jamais choisir.

Quand il viendra au monde, il sera immédiatement remis au couple demandeur. Il grandira dans les bras d'une femme inconnue, il apprendra à l'appeler « maman ».

Comment lui expliquera-t-on sa naissance ? « Nous avons fait cela parce que nous t'aimions tellement. » Il pensera « ma mère m'a abandonné ». Pire, « ma mère m'a vendu ».

Pour éviter tous ces troubles, peut-être lui cachera-t-on la réalité. Il l'apprendra par d'autres, surprendra une conversation, doutera lui-même, tôt ou tard, de son identité ; l'adolescent se pose gravement les questions de ce genre.

Qu'a-t-on fait de l'amour dans cette étrange affaire ? Vouloir un enfant à tout prix, est-ce vraiment l'aimer ? Et si l'on pouvait lui poser la question quelle serait sa réponse ?

Des enfants sans parents, il y en a trop sur la terre. En adopter un serait bien davantage « un acte d'amour ».

L'Académie suisse des sciences médicales rejette la solution de la mère porteuse. Quant à notre législation, elle prévoit de façon catégorique que la mère juridique est celle qui accouche de l'enfant.

C'est être sage. Il reste à souhaiter la même sagesse aux couples stériles. Au nom de l'amour.

G. Pr.

*La Suisse*, 8.1.87

5.3. Après la parution de l'article de Claude Hagège intitulé « L'avenir de l'écrit », vous écrivez à la rédaction pour faire part de vos remarques, éloges et critiques.

PAR CLAUDE HAGEGE

## L'AVENIR DE L'ÉCRIT

Quel est l'avenir de l'écrit dans les sociétés occidentales ? Peut-on répondre à une telle question sans donner dans les égarements de la divination prophétique ? Oui, sans doute, à condition de fonder sa réponse sur les signes aujourd'hui perceptibles. La manière dont est vécue la relation à l'écrit laisse supposer qu'il n'est pas près d'être détrôné, même si les moyens audiovisuels et mécaniques, qui ont pour canal l'oralité, ont quelque peu effrité son pouvoir.

L'écrit n'est pas constitutif de la langue, comme l'est l'oralité. L'écrit est une invention, dont la date dans les diverses aires culturelles est à peu près connue. « *Les langues sont faites pour être parlées, l'écriture ne sert que de supplément à la parole* », disait J.-J. Rousseau (*Essai sur l'origine des langues*). Et chacun sait que, dans les sociétés de tradition orale, la force de la parole proférée et de ses accessoires mnémotechniques est assez grande pour suffire à organiser les relations entre groupes. Dans les sociétés d'écriture elles-mêmes, il est arrivé qu'un interdit frappât l'écrit, et l'enseignement traditionnel des grandes religions s'est longtemps voulu exclusivement oral.

Pourtant, l'écriture, partout où elle apparaît, devient vite un lieu de puissants investissements. Il y a plus d'un point commun entre les sociétés japonaise ou chinoise, qui ne peuvent se déprendre des idéogrammes malgré des essais sporadiques de latinisation, et d'autre part la société française, où, loin que l'écrit soit menacé de disparaître, sa forme même continue de s'imposer, puisque la réforme de l'orthographe, qui aboutirait à une notation phonétique, est socialement impensable, bien que techniquement réalisable. Les graphismes ont aussi suggéré, depuis fort longtemps, des thèmes ornementaux aux artistes, même si les tentations de l'esthétisme trouvent un aliment moins riche dans les écritures alphabétiques d'Occident que dans les pictogrammes d'Asie.

Il y a plus encore que cet attachement culturel et artistique. Si difficile que soit le problème de l'alphabetisation dans les sociétés d'oralité, qui ne peuvent se contenter de plaquer l'écrit sur la vive voix fondatrice de rapports originaux, on ne peut ignorer le phé-

nomène contemporain qui pousse la plupart de ces sociétés à adopter l'écriture (le plus souvent alphabétique) et à en fixer la forme, à l'instigation même de l'autorité politique (congrès sur l'orthographe en Somalie, aux îles Palau (Micronésie), etc.).

Le choix majoritaire d'une écriture alphabétique de type occidental pourrait même refléter l'intention d'accéder d'emblée à ce qui apparaît comme le plus efficace (si l'on en croit les chercheurs du McLuhan Program in Culture and Technology (Toronto), l'usage de l'alphabet grec privilégie l'activité de l'hémisphère gauche et permet, en ne retenant que la forme et la séquence des signes graphiques, de se libérer du recours au contexte, donc de pratiquer une lecture plus propice à l'exercice de la pensée...).

Ainsi, l'écrit, instrument infiniment précieux, lieu d'investissement symbolique pourvoyeur d'identité, apparaît d'autant moins en péril dans les sociétés occidentales que celles qui accèdent à la reconnaissance internationale ont hâte de l'adopter.

Comment ignorer, cependant, les conséquences qui pourraient découler d'un phénomène crucial dans les sociétés industrielles, à savoir le progrès constant des moyens de conserver la parole autrement que par une trace morte d'où la voix s'est éteinte, c'est-à-dire précisément en restituant cette voix ? De la radio aux ordinateurs qui parlent en passant par la télévision, des bandes magnétiques aux vidéo-cassettes, les machines à enregistrer la voix semblent défier le pouvoir de l'écrit en ouvrant un immense champ de communication, dont l'image, quand elle apparaît, accroît considérablement la puissance.

Des hommes politiques aux journalistes, des marchands de toutes espèces aux pourvoyeurs de services, les professions ne cessent d'augmenter en nombre, dans lesquelles toute action efficace, que l'on veuille convaincre et plaire ou simplement informer, ne peut plus se contenter d'un texte écrit, et doit passer par les machines à répercuter au loin la parole ; car si l'un s'en remet à l'écrit seul, d'autres, dont il redoute la rivalité, utiliseront pour se faire entendre ces seconds moyens disponibles, et atteindront une plus large audience.

Est-ce à dire que l'avenir de l'écrit, dans les sociétés occidentales, soit réellement menacé ? Il semble bien que ce ne soit pas dans ces termes que s'esquissent les perspectives. L'audio-oral, dont le vingt et unième siècle paraît promettre l'incessant progrès, ne requiert pas, n'exploite pas, ne favorise pas les mêmes fonctions que l'écrit. Certes, ils sont l'un et l'autre des moyens de communication, mais en dehors de ce point commun, fondamental, ils suivent des voies assez indépendantes. On dit beaucoup aujourd'hui que les écoliers, collégiens, lycéens ne lisent plus, préférant absorber passivement une culture d'images et de paroles vives qui s'offre à leurs regards plus qu'elle ne sollicite leur esprit.

Il serait plus vrai de dire que la communication a diversifié ses canaux. Dans l'état actuel des choses, il ne peut y avoir audio-oral sans écrit : le journal télévisé s'appuie sur un texte que l'on lit ou que l'on glose ; les films animent un scénario ou un roman, objets d'écriture. A côté de la langue des médias, dont on aime à répéter qu'elle ne fait que promouvoir un français fautif et avili, les modes d'expression littéraires sont florissants. Les profits de l'industrie du livre aidant, on n'a jamais tant écrit, jamais concouru à un aussi grand nombre de prix litté-

raires, et une part importante des émissions de radio ou de télévision a notamment pour objet d'orienter les lecteurs potentiels sur des livres sélectionnés, en aiguisant l'appétit de lecture par la brièveté même des aperçus que l'audiovisuel en a donné.

Au reste, l'écrit lui-même se mécanise. S'il est probable que bien des écrivains pourraient cautionner les propos de R. Barthes disant autrefois qu'aucune machine à écrire ne remplaçait les crayons et stylos divers dont la main caresse la forme et la matière autant que l'œil en goûte les couleurs, en revanche, il est certain que l'écriture se mécanisera de plus en plus, au moins dans la phase actuelle du cycle. Est-ce à dire que l'*Homo sapiens* doit devenir un *Homo claviarius*, selon l'expression d'A.-M. Bassy (*Ecritures II*, Paris, Le Sycomore, 1985, p. 379) ? Quoi qu'il en soit, la révolution informatique profite aussi à l'écriture (ne l'épargne pas non plus, diront d'autres). L'écrit n'est peut-être plus le monarque unique et omnipotent. Mais son déclin n'est pas encore pour demain. ■

Claude Hagège a publié  
*L'Homme de paroles*, Fayard (1985).

*Le Monde des Livres* n° 12 797, 21.3.86, p. 68.

6. Exercice d'écriture : Comme préambule à une confrontation de textes, vous présenterez en quelques phrases les documents suivants (*Le Monde de l'Éducation*, sept. 81). Vous imaginez que votre lecteur potentiel ne les connaît pas et n'en dispose pas.

**Le pont du Gard,  
vu par Rousseau et par Stendhal**

Je pris un guide et j'allai voir le pont du Gard. C'était le premier ouvrage des Romains que j'eusse vu. (...) L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert, où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive ; car ce prétendu pont n'était qu'un aqueduc. On se demande quelle force a transporté ces pierres énormes si loin de toute carrière et a réuni les bras de tant de milliers d'hommes dans un lieu où il n'en habite aucun. Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice, que le respect m'empêchait presque d'oser fouler sous mes pieds. Le retentissement de mes pas sous ses voûtes me faisait croire entendre la forte voix de ceux qui les avaient bâties. Je me perdais comme un insecte dans cette immensité. Je sentais, tout en me faisant petit, je ne sais quoi qui m'élevait l'âme, et je me disais en soupirant : « *Que ne suis-je né Romain !* » Je restai là plusieurs heures dans une contemplation ravissante.

J.-J. ROUSSEAU,  
*Les Confessions.*

\*  
\* \*

Je ne tenterai pas de faire des phrases sur un monument sublime, dont il faut voir une estampe, non pour en sentir la beauté, mais pour en comprendre la forme, d'ailleurs fort simple et exactement calculée pour l'utilité. Par bonheur pour le plaisir du voyageur né pour les arts, de quelque côté que sa vue s'étende, elle ne rencontre aucune trace d'habitation, aucune apparence de culture : le thym, la lavande sauvage, le genévrier, seules productions de ce désert, y exhalent leurs parfums solitaires sous un ciel d'une sérénité ébouissante. L'âme est laissée tout entière à elle-même, et l'attention est ramenée forcément à cet ouvrage du peuple-roi qu'on a sous les yeux. Ce monument doit agir, ce me semble, comme une musique sublime, c'est un événement pour quelques cœurs d'élite, les autres rêvent avec admiration à l'argent qu'il a dû coûter. Comme la plupart des grands monuments des Romains, le pont du Gard est construit en pierres de taille posées à sec sans mortier ni ciment...

STENDHAL,  
*Mémoires d'un touriste.*

## II. Référence déictique et référence cotextuelle

Certaines expressions de la langue ont pour fonction spécifique de renvoyer à la situation d'énonciation ou au cotexte d'un énoncé : les langues naturelles prévoient en effet dans le système linguistique lui-même ses propres conditions d'emploi. Exemples :

(1) *Maintenant, je te demande de venir ici.*

Dans (1), *maintenant, ici, je et te, venir*, s'interprètent tous par rapport à la situation de parole où ils apparaissent. *Maintenant*, c'est *au moment où l'énonciateur parle* ; *ici*, c'est *l'endroit où se trouve l'énonciateur* ; *je*, c'est *la personne qui parle, tu, celle à qui l'on parle, etc.* : moment, lieu, acteurs varient ou interchangent selon les circonstances de la prise de parole. Les unités linguistiques colportant l'instruction d'avoir à chercher dans la situation d'énonciation ce qu'elles désignent sont appelées des *déictiques* ou des *embrayeurs*<sup>5</sup>.

(2) Le vendredi 6 septembre dernier, à R., une recrue en congé a tenté de subtiliser une voiture pour rentrer chez *elle* à Zurich.

Dans (2), *elle* s'interprète grâce au cotexte de l'énoncé : *elle*, c'est la même personne qu'*une recrue* avec lequel il est en relation de dépendance interprétative. Dans un cotexte différent, *elle* pourrait « se rapporter » à n'importe quel autre substantif féminin (*la dame, la sœur, la maison, la société*) ; ce pronom, quand il fonctionne de la sorte, est appelé *anaphorique*.

Deixis et anaphore sont les deux modes de la référence. Souvent, toutefois, elles sont assumées par les mêmes outils linguistiques : le pronom *elle* peut connaître des emplois déictiques aussi bien qu'anaphoriques. Il est, par exemple déictique dans :

(3) *Elle* est sale. (+ geste désignant une voiture)

Comparez également 4 et 5 :

(4) Il faut soutenir notre politique agricole. *Cette politique* constitue le véritable enjeu de la décennie à venir. (Anaphore)

(5) Tu vois *cette fille* ? (+ geste montrant une fille qui passe) (Deixis)

Une telle ambiguïté est le fait des pronoms de troisième personne, mais aussi de *nous* et *vous* qui peuvent ne pas être uniquement déictiques (p. ex. dans « Ton frère et toi, *vous* m'avez bien aidé », où *vous* s'interprète à la fois par rapport au cotexte et par rapport à la situation). Elle est

5. Sur ces phénomènes maintenant bien connus et exposés ici très sommairement, voir Benveniste, 1966, ch. V, Jakobson, 1963 = 1957, Kerbrat-Orecchioni, 1980 (bibliographie).

elle

cifique de ren-  
é : les langues  
même ses pro-

par rapport à la  
u moment où  
eur ; je, c'est la  
acteurs varient  
Les unités lin-  
uation d'énon-  
s *embrayeurs*<sup>5</sup>.

congé a tenté  
h.

: elle, c'est la  
le dépendance  
rapporter » à  
la maison, la  
appelé *anapho-*

ouvent, toute-  
le pronom *elle*  
ues. Il est, par

ue constitue le

asse) (Deixis)

ersonne, mais  
ent déictiques  
i *vous* s'inter-  
ation). Elle est

mairement, voir  
0 (bibliographie).

aussi le fait des syntagmes nominaux définis et démonstratifs. De la même façon, beaucoup d'expressions assurant la localisation spatiale de l'énoncé réfèrent tantôt à la situation de parole, tantôt au cotexte ; comparez :

(6) Pékin, c'est très *loin*. (Référence à la situation de parole)

(7) *Loin* des yeux, *loin* du cœur. (Référence au cotexte)

Il en va exactement de même pour un certain nombre de temps verbaux qui situent l'énoncé tantôt par rapport au moment T<sub>0</sub> de l'énonciation, tantôt par rapport à un moment x spécifié dans le cotexte : comparez par exemple ces deux emplois du présent de l'indicatif :

(8) Salut, je *pars*. (Moment de l'action contemporain de T<sub>0</sub>).

(9) Qu'en est-il de la place du Molard en 1902 ? Les fleurs et la musique y *règnent*, l'atmosphère du marché y *est* saturée de gaieté. (D'après C.A. Beerli ; moment de l'action contemporain de T<sub>1</sub> = « en 1902 »)

Toutefois, il existe parmi les unités assurant la localisation temporelle un certain nombre d'expressions qui sont *spécialisées* (ou *marquées*) soit comme déictiques, soit comme référant au cotexte. Ainsi :

<i>Déictiques</i> Point de référence : T <sub>0</sub> , moment de la parole	<i>Cotextuels</i> Point de référence : T <sub>1</sub> , précisé par le cotexte
maintenant, en ce moment, à présent, aujourd'hui demain hier après-demain avant-hier	alors, à ce moment-là ce jour-là, le jour même le lendemain la veille, le jour précédent le surlendemain l'avant-veille, deux jours avant, deux jours auparavant
jusqu'ici il y a... ; voilà... que dans... ; tout à l'heure dès maintenant, dorénavant, désormais prochainement lundi ce matin l'autre jour l'automne passé l'été prochain etc.	jusqu'alors il y avait... ;... auparavant ... après ; après, ensuite, plus tard dès lors, à partir de ce moment, depuis peu après ce lundi-là ce matin-là quelques jours auparavant l'automne précédent l'été suivant

D'autres expressions temporelles sont neutralisantes et n'entrent pas dans ce tableau d'opposition, ainsi *bientôt*, *jadis*, *autrefois*, tantôt déictiques, tantôt non :

(10) *Bientôt*, je saurai. (Déictique)

(11) *Bientôt*, il apprit son infortune. (Non déictique)

Il faut noter que les déictiques marqués de notre première colonne ont également tendance à être utilisés de manière décalée, selon un procédé d'« énalage » temporel bien décrit par Kerbrat-Orecchioni, 1980, pp. 62-63, qui en donne notamment l'exemple suivant :

(12) Nous sommes *maintenant* il y a trente millions d'années. (Oral, TF1)

Les cas de ce type ne doivent pas forcément être interprétés comme des emplois plus ou moins déviants de déictiques marqués là où une référence cotextuelle serait attendue. Ils peuvent soit témoigner, de la part de celui qui parle, d'un report fictif, dans le passé, du moment de l'énonciation (énalage), soit, de manière très différente, présenter un emploi métadiscursif de *maintenant* au sens de « au point où j'en suis de mon discours ». L'exemple 12 est tout à fait ambigu à cet égard.

Dans le texte narratif au passé et à la troisième personne, l'emploi de déictiques marqués conduit dans certains contextes à privilégier le point de vue d'un protagoniste, derrière lequel l'auteur-énonciateur s'efface autant que possible. Ainsi dans les célèbres passages de *Madame Bovary* de Flaubert :

(13) C'était *dans vingt-quatre heures ; demain !*

(14) La maison était bien triste, *maintenant !*<sup>6</sup>

Si de tels emplois sont relativement bien admis et même valorisés par la norme dans des énoncés assimilables à du style indirect libre, impliquant clairement une parole ou une pensée représentées, il faut cependant noter une tendance certaine à préconiser la référentiation cotextuelle dans les narrations d'événements et dans les discours rapportés pourvus d'un verbe introducteur (voir plus bas les exercices 4 et 5).

6. Exemples empruntés à Banfield, 1979.

## Exercices

**Lexique : expressions temporelles déictiques et cotextuelles du français (1). Observation des modes de fonctionnement de la référence (2-3). Emploi des déictiques marqués : observation de cas censurés (4\* et 5\*).**

1. (FLE) Intégrez les adverbes et locutions adverbiales du tableau de la page 57 dans des énoncés de votre choix, en prenant garde de respecter leur utilisation, déictique ou non déictique.

2. Etudiez les mécanismes référentiels dans les phrases suivantes. Relevez les cas éventuels d'ambiguïté entre référence déictique et référence cotextuelle.

- 2.1. *Je parle, tu écoutes.*
- 2.2. *Il ne se sent pas bien ?*
- 2.3. Vous et moi, *nous* sommes amis ; Pierre et moi, *nous* nous disputons sans arrêt.
- 2.4. *Ils* m'ennuient, avec leurs papiers à remplir.
- 2.5. *Il* m'a demandé de *venir ici*.
- 2.6. *Il* m'a demandé d'*aller à cet endroit*.
- 2.7. Ils arrivent *demain*.
- 2.8. Ils arrivent *le lendemain*.
- 2.9. J'ai voulu rencontrer le *futur* ministre des loisirs.
- 2.10. La critique *contemporaine* l'a porté aux nues.
- 2.11. Le *modern style*. La querelle des Anciens et des *Modernes*.
- 2.12. Paul m'a assuré qu'il *viendrait* me voir.
- 2.13. Paul *viendra* me voir.

3. Etudiez ces débuts de textes, en fonction des ancrages énonciatifs (déictiques ou cotextuels) :

3.1.

## Adoucisseur instantané

**Remplissage :** Découper le haut du sachet de résine. Le coiffer du cylindre (4), retourner le tout et sortir lentement le sachet en plastique en ajoutant régulièrement un peu d'eau et en tassant le mélange au fur et à mesure (frapper à petits coups sur le rebord d'une table). Placer alors le tamis (3).

3.2.

Dans un immeuble du centre de Lausanne, un locataire est réveillé par un coup de sonnette le 30 janvier dernier vers 1 h 40. Il ouvre la porte et découvre un Africain recroquevillé dans une mare de sang. Mercredi s'est ouvert devant la Cour criminelle de Lausanne le procès de cette sordide affaire.

*Tribune de Genève, 9.10.86*

3.3.

### CHAPITRE I

Le soleil se glissa dans l'angle de la fenêtre et vint caresser la joue de Jérémie. Il ouvrit un œil, le referma prestement et se coula sous ses draps. Il aimait ce moment, où son corps et son esprit flottaient dans une demi-somnolence, comme un nageur entre deux eaux.

Il entendait papa aller et venir dans la salle de bains en chantonnant. Le bruit du rasoir électrique le berça un moment. Il serra dans ses bras son ours, compagnon inséparable de ses nuits, prêt à replonger dans le sommeil. Hélas ! la porte s'ouvrit et maman annonça d'une voix claire :

— Debout Jérémie ! C'est l'heure de te lever pour l'école...

M. Lagabrielle,  
*Les deux vies de Jérémie,*  
Editions de l'Amitié, 1986

4\*. Voici un corpus d'extraits de copies d'étudiants en français langue étrangère. Pour quelle raison ont-ils été censurés ?

- 4.1. Au prochain moment, elle traversa la rue. Maintenant il la vit encore mieux.
- 4.2. Quand j'ai ouvert la porte, j'ai remarqué une personne dans la pièce qui avait une apparence extrêmement bizarre. En ce moment, elle a bougé et je me suis rendu compte que cette personne, c'était moi.
- 4.3. Après une longue concentration sur des fiches qu'il devrait rendre au directeur dans deux jours, le téléphone sonna.
- 4.4. Il se mit à faire le sport de son choix. Mais hélas, il comprit vite que sa femme avait raison. Dans très peu de temps, il se sentit tellement fatigué et déçu qu'il ne trouva la consolation qu'à reprendre les mauvaises habitudes qu'il avait justement voulu éliminer.
- 4.5. A la fin, la grand-mère qui est toujours là nous a donné sa bénédiction, et à l'époque j'ai été très ému.

5\*. Même question, cette fois-ci sur des productions de francophones<sup>7</sup> :

- 5.1. Dans un restaurant, Trachan commanda un steak au poivre, avec des tomates, des frites et un truc vert qu'il ne parvint pas à identifier. Il mangea un gâteau au chocolat, demanda à la serveuse jeune, charmante et fatiguée, ce qu'elle faisait ce soir ; elle haussa les épaules, dit avec fatalisme : retrouver son mari (T. Batoille, *Je vous salue ma rue*).
- 5.2. « Allez, à ce soir ! »  
[...] En s'en allant, Catherine pensa à ce soir, elle rêva tout en marchant qu'elle allait bien s'amuser. (Copie d'élève)
- 5.3. (Récit)  
Le lendemain matin, ils discutaient longuement d'hier. Aurélien pensa à une idée pour qu'elle n'ait plus peur la nuit... (id.).
- 5.4. Ce matin-là, je me levai inquiet, non pas à l'idée qu'aujourd'hui c'était la rentrée, mais par crainte de ne pas me retrouver avec mes camarades de l'an dernier (id.).
- 5.5. Il se présenta : « Je suis votre professeur principal. » Ensuite, il nous distribua des feuilles à remplir. Il nous expliqua ce que l'on allait faire au cours de l'année. Un moment plus tard, il nous fit visiter le collège en nous disant qu'il ne fallait pas prendre ce couloir car il était réservé à la directrice... (id.).

A votre avis, comment s'explique le fait qu'en 3 et 4, la première expression temporelle soit cotextuelle, selon la norme, mais non la seconde ? L'effet produit serait-il le même si le cas était inverse ?

7. Exemples commentés chez Reichler-Béguelin, 1988a, pp. 202-205.

### III. La « cotextualisation » de la référence dans le discours rapporté

Comme on vient de le voir dans les exercices qui précèdent, les problèmes de distinction entre référence déictique et référence cotextuelle prennent une acuité particulière dès qu'il y a récit de faits passés supposant une distance physique et psychologique avec la situation d'énonciation (exercice 4), et dès qu'il y a reproduction ou évocation d'un discours (ou d'un contenu de pensée) situé dans le passé (exercice 5) : se trouve directement posé ici le problème du *discours rapporté*.

La pratique du discours rapporté tient une place considérable dans la communication verbale, et intervient chaque fois qu'un locuteur « rapporte » ou reprend une conversation qu'il a entendue ou à laquelle il a participé, chaque fois qu'il évoque un document qu'il a lu, cela pour informer une tierce personne qui n'a pas eu accès aux propos ou au texte concernés. Exemple :

Discours direct (DD) :

L'étudiant : « Je ne me présenterai pas aux examens. »

Discours rapporté (DR) :

L'étudiant a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux examens.

Le DR ressortit aussi bien au code de l'oral (O) qu'à celui de l'écrit (E) et pourra mettre en jeu quatre types de transposition qui se concrétiseront dans une grande variété de discours. En voici quelques exemples :

- O → O : rapporter une conversation ; citer oralement les propos, la déclaration de quelqu'un ;
- E → O : résumé oral, information radio- ou télédiffusée à partir, par exemple, d'un communiqué de presse ;
- O → E : rapporter une conversation ou une déclaration dans une lettre, un rapport, un article de journal ; compte rendu d'une conférence, d'un débat, procès-verbal d'une réunion ;
- E → E : résumé de lecture, analyse d'un ouvrage, article de journal à partir de dépêches d'agence ou de communiqués de presse...

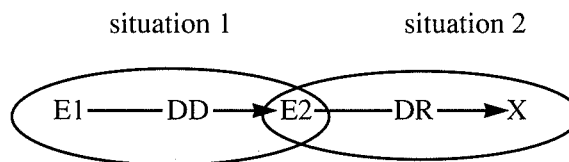
Cependant, si le DR n'est pas l'apanage de l'écrit, tout comme l'écrit il soulève de manière particulière la question de l'ancrage énonciatif et de la cotextualisation de la référence. En effet, rapporter un discours est un phénomène complexe qui suppose

— deux situations de communication (situation 1 : celle qui a suscité la prise de parole ou l'acte d'écriture dont il est fait état ; situation 2 : celle dans laquelle se fait la reprise de cet énoncé) ;

et par conséquent

- des circonstances spatio-temporelles différentes ;
- deux énoncés différents (celui du DD et celui du DR) ;
- deux locuteurs ou scripteurs (E1 : l'énonciateur du DD, et E2 : l'énonciateur du DR).

Enfin, le DR suppose l'existence d'un destinataire X que E2 tient à renseigner (et éventuellement à influencer), et en fonction de qui le DR est élaboré.



La particularité du DR est donc qu'il est issu de deux situations de communication qui se superposent —le lien étant assuré par E2, la personne qui rapporte le discours— et qu'il est soumis à un double système de repérage. Le jeu des changements de rôle aura pour effet que E1, exclu de la situation de communication n° 2, se trouvera mentionné à la troisième personne dans le DR (à moins que E2, ou X, soit identique à E1, ce qui arrive quand E2 rapporte soit ses propres paroles, soit celles de l'interlocuteur X auquel il s'adresse).

En ce qui concerne l'ancrage spatio-temporel de l'ex-discours direct, on passe, le cas échéant, d'un repérage de *type déictique*, en prise directe sur les circonstances de la situation de communication n° 1, à un repérage *cotextualisé*, renvoyant à l'événement disjoint de  $T_0$  que constitue, au moment du DR, la production du DD initial. Outre les pronoms personnels et les déterminants possessifs, ce sont donc les indicateurs spatiaux et les marqueurs temporels (cf. table d'équivalences p. 57) qui auront à être modifiés<sup>8</sup>. A noter que la cotextualisation de la référence spatiale se fera par des moyens beaucoup plus « libres », moins déterminés linguistiquement, que celle de la référence temporelle. Exemples :

DD

Hergé : « ... il n'y a pas d'art mineur. *J'ai* découvert cela lorsque *j'ai* rencontré des peintres et des sculpteurs et que *nous* avons parlé ensemble de *nos* problèmes respectifs : c'étaient les mêmes. »

DR

Hergé constate qu'il n'y a pas d'art mineur. Il explique qu'*il* a découvert cela lorsqu'*il* a rencontré des peintres et des sculpteurs et qu'*ils* ont parlé ensemble de *leurs* problèmes respectifs : c'étaient les mêmes.

8. On laisse de côté pour l'instant l'étude systématique des problèmes liés à la prise en charge et à la modalisation de l'énoncé. Pour une approche globale du discours rapporté, voir Gauvenet *et alii*, 1976.

<p>Le médecin : « Ces examens <i>ont été faits la semaine dernière</i> . »</p> <p>Pierre : « Je vous <i>prêterai</i> de l'argent <i>le mois prochain</i>. »</p> <p>Il m'a dit : « Viens <i>ici</i>. »</p> <p>L'infirmière me dit : « Installez-vous <i>là</i>. »</p>	<p>Le médecin lui affirma que ces examens <i>avaient été faits la semaine précédente</i>.</p> <p>Pierre a dit à ses amis qu'<i>il leur prêterait</i> de l'argent <i>le mois suivant</i>.</p> <p>Il m'a dit de venir <i>vers lui</i>, dans son <i>bureau, près de la table</i>, etc.</p> <p>L'infirmière m'invite à m'installer <i>dans la salle d'attente, sur le lit de consultation</i>, etc.</p>
--	---

On relèvera dès maintenant que le DR est rarement une transcription phrase par phrase du DD, car s'il en était ainsi, le DR ne représenterait qu'une complication inutile par rapport à la citation pure et simple, mot à mot, du DD. En fait, on a affaire le plus souvent à une contraction de discours ; un passage entier, un long développement du DD peut être réduit, dans le DR, à une seule phrase. Il s'agit pour E2 de retransmettre le sens qu'il a découvert dans le DD en le *reformulant* selon les nécessités d'une nouvelle situation de communication. Exemple :

DD

Paul Gallay, le dernier paysan d'Onex : « C'était on peut dire le beau temps. Quand je suis arrivé en 1950, il y avait 800 habitants, il y avait que le petit village... On se connaissait tous, on vivait en famille ; mais à présent il y en a 17 000, on connaît plus personne... C'est la ville... Il y a plus de champs, plus de vergers, plus de champs de pommes de terre, plus rien, il y a plus que du béton...

DR (parmi d'autres possibles)

Paul Gallay, le dernier paysan d'Onex, évoque avec nostalgie l'époque idyllique où cette banlieue n'était encore qu'un petit village à caractère agricole. Aujourd'hui la campagne a disparu, elle a cédé la place au béton.

## Exercices

### Modification du repérage spatio-temporel et du système des personnes dans le discours indirect (1-3). Adaptation du texte de base à une nouvelle situation de communication.

1. Reformulez les énoncés suivants au discours rapporté, en assurant les modifications de repérage nécessaires, et en les reformulant au besoin pour gommer les traces d'« oralité » (cf. ch. II). Utilisez au début la formule introductrice proposée, dont vous pouvez aussi chercher à modifier le temps. Remplacez-la ensuite par : « Selon X,.... » ou une expression équivalente.

- 1.1. Paul Gallay, le dernier paysan d'Onex, a confié à notre reporter que...  
« Je suis né à Burtigny en 1911... Mon père avait un petit domaine, oh, bien petit, on avait quatre cinq vaches et puis un peu de vigne... et puis on était six enfants. On n'a jamais eu faim. La terre a toujours nourri son homme. Toujours, toujours... Et puis ma foi... en 1950... j'ai décidé de venir ici, à Onex, pour exploiter donc euh... le Café de la Poste, avec un domaine. Bien entendu, c'est ça qui m'intéressait beaucoup, oui... Alors, j'avais du bétail, bien entendu, parce que j'aime beaucoup le bétail... et puis j'aime beaucoup la terre... et puis ma foi... depuis que Onex a tellement évolué que la ville, on peut dire, a chassé les paysans, eh ben j'ai dû tout abandonner, qu'est-ce que vous voulez... y a plus d'paysans, c'est fini, y a plus de bétail... »
- 1.2. M. Gallay a évoqué les problèmes liés à son ancienne profession en affirmant...  
« Eh bien oui, c'est bien malheureux. Des agriculteurs, y en a assez en Suisse, mais c'est l'terrain qui manque... y en a plus assez... et j'en connais combien de jeunes qui aimeraient reprendre des domaines, c'est impossible, trouver un domaine à louer, c'est exclu, puis quand y en a un, y en a peut-être cent pour le reprendre... acheter, c'est des prix inabordables... Alors i s'expatrient, i vont au Canada, i vont au Québec... et voilà... C'est tout différent de chez nous le Canada... le Québec, c'est plat... Y a des facilités, je suis bien d'accord... mais moi j'aurais jamais pu partir ! »
- 1.3. Alain Chapel, cuisinier, a déclaré il y a deux mois que...  
« Je crois que pour être un cuisinier de qualité, il faut être profondément passionné de ce que l'on fait, avoir la compréhension du beau, et puis une connaissance professionnelle suffisante. Pour être le responsable d'un restaurant qui fait le chiffre d'affaires de celui-là avec le nombre d'employés qu'il y a, et tout ça, il faut être en plus le chef d'orchestre et puis surtout le perfectionniste qui se bagarre dès que quelque chose n'est pas totalement parfait ou plus près de la perfection. »
- 1.4. Michel Serrault, comédien, a confié la semaine passée à un journaliste du *Nouvel Observateur* que...  
« Relisant *l'Avare* ces jours-ci, j'y découvre encore des tas de choses que je pourrai peut-être faire passer. Et c'est pour ça aussi que je suis heureux de donner cent représentations. Je ne comprends pas les comédiens qui se plaignent d'avoir à jouer tous les soirs la même chose. Pour moi, c'est toujours nouveau et important. Après tout 80 % de la responsabilité du spectacle repose sur les épaules du comédien... ».

2. Dans l'extrait suivant, mettez les passages de DD au DR en effectuant les transformations qui s'imposent :

*Un homme paisible*

Etendant les mains hors du lit, Plume fut étonné de ne pas rencontrer le mur. "Tiens, pensa-t-il, les fourmis l'auront mangé..." et il se rendormit.

Peu après, sa femme l'attrapa et le secoua : "Regarde, dit-elle, fainéant ! pendant que tu étais occupé à dormir on nous a volé notre maison." En effet, un ciel intact s'étendait de tous côtés. "Bah ! la chose est faite", pensa-t-il.

Peu après, un bruit se fit entendre. C'était un train qui arrivait sur eux à toute allure. "De l'air pressé qu'il a, pensa-t-il, il arrivera sûrement avant nous" et il se rendormit.

Ensuite, le froid le réveilla. Il était tout trempé de sang. Quelques morceaux de sa femme gisaient près de lui. "Avec le sang, pensa-t-il, surgissent toujours quantité de désagréments ; si ce train pouvait n'être pas passé, j'en serais fort heureux. Mais puisqu'il est déjà passé..." et il se rendormit.

"Voyons, disait le juge, comment expliquez-vous que votre femme se soit blessée au point qu'on l'ait trouvée partagée en huit morceaux, sans que vous, qui étiez à côté, ayez pu faire un geste pour l'en empêcher, sans même vous en être aperçu. Voilà le mystère, toute l'affaire est là-dedans."

"Sur ce chemin, je ne peux pas l'aider", pensa Plume, et il se rendormit.

"L'exécution aura lieu demain. Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter ?"

"Excusez-moi, dit-il, je n'ai pas suivi l'affaire." Et il se rendormit.

Henri Michaux, *Plume*,  
éd. Gallimard, 1938.

3. Récrivez la première partie du conte suivant au style direct, et la deuxième au style indirect.

Dans le royaume de Perse, le jeune prince héritier désirait apprendre l'histoire des hommes. Il réunit tous les jeunes savants et leur dit de rédiger pour lui un traité d'histoire universelle, il les pria de se mettre immédiatement au travail et de ne rien oublier d'essentiel. Les savants affirmèrent en s'inclinant que les désirs de son Altesse seraient comblés dans les meilleurs délais.

en effectuant les

ne  
mis

de,  
mir  
act  
e",

ain  
u'il  
t il

de  
de  
urs  
pas  
jà

ous  
'ait  
us,  
pê-  
re,

nsa

ous

."

ne,  
38.

le direct, et la

prendre l'histoire  
pour lui un traité  
avail et de ne rien  
les désirs de son

Au bout de trente ans, leur œuvre achevée, ils se présentèrent au palais suivis d'un cortège de 23 vigoureux chameaux porteurs de 10 000 volumes. Mais le prince, devenu entre-temps roi de Perse et préoccupé par l'actualité, dit que le peu de temps que lui laissaient les affaires du gouvernement ne lui permettait pas de lire tous ces ouvrages et il ordonna qu'ils abrègent cette version. Le secrétaire perpétuel lui répondit qu'il serait obéi.

Vingt ans plus tard, les vieux savants se présentèrent à nouveau devant le palais suivis de 10 dromadaires portant 1000 volumes.

« Sire, dit le secrétaire perpétuel d'une voix affaiblie, voici notre nouvel ouvrage. Nous croyons n'avoir rien oublié d'essentiel.

— Il se peut, répondit le roi, mais je ne le lirai pas. Je suis vieux ; les longues entreprises ne conviennent pas à mon âge ; abrégez encore et ne tardez pas. » Ils tardèrent si peu qu'au bout de dix ans ils revinrent suivis d'un jeune éléphant porteur de cinq cents volumes.

« Je me flatte d'avoir été bref, dit le secrétaire perpétuel.

— Vous ne l'avez pas encore été suffisamment, répondit le roi. Je suis au bout de ma vie. Résumez, si vous voulez que je sache avant de mourir l'histoire des hommes. » On revit le secrétaire devant le palais au bout de cinq ans. Le roi était sur son lit de mort et dit en soupirant : « Je mourrai donc sans savoir l'histoire des hommes ! »

— Sire, répondit le savant, je vais vous la résumer en trois mots : « Ils naquirent, ils souffrirent, ils moururent. »

C'est ainsi que le roi de Perse apprit sur le tard l'Histoire universelle.

D'après Anatole France, *Les opinions de M. Jérôme Coignard*, Calman-Lévy

## CHAPITRE IV

### LES RAPPELS ANAPHORIQUES

**Objectifs :** Sensibilisation aux contraintes qui pèsent sur les anaphores lexicales et pronominales.

#### I. Anaphore vs cataphore

On nomme *anaphore* le procédé qui consiste à renvoyer, par l'intermédiaire d'un outil linguistique quelconque, au cotexte précédant un énoncé donné, *cataphore* le fait de renvoyer, par anticipation, à ce qui va suivre. Cette terminologie est en général appliquée aussi bien à des phénomènes internes (1, 2, 3) qu'à des phénomènes externes à la phrase (1', 2') :

- (1) *Cet homme*, tu le connais ?
- (1') J'ai vu *la nouvelle voiture de Paul*. Elle est bleue alors que je *la* croyais verte. (Anaphores)
- (2) Je vais te *le* donner, *ton renseignement* !
- (2') Il *l'*avait rencontrée au cinéma. *Marie* lui avait plu immédiatement. (Cataphores)

Fréquentes à l'oral dans les constructions segmentées du type de (2), les cataphores intraphrastiques se rencontrent également en français écrit, ainsi dans des structures telles que (3), (4) et (4') :

- (3) *Ils<sub>i</sub>* ont eu froid *les deux jumeaux hollandais<sub>i</sub>*, qui se sont perdus avant-hier soir au-dessus de Crans-Montana. (*La Suisse* : tournure permettant de postposer un sujet particulièrement long, cf. chapitre VII)
- (4) A mesure qu'*elles<sub>i</sub>*, se présentaient sur leur chemin, ils prirent *des routes différentes<sub>i</sub>*,... (*Contes et légendes de Bretagne*)
- (4') Dès que je *l'<sub>i</sub>*ai vu, j'*ai* reconnu *Paul<sub>i</sub>*.

Dans les exemples (4) et (4'), la valeur référentielle du pronom contenu dans la subordonnée est directement liée à un segment de la proposition principale dont on dit parfois qu'il « contrôle » le pronom en question : toute substitution de ce pronom par un renvoi lexical serait en effet impossible, ou engendrerait automatiquement une interprétation « externe » de l'expression référentielle (dans « Dès que j'ai rencontré *ce garçon*, j'ai reconnu *Paul* », *ce garçon* ne peut représenter *Paul*). Sans qu'il soit utile pour notre propos de s'attarder sur cette question complexe, on comparera à (4) et (4') l'anaphore « par liage » que présente (5) dans l'interprétation où *coiffeur* et *il* sont coréférentiels :

(5) *Le coiffeur<sub>i</sub>* dit qu'*il<sub>i</sub>* est fermé le samedi.

Pour ce qui est des renvois *transphrastiques*, interprétés hors du cadre de la phrase stricte et permettant aussi bien l'emploi d'un pronom que celui d'un syntagme démonstratif ou défini, les cas d'anaphore sont bien plus nombreux que ceux de cataphore. Dans le texte narratif cependant, qui construit de manière autonome et progressive son univers de référence, la cataphore sert souvent, même à grande distance, à introduire un protagoniste ou un actant du récit en ménageant une sorte de suspens conventionnellement admis :

(6) C'était une de ses attributions. Un soir sur deux en attendant avec Pisis, le collègue, *il* passait une inspection rapide, mais complète du magasin. [...] Pour Kef, il s'agissait donc d'une besogne de simple routine. (J.F. Coëtmeur, *La nuit rouge*, début de récit ; *il* est coréférent de *Kef*.)

(7) Et *tout ça* parce qu'une amie à nous, calabraise d'origine, [...] nous avait déclaré : « Si vous veniez, cet été, en Calabre, vous auriez à votre disposition une petite maison au bord de la mer, ou à proximité, toute simple, où vous seriez heureux comme des papes. » (G. Haldas, *La Maison en Calabre*)

Dans l'exemple 7, il s'agit de la toute première phrase du roman. On peut dire que *tout ça* joue à la fois un rôle déictique et un rôle cataphorique selon que l'on adopte le point de vue du narrateur ou celui du lecteur : le premier a en effet convoqué dans sa mémoire tous les événements rocambolesques de son séjour calabrais (« tout ça ») avant de le livrer à son lecteur. Le *tout ça* est un renvoi déictique « de synthèse » pour le narrateur et une cataphore, avec son effet de suspens, pour les destinataires du texte, incités à découvrir ses interprétants.

## II. Anaphores et norme : processus de validation du référent

En langue écrite, diverses contraintes normatives pèsent sur l'utilisation des rappels anaphoriques, qui sont assurées tantôt par des pronominalisations, tantôt par des anaphores lexicales ou des nominalisations. La nécessité de « cotextualiser » la référence, que nous avons déjà rencontrée à propos du repérage spatio-temporel de l'énoncé écrit et qui découle des particularités de la situation d'écriture, intervient aussi dans le maniement des anaphores, et impose que leur référent figure de manière suffisamment explicite dans le cotexte. Ainsi, dans (8), *la personne* est ressenti comme « anaphorique », c'est-à-dire comme « ne renvoyant à rien du tout » :

- (8) Combien de fois entend-on : « Moi, si j'étais vous... ? » Tout le monde veut se mettre à la place de *la personne*, sans y réussir et simplement parce qu'ils ne saisissent pas ses sentiments. (Copie de bac, FLM)

Le problème se pose de manière identique, quoique peut-être encore plus contraignante, dans le cas des reprises pronominales. Soit l'exemple :

- (9) On n'est pas bien payé, mais on peut *en* vivre. (Copie d'étudiant, FLE)

Il est somme toute relativement évident que dans (9), le pronom *en* réfère au *salaire* dont il est, indirectement, question dans le cotexte précédent. Ici toutefois, la norme ne se contente pas de ce que le référent de l'anaphorique puisse être construit à l'aide d'un double raisonnement inférentiel du genre : « Si on n'est pas bien payé, alors on est payé ; si on est payé, alors on reçoit un salaire ». Il semble en effet que ce référent doive obligatoirement figurer de manière plus immédiate dans le cotexte, de manière à apparaître clairement *validé* aux yeux du récepteur. La présence, dans le cotexte, d'un segment gouvernant *explicitement* l'anaphorique serait de nature à résoudre l'anomalie :

- (9') On reçoit *un salaire très bas*, mais on peut *en* vivre.

A noter aussi qu'en langue orale, la présence du contexte situationnel rendrait le cas tout différent. Imaginons l'énoncé (9) prononcé par un ouvrier au travail : le *en* serait automatiquement interprété déictiquement par rapport à la situation d'énonciation (*en* = « du travail que je suis en train de faire »).

Même à l'écrit cependant, il est possible de renvoyer déictiquement à des évidences validées comme telles dans le savoir partagé des interlocuteurs.

## du référent

sur l'utilisation  
pronominalisa-  
tions. La néces-  
sité rencontrée à  
découle des par-  
manierement des  
suffisamment  
ressenti comme  
tout » :

is... ? » Tout le  
y réussir et sim-  
(Copie de bac,

peut-être encore  
Soit l'exemple :

copie d'étudiant,

, le pronom *en*  
le cotexte précé-  
le référent de  
sonnement infé-  
payé ; si on est  
référent doive  
s le cotexte, de  
ur. La présence,  
l'anaphorique

texte situationnel  
prononcé par un  
té déictiquement  
il que je suis en

ctiquement à des  
s interlocuteurs.

Dans la phrase (10) par exemple, déjà rencontrée plus haut, *ce monde* fait suffisamment partie du « bagage commun » pour qu'on puisse y référer sans cotextualisation spéciale du référent :

(10) Dans *ce monde* troublé à l'extrême, il est des hommes qui osent croire en l'espoir.

Dans (11) en revanche, il ne semble pas que *ce collègue* puisse passer pour une évidence situationnelle, culturelle ou encyclopédique :

(11) Ce jour de la rentrée, je n'osais m'aventurer seule dans *ce collègue*.  
(Début de copie, FLM)

Un autre cas où l'anaphore est évidemment légitimée par un savoir encyclopédique partagé est celui des anaphores dites associatives, qui permettent par exemple, une fois qu'on a parlé d'une maison, d'en détailler les parties en disant : « *Le toit et les murs* sont en bon état, mais *les fenêtres et les volets* sont à refaire », ou encore « *Le propriétaire* est sympathique ». Ces rappels sont en effet rendus possibles grâce aux connaissances communes aux locuteurs d'un groupe culturel donné : « chacun sait » qu'une maison a un toit, des murs, un propriétaire, etc.

En conclusion, on retiendra l'importance, pour le « bon » fonctionnement des processus anaphoriques, des représentations communes aux partenaires de l'interlocution : si les connaissances nécessaires à l'établissement des chaînes de coréférence ne sont ni préconstruites au sein des lieux communs du savoir partagé, ni disponibles sous forme d'« évidences » situationnelles, elles doivent semble-t-il faire l'objet d'une validation proprement verbale, par le biais du cotexte discursif de l'énoncé.

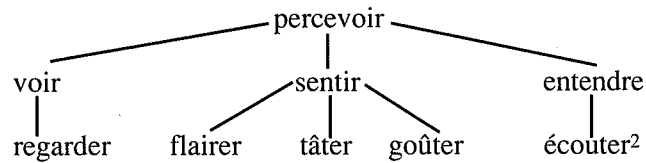
### III. Contraintes propres aux reprises lexicales

#### a) Problèmes sémantiques

Si l'on considère l'anomalie manifeste que présente l'énoncé (12), on voit aisément que les reprises lexicales, elles aussi, ne peuvent se fonder que sur des équivalences assez strictement régies par le savoir lexical et encyclopédique des sujets parlants.

(12) Sa passion des oiseaux va faire de lui, petit à petit, l'un des plus célèbres dessinateurs de *ces mammifères*. (*La Suisse*, 28.12.85).

Encore une fois, « chacun sait » que les oiseaux ne sont pas des mammifères, ni les chauves-souris des oiseaux<sup>1</sup>, mais qu'en revanche un camion est un véhicule et un prunier un arbre. Les mots du lexique entretiennent entre eux des relations sémantiques telles que le sens de certains d'entre eux est « inclus » dans celui de certains autres : ce sont les rapports d'hyperonymie/hyponymie, le terme d'hyperonyme qualifiant les noms génériques, celui d'hyponyme les termes spécialisés. Ainsi, *percevoir* sert d'hyperonyme à *voir*, *sentir*, *entendre* ; *sentir* sert d'hyperonyme à *flairer*, *tâter*, *goûter*, qui sont ses hyponymes, etc. :



Les reprises lexicales, qui contribuent à la fois à la cohésion et à la progression du texte, sont en général assurées tantôt par des synonymes ou parasyonymes, tantôt par des hyperonymes du référent. Les reprises par hyponyme sont rares et ressenties comme déviantes (p. ex. « ? J'ai rencontré un animal. *Ce chien* m'a suivi »), sauf quand elles peuvent apparaître comme des cas particuliers de « cataphores narratives » au sens de ce qui a été dit plus haut : le phénomène se produit lorsqu'elles figurent dans des types de texte où il est de règle que l'information ne soit pas livrée d'emblée de manière maximale. La saisie d'un référent donné peut alors avoir lieu selon une échelle ascendante de précision, sans qu'en souffre le principe de pertinence auquel sont soumis de manière générale les échanges verbaux.

- (13) Son nouveau métier lui plaisait. Jamais il n'aurait pensé que *cette profession* serait si agréable à exercer. (Reprise par parasynonyme)
- (14) J'ai rencontré un chien. *L'animal* m'a suivi. (Reprise par hyperonyme)
- (15) C'était une vache follement curieuse. Ce vilain défaut l'a perdue. L'herbe de son enclos, dans la commune de Lüchow en RFA, près de la frontière entre les deux Allemagnes, lui parut-elle fade ? ou celle des pâturages est-allemands plus verte ? Toujours est-il qu'il y a quinze jours, *notre frisonne* traverse le rideau de fer et tombe entre les mains des Vopos. (*Tribune de Genève*, 11.6.86 ; reprise par hyponyme en fonction de « cataphore narrative. »)

1. Allusion à un exemple dû à Charolles et tiré d'une copie d'élève (voir Charolles, 1978, 1986).

2. D'après Berrendonner, 1982, p. 43.

pas des mammi-  
ne un camion est  
tretiennent entre  
s d'entre eux est  
orts d'hyperony-  
oms génériques,  
t d'hyperonyme  
r, tâter, goûter,

ndre

ter<sup>2</sup>

ision et à la pro-  
s synonymes ou  
Les reprises par  
ex. « ? J'ai ren-  
s peuvent appa-  
s » au sens de ce  
es figurent dans  
e soit pas livrée  
onné peut alors  
qu'en souffre le  
rale les échanges

pensé que *cette*  
(parasynonyme)  
rise par hypero-

éfaut l'a perdue.  
w en RFA, près  
it-elle fade ? ou  
ours est-il qu'il y  
r et tombe entre  
86 ; reprise par

oir Charolles, 1978,

La procédure appelée nominalisation, ou encore anaphore conceptuelle, permet de condenser sous la forme d'un substantif (accompagné ou non d'une épithète) toute une phrase ou partie de phrase, voire tout un énoncé.

(16) Il a perdu sa mère, et *ce deuil* l'a bouleversé.

(17) Il a perdu son portefeuille ; *cette perte* a mis fin à ses vacances.

(18) La négociation serait sur le point d'aboutir. Nous tenons *ce renseignement* de source sûre.

(19) Vous le tenez pour incapable : *votre préjugé* est stupide.

(20) Jean prend ses vacances en août. Je ne sais pas qui lui a suggéré *cette décision absurde (raisonnable)*.

Il est d'autant plus important de bien maîtriser ce type de substitutions qu'il permet d'introduire, en toute économie de moyens, l'appréciation du locuteur sur les faits qu'il rapporte. Cela nécessite cependant de la part du scripteur une compétence lexicale et une conscience de la limitation des champs sémantiques qui lui évitent des « accidents de dérivation » du genre :

(21) L'œuvre agit sur moi et par conséquent existe. *Ces agissements* dépendent toutefois de moi. (Copie de bac, FLM)

(22) Il nous faut considérer une autre condition, celle du *percepteur* (pris au sens de : « celui qui perçoit la signification profonde d'une œuvre »). (Copie de bac, FLM)

Les anaphores conceptuelles, au même titre que les connecteurs argumentatifs, ont une fonction de liaison interphrastique. Elles marquent très nettement la progression du texte en prenant en compte les apports discursifs. Voyez, dans le texte (23), comment les reprises anaphoriques explicitent les étapes de la narration :

## L'argent peut faire le bonheur

« Jeune homme, 21 ans, diplômé, bon caractère, cherche jeune fille douce et belle ». Cette petite annonce serait banale si elle n'avait pas été portée sur un billet de banque. L'astucieux demandeur avait pensé trouver la solution pour multiplier ses chances de rencontre.

Problème : une employée de banque

zélée a dénoncé la petite annonce à ses supérieurs, et le jeune homme en question s'est fait traiter de « personne immorale salissant les billets de banque ». On ne sait pas si l'annonceur sauvage a trouvé l'élue de son cœur.

*Tribune de Genève*, 17.9.86

Au fil du texte, « le jeune homme » initial se métamorphose en « astucieux demandeur », redevient « le jeune homme en question » pour terminer dans la peau d'un « annonceur sauvage ».

Les « périphrases en anaphore » sont un procédé fréquent sous la plume des journalistes : certaines sont très stéréotypées et ont été répandues, parfois même créées par les médias. C'est ainsi que « la dame de fer » (= Mme Thatcher) ne pose aucune difficulté d'interprétation aux lecteurs occidentaux, tandis que d'autres périphrases fonctionnent grâce au savoir partagé d'initiés : « Grand succès pour l'ancien joueur de l'Atletico Madrid », titrait *Télé Top Matin* à propos du chanteur Julio Iglesias. Dans de tels cas, le non-initié est désorienté, même si le référent figure (ce qui est presque toujours le cas) dans le cotexte. La périphrase-énigme pourrait être un procédé journalistique d'incitation à la lecture, mais bien souvent aussi, c'est une manière rapide de rafraîchir la mémoire du lecteur et de glisser « par la bande » des éléments d'information encyclopédique. Relatant le voyage en France du missionnaire Billy Graham, *le Monde* du 23.9.86 écrit : « Alors, ils écoutent le pasteur de Caroline du Nord... »

b) Les prédéterminants *le* et *ce*

On admet que les anaphores lexicales peuvent être *fidèles*, par reprise littérale d'un lexème donné, *infidèles*, c'est-à-dire assurées par une paraphrase du terme repris, ou encore *par association*, selon l'exemple vu plus haut (« une maison..., le toit..., les murs..., le propriétaire »). Dans ce dernier cas, l'usage du prédéterminant défini est obligatoire, et il serait impossible de rencontrer : « \*J'ai visité une maison. *Ce propriétaire* est sympathique ».

On utilise de même l'article défini, avec une valeur contrastive, dans les anaphores, « fidèles » ou non, dont le référent figure dans une énumération :

(24) Dans la chambre, il y avait un secrétaire, un sofa, un piano et quelques chaises. *Le sofa* était la seule tache claire. (= *Le sofa* par opposition aux autres meubles ; « *ce sofa* » serait incontestablement moins bon.)

(25) Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,  
Quand sur l'eau se penchant une fourmi y tombe ;  
Et dans cet océan on eût vu *la fourmi*  
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.

*La colombe* aussitôt usa de charité [...] (La Fontaine)

(26) Des deux autres amis, que j'appellerai Ariste et Gélaste, *le premier* était sérieux sans être incommode, *l'autre* était fort gai. (La Fontaine)

La caractéristique des syntagmes du type *le N* semble donc, pour emprunter la terminologie de Blanche-Benveniste et Chervel (1966, p. 9), d'assurer une saisie « externe » de la notion, opposée à d'autres notions,

amorphe en  
question » pour

t sous la plume  
épanchées, par-  
fer » (= Mme  
auteurs occiden-  
savoire partagé  
ico Madrid »,  
ans de tels cas,  
qui est presque  
ait être un pro-  
ent aussi, c'est  
glisser « par la  
nt le voyage en  
écrit : « Alors,

par reprise lit-  
ine paraphrase  
e vu plus haut  
dans ce dernier  
rait impossible  
ympathique ».   
astive, dans les  
re dans une

piano et quel-  
sofa par oppo-  
ntestablement

)  
iste, le premier  
(La Fontaine)

le donc, pour  
el (1966, p. 9),  
autres notions,

lesquelles figurent souvent, mais non toujours, dans le cotexte discursif. Quant aux syntagmes démonstratifs du type *ce N*, ils assurent au contraire une saisie « interne » de la notion, c'est-à-dire qu'ils procèdent à une identification de l'objet à l'intérieur de la classe des objets du même nom. Exemples :

(27) J'ai acheté un costume en ville. *Ce costume* m'a coûté une fortune.

(28) Certain chien, qui portait la pitance au logis,  
S'était fait un collier du dîner de son maître.  
Il était tempérant, plus qu'il n'eût voulu l'être  
Quand il voyait un met exquis ;  
Mais enfin il l'était : et, tous tant que nous sommes,  
Nous nous laissons tenter à l'approche des biens.  
Chose étrange ! On apprend la tempérance *aux chiens*,  
Et l'on ne peut l'apprendre aux hommes !  
*Ce chien-ci* donc étant de la sorte atourné,...

(La Fontaine)

Dans (27), *ce costume* est implicitement opposé non pas à d'autres objets que j'aurais pu acquérir (comme une chemise, un imperméable, etc.) : il est opposé à tous les autres *costumes* (éventuellement moins chers) qu'il m'aurait été possible d'acheter. Quant à l'extrait de La Fontaine, il semble bien que *ce chien-ci* y doive son prédéterminant au fait que la classe des chiens en général ait été mentionnée dans l'intervalle séparant le référent *Certain chien* de l'expression anaphorique qui relance la narration proprement dite.

En langue écrite, quand le substantif anaphorisé ne fait partie d'aucune série, il semble, à première vue, que *ce N* soit plutôt apte à assurer une « reprise proche » alors que *le N* assurerait de préférence une « reprise lointaine ». A (27), comparez en effet :

(29) Il acheta un costume en ville. Ensuite, il alla au cinéma, but un verre avec un collègue rencontré par hasard, et rentra chez lui en passant par le jardin botanique. Il ne sortit pas tout de suite *le costume* de son emballage. ( ? *ce costume*).

Comme le disent Blanche-Benveniste et Chervel (1966, p. 10), *ce chat*, « c'est un chat qui se trouve dans la sphère du locuteur » ou celle de l'allocutaire. Cette sphère englobe aussi bien le contexte situationnel que le cotexte verbal immédiats d'un énoncé donné : dans « Prête-moi *ce livre* », *ce livre* désigne soit le livre qui est sous nos yeux et que nous distinguons *gestuellement* des autres, soit le livre dont *je* ou *tu* viennent de parler, qui a été distingué *verbalement* des autres livres.

Cela dit, il faut prendre les choses avec une certaine prudence, car la question de la répartition entre *le* et *ce* est plus difficile à théoriser qu'il n'y paraît. Il existe un bon nombre de cas où les deux reprises semblent parfaitement possibles, indépendamment de toute question de « distance » (tant

il est vrai que celle-ci ne doit pas être entendue au sens physique), indépendamment même du fait que le terme repris fasse partie d'une énumération<sup>3</sup>.

En (30) par exemple, on remarque bien la relative indépendance qui existe entre le choix de *le* vs *ce*, et l'écart plus ou moins grand entre l'anaphorique et son référent :

- (30) Un prince s'ennuyait dans son château ; ni la chasse, ni la pêche, ni la danse ne pouvaient le distraire. *Le prince* était irrémédiablement triste. Il alla voir ses conseillers. *Ce prince* n'avait confiance en personne et voilà comment il s'y prit pour avoir leur avis.<sup>4</sup>

De manière analogue, *le N* assure incontestablement une reprise proche dans les exemples suivants :

- (31) Dans la forêt vivait un monstre. *Le monstre* était poilu.  
(32) Depuis une heure trois quarts un gros monsieur parlait. Devant *le gros monsieur* il y avait un pot à eau. (Prévert, *Contes pour enfants pas sages*, Folio Junior, p. 30)

Ce qui distingue (31) et (32) de (27) par exemple, c'est que dans les deux premiers cas, les syntagmes en *le N* réfèrent au *seul objet dénommé N* qui ait été validé en mémoire discursive et qui fasse partie du savoir partagé construit par chacun des récits (il n'y a qu'*un* « monstre », ou qu'*un* « gros monsieur », qui soit pertinent pour la suite de l'histoire), alors que dans (27), il y avait *plusieurs* costumes possibles dans l'univers de référence évoqué. De même dans :

- (33) Ce matin, j'ai vu un homme bizarrement habillé dans la rue. *Cet homme* m'a interpellé.

*Cet homme* s'oppose implicitement à toute la classe des hommes susceptibles de marcher dans la rue le matin. Quand le récit construit lui-même son univers de référence, celui-ci étant vide au départ, on rencontrera plus facilement, mais non obligatoirement, la reprise en *le N*.

- (34) Un pauvre homme habitait une chaumière au fond des bois. *L'homme (Cet homme)* gagnait misérablement sa vie en ramassant des champignons.

*L'homme* signifierait donc *grosso modo* « le protagoniste qualifié du nom d'*homme* dans ce récit », « *l'homme* de mon univers de référence »,

3. La question de la valeur logique et sémantique des prédéterminants a fait l'objet de discussions fouillées, dont on trouvera l'écho chez Blanche-Benveniste et Chervel, 1966 (article ancien, mais constituant une excellente et très claire introduction à la problématique), Corblin 1983 et 1985, Kleiber, 1986, Marandin, 1986. Ces auteurs mentionnent une abondante bibliographie.

4. Voir le commentaire d'autres amorces de contes du même genre chez Corblin, 1983.

alors que *cet homme* signifierait « parmi les *hommes*, celui que je viens de caractériser verbalement ».

On pardonnera la lourdeur de ces paraphrases. Un dernier exemple nous servira d'illustration pour tenter de saisir la différence de valeur entre *le* et *ce*. Soit :

(35) Dans la pièce vide, il y avait un Degas, un tapis de haute laine et une chaîne Hi-Fi. *Le Degas* était la seule valeur de l'appartement.

(36) Dans la pièce presque vide, il y avait un Degas, un tapis de haute laine et une chaîne Hi-Fi. *Ce Degas* me rappelait quelque chose.

Dans (35), la reprise en *le N* permet d'actualiser une inférence (vraisemblable) selon laquelle « Le Degas, étant donné sa valeur, s'opposait au tapis et à la chaîne Hi-Fi » : *ce Degas* opérerait au contraire une reprise non contrastive avec le sens de « *ce Degas* que je viens de mentionner ». Dans (36), l'anaphore en *ce N* se défend assez bien du fait qu'elle permet d'inférer quelque chose comme « Ce Degas parmi les autres Degas » : c'est toute la série des Degas possibles qui est indirectement évoquée, alors que le tapis et la chaîne Hi-Fi n'ont plus à entrer en ligne de compte. Le syntagme en *ce N* assume clairement ici une fonction textuelle de réorientation du récit.

On relèvera pour conclure que dans les cas d'anaphore infidèle, le prédéterminant *ce* paraît plus apte que *le* à garantir une interprétation corréférentielle de deux segments. Comparez en effet les deux exemples suivants :

(37) Alfredo Bari est coiffeur. *Ce Sicilien* est établi à Genève depuis 20 ans.

(38) Alfredo Bari est coiffeur. *Le Sicilien* est établi à Genève depuis 20 ans.

L'énoncé (37) se suffit à lui-même et donne lieu instantanément à une interprétation où *Alfredo Bari* et *Ce Sicilien* ne font qu'une seule et même personne. Il en va différemment en (38) où l'interprétation disjonctive paraît peut-être même préférentielle.

Dans les anaphores conceptuelles également, *ce* permet plus facilement que *le* des reformulations quelque peu audacieuses ou paradoxales. On dira par exemple :

(39) Il se trouva tout à fait ruiné. Sans *cette aubaine* (\**l'aubaine*), il n'aurait jamais voyagé. (« Reprise-paradoxe »)

Alors qu'avec une reprise plus « neutre », on aura :

(40) Il se trouva tout à fait ruiné. *L'événement* (*le fait, la chose*) ne troubla guère son existence. (*Cet événement, ce fait* iraient aussi, *cette chose* en revanche semble moins bon.)

#### IV. Contraintes propres aux pronominalisations

Les anaphoriques de troisième personne (*il(s)*, *elle(s)*, *en*, *y*, *cela*) sont très peu spécifiés sémantiquement : *il*, par exemple, sert pour ainsi dire d'hyperonyme à toute la classe des noms masculins singuliers. Il semble dès lors assez compréhensible que certains problèmes spécifiques d'*identification du référent* puissent surgir dans le discours à propos de ces anaphoriques.

En effet, les pronoms « à large spectre », tout à fait non marqués, comme *ceci*, *cela*, *ce*, *le*, susceptibles de référer aussi bien à un segment de phrase qu'à toute la phrase ou même à un paragraphe entier, sont cause d'ambiguïtés dans certaines structures de proposition.

- (41) Il n'épousa pas Marie, comme la cartomancienne l'avait prédit.  
(Copie d'étudiant, FLM)

Hors contexte, impossible d'identifier le segment repris. En outre, la grande disponibilité de ces pronoms incite parfois à en faire un usage qui peut paraître abusif au lecteur :

- (42) Nous voyons donc bien que *ceci* n'est pas un reflet de la réalité, donc *cela* prouve bien qu'il y a deux lectures simultanées. (Copie de bac, FLM)

Pour les autres anaphoriques, porteurs de marques de genre et de nombre, de même d'ailleurs que pour les possessifs, l'identification du référent peut être rendue opaque par un « non respect » des contraintes d'accord, qui survient fréquemment, aussi bien en FLM qu'en FLE, par exemple quand un référent a valeur générique ou collective.

- (43) Nous savons que le peuple alémanique est discipliné. *Leurs* études sont souvent plus poussées que celles des Romands. (Copie d'élève, FLM)
- (44) L'enfant réagit par l'anxiété, l'indifférence,... parce qu'*ils* sont mal compris par les parents. (Copie d'étudiant, FLE)
- (45) L'acte créatif doit créer un lien avec les hommes, *lui* être directement adressé, et *lui* procurer un effet, un effet valorisant. (Copie de bac, FLM ; à l'inverse des deux exemples précédents, on a ici passage du pluriel au singulier générique.<sup>5</sup>)

Outre ces problèmes de syllepse de nombre, il arrive aussi qu'une dénomination du référent autre que celle qui figure dans le cotexte proche interfère dans l'esprit du scripteur :

5. Les exemples de ce type font en général l'objet d'une censure dans les travaux d'élèves. Grevisse (*Le bon usage*<sup>8</sup>, p. 405) en mentionne pourtant beaucoup d'attestations chez les écrivains, ainsi : « Car qui pourrait souffrir un âne fanfaron ? Ce n'est pas là *leur* caractère. » (La Fontaine, *Fables*, II 19).

(46) Lorsque vous allez dans un lieu de distraction, les gens, en général, s'amuse<sup>n</sup>t. Pourtant, certains s'ennuient. Qui sont ces personnes ? Pourquoi ne se distraient-ils pas ? (Copie de bac, FLM)

A ces exemples fort nombreux, on ajoutera ceux qui résultent d'inattentions ou de méprises.

Une seconde difficulté surgit quand deux (ou plusieurs) référents apparaissent candidats au contrôle d'un anaphorique. C'est le cas dans les énoncés suivants :

(47) Le Président de la Cour d'Assises disparaît sous le plancher : *il* était pourri.

(48) Le biberon doit être tenu propre ; quand l'enfant a bu, on *le* dévisse et on *le* place sous le robinet.

Dans l'exemple (47), l'interprétation de *il* « par proximité », comme référant à *plancher*, se trouve concurrencée par une autre stratégie d'interprétation, celle dite « des fonctions parallèles »<sup>6</sup>, qui veut que *il* réfère au *protagoniste* du récit, ou encore (ce qui coïncide fréquemment) au substantif en l'occurrence masculin qui se trouve en position syntaxique de *sujet* dans la phrase précédente ; d'où l'équivoque amusante et l'effet de « perle » produit par cet énoncé. En (48), le cas est inverse : alors que *biberon*, considéré comme thème principal de l'énoncé, gouverne l'anaphorique *le* du point de vue du scripteur, une interprétation « par proximité », malicieusement actualisée par le lecteur, lui attribue au contraire *enfant* comme référent.

Une fois encore, il ne suffit pas, semble-t-il, que le lecteur « puisse » par un effort de raisonnement comprendre ce qu'a « voulu dire » le scripteur. Quoique le premier sache, de toute évidence, que c'était le plancher, et non le Président, qui était pourri, et que c'est bien le biberon, et non l'enfant, qu'on dévisse et qu'on lave, ses exigences vont plus loin : il attend de l'auteur du texte que soient évitées avec soin les ambiguïtés de cette sorte, même si elles ne sont bien souvent que théoriques pour peu que l'on se donne la peine de recourir au contexte et aux exigences de la vraisemblance<sup>7</sup>.

Par ailleurs, la norme colporte, en langue écrite, une conception idéalisée des anaphores pronominales, traitées non comme ce qu'elles sont sans doute psycholinguistiquement, c'est-à-dire des renvois directs à des données mémorielles (cf. ex. 8-9, 43-46), mais comme des phénomènes de

6. Ou « conservation de rôles, syntaxiques ou actantiels » : voir les travaux de Kail, Chipman et Gérard, Amy, Farioli et Noizet *in* Bronckart, Kail, Noizet, 1983.

7. Loin de reposer sur du « linguistique », la norme relève clairement ici d'une sorte de déontologie de l'échange verbal écrit, où le point de vue et les intérêts du destinataire-décodeur sont privilégiés. Voir Reichler-Béguelin, 1988a, et 1988b pour un approfondissement de toutes les questions évoquées dans ce chapitre.

« reprise » par un pronom d'un antécédent verbalisé. Cela a probablement pour conséquence indirecte le fait qu'on censure aussi les reprises littérales qui interviennent là où on « attendrait » une pronominalisation :

- (49) A première vue, cette phrase ne semble pas facile à comprendre. Alors, il faut faire une analyse des mots-clefs de manière à mieux comprendre *la phrase*. (Etudiant, FLE)<sup>8</sup>

8. (Note de la 2<sup>e</sup> édition.) On consultera maintenant, comme complément à ce chapitre, Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989, et Reichler-Béguelin, 1989.

a probablement  
reprises littérales  
tion :  
à comprendre.  
manière à mieux

## Exercices

**Observation de structures textuelles contenant des anaphores et des cataphores (1). Observation de documents censurés, contenant des expressions « aphoriques » (2\*). Typologie des reprises par syntagmes nominaux et problèmes de substitutions lexicales (3). Redondances dans les reprises : corpus de productions à améliorer (4\*). Problèmes d'accord en genre et nombre des pronoms (5\*), pronoms à référence équivoque (6\*). Exercices d'écriture (7).**

1. Observez le fonctionnement des anaphores et des cataphores dans les textes suivants :

### 1.1. ■ 3,5 millions en poche

**BÂLE** — Les résultats du dépouillement de la Loterie suisse à numéros indiquent qu'il n'y a eu qu'un seul gagnant avec les six bons numéros. Il empochera donc les 3,5 millions qui étaient en jeu. L'heureux joueur devra compter avec dix personnes ayant trouvé cinq numéros plus le numéro complémentaire (voir la répartition des gains page 22). L'unique gagnant a empoché la plus importante galette jamais gagnée à la Loterie suisse à numéros, exception faite de la somme-record de 4,38 millions de francs, raflée en juillet dernier par un unique joueur.

*La Suisse, 4.2.86*

### 1.2.

#### **Piéton coincé**

1 Lundi, 8 h 15 — Rue des Alpes. Un automobiliste, M. Marc Regat (employé UIT, Cranves-Sales) circule en direction de Cornavin. A la hauteur du  
5 19, distrait, il heurte violemment l'arrière d'une fourgonnette, conduite par M. Roger Narindal (retraité, Onex) le précédant. Sous l'effet du choc, la fourgonnette percute l'arrière d'une  
10 auto conduite par Mme Barbara Meighan Flores (employée, 42, rue Mau noir). Cette dernière, arrêtée à la hauteur de la rue Chaponnière, s'apprête à prendre en charge sur le siège avant-droit un piéton, Mlle Satoe Yamaguchi (secrétaire, 8, rue Thal-  
15 berg). Mlle Yamaguchi est écrasée entre les deux véhicules et souffre de contusions aux jambes et au bassin.

*ibid.*

nent à ce chapitre,

## Pludermacher et les colosses

1 Professeur de déchiffrage au Conservatoire,  
il a l'esprit qui fonctionne à toute vitesse : il  
est intellectuellement le plus doué des pianis-  
tes français d'aujourd'hui. Parfois même, sa  
5 concentration vire à la fièvre, à l'absence :  
écrivain, sa main eût été beaucoup trop lente  
pour sa pensée ; pianiste, elle ne traîne pas : il  
a une technique célèbre — on ne crée pas des  
œuvres de Boucourechliev ou de Xenakis  
10 sans une main et une tête prodigieusement  
délicées.

Bien entendu, il a souvent l'air distrait,  
comme un savant d'opérette. D'ailleurs,  
quelque chose d'enfantin dans le sourire  
ajoute à son absence... Il aime à se frotter aux  
œuvres colossales : il a inscrit à son pro-  
gramme du 13 octobre (salle Favart, 19 h 30)  
la sonate de Liszt, les « Réminiscences de  
Norma », du même, et la « Symphonie hé-  
roïque » de Beethoven-Liszt. Ce qu'on fait de  
20 plus difficile, pour les doigts comme pour la  
tête.

C'est sans doute cette machine à penser et à  
jouer que des musiciens comme Nathan  
Milstein, dont il est le partenaire attitré, des  
chefs comme Ozawa, Boulez, Solti, Dohna-  
nyi ont appréciée. Son toucher également,  
cela ne fait pas de doute : les Etudes de  
Debussy qu'il a enregistrées (Lyrinx) mon-  
trent une subtilité, une délicatesse irrésisti-  
bles. Car Georges Pludermacher est sensible  
comme un adolescent. C'est cette fragilité  
qui donne leur poids musical aux vertus de  
l'esprit.

*Jacques Drillon*

*Nouvel Observateur, 9.10.86*

2\*. Repérez les problèmes de référence dans les documents authentiques suivants, et proposez d'autres solutions :

- 2.1. Je tiens à vous soumettre un problème pratique concernant la RATP. Le RER est un métro très profond, tunnels et stations. Celui qui entreprend ce voyage doit prévoir qu'il lui faudra plus de temps pour atteindre le quai et la rame que le train n'en mettra ensuite à franchir la distance entre les deux stations. (*Le Monde*, 6.2.84)
  - 2.2. J'entends souvent dire : « La télé ne passe que des navets. » Mais ces mêmes grincheux n'ont pas la loyauté d'applaudir quand on diffuse un beau film. (*Courrier Télé 7*, 4.2.84)
  - 2.3. Il est vrai que lorsque nous lisons, nous ne pensons pas que cette histoire est en train de prendre forme, de vivre grâce à nous. (Copie de bac, FLM).
  - 2.4. Je ne voudrais jamais nier que la télévision n'ait pas quelques aspects positifs et qu'elle ne soit [...] une invention enrichissante. Malheureusement, le public analyse trop peu ce problème et n'est souvent ni assez critique ni assez exigeant avec lui-même. (Copie d'étudiant, FLE ; le texte présente aussi un problème de double négation.)
  - 2.5. [...] J'aurais beaucoup de peine à comprendre que tout d'un coup il faudrait interdire la publicité tout simplement parce qu'elle ne plaît pas à tout le monde. Je crois même que ces gens-là devraient commencer par mettre en cause tout notre système économique et de libre échange. (Copie d'étudiant, FLE)
  - 2.6. Le 14 avril 1912, au large de Terre-Neuve, après avoir heurté un iceberg, ce luxueux paquebot [le Titanic] coulait dramatiquement à pic, causant la mort de sept cents personnes et la perte d'une fabuleuse fortune. Soixante-huit ans plus tard, les chasseurs de trésors et les renfloueurs d'épaves n'ont pas renoncé à percer le secret du Titanic qui repose quelque part dans l'Atlantique à 3500 mètres de profondeur.  
Dès le printemps prochain, Jack Grimm, riche industriel texan et propriétaire d'une société pétrolière, a décidé de se lancer dans la même course. (Copie d'étudiant, FLE)
  - 2.7. Il faut emprisonner plus de gens encore et les y laisser. (Doublage du film de F. Rosi *Cadavres exquis*)
  - 2.8. Il neige, et elle tient. (Copie d'élève, FLM)
  - 2.9. Il est interdit de faire la lessive après 22 heures. Veuillez vous y conformer. (FLM)
  - 2.10. J'ai été très touché de savoir que j'ai une abonnée à mon journal qui dessine, mais j'aimerais bien en recevoir. (*Journal* de Johnny le Désossé, FLM)
- 3.1. Dans le texte suivant, extrait d'un récit pour enfants, relevez les différents types de procédés référentiels : renvois déictiques, anaphores lexicales, conceptuelles et associatives.

**C**omme d'habitude, il prit la deuxième rue à droite, tourna dans l'avenue, et s'arrêta net, stupéfait. La rue était barrée sur toute sa largeur ; barrée par un immense mur. Little Joe, revenu de sa surprise, s'approcha et glissa la main sur le mur. Chose étrange, celui-ci paraissait au toucher fait de métal. Little Joe, de plus en plus perplexe, fit demi-tour et revint sur ses pas pour prendre du recul et voir s'il n'y avait pas une ouverture, un passage permettant aux piétons de contourner cet obstacle. S'étant éloigné d'une cinquantaine de mètres, il se retourna... Et resta bouche-bée. Ce que, de très près, il avait pris pour un mur de métal, était, en fait, le flanc d'un immense camion, garé en travers de la rue.

Malgré sa taille et sa masse, ce camion n'avait rien d'effrayant. En plus, pensa Little Joe, ce devait être un camion perdu comme un chien, car il avait même un nom : Big Mack.

Little Joe, dévoré par la curiosité et apitoyé par le triste sort de cette pauvre machine, mourait d'envie de monter dans la cabine.

**I**l refit en sens inverse le chemin qu'il avait parcouru et se retrouva à côté de la roue avant, qui était aussi haute que lui. Heureusement, un marchepied descendait assez bas pour que Little Joe puisse se hisser à la hauteur

me rue à 1  
s'arrêta  
sur toute  
r. Little  
glissa la 5  
paraissait  
s en plus  
pas pour  
pas une  
létons de 10  
'une cin-  
esta bou-  
pour un  
immense  
15  
n'avait  
Joe, ce  
hien, car  
20  
itoyé par  
mourait  
25  
u'il avait  
e la roue  
lui. Heu-  
assez bas  
t hauteur

de la porte. Il l'ouvrit sans peine, doucement, regarda à l'intérieur et émit un petit sifflement admiratif. La cabine était aussi vaste qu'une 30  
pièce. Juste derrière, une couchette, capitonnée  
elle aussi, occupait toute la largeur. Le volant  
était presque aussi large que le siège, et le tableau  
de bord, constellé de voyants et de boutons. En  
dessous, Little Joe remarqua un poste de radio. 35

**L**ittle Joe n'avait pas souvent quitté New York. Et il n'avait pas eu l'occasion de croiser ces énormes camions qui circulent de l'Alaska au Wyoming, de Baltimore à Sacra- 40  
mento. Mais il en avait entendu parler, et il les  
avait vus en modèle réduit. Il savait qu'ils étaient  
destinés au transport de marchandises. Il savait  
aussi que leurs conducteurs étaient en quelque  
sorte les nouveaux cow-boys de l'Amérique.

C. Lombard, *Little Joe et Big Mack*,  
éd. Dargaud Jeunesse, 1986

3.2. Relevez et analysez les substituts lexicaux utilisés anaphoriquement dans les trois textes suivants. Justifiez leur emploi en observant également les prédéterminants.

3.2.1. 23 h 55 — Route de Meyrin. Une automobile argovienne roule en direction de la ville. A la hauteur de Balexert, le conducteur perd la maîtrise de son véhicule — probablement à cause du verglas — qui franchit la double ligne de sécurité et entre en collision frontale avec la voiture genevoise qui arrive normalement en sens inverse.

Le choc est d'une extrême violence. Les deux machines sont encastrées l'une dans l'autre. Il a fallu l'intervention des pompiers pour sortir les occupants en découpant la carrosserie au chalumeau.

3.2.2.

DANEMARK

## Caviar louche à Copenhague

---

*COPENHAGUE*  
*de notre correspondant*

---

Les dirigeants de Téhéran ont réclamé, par la voie diplomatique, au gouvernement de Copenhague que leur soient restituées sans tarder les 9 tonnes de caviar que les douanes danoises ont récemment saisies à la frontière allemande, au poste de Padborg. Cette précieuse marchandise, évaluée à quelque 9 millions de francs, se trouvait dans un camion venu de Téhéran dont le chauffeur s'était contenté de déclarer qu'il transportait des pastèques. Arrêté, il a été placé en détention provisoire en attendant son inculpation pour contrebande.

Les autorités iraniennes affirment que cette cargaison leur appartient et qu'elle leur a été

volée. La République islamique a nationalisé le commerce du caviar, si bien qu'aucune transaction ne peut se faire en dehors du contrôle de ses mandataires. Toute infraction à cette réglementation est sévèrement châtiée. Les Danois, embarrassés, essaient d'éclaircir cette ténébreuse affaire.

Les 9 tonnes de caviar confisquées correspondent à plus de trois fois la consommation annuelle des habitants du royaume. Si ce chargement énorme avait été revendu sur le marché européen, il aurait sans doute été liquidé à des prix plus bas que ceux exigés officiellement par Téhéran, ce qui aurait entraîné un effondrement des cours du caviar persan en Europe.

C. O.

*Le Monde, 27.9.86*

### 3.2.3.

(M. Ba.) — Le Prix de la femme d'affaires va être attribué pour la première fois dans notre pays, le 27 février prochain. Le jury, présidé par Mme Lise Girardin, devra choisir onze candidates.

#### Quarante dossiers.

Cette distinction a donc pour but « d'encourager les femmes à participer au monde des affaires ». Dans un premier temps, les organisateurs ont

réuni une quarantaine de dossiers de femmes ayant fait preuve de « dynamisme, de courage et d'efficacité ». Après une première sélection, seuls onze dossiers restent en compétition.

Cinq des « papables » viennent de Romandie, six de Suisse alémanique. Un Jury, présidé par Mme Lise Girardin, composé de trois femmes et de deux hommes, procédera au choix définitif. Une opération qui se déroulera le plus discrètement possible, afin d'éviter toute forme d'influence.

(La Suisse)

### 3.3\*. Quel problème présentent les extraits de copie suivants ?

- 3.3.1. Arrivée à l'auberge, elle alla prendre le courrier que le facteur avait déposé dans la boîte aux lettres. Lorsque Catherine prit le journal, elle fut éblouie par la première page de cette revue. (FLM)
- 3.3.2. L'homme a toujours dû s'adapter au projet de son temps. De ce fait, l'enseignement a pris une place importante dans la société. Mais cette formation n'a pas toujours été librement choisie. C'est ainsi que dans les années 1860 elle dépendait essentiellement de la condition sociale. (Bac, FLM)
- 3.3.3. Les divergences d'opinion concernant la peine de mort sont frappantes. Résumons les arguments que l'on entend pour justifier cette loi... (FLE)
- 3.3.4. Avant que le service du feu ne soit arrivé, une très grave explosion qui s'est produite au sous-sol a entièrement soufflé le bâtiment. Le sinistre était si fort qu'il a brisé toutes les vitres de l'immeuble. (FLE)
- 3.3.5. Malheureusement ces champignons étaient toxiques. Après la consommation cette famille a eu de graves problèmes digestifs. (FLE)
- 3.3.6. Lorsqu'elle apprit que Julien ne voulait pas l'épouser, elle devint folle (pas folle d'amour). Par conséquent elle a tué son petit. Cet aspect révèle le fait qu'une telle vérité (refus de mariage) peut avoir de lourdes conséquences. (FLE)
- 3.3.7. Le dictionnaire instruit le lecteur de la différence entre le grillon domestique et le grillon des champs, distinguant la longueur et la couleur de ces animaux. (FLE)

Comparez à ce dernier exemple le passage de Queneau que voici :

[...] Des radis l'attendaient, et le chat qui miaula espérant des sardines, et Amélie qui craignait une combustion trop accentuée du fricot. Le maître de maison grignote les végétaux, caresse l'animal et répond à l'être humain qui lui demande comment sont les nouvelles aujourd'hui :

— Pas fameuses. (Cité d'après le Groupe M, 1970, p. 103).

3.4. Le texte ici reproduit est tiré de la *Tribune de Genève*. Les syntagmes nominaux servant à la désignation des trois principaux actants du drame ont été supprimés. Ils étaient les suivants :

scientifique (n.m.) — patient (n.m.) — zoologue  
chiroptère — chauve-souris  
rage — terrible maladie

Rétablissez-les dans l'ordre et pourvus des prédéterminants que vous jugerez les plus adéquats.

### Mordu par une chauve-souris

## Il succombe à la rage !

Les morsures de ..... peuvent parfois être très dangereuses. L'automne passé, ..... finlandais est décédé des suites de .....  
..... a dû être mordu par ..... en Suisse ou en Finlande. C'est ainsi sans doute qu'il aura contracté ..... L'Office fédéral de la santé (OFSP) qui a révélé le cas dans son dernier bulletin, recommande en conséquence à toutes les personnes pouvant se trouver en étroit contact avec ..... de se faire vacciner contre ..... qui étudiait depuis des années, a dû être hospitalisé l'automne dernier en Finlande : il souffrait de faiblesse dans les jambes et de douleurs dans le bras droit et la nuque. Les médecins ont conclu qu'il était atteint de ..... devait malheureusement mourir trois semaines après son admission à l'hôpital.

3.5. Proposez des nominalisations, si possible plusieurs solutions pour chaque phrase.

- 3.5.1. Le père de Jean est tombé malade. .... l'a empêché de finir ses examens.
- 3.5.2. La voiture a percuté un platane. .... a été terrifiant.
- 3.5.3. La criminalité a augmenté de 10 %. ....me paraît très inquiétant.
- 3.5.4. Vous pensez abandonner votre travail ? ..... est-il (elle) bien raisonnable ?
- 3.5.5. Il commence un nouveau roman sur la dernière guerre mondiale. .... est colossale.
- 3.5.6. L'eau manque un peu partout. .... atteint toutes les couches de la population.
- 3.5.7. La terre a encore tremblé. Tous les habitants de la région sinistrée sont traumatisés par .....
- 3.5.8. Le tribunal l'a condamné à vingt ans de prison ferme. Je trouve ..... très sévère.

mère. Les syn-  
tois principaux  
vivants :

ue vous jugerez

uses. L'automne  
.....  
n Finlande. C'est  
fédéral de la santé  
en conséquence à  
..... de se  
uis des années, a  
faiblesse dans les  
s ont conclu qu'il  
ment mourir trois

solutions pour

pêché de finir ses

iant.  
paraît très inquié-

est-il (elle) bien

guerre mondiale.

tes les couches de

a région sinistrée

ferme. Je trouve

### 3.6. Complétez les textes suivants en ajoutant les syntagmes nominaux qui manquent. Proposez plusieurs solutions le cas échéant.

#### 3.6.1.

1

Quand le dollar monte, ça ne va pas. Quand le dollar baisse, ça ne va pas. Il doit y avoir comme un défaut dans le système monétaire international. A cause des mouvements de

....., voilà le franc déprécié, une fois de plus, par rapport à la monnaie allemande. Cette fois, ce n'est pas de sa faute. Mais c'est un fait. Dans les années 60, il fallait un franc pour acheter un mark. Ces jours-ci, on en était à 3,32 F. Pourquoi ? Pourquoi à chaque coup de torchon est-ce toujours le mark qui monte et le franc qui descend ?

2

Sans doute, les raisons de la persistance de ..... ne sont-elles pas faciles à expliquer en trois mots.

*Nouvel Observateur*, 16-22.1.1987

#### 3.6.2.

### Pistolet laser en vente libre

Les jouets du futur sont arrivés. Parmi les plus extraordinaires, nous avons repéré un pistolet laser qui émet vraiment un rayon laser.

1

..... est tellement faible qu'il reste invisible, mais lorsqu'on tire sur une cible électronique, un bruit d'explosion signale si on a bien visé.

2

....., baptisé Laser Tag, est vendu 50 dollars aux Etats-Unis et a suscité un engouement extraordinaire. Selon un responsable de l'Association des Fabricants américains de Jouets, ce serait le cadeau le plus désiré par les enfants du pays. Selon un marchand, ce serait l'objet le plus violent qu'il ait jamais vendu. Si vous voulez quand même simuler la guerre des étoiles, si vous voulez tirer au laser sur votre chat ou votre chien favori, nous vous communiquons le nom du

3

..... : World of Wonders.

*Ibid.*

#### 3.6.3.

### 1987, année des rapaces

Le Rocher des Aigles de Rocamadour (Lot) a dépassé le cap des 100 000 visiteurs en 1986. On en attend de 10 000 à 15 000 de plus pour 1987, proclamée l'Année européenne de la Protection de la

1

..... faune. .... se confirme ainsi pour ....., unique en Europe, voué au culte des vautours, et à la protection de tous ceux qui sont en

3 voie d'extinction. 150 différents, y sont présentés au public, et les scolaires viennent par trains entiers, parfois de loin, pour se familiariser avec le jean-le-blanc, le grand-duc ou le faucon pèlerin.

4 Malheureusement, , comme leurs parents et

5 leurs instituteurs ont parfois tendance à confondre .  
Le Centre de Protection de la Faune et de la Flore du Quercy, subventionné par le conseil régional et les Banques populaires, vient

6 donc d'éditer 150 000 fiches explicatives. Grâce à , les vautours n'auront plus mauvaise presse.

*ibid.*

### 3.6.4.

#### SCANDALE

## Des tonnes de lait en poudre irradié sont découvertes en Allemagne

Bonn. 12 (AFP). — Un nouveau stock de 2000 tonnes de lait irradié par le nuage radioactif de Tchernobyl a été découvert et saisi jeudi en Bavière, dans le sud de la R.F.A., donnant une nouvelle dimension à un scandale qui agite le pays depuis le début de février.

1 qui a été annoncée à Bonn par le ministre de l'Environnement Walter Wallmann, s'ajoute à une montagne de 5000 tonnes de lait en poudre qui est devenue un véritable casse-tête pour le gouvernement.

2 Au départ, impropre à la consommation était destiné à être vendu par une laiterie privée dans des pays du tiers monde. Lorsque début février, les autorités de Brême et de Cologne ont intercepté 150 wagons de poudre de lait en partance pour l'Afrique, les Allemands ont pris peur comme s'il s'agissait de déchets nucléaires hautement dangereux.

3 Après avoir tergiversé pendant plusieurs jours, le gouvernement a décidé mardi de stocker dans des camps militaires.

4 ont été marqués du signe triangulaire désignant des produits

radioactifs. Malgré les propos rassurants de la communauté scientifique, les voisins des camps ont manifesté contre la présence du lait près de chez eux.

Alors que le seuil maximal admissible de radioactivité est en Europe et en R.F.A. de 600 becquerels par kilo, atteint des valeurs allant jusqu'à 6000 becquerels par kilo. Cependant, selon l'ensemble des experts, ne présente des dangers que si elle est absorbée.

#### Dix fois la radioactivité admise

Depuis le 26 avril 1986, date à laquelle la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl a libéré un important nuage radioactif qui a contaminé une grande partie de l'Europe, les Allemands ont majoritairement acquis une peur de tout ce qui touche de près ou de loin au nucléaire. La plupart d'entre eux désirent d'ailleurs que la R.F.A. se débarrasse de ses propres centrales à plus ou moins long terme.

7 L'autre facette du est que les 7000 tonnes de poudre de lait proviennent de la même laiterie industrielle bavaroise. La société Meggle. Or, a reçu plusieurs millions de DM d'indemnisation afin de compenser les pertes dues à la contamination de Tchernobyl.

8 Le gouvernement ouest-allemand a également reconnu que avait porté « une grave atteinte à l'image morale de la R.F.A. à l'étranger et dans le tiers monde », puisqu'une entreprise n'a pas hésité à aller vendre à l'étranger un produit dont elle savait qu'il ne pourrait jamais trouver preneur en R.F.A.

*Journal de Genève, 14-15.2.1987*

## Dis, comment tu t'appelles ?

Sébastien, Nicolas ou Gustave ? Sophie, Céline ou Fernande ? L'attribution d'un prénom obéit à la mode. Une mode qui voit son rythme s'accélérer : la durée de vie des prénoms favoris est de plus en plus courte. C'est un chercheur français, Guy Desplanques, qui le montre dans le numéro de janvier de la revue *Economie et statistique*.

Au début du siècle, la vitesse de rotation d'un prénom était de trente ans environ pour les plus populaires, comme Jean, Louis ou Marie. A l'heure actuelle, les Sandrine et autres Stéphanie ne se maintiennent en moyenne que cinq ans en tête du palmarès avant de céder la place aux Nicolas et autres Vanessa.

de rythme s'explique, selon nous, par le rôle grandissant des médias dans la formation des sensibilités et donc du choix des parents. Combien de Sébastien après le fameux feuilleton de Cécile Aubry, combien de Nancy ou de Raïssa après le sommet de Genève, combien de Laetitia ou d'Alexandra après la vague rétro des années soixante-quinze ? Un feuilleton, un grand événement, un mouvement de société popularisent désormais largement certains prénoms. Au point que les parents qui croyaient se déterminer dans la plus parfaite indépendance retrouvent à la garderie ou à la maternelle cinq voire dix autres petits Jonathan ou Jessica.

Or, aujourd'hui, rien de tel pour disqualifier le choix d'un prénom que sa multiplication. D'où constatée. Elle s'apparenterait à l'« usure » des biens de consommation : il en irait des prénoms comme de la forme des chapeaux ou de la coupe des vêtements. C'est là le signe d'une époque où tout engouement dure peu.

Mais une raison plus profonde encore explique

: la crise que traverse la famille dans nos sociétés. Il fut un temps où, par tradition, l'aîné portait le même prénom que son père ou son grand-père, et les enfants suivants ceux d'oncles ou de tantes.

inscrivaient l'enfant dans le passé de la famille, tout en affirmant la pérennité de celle-ci dans un futur que garantissait l'arrivée du nouveau-né. Avant d'être une individualité, qui n'était pas encore sacralisé comme aujourd'hui, était considéré comme le maillon d'une communauté. Ce que manifestait non seulement son nom, mais aussi son prénom. Qui se soucie aujourd'hui de sinon les familles régnantes ?

des prénoms est donc aussi le signe d'un affaiblissement du tissu communautaire qui structurait autrefois la famille. A , les parents d'aujourd'hui préfèrent leurs goûts et leur subjectivité. Ils revendiquent pour leur progéniture, à l'enseigne de l'enfant-roi, une solide individualité. Avec le sentiment — trompeur — de choisir en toute indépendance.

**Michel Danthe**

*Journal de Genève*, 15.2.1986

du public, et  
n, pour se  
son pèlerin.  
s parents et

du Quercy,  
laïres, vient  
, les

*ibid.*

opos rassurants de la  
les voisins des camps  
essence du lait près de

ximal admissible de  
e et en R.F.A. de 600  
atteint

6000 becquerels par  
ensemble des experts,  
te des dangers que si

### activité admise

date à laquelle la cen-  
e de Tchernobyl a  
radioactif qui a con-  
de l'Europe, les Alle-  
nt acquis une peur de  
près ou de loin au-  
tre eux désirent d'ail-  
arrasse de ses propres  
long terme.

est que les  
lait proviennent de la  
bavaroise. La société  
a reçu plusieurs  
nisation afin de com-  
la contamination de

st-allemand a égale-  
avait porté « une  
morale de la R.F.A. à  
monde », puisqu'une  
té à aller vendre à  
nt elle savait qu'il ne  
reneur en R.F.A.

*Genève*, 14-15.2.1987

2

3

4

5

6

7

8

5

6

1

7

8

9

4\*. Les textes suivants, tirés de copies d'étudiants en FLE, présentent des maladresses liées aux reprises, souvent exagérément redondantes. Améliorez les choix lexicaux et/ou les prédéterminants.

- 4.1. Dimanche passé, une famille fribourgeoise a trouvé des champignons. [...] Malheureusement ces champignons étaient toxiques. Après la consommation cette famille a eu de graves problèmes digestifs. Toute la famille a dû être hospitalisée mais ce matin elle a pu de nouveau rentrer à la maison.
- 4.2. Je suis parti pour Zurich en train. Après une heure de voyage je suis arrivé dans cette grande ville. Mais la ville ne me plaisait pas trop. Elle était sans atmosphère, sans amabilité.
- 4.3. Il faisait nuit. La circulation se reposait. Il n'y avait presque plus de gens dans les rues. C'était exactement le moment où il faisait d'habitude sa petite promenade dans ces rues dépeuplées.
- 4.4. J'ai à peine reconnu mon visage. J'avais un visage gris et des traits malheureux.
- 4.5. J'avais l'idée de me coudre un costume de clown. Deux semaines avant je suis allée acheter une étoffe de couleur. Pleine d'énergie je me suis mise à travailler. Je n'étais pas capable de faire des coutures droites parce que j'étais excitée. Après avoir fini cet habit, je l'ai essayé. Quel malheur — le costume était trop étroit, c'est pourquoi je ressemblais à un ballon. Sans perdre courage j'ai changé le vêtement.
- 4.6. Beaucoup d'entre vous m'ont posé des questions quant au métier de journaliste. J. Lacouture m'a parlé au cours d'un entretien de son métier et, pour vous répondre, je vous parlerai de comment un grand journaliste envisage son métier.
- 4.7. En tant que journaliste réussi, Jean Lacouture encourage tous les jeunes qui s'intéressent à son métier. A ses yeux, c'est un des plus beaux métiers, qui donne beaucoup de bonheur tout en exigeant beaucoup de responsabilités de la part de ceux qui le pratiquent. En effet, l'aspect le plus gratifiant du métier de journaliste est la possibilité qu'il offre de faire quelques contributions au monde à travers sa plume. Cependant pour que cette contribution soit valable, il faut qu'un journaliste suive attentivement tout ce qui se passe autour de lui.

5\*. Analysez les causes des problèmes d'accord que présentent les textes suivants, proposez des améliorations.

- 5.1. On sait que 1933 est l'époque d'entre-guerres où chaque puissance recrée leur puissance, qu'elle soit économique ou militaire. (Copie de bac, FLM)
- 5.2. Le Genevois fait tout pour attirer l'étranger, mais quand ils sont là il s'écrie « Ah là là, on n'est plus chez soi ». (*Journal* de Johnny le Désossé, FLM)
- 5.3. Chaque personne doit se conformer à un certain degré aux normes de la société afin de ne pas s'isoler totalement, toutefois il a le besoin de se distinguer du prochain... (Copie d'étudiant, FLE)
- 5.4. Une majorité silencieuse est une majorité qui ne prend pas part aux choses de la société à laquelle ils appartiennent. (Examen d'entrée en faculté, FLE)
- 5.5. Une seule personne, M. Henri A., 66 ans, a été grièvement brûlée à la tête et aux bras. Le corps noirci, elle a été évacuée au Centre hospitalier. « Nous l'avons trouvée hagarde sur le bord du toit. M. A. se tenait la tête entre les mains », explique un sauveteur. (*La Suisse*, 4.2.86)

E, présentent des lantes. Améliorez

champignons. [...] près la consumma-oute la famille a dû trer à la maison. oyage je suis arrivé trop. Elle était sans

resque plus de gens d'habitude sa petite

et des traits malheu-

x semaines avant je ie je me suis mise à s droites parce que Quel malheur —le s à un ballon. Sans

au métier de journa-son métier et, pour journaliste envisage

e tous les jeunes qui i beaux métiers, qui p de responsabilités le plus gratifiant du e quelques contribu-e cette contribution t tout ce qui se passe

itent les textes sui-

que puissance recrée opie de bac, FLM) d ils sont là il s'écrie r le Désossé, FLM) é aux normes de la e besoin de se distin-

pas part aux choses rée en faculté, FLE) ent brûlée à la tête et hospitalier. « Nous enait la tête entre les

5.6. Les hôteliers désirant employer un travailleur étranger dépourvu de permis, font une demande aux autorités. La procédure étant particulièrement longue, ces gens sont engagés avant l'octroi de l'autorisation. (*Ibid.*)

6\*. Comment s'expliquent, à votre avis, les équivoques liées à l'interprétation de certains pronoms anaphoriques dans les textes suivants ? Proposez des solutions de nature à lever les ambiguïtés.

- 6.1. Pour son malheur, il rencontra le concierge dans un des couloirs. Marcel Fenta de lui expliquer son cas, mais ce dernier ne voulut rien entendre et l'emmena dans le bureau du directeur. Celui-ci était absent. Alors, le concierge le disputa et lui fait la morale. (Copie d'élève, FLM)
- 6.2. Après trois ans de préparation, Jean-Jacques Annaud [...] tourne un polar médiéval, d'après « Le nom de la rose » d'Umberto Eco. Il s'est confessé à l'écrivain-scénariste Claude Carrière. (*Elle*, printemps 86)
- 6.3. La famille V... nous prie de rappeler le décès de Mme Elisabeth V... survenu dans sa 92<sup>e</sup> année et précise sa nouvelle adresse. (« Perle » citée par J. Amadou, *Les yeux au fond de la France*, p. 201.)
- 6.4. Un chien, même tatoué, ne pourra être repris par son propriétaire que si celui-ci est en mesure de présenter un certificat de vaccination anti-rabique en cours de validité, sinon il sera lui aussi abattu. (Règlement d'une fourrière, *ibid.* p. 177.)
- 6.5. Souvent même l'humour est voulu par l'écrivain car en amusant le lecteur il arrive à mieux lui faire comprendre ses idées. (Copie bac, FLM)
- 6.6. Chez M. D : le téléphone sonna. Il accourut et décrocha. (Début de copie, FLE)
- 6.7. Le sport restera toujours payant pour les quotidiens du fait de la passion commune des gens pour le sport et ils garderont toujours autant de lignes pour les reportages sportifs dans leurs tirages. (Ecole des Métiers, FLM)
- 6.8. Lorsque deux parents débordent d'activité, ils ne songent pas que leurs enfants sont livrés à eux-mêmes. Ils sont donc très influencés par le milieu qui les entoure et sont souvent en contact avec d'autres enfants dans la même situation qu'eux. S'ils ne sont pas capables de trouver des activités enrichissantes, que leur reste-t-il ? (Copie de bac, FLM)
- 6.9. G.-E. Clancier présente un poème compact en prose. Il possède pourtant six parties bien distinctes, chaque fois ponctuées par un point. (Début de copie de bac, FLM)

## 7. Exercices d'écriture.

7.1. A partir des éléments qui vous sont donnés, vous rédigez de petits faits divers pour un quotidien à grand tirage. Vous prenez garde aux phénomènes de reprise de l'information (paraphrases anaphoriques, nominalisations).

- 7.1.1. une Cadillac blanche (accident)  
un cycliste  
un piéton

- 7.1.2. une famille parisienne (sauvetage en montagne)  
le massif du Mont-Blanc  
le mauvais temps  
les guides de Chamonix
- 7.1.3. un postier de 57 ans (drame passionnel)  
une jeune femme blonde nommée Eva  
un médecin de famille
- 7.1.4. un soldat éméché (bagarre)  
un tenancier de bar  
trois policiers
- 7.1.5. une jeune institutrice islandaise de 22 ans (élection de Miss Monde)  
une Anglaise, une Australienne
- 7.1.6. un bâtiment du 19<sup>e</sup> siècle (projet de démolition)  
des manifestants  
le conseil municipal

7.2. Rédigez un article à partir de la prise de notes qui suit. Créez des enchaînements et soignez les reprises lexicales.

*La Tour de Pise en danger*

- sécheresse persistante depuis l'été dernier en Italie
- risque : faire pencher encore plus la Tour de Pise
- seulement huit précipitations en quatre mois → diminution de la nappe phréatique à quarante mètres de profondeur → affaissement du terrain.

7.3. Améliorez la cohérence du texte qui suit en supprimant les redondances. Utilisez les ressources des anaphores pronominales et lexicales, sans craindre de modifier la forme des phrases proposées. Ménagez des paragraphes.

*Un Texan sur les traces du trésor du Titanic*

La chasse au trésor du Titanic est ouverte.  
Le Titanic a fait naufrage dans des conditions dramatiques.  
Le Titanic a coulé corps et biens au large de Terre-Neuve (sept cents morts).  
Le Titanic avait heurté un ice-berg le 14 avril 1912.  
68 ans plus tard les chasseurs de trésors et autres renfloueurs d'épaves n'ont pas renoncé à percer le secret de l'épave du Titanic.  
Le Titanic repose quelque part dans l'Atlantique par 3.500 mètres de fond.  
Jack Grimm est un riche industriel texan.

agne)

Jack Grimm possède une société pétrolière. Jack Grimm a décidé à son tour de se lancer dans la course dès le printemps prochain.  
Jack Grimm espère devancer une société britannique.  
Cette société a prévu d'entrer en action en été.  
Jack Grimm compte d'abord localiser l'épave.  
Nul ne connaît l'emplacement exact de l'épave.  
Jack Grimm a dressé un plan.  
« L'aluminaut »\* détachera deux robots sous-marins.  
Les robots sous-marins pénétreront dans la coque et prendront des photographies.  
Monsieur Grimm ne désespère pas de parvenir, avec l'aide des robots sous-marins, jusqu'au coffre du navire.  
Les spécialistes pensent que le coffre renfermerait un fabuleux trésor d'or et de pierres précieuses.  
Des diamantaires avaient confié ce trésor au commandant pour la traversée.  
Grimm a 54 ans.  
Grimm est un spécialiste des missions impossibles.  
Grimm s'est déjà lancé sur les traces de l'abominable homme des neiges et du monstre du Loch Ness.

ion de Miss Monde)

lition)

ui suit. Créez des

\* « L'aluminaut » est une soucoupe plongeante utilisée pour repêcher, entre autres, des épaves.

alie  
'ise  
· dimi-  
le pro-

7.4. A partir des notes suivantes, vous rédigerez l'article CAPUCINE d'un petit guide thérapeutique intitulé « Les herbes de santé ».

Procédez méthodiquement :

- a) description (voir la planche illustrée)
- b) histoire
- c) propriétés
- d) usages

Aux fréquentes nominalisations de la prise de notes, substituez, suivant les cas, des verbes ou des adjectifs ; soyez attentifs à la reprise anaphorique et au choix des prédéterminants.

primant les redon-  
nominales et lexi-  
phrases proposées.

tanic

ques.  
e-Neuve (sept cents

enfloueurs d'épaves  
nic.  
.500 mètres de fond.

a) description :

- plante annuelle
- on utilise toute la plante (feuilles, fruits, fleurs)
- récolte : juin à septembre

b) histoire :

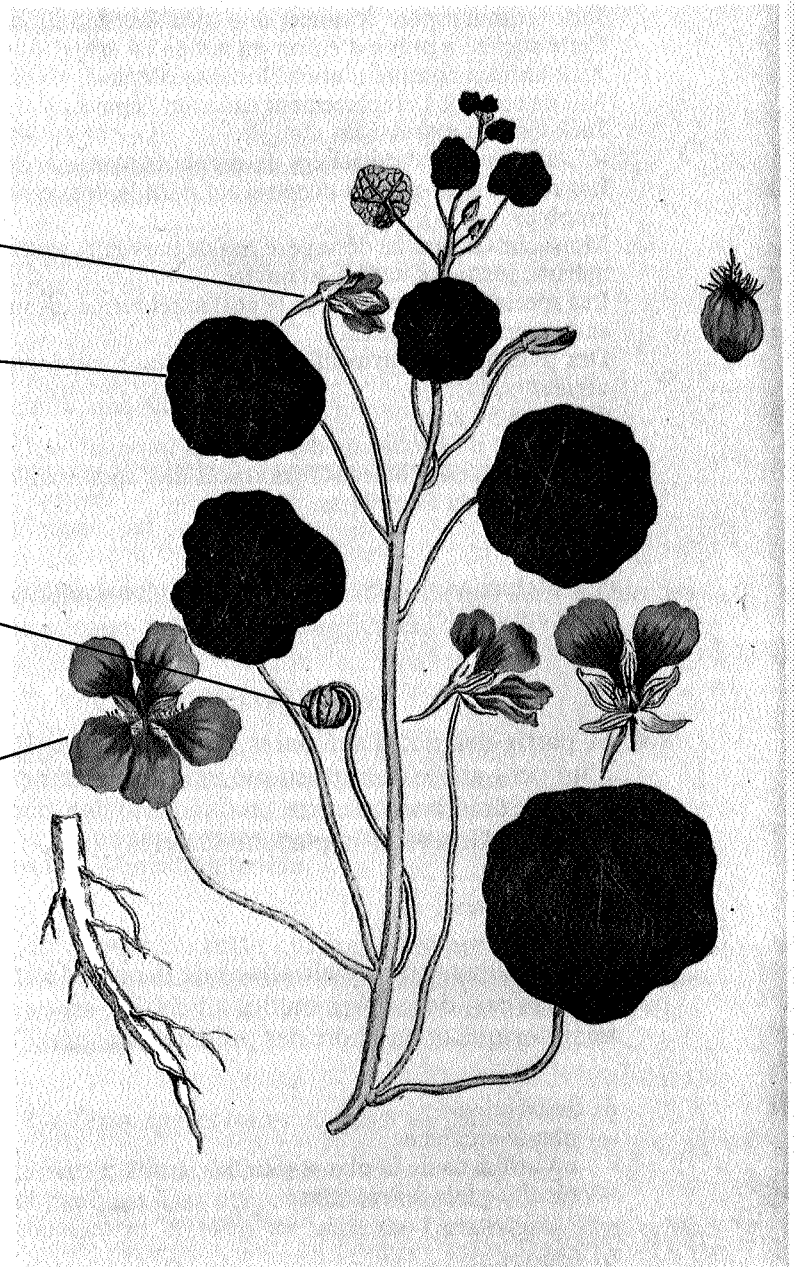
- connue surtout comme plante d'ornement (curieuses fleurs en forme de bonnet phrygien)
- peu utilisée comme remède
- peu connue comme aliment

capuchon, d'où le nom  
« capucine »

feuille lobée

fruit trilobé ; 3 coques-3  
graines

fleur jaune, orangée ou  
rouge-calice à 5 découpures





— originaire du Pérou : utilisée de façon empirique contre infection des plaies

— en Europe début XVII<sup>e</sup> s. : « cresson d'Inde »

c) propriétés.

— découverte récente : renferme substances antibactériennes et soufre  
→ excellent remède : affection bronches et poumons

— Allemagne : recherches récentes → mise au point d'un produit extrait de la capucine (Tromatyl) : premier antibiotique à usage interne issu d'une plante et non d'une moisissure

— avantage des plus intéressants : flore intestinale intacte (toujours plus ou moins détruite par antibiotiques classiques)

— remède également contre angines, affections grippales, refroidissements, affections rénales et urinaires

— lutte contre vieillissement et sénilité précoce : riche en acide phosphorique, vitamine C, essence sulfurée

— fleurs fraîches : action excitante et légèrement aphrodisiaque.

d) usages :

— alimentation :

1. feuilles et fleurs dans les salades

2. boutons floraux et graines encore vertes confits au vinaigre : remplacent les câpres.

— infusion :

toutes les parties sont utilisables, mais de préférence fleurs fraîches dans 1/2 l. d'eau ; ajouter herbe aromatique pour masquer saveur particulière : à prendre 2-3 fois par jour loin des repas.

— lotion capillaire :

100 gr. capucines

100 gr. orties

100 gr. buis

} feuilles fraîches

1. faire macérer le tout hâché pendant 15 jours dans 1/2 l. d'alcool à 90°

2. filtrer

3. ajouter 1 l. d'eau de source ;

frictions matin et soir.

## CHAPITRE V

### LES TEMPS DU PASSE

**Objectifs :** Choix d'une combinaison temporelle adéquate (passé simple/imparfait ou passé composé/imparfait) selon le type de texte rédigé et sa fonction. Compréhension, dans une perspective narrative et textuelle, de la valeur de l'imparfait par rapport au passé simple et au passé composé.

*N.B.* Le présent chapitre, inspiré notamment de Benveniste (1966 = 1959), de Weinrich (1973), de Bronckart (1985), dont il ne prétend en aucune façon remplacer la lecture, a surtout été rédigé en fonction des problèmes rencontrés par les apprenants anglophones et germanophones. Il ne prétend pas traiter de l'*ensemble* de la question des temps du passé, mais il insiste sur un petit nombre de contraintes de base, liées à la situation d'énonciation d'une part, à la narrativité de l'autre. Certains exercices relatifs à l'opposition passé simple/imparfait ou à la valeur stylistique des temps du passé peuvent servir autant aux francophones qu'aux allophones.

Pour maîtriser l'usage des temps du passé en français, deux conditions semblent nécessaires : tout d'abord, recourir abondamment à l'observation de textes authentiques, écrits ou oraux, afin de s'imprégner des emplois concrets ; ensuite, avoir compris quelles fonctions fondamentales sont assumées par les oppositions temporelles du français. Il semble en effet que certaines valeurs de base puissent être assignées au passé simple, au passé composé et à l'imparfait, à partir desquelles se dérivent (se « calculent ») des valeurs aspectuelles ou stylistiques relativement diverses véhiculées par ces trois temps.

Cependant, comme l'a bien souligné Adam (1976, pp. 54-55) à la suite de Weinrich, le système d'oppositions dont il est question ne saurait être saisi de manière satisfaisante dans le cadre d'une grammaire limitant ses objectifs à la phrase. Le recours à la perspective d'énonciation introduite par Benveniste 1966 = 1959, ainsi qu'à des critères résolument narratifs et textuels, permettra d'éviter les écueils liés à certaines distinctions sémantiques traditionnellement invoquées (p. ex. duratif/non duratif), que les apprenants eux-mêmes ressentent très vite comme inopérantes.

Nous nous intéresserons essentiellement ici à deux types d'opposition qui jouent en français un rôle important, la première concernant étroitement la question des différences entre langage écrit et langage parlé.

## I. L'opposition passé simple / passé composé

### a) Valeur du passé simple : l'« ancrage disjoint »

Contrairement à ce qu'on dit parfois, le passé simple n'est pas en voie de disparition en français. Il n'est pas non plus réservé, comme les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait, à la langue savante ou recherchée. Voyez par exemple ce passage tiré d'un livre pour enfants de 3 à 5 ans :

- (1) Il *dîna* d'une bonne soupe chaude. Il *prit* un bain, *mit* son pyjama et *monta* se coucher.

S'il est vrai que le passé simple apparaît essentiellement dans la langue écrite, cela peut être considéré comme une *conséquence de sa valeur énonciative*. Le passé simple envisage en effet l'action *en dehors de ses relations avec le moment de l'énonciation*. Au moment où il rapporte au passé simple un événement passé, le sujet énonciateur (celui qui parle) ne se considère pas comme prenant part effectivement aux faits qu'il énonce, et il n'envisage pas non plus ces faits sous l'angle des suites qu'ils ont éventuellement au moment où il parle : d'où la qualification de passé « dépersonnalisé » que l'on a pu attribuer au passé simple, et la prédominance, signalée par Benveniste, 1966 = 1959, des emplois à la *troisième personne*. Ce mode particulier d'articulation de l'énoncé à la situation énonciative relève par excellence de ce que l'on appelle parfois l'« ancrage disjoint »<sup>1</sup>.

Dans son usage moderne, le passé simple a donc pu être caractérisé comme étant une forme propre au *récit historique* (au sens large) ; il apparaît régulièrement aussi dans les *récits de fiction* situés non seulement dans le passé (romans, romans policiers, etc.), mais aussi dans le futur (romans d'anticipation, science-fiction). La *rupture* que le passé simple institue automatiquement avec le présent de la narration le rend particulièrement apte à transporter le lecteur dans le temps fabuleux du mythe, du conte aussi bien que du voyage interstellaire. Comme indice de fictionnalité, le passé simple apparaît d'ailleurs très bien dans la langue orale, dès que les jeunes francophones acquièrent une compétence de conteurs, et même si c'est parfois au mépris de la morphologie :

- (2) Alors il lui *disa* merci et le petit chien ne *s'ennuyut* plus jamais.  
(Oral, enfant de 4 ans)

1. Selon la terminologie de Culioli. Les conséquences globales de l'opposition entre ancrage disjoint et ancrage conjoint sont bien exposées chez Bronckart *et alii*, 1985, pp. 43-47.

Voici des exemples plus orthodoxes :

- (3) Solon *décida* de quitter Athènes. Il *voyagea*, il *parut* à Cypre, il *alla* se retremper aux sources de la sagesse. (G. Glotz, *Histoire grecque*)
- (4) En approchant de son usine, le père Sorel *appela* Julien de sa voix de stentor : personne ne *répondit*. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)
- (5) Ils *vécurent* heureux et *eurent* beaucoup d'enfants. (Fin de nombreux contes)

b) Valeur du passé composé : l'« ancrage conjoint »

En opposition avec le passé simple, qui envisage l'action comme coupée du moment de l'énonciation, le passé composé présente, de par son étymologie même, un rapport étroit avec le présent : il est en effet constitué du *présent* de l'auxiliaire, accompagné du participe passé, qui avait à l'origine une réelle valeur adjectivale. En ancien français, dans les temps composés du passé, l'auxiliaire et le participe passé n'étaient pas encore soudés, et l'on disait aussi bien *Cil qui ot perdu son enfant* (= celui qui avait perdu son enfant), et *Li lions qui avait l'enfant ravi*, c'est-à-dire, mot à mot, le lion qui avait l'enfant à l'état « ravi », « enlevé ». <sup>2</sup> Les règles complexes qui gouvernent, aujourd'hui encore, l'accord du participe passé utilisé avec l'auxiliaire *avoir*, sont d'ailleurs une séquelle de cet état de choses.

Il découle des origines de ce temps d'une part que certains passés ont une valeur de perfecto-présents ou présents de l'accompli. Exemple :

- (6) Tu prends quelque chose ? Non merci, *j'ai mangé* (= je suis — maintenant — dans l'état de quelqu'un qui est rassasié).

D'autre part, on rapportera aussi au passé composé toute action passée qui, même si elle est achevée au moment où l'on parle, est supposée *exercer des conséquences sur le moment de l'énonciation*, ou par lesquelles l'énonciateur se sent encore concerné à un titre ou à un autre. Les événements passés qui font la trame de notre discours quotidien sont à peu près toujours reliés d'une façon ou d'une autre au moment de la parole, parfois du fait seulement que nous nous les rappelons, que nous songeons à les évoquer, d'où la prédominance quasi exclusive du passé composé par rapport au passé simple dans la conversation, mode de communication qui relève le plus souvent d'un « ancrage conjoint » (cf. *supra* n. 1). Exemples :

- (7) — Pourquoi cette canne ?  
— Je me *suis cassé* la jambe il y a deux mois. (L'événement passé a des conséquences évidentes sur le moment de la parole.)
- (8) — Dans ma jeunesse, *j'ai beaucoup pratiqué* le sport. (Sous-

2. Voir Wagner, 1974, p. 127. Sur le passé composé, ses origines et sa valeur, voir aussi Dupont, 1986.

ut à Cypre, il *alla*  
*Histoire grecque*)  
lien de sa voix de  
*e et le Noir*)  
Fin de nombreux

n comme coupée  
e par son étymo-  
ffet constitué du  
l avait à l'origine  
temps composés  
re soudés, et l'on  
avait perdu son  
ot à mot, le lion  
s complexes qui  
assé utilisé avec  
choses.  
ns passés ont une  
mple :  
gé (= je suis —  
asié).

ute action passée  
supposée *exercer*  
lesquelles l'énon-  
Les événements  
peu près toujours  
e, parfois du fait  
ns à les évoquer,  
par rapport au  
ion qui relève le  
emples :

événement passé a  
role.)  
le sport. (Sous-  
sa valeur, voir aussi

entendus possibles : voilà pourquoi je suis en pleine forme mainte-  
nant, il m'en reste de bons souvenirs, cela me manque, etc.)

- (9) — César *a vaincu* Vercingétorix à Alesia. (Historiquement lointain, l'événement reprend une certaine actualité du fait même qu'un maître l'évoque à l'intention de ses élèves.)

Outre le langage parlé courant, le passé composé sera donc, en vertu de sa valeur, en usage dans le style épistolaire, dans l'autobiographie réelle ou fictive. Ce qui compte en tout état de cause, ce n'est en aucun cas le degré *objectif* de « proximité » entre l'événement narré et le moment de la narration, mais c'est *l'éclairage* que le locuteur entend donner du lien entre l'événement (réel ou fictif) et la situation d'énonciation :

- (10) *J'ai bien souffert*, pauvre vieux, depuis la dernière nuit que nous *avons passée* ensemble à lire Pétrone. (G. Flaubert, *Correspondance*)

- (11) Longtemps, je me *suis couché* de bonne heure. (M. Proust, début de *A la recherche du temps perdu*)

Un récit de type « journal » à la première personne et au passé simple, du type « Nous *fîmes* un voyage qui me *laissa* fort malade, » etc., n'est bien sûr pas impossible. Mais le ton sera bien différent : une couleur d'historicité, lointaine et objective, sera donnée aux événements rapportés, qui paraîtront ainsi rejetés de la sphère immédiate (du *hic et nunc*) de l'énonciation. On peut rapprocher l'effet stylistique produit, à l'oral, par le passé simple dans une phrase comme : « J'ai rencontré M. Legrand, qui fut mon professeur de sixième » ; cet énoncé colporte, par connotation, un sous-entendu du genre : « tout cela est bien loin », « comme le temps passe », ou encore « comme nous avons changé lui et moi ». L'irruption d'un passé simple dans un texte au passé composé, ou, à l'inverse, d'un passé composé dans un texte au passé simple, implique toujours une modification de ce que Weinrich appelle l'attitude de locution, un passage du commentaire au récit ou du récit au commentaire : ce passage n'a pas lieu de manière anarchique et doit trouver justification dans le contenu du texte.

## II. L'opposition passé simple ou passé composé/imparfait

Après avoir envisagé la question de l'opposition passé simple/passé composé, intimement liée à un problème de dispositif énonciatif, nous sommes en mesure d'aborder une autre distinction fondamentale : celle qui oppose ces deux temps à l'imparfait.

a) Ce qui caractérise en commun le passé simple et le passé composé

Traditionnellement, on enseigne que passé simple et passé composé ont pour trait aspectuel commun d'envisager l'action qu'ils expriment comme *délimitée* dans le temps : tous deux expriment en effet une action qui a surgi et qui a pris fin à des moments que le texte situe. Cette valeur aspectuelle se double en fait d'une fonction *textuelle* très importante. En effet, les actions exprimées au passé simple et au passé composé sont investies d'une *importance particulière dans le déroulement du récit* : si elles sont « délimitées », c'est par d'autres événements, intervenant avant et après elles dans le cours de la narration.

(12) C'est alors que mon oncle *entra*. Il nous *reprocha* de ne pas l'avoir invité. (Histoire, fiction, « récit »)

(12') C'est alors que mon oncle *est entré*. Il nous *a reproché* de ne pas l'avoir invité. (Récit oral, « discours »<sup>3</sup>)

(13) Il *marcha* trente jours. Il *arriva* par un temps superbe.

(13') Il *a marché* trente jours. Il *est arrivé* par un temps superbe.

Dans (12) comme dans (12'), l'entrée de l'oncle, ponctuelle, est présentée comme donnant lieu à une sorte de *coup de théâtre* dans la narration. Elle va avoir une *incidence* sur le cours des événements, elle fait directement l'*objet* de la narration. Dans (13) et (13'), l'action de marcher est délimitée dans le temps, son début et sa fin sont linguistiquement situés ; cette action est présentée comme une des étapes du récit.

(14) Il *monta* l'escalier, *ouvrit* la porte et *entra*.

Le passé simple notamment, en vertu de sa brièveté, et par le fait qu'il ne situe pas à proprement parler les événements par rapport à une situation d'énonciation, se prête à indiquer la succession des actions dans la narration : dans (14) chaque action est achevée au moment où la suivante a lieu ; chacune, surtout, contribue à *faire progresser le récit*.<sup>4</sup>

b) Valeur de l'imparfait

L'imparfait, au contraire, exprime une action envisagée comme *cadre*, *décor* ou *circonstance accessoire* de la narration, sans que le début ou la fin de cette action soient spécialement pris en compte ou focalisés par le texte. Selon les cas, le passé est revécu, revisualisé ou *décrit*, toujours pour per-

3. L'opposition désormais classique entre « récit » et « discours » a été introduite par Benveniste, 1966 = 1959.

4. Voir sur ce point Barthes, 1972 = 1953. On peut consulter également la synthèse de Maingueneau, 1986, pp. 42-43.

mettre de mieux comprendre les actions fondamentales du récit, énoncées, elles, au passé simple ou au passé composé. En conséquence, le passage à l'imparfait correspond toujours à une interruption dans le cours des événements du récit, à un suspens du temps narratif. Exemples :

- (15) Il *faisait* beau, les oiseaux *chantaient*. (Décor d'une action que l'on va se mettre à raconter ; le récit proprement dit n'a pas encore commencé.)
- (16) On *criait*, on *s'injuriait*. On se *battait*. Cela *laissait* Pierre indifférent. (Effet de tableau ; les actions sont simultanées et non successives, elles ne sont pas délimitées.)
- (17) A huit heures, la fête *commençait*. (Mise en place d'un cadre narratif)

Dans l'exemple (17), on a affaire à ce que l'on appelle un imparfait de rupture : la mention d'un repérage temporel (*A huit heures*) ne représente pas, comme on pourrait le croire *a priori*, un indice de délimitation de l'action : au même titre que les passés simples ou les passés composés des énoncés précédents, le circonstant temporel joue au contraire le rôle du *repère narratif indispensable* sur lequel s'appuie tout imparfait. Ce type d'emploi, en expansion dans le français écrit actuel, et notamment celui des journalistes, permet de donner la première place à la *chronologie* des événements plutôt qu'aux événements eux-mêmes. La « mise en relief »<sup>5</sup> du texte assurée par l'alternance imparfait/passé simple ou passé composé est ainsi esquivée, ce qui confère un ton plus neutre, plus objectif, aux événements, qui ne sont plus pris en charge par un narrateur triant l'essentiel du subsidiaire<sup>6</sup>. Comparez :

- (18) A midi, le ministre *montait* dans sa voiture et *partait* pour sa maison de campagne. Un moment plus tard, des motards masqués qui *l'avaient suivi l'obligeaient* à s'arrêter sur le côté de la route. Ils *étaient armés*. (Nivellement des actions sur un seul plan)
- (18') A midi, le ministre *monta* dans sa voiture et *partit* pour sa maison de campagne. Un moment plus tard, des motards masqués qui *l'avaient suivi l'obligèrent* à s'arrêter sur le côté de la route. Ils *étaient armés*. (Distinction premier plan/arrière plan)<sup>7</sup>

5. Selon la terminologie utile introduite par Weinrich, 1973, p. 107.

6. Il est prudent de conseiller aux apprenants de ne pas se lancer d'emblée dans l'imitation de telles tournures, que la norme de prestige du français tend à réprouver, du moins quand elles deviennent envahissantes. L'usage en remonte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (voir la fin de nombreux contes de Maupassant).

7. Sur les valeurs de l'imparfait, voir notamment Adam, 1976, Ducrot, 1979. On trouvera un commentaire intéressant sur le rôle des imparfaits de rupture chez Le Guern, 1986, pp. 26-29.

Il faut souligner que la valeur aspectuelle *durative* que l'on accorde souvent à l'imparfait dans les cours de grammaire doit être maniée avec prudence : ce n'est pas celle qui le caractérise le mieux, du moins si l'on tend à confondre « duratif » et « durable ». Contrairement à ce que croient beaucoup d'étudiants en FLE, il est en effet très possible de rencontrer des actions impliquant objectivement une durée fort longue, et pourtant exprimées au passé simple ou au passé composé, p. ex. « Il vécut (a vécu) *plus de cent ans* », ou : « Il dormit (a dormi) *très longtemps* ». Mieux vaut donc retenir la valeur narrative de *cadre* ou de *décor* pour définir l'imparfait, valeur dont l'imparfait dit d'habitude ou de répétition constitue une extension :

(19) Tous les jours, je me *levais* à sept heures. (C'était la trame, l'arrière-fond de mon existence à cette époque.)

Comparez :

(20) Tous les jours, je me *suis levé* à sept heures. (Pendant une période bien définie, p. ex. pendant mes vacances ; c'est ce fait précis qui constitue l'information pertinente.)

(21) Il *montait* l'escalier, *ouvrait* la porte et *entraît*. (Très souvent, chaque jour ou chaque semaine ; actions successives, mais répétées, cf. ex. (14).)

Ainsi, la fonction essentielle de l'imparfait est en français de contribuer à la mise en relief du texte : une action à l'imparfait est signalée comme faisant partie de l'arrière-plan du récit, aidant à sa compréhension (d'où, fréquemment, une valeur explicative), mais sans en être l'objet principal.

En conclusion, on retiendra que chaque fois qu'une action passée est exprimée au passé simple, au passé composé ou à l'imparfait, il en découle un certain nombre d'implications relatives au *statut qui est conféré à cette action dans le processus de communication*. Au passé simple ou au passé composé, on trouvera les événements qui font le plus directement l'objet du « dire ». A l'imparfait au contraire, ce qui relève des circonstances annexes, de l'explication plus ou moins subsidiaire. Exemples :

(22) Ce matin, je me *levais* de bonne heure.

En français, la phrase (22) apparaîtrait difficilement comme un énoncé cohérent et autosuffisant, car « je me levais de bonne heure », à l'imparfait, ne peut prétendre apporter une information complète, au contraire de (22') :

(22') Ce matin, je me *suis levé* de bonne heure.

Avec un cotexte différent, on aura très bien :

(23) *Chaque matin*, je me *levais* de bonne heure. (Répétition/cadre)

Ou même :

(24) Ce matin, je me *levais quand le téléphone a sonné*. (L'action de *se lever* n'est que le décor de l'action au passé composé sur laquelle porte l'essentiel du message.)

Soit la phrase authentique (25) :

(25) Quand Aline apprit sa grossesse, elle *était* très inquiète. (Copie d'étudiant, FLE)

Dans cette phrase, l'imparfait *était* situe forcément l'inquiétude d'Aline dans l'arrière-plan du récit ; cette inquiétude ne saurait apparaître comme liée à l'annonce de la grossesse, à laquelle elle *préexiste obligatoirement*. Une suite cohérente à cette phrase pourrait être : « ... pour la santé de sa grand-mère ». Si l'on souhaite au contraire (et c'est ce que le scripteur voulait faire) exprimer un rapport de cause à conséquence entre l'annonce de la grossesse et l'inquiétude d'Aline, il faudra écrire :

(25') Quand Aline apprit sa grossesse, elle *fut* très inquiète.

L'inquiétude d'Aline apparaîtra dès lors comme une péripétie importante du récit, précisément située dans le déroulement de celui-ci<sup>8</sup>.

On retiendra que la bonne utilisation des temps du passé implique une conscience aiguë des impératifs liés à la perspective narrative. Il va de soi, on l'a vu, qu'une *même* action peut être exprimée aussi bien à l'imparfait qu'au passé simple ou au passé composé, *selon le rôle que l'énonciateur entend lui faire jouer dans son discours ou son récit* : il n'y a pas de lien *naturel, donné d'avance*, entre une action quelconque et le temps du verbe auquel elle est exprimée.

### III. Remarque sur l'usage du plus-que-parfait et du passé antérieur

Composés respectivement à l'aide de l'imparfait et du passé simple de l'auxiliaire, plus-que-parfait et passé antérieur sont étroitement tributaires

8. Cf. Barthes, 1972 = 1953, p. 26 : « Par son passé simple, le verbe fait obligatoirement partie d'une chaîne causale, il participe à un ensemble d'actions solidaires et dirigées, il fonctionne comme le signe algébrique d'une intention ; soutenant une équivoque entre temporalité et causalité, il appelle un déroulement, c'est-à-dire une intelligence du Récit. »

des valeurs de ces deux derniers, et relèvent l'un de l'arrière-plan du récit, l'autre de son premier plan. Comparez :

- (26) Quand il *avait fini*, le brave homme *se levait, scrutait* le ciel d'un air inquiet. (Cadre, décor, action répétée).  
(27) Quand il *eut fini*, le brave homme *se leva, scruta* le ciel d'un air inquiet. (Événements uniques constitutifs de la narration, étapes du récit)

Alors que le passé antérieur ne se combine le plus souvent qu'avec des passés simples, le plus-que-parfait peut concourir à la mise en relief du récit en contrastant avec des passés composés ou des passés simples aussi bien qu'en se composant avec des imparfaits ou d'autres plus-que-parfaits. En plus de sa valeur rétrospective (voir plus bas), on lui reconnaît fréquemment une fonction explicative :

- (28) Comme (parce qu') il *avait fini*, le brave homme *se leva (s'est levé, se levait, s'était levé)*.  
(29) Le vieil homme, qui *avait fini*, *se leva (s'est levé, se levait, s'était levé)*.  
(30) Un moment plus tard, le vieil homme *avait fini*. Il *se leva*.

Dans l'ensemble des exemples précédents, le temps composé (passé antérieur ou plus-que-parfait) permet de situer une action comme *antérieure* à une autre, ou comme *accomplie* par rapport à celle-ci<sup>9</sup>. Le moment de repérage peut aussi rester virtuel ou être assuré plus ou moins indirectement par un circonstant :

- (31) Il *avait* (enfin) *mangé* son repas.  
(32) Il *eut mangé* bientôt (en quelques minutes, en un moment).

Fait très important quoique rarement relevé, le marquage linguistique de l'antériorité d'une action par rapport à une autre peut être bloqué ou au contraire rendu obligatoire selon les liens qui relient ou non l'action chronologiquement antérieure au moment de l'énonciation. Dans une narration au passé composé tel que (33), on ressent une anomalie :

- (33) Le jeune époux *a rencontré* un vieil ami qu'il *n'a pas vu* depuis longtemps. (Étudiant, FLE)

Le plus-que-parfait serait attendu dans la relative, car rien ne nous permet de penser que « le fait de ne pas voir l'ami depuis longtemps » a

9. Ces deux fonctions reproduisent l'opposition que nous avons vue plus haut entre valeur temporelle « passée » et valeur aspectuelle d'accompli pour le passé composé. Sur ce parallélisme, voir Benveniste, 1966 = 1959, pp. 246-247.

e-plan du récit,

il le ciel d'un air

le ciel d'un air  
tion, étapes du

ent qu'avec des  
n relief du récit  
ples aussi bien  
ue-parfaits. En  
ît fréquemment

leva (*s'est levé,*

se levait, *s'était*

se leva.

osé (passé anté-  
ne *antérieure* à  
moment de repé-  
directement par

moment).

linguistique de  
e bloqué ou au  
'action chrono-  
ne narration au

pas *vu* depuis

rien ne nous  
longtemps » a

is haut entre valeur  
osé. Sur ce parallé-

encore une quelconque actualité au moment de la parole : c'est même tout le contraire, puisque l'événement que constitue la rencontre *périme* la situation d'« absence de contact » entre les deux personnages. Il convient donc de situer *rétrospectivement* l'énoncé compris dans la relative par rapport au moment de la rencontre.

En revanche, le texte suivant utilise le plus-que-parfait là où l'on attendrait des passés composés :

(34) Un quadri-moteur d'Air-Inter chargé de 68 personnes *s'était écrasé* entre Lyon et Clermont-Ferrand. Nous *avons interviewé* Mme D.B., une des rescapées, qui nous *a raconté* l'accident qu'elle *avait subi*. (Etudiant, FLE)

Ici, encore une fois, ce n'est pas l'antériorité *objective* d'une action par rapport à une autre qui est en jeu. La chute de l'avion, l'accident subi, conservent en effet une incidence directe sur le moment de l'énonciation et constituent même l'objet d'actualité sur lequel porte l'information transmise par le texte. A ce titre, ils relèvent bel et bien de la sphère du passé composé.

## Exercices

**Observation : usage des temps de l'indicatif dans le récit et dans le discours (1.1) ; choix du « mode d'ancrage » par l'écrivain (1.2.1) et raisons du passage du passé composé au passé simple (1.2.2) ; mise en relief du récit : l'opposition imparfait/passé simple (2). Exercices lacunaires (3). Énoncés à compléter (4). Remarques stylistiques (5). Adverbes de temps et temps du verbe (6). Énoncés fautifs (7\*). Exercices d'écriture : choisir un mode d'ancrage, assurer la mise en relief (8).**

1.1. Dans les textes suivants, comparez les temps du verbe que présentent les passages de récit à ceux que présentent les passages de dialogue. Quelles différences, et pourquoi ?

1.1.1.

# Conte froid

de JACQUES STERNBERG

## La pancarte

Les cosmonautes sillonnaient depuis longtemps l'espace quand ils arrivèrent à proximité d'une lointaine planète que l'on supposait habitée. Ils y débarquèrent. Et furent assez surpris de trouver, plantée dans le sol, une pancarte qui disait : « Prière de laisser ce monde aussi propre que vous l'avez trouvé en arrivant. »

*Le Monde*, 30.4.80

récit	dialogue

ans le discours  
raisons du pas-  
sage du récit :  
(3). Énoncés à  
l'oral et temps du  
discours un mode

be que présen-  
tation de dia-

ARG

.80

### 1.1.2.

- 1 Il voyagea.  
Il connut la mélancolie des paquebots, les froids réveils sous la tente, l'étourdissement des paysages et des ruines, l'amertume des sympathies interrompues.
- 5 Il revint.  
Il fréquenta le monde, et il eut d'autres amours encore. Mais le souvenir continu du premier les lui rendait insipides ; et puis la véhémence du désir, la fleur même de la sensation était perdue. Ses ambitions d'esprit avaient également diminué. Des années passèrent ; et il supportait le désœuvrement de son intelligence et l'inertie de son cœur.
- 10 Vers la fin de mars 1867, à la nuit tombante, comme il était seul dans son cabinet, une femme entra.  
— Madame Arnoux !  
— Frédéric !  
Elle le saisit par les mains, l'attira doucement vers la fenêtre, et elle le considérait tout en répétant :  
— C'est lui ! C'est donc lui !
- 20 Dans la pénombre du crépuscule, il n'apercevait que ses yeux sous la voilette de dentelle noire qui masquait sa figure.  
Quand elle eut déposé au bord de la cheminée un petit portefeuille de velours grenat, elle s'assit. Tous deux restèrent sans pouvoir parler, se souriant l'un à l'autre.  
Enfin, il lui adressa quantité de questions sur elle et son mari.
- 30 Ils habitaient le fond de la Bretagne, pour vivre économiquement et payer leurs dettes. Arnoux, presque toujours malade, semblait un vieillard maintenant. Sa fille était mariée à Bordeaux, et son fils en garnison à Mostaganem. Puis elle releva la tête :  
— Mais je vous revois ! Je suis heureuse !
- 35 Il ne manqua pas de lui dire qu'à la nouvelle de leur catastrophe il était accouru chez eux.  
— Je le savais !  
— Comment ?  
Elle l'avait aperçu dans la cour, et s'était cachée.
- 40 — Pourquoi ?  
Alors, d'une voix tremblante, et avec de longs intervalles entre ces mots :  
— J'avais peur ! Oui... peur de vous... de moi !  
Cette révélation lui donna comme un saisissement de volupté. Son cœur battait à grands coups. Elle reprit :
- 45 — Excusez-moi de n'être pas venue plus tôt.

Et désignant le petit portefeuille grenat couvert de palmes d'or :

50 — Je l'ai brodé à votre intention, tout exprès. Il contient cette somme, dont les terrains de Belleville devaient répondre.

Frédéric la remercia du cadeau, tout en la blâmant de s'être dérangée.

55 — Non ! Ce n'est pas pour cela que je suis venue ! Je tenais à cette visite, puis je m'en retournerai... là-bas.

Et elle lui parla de l'endroit qu'elle habitait.

60 C'était une maison basse, à un seul étage, avec un jardin rempli de buis énormes et une double avenue de châtaigniers montant jusqu'au haut de la colline d'où l'on découvre la mer.

— Je vais m'asseoir là, sur un banc, que j'ai appelé : le banc Frédéric.

Flaubert, *L'éducation sentimentale*,  
Garnier Flammarion

récit	dialogue

### 1.1.3. *Un homme paisible*

Etendant les mains hors du lit, Plume fut étonné de ne pas rencontrer le mur. “Tiens, pensa-t-il, les fourmis l'auront mangé...” et il se rendormit.

Peu après, sa femme l'attrapa et le secoua : “Regarde, dit-elle, fainéant ! pendant que tu étais occupé à dormir on nous a volé notre maison.” En effet, un ciel intact s'étendait de tous côtés. “Bah ! la chose est faite”, pensa-t-il.

Peu après, un bruit se fit entendre. C'était un train qui arrivait sur eux à toute allure. “De l'air pressé qu'il a, pensa-t-il, il arrivera sûrement avant nous” et il se rendormit.

Ensuite, le froid le réveilla. Il était tout trempé de sang. Quelques morceaux de sa femme gisaient près de lui. “Avec le sang, pensa-t-il, surgissent toujours quantité de désagréments ; si ce train pouvait n'être pas passé, j'en serais fort heureux. Mais puisqu'il est déjà passé...” et il se rendormit.

“Voyons, disait le juge, comment expliquez-vous que votre femme se soit blessée au point qu'on l'ait trouvée partagée en huit morceaux, sans que vous, qui étiez à côté, ayez pu faire un geste pour l'en empêcher, sans même vous en être aperçu. Voilà le mystère, toute l'affaire est là-dedans.”

“Sur ce chemin, je ne peux pas l'aider”, pensa Plume, et il se rendormit.

“L'exécution aura lieu demain. Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter ?”

“Excusez-moi, dit-il, je n'ai pas suivi l'affaire.” Et il se rendormit.

Henri Michaux, *Plume*, Gallimard, 1938

récit	dialogue

1.2.1. Expliquez, dans ce texte de Céline, le choix du passé composé ; quel effet produirait une transposition au passé simple ?

Le matin du certificat, ma mère a fermé sa boutique pour pouvoir mieux m'encourager. Ça se passait à la Communale près de Saint-Germain-l'Auxerrois dans le préau même. Elle me recommandait en route d'avoir bien confiance en moi-même. Le moment était solennel, elle pensait à Caroline, ça la faisait encore pleurnicher...

Tout autour du Palais-Royal, elle m'a fait réciter mes Fables et la liste des Départements... A huit heures juste, devant la grille, nous étions là, qu'on nous inscrive. Y avait du soin dans les habits, tous les mêmes étaient décrottés, mais énervés au possible, les mères aussi.

Y a eu d'abord la dictée, ensuite des problèmes. C'était pas très difficile, je me souviens, y avait qu'à copier. On faisait, nous, partie des refusés de l'automne, de la session précédente. Pour presque tous c'était tragique... Qui voulaient devenir apprentis... A l'oral, je suis tombé très bien, sur un bonhomme tout corpulent, qu'avait des verres plein son nez. Il portait une grande lavallière, un peu dans le genre de l'oncle Arthur, c'était pourtant pas un artiste... Pharmacien qu'il avait été, rue Gomboust. Y a des personnes qui le connaissent. Il m'a posé deux questions à propos des plantes... Ça je ne savais pas du tout... Il s'est répondu à lui-même. J'étais bien confus. Alors il m'a demandé la distance entre le Soleil et la Lune et puis la Terre et l'autre côté... Je n'osais pas trop m'avancer. Il a fallu qu'il me repêche. Sur la question des saisons je savais un petit peu mieux. J'ai marmonné des choses vagues... Vrai il était pas exigeant... Il finissait tout à ma place.

*Mort à crédit*, Gallimard, 1978, pp. 270-271

1.2.2. Observez, dans ces textes, le passage du passé composé au passé simple, et du passé simple au passé composé. Comment l'expliquez-vous ? Trouvez, en lisant la presse, d'autres exemples du même type.

## Envol tragique

■ L'aérostier français L. D., âgé de 50 ans, a effectué, dimanche, un envol qui lui a coûté la vie. Alors qu'il tentait de maintenir au sol sa montgolfière gonflée d'air chaud, le ballon plus léger que l'air se mit en mouvement et enleva le pilote suspendu au panier d'osier.

Après avoir essayé, vainement,

de saisir une amarre de la nacelle avec ses pieds, il lâcha prise d'une hauteur de 20 mètres et s'écrasa sur l'aire de départ. Très grièvement blessé (fractures multiples, hémorragies internes), L. D., transporté d'urgence à l'Hôpital de Belfort, est décédé quelques heures après son admission. — (LM)

*Le Matin*, 2.9.86

du passé composé  
ou passé simple ?

le pouvoir  
de Saint-  
andaït en  
solennel,

Fables et  
ille, nous  
bits, tous  
res aussi.  
s très dif-  
partie des  
que tous  
al, je suis  
t des ver-  
s le genre  
cien qu'il  
nt. Il m'a  
is pas du  
ors il m'a  
et l'autre  
he. Sur la  
onné des  
ma place.

270-271

passé composé au  
composé. Comment  
se, d'autres exem-

## que

de la nacelle  
ha prise d'une  
es et s'écrasa  
. Très griève-  
res multiples,  
nes), L. D.,  
à l'Hôpital de  
de quelques  
admission. —

*Le Matin*, 2.9.86

# Pour voir papa

## Un adolescent de 12 ans traverse une partie de la France. Grâce au coup de main des camionneurs

■ Un adolescent de 12 ans a fait 450 km en auto-stop pour rejoindre son père dont il était séparé à la suite du divorce de ses parents. Parti d'Obos, près de Tarbes (sud-ouest de la France), le 31 octobre dernier, où il vivait avec sa mère Létitia, le jeune Cédric Laurent est arrivé samedi à Fontvieille près d'Arles (sud-est). Les époux Laurent sont divorcés depuis 1983 et la garde des enfants (Franck l'aîné, alors âgé de 17 ans, et Cédric, 9 ans) a été confiée à leur mère. Cette dernière, après avoir vécu au Maroc, est revenue s'installer à Obos. Depuis

la séparation de ses parents, le petit Cédric a toujours vainement demandé à rejoindre son père Jackie établi comme restaurateur à Fontvieille. Pris en auto-stop vendredi par un camionneur, auquel il raconta son histoire, Cédric fut l'objet de la sollicitude du routier qui le confia à d'autres camionneurs jusqu'à l'arrivée, samedi, à Fontvieille où l'on devine la joie du père et de sa famille. Les enfants de l'école Frédéric-Mistral d'Arles avaient manifesté dans la rue le 23 octobre dernier pour réclamer le retour du garçonnet. —

*Le Matin*, 3.11.86

2.

- 2.1. A partir du récit de Tournier intitulé « La mère Noël », composez deux textes, l'un réunissant toutes les phrases à l'imparfait, l'autre toutes les phrases au passé simple. Confrontez les « récits » ainsi obtenus et l'effet qu'ils produisent l'un et l'autre.

Le village de Pouldreuzic allait-il connaître une période de paix ? Depuis des lustres, il était déchiré par l'opposition des cléricaux et des radicaux, de l'école libre des Frères et de la communale laïque, du curé et de l'instituteur. Les hostilités qui empruntaient les couleurs des saisons viraient à l'enluminure légendaire avec les fêtes de fin d'année. La messe de minuit avait lieu pour des raisons pratiques le 24 décembre à six heures du soir. A la même heure, l'instituteur, déguisé en Père Noël, distribuait des jouets aux élèves de l'école laïque. Ainsi le Père Noël devenait-il par ses soins un héros païen, radical et anticlérical, et le curé lui opposait le Petit Jésus de sa crèche vivante — célèbre dans tout le canton — comme on jette une ondée d'eau bénite à la face du Diable.

Oui, Pouldreuzic allait-il connaître une trêve ? C'est que l'instituteur, ayant pris sa retraite, avait été remplacé par une institutrice étrangère au

pays, et tout le monde l'observait pour savoir de quel bois elle était faite. Mme Oiselin, mère de deux enfants — dont un bébé de trois mois — était divorcée, ce qui paraissait un gage de fidélité laïque. Mais le parti clérical triompha dès le premier dimanche, lorsqu'on vit la nouvelle maîtresse faire une entrée remarquée à l'église.

Les dés paraissaient jetés. Il n'y aurait plus d'arbre de Noël sacrilège à l'heure de la messe de « minuit », et le curé resterait seul maître du terrain. Aussi la surprise fut-elle grande quand Mme Oiselin annonça à ses écoliers que rien ne serait changé à la tradition, et que le Père Noël distribuerait ses cadeaux à l'heure habituelle. Quel jeu jouait-elle ? Et qui allait tenir le rôle du Père Noël ? Le facteur et le garde champêtre, auxquels tout le monde songeait en raison de leurs opinions socialistes, affirmaient n'être au courant de rien. L'étonnement fut à son comble quand on apprit que Mme Oiselin prêtait son bébé au curé pour faire le Petit Jésus de sa crèche vivante.

Au début tout alla bien. Le petit Oiselin dormait à poings fermés quand les fidèles défilèrent devant la crèche, les yeux affûtés par la curiosité. Le bœuf et l'âne — un vrai bœuf, un vrai âne — paraissaient attendris devant le bébé laïque si miraculeusement métamorphosé en Sauveur.

Malheureusement il commença à s'agiter dès l'Évangile, et ses hurlements éclatèrent au moment où le curé montait en chaire. Jamais on n'avait entendu une voix de bébé aussi éclatante. En vain la fillette qui jouait la Vierge Marie le berça-t-elle contre sa maigre poitrine. Le marmot, rouge de colère, trépignant des bras et des jambes, faisait retentir les voûtes de l'église de ses cris furieux, et le curé ne pouvait placer un mot.

Finalement il appela l'un des enfants de chœur et lui glissa un ordre à l'oreille. Sans quitter son surplis, le jeune garçon sortit, et on entendit le bruit de ses galoches décroître au-dehors.

Quelques minutes plus tard, la moitié cléricale du village, tout entière réunie dans la nef, eut une vision inouïe qui s'inscrivit à tout jamais dans la légende dorée du Pays bigouden. On vit le Père Noël en personne faire irruption dans l'église. Il se dirigea à grands pas vers la crèche. Puis il écarta sa grande barbe de coton blanc, il déboutonna sa houppelande rouge et tendit un sein généreux au Petit Jésus soudain apaisé.

*Le coq de bruyère*, Gallimard (Folio), 1978

- 2.2. Observez et caractérisez la fonction de l'opposition passé simple/imparfait dans les textes suivants :

le était faite.  
nois — était  
parti clérical  
lle maîtresse

ël sacrilège à  
aître du ter-  
annonça à ses  
Noël distri-  
lle ? Et qui  
npêtre, aux-  
alistes, affir-  
semble quand  
aire le Petit

ings fermés  
par la curio-  
saient atten-  
en Sauveur.  
et ses hurle-  
. Jamais on  
a fillette qui  
poitrine. Le  
ibes, faisait  
ne pouvait

a un ordre à  
1 entendit le

tout entière  
jamais dans  
rsonne faire  
eche. Puis il  
ouppelande  
é.

lio), 1978

simple/imparfait

2.2.1.

## Conte froid

de JACQUES STERNBERG

### Le documentaire

Les employés de la banque furent assez perturbés de voir, un matin, débarquer dans les bureaux une poignée de Noirs africains, à peine vêtus de pagnes et de colliers chatoyants.

Ils avaient troqué leurs lances et leurs boucliers contre des caméras et des projecteurs. En effet, ils tournaient un court métrage sur les rites bizarres des indigènes vivant en plein cœur de l'Europe blanche.

*Le Monde*, 8.6.80

2.2.2.

## Conte froid

de JACQUES STERNBERG

### Le nouveau-né

Il naquit de façon tout à fait normale, de parents également normaux. Mais à peine avait-il surgi du ventre de sa mère qu'il se mit à grandir, à grossir, à forcer, pour atteindre en quelques secondes la taille d'un enfant de cinq ans. Moins d'une minute plus tard, il avait le physique et la mentalité d'un garçon de quinze ans, sans parler du savoir et du langage, car il s'exprimait déjà avec une grossièreté bien de son âge.

Le temps d'y croire, il quittait ses parents, qu'il dépassait déjà d'une tête, il s'empara de la serviette en cuir de son père et sortit. Il revint soixante secondes plus tard et, en déposant sur la table quelques liasses de billets de banque, il se déclara très satisfait des affaires. Il fit encore prospérer l'affaire familiale au cours d'une nouvelle absence qui n'atteignit pas une minute, puis dut se résigner à accepter une faillite frauduleuse tout aussi fulgurante. Désabusé, aigri, blanchi sous le harnais, il affirma qu'il était temps pour lui de penser à la retraite, mais on n'eut même pas le loisir de s'en inquiéter, déjà il s'était écroulé dans un fauteuil, à moitié paralysé, et quelques instants plus tard il se crispait, terrassé par une embolie qui l'emporta.

Il avait vécu moins de cinq minutes, mais il devait avoir quatre-vingts ans, à quelques mois près.

*Le Monde*, 10.2.80

### 3. Mettez les verbes au temps qui convient :

#### 3.1. « La Belle et la Bête »

Le bonhomme partit. Mais quand il ..... (arriver), on lui ..... (faire) un procès pour ses marchandises. Et, après ..... (avoir) beaucoup de peine, il ..... (revenir) aussi pauvre qu'il ..... (être) auparavant. Il n' ..... (avoir) plus que trente milles à parcourir avant d'arriver à sa maison et il se ..... (réjouir) déjà du plaisir de voir ses enfants. Mais, comme il ..... ( falloir) traverser un grand bois avant de trouver sa maison, il se ..... (perdre). Il ..... (neiger) horriblement ; le vent ..... (souffler) si fort qu'il le ..... (jeter) deux fois à bas de son cheval. La nuit ..... (venir), il ..... (penser) qu'il ..... (mourir) de faim ou de froid, ou qu'il ..... (manger) par des loups qu'il ..... (entendre) hurler autour de lui.

Tout d'un coup, en ..... (regarder) au bout d'une longue allée d'arbres, il ..... (voir) une grande lumière, mais qui ..... (paraître) bien éloignée. Il ..... (marcher) de ce côté-là et ..... (voir) que cette lumière ..... (venir) d'un grand palais, qui ..... (être) tout illuminé. Le marchand ..... (remercier) Dieu du secours qu'il lui ..... (envoyer) et se ..... (hâter) d'arriver à ce château : mais il ..... (être) bien surpris de ne trouver personne dans les cours. Son cheval qui le ..... (suivre), ..... (voir) une grande écurie ouverte, ..... (entrer) dedans ; ..... (trouver) du foin et de l'avoine, le pauvre animal, qui ..... (mourir) de faim, se ..... (jeter) dessus avec beaucoup d'avidité. Le marchand l' ..... (attacher) dans l'écurie et ..... (marcher) vers la maison, où il ne ..... (trouver) personne ; mais ..... (entrer) dans une grande salle, il y ..... (trouver) un bon feu et une table chargée de viandes, où il n'y ..... (avoir) qu'un couvert.

Mme Leprince de Beaumont

#### 3.2. « Djinn »

Le vendredi 9 mai, il ne s'est pas présenté à son école. On ne ..... pas (s'en inquiéter) : son cours du vendredi, placé tout en fin de journée, ..... (être) le dernier cours de la semaine et beaucoup d'élèves — surtout au printemps — ..... (affecter) de le considérer comme facultatif ; il ..... (arriver) parfois aux jeunes professeurs d'en faire autant.

Mais, le lundi 12, on ne le ..... pas (revoir) non plus, ni le mardi. Sa chambre ne ..... (posséder) pas le téléphone. Le mercredi, un sous-directeur ..... (demander) aux étudiants si l'un d'entre eux ..... (pouvoir) passer rue d'Amsterdam, afin de s'enquérir de la santé de « Jan », qui ..... (pouvoir) être gravement malade et dans l'impossibilité de prévenir. La messagère bénévole ..... (trouver) porte close. Personne ne ..... (répondre) à ses sonneries répétées, ni à ses appels. Aucun bruit ne ..... (provenir) de l'intérieur.

Le jeudi 15 ..... (être) le jour de l'Ascension. Le vendredi 16 au matin, les autorités de l'école ..... (alerter) la police. La porte de Simon Lecœur ..... (enfoncer), en présence d'un commissaire divisionnaire, ce vendredi-là aux alentours de midi.

Dans la chambre comme dans le cabinet de toilette, les inspecteurs .....

(trouver) tout en ordre, ainsi que nos agents (qui eux, évidemment, ..... (posséder) un double de la clef) le ..... (faire) déjà deux jours plus tôt. Il ne ..... (y avoir) trace ni de lutte ni de visite intempestive, ni de départ précipité. Les quatre-vingt-dix-neuf feuillets dactylographiés (remis en place par nos soins après photocopie) ..... (devenir) donc vite le seul élément pouvant être considéré comme un indice.

L'intérêt des enquêteurs pour ce texte ne ..... (faire) que croître, on ..... (s'en douter) quand, le dimanche 18 vers 19 heures, on ..... (découvrir) dans un atelier désaffecté, proche de la gare du Nord, le corps sans vie d'une inconnue, âgée de 20 ans environ. Sa mort ne ..... (remonter) guère à plus d'une heure, peut-être moins encore.

Robbe-Grillet, *Djinn*, Minuit, 1982, pp. 142 sq.

### 3.3. « Elle est tombée d'la lune »

*N.B.* Dans ce texte, plusieurs solutions seront parfois possibles.

Elle portait l'un de ces fichus de paysanne à franges parce qu'elle les ..... (aimer) et elle n' ..... (avoir) pas de valises. A leur place, la femme ..... (prendre) un vaste panier de raphia et ..... (rouler) sa robe de chambre et ses petites affaires en un baluchon maintenu par des courroies et une poignée de cuir. Plus que léger. Le voyage ..... (être) long.

Sa fiche de réception à l'hôpital cantonal ..... (porter) 10 heures. Elle ..... (devoir) prendre le train de nuit qui ..... (partir) à 4 h.57 et son mari l' ..... (accompagner) à la gare. Elle s' ..... (aider) d'une lampe de poche, jamais elle n' ..... (savoir) marcher dans les ténèbres.

Il lui ..... (acheter) un billet de première classe et elle ..... (pouvoir) se reposer mais sans dormir vraiment. Quand elle ..... (arriver), il ..... (faire) grand jour et elle ..... (reconnaître) la ville où elle ..... (venir) jeune fille, apprendre l'allemand. Il y ..... (avoir) combien d'années ? Elle ..... (compter) sur les doigts. Elle ..... (avoir) dix-huit ans alors, à présent elle en ..... (avoir) cinquante-trois... Mais la ville n' ..... (avoir) pas changé. Elle ..... (trouver) tout de suite un tram pour monter à l'hôpital.

Là, elle ..... (affronter) un porche mais on lui ..... (dire) que ce n' ..... (être) pas la bonne entrée, qu'il ..... (falloir) prendre la troisième. De la première à la deuxième, elle ..... (avoir) le temps d'oublier le conseil. Elle ..... (devoir) rebrousser chemin.

C. Bille, *Le bal double*, Bertil Galland, 1980

4. Tentez d'insérer les phrases suivantes dans des contextes adaptés, selon le temps du passé auquel elles se trouvent :

- 4.1. Elle se dépêcha d'aller travailler.  
Elle se dépêchait d'aller travailler.
- 4.2. Elle sortit de l'usine à six heures.  
Elle sortait de l'usine à six heures.
- 4.3. L'agent s'approcha des voitures et les contrôla.  
L'agent s'approchait des voitures et les contrôlait.
- 4.4. Je lisais un fort bon roman.  
J'ai lu un fort bon roman.
- 4.5. Pendant qu'il nageait, Sophie lisait son journal.  
Pendant qu'il nageait, Sophie lut son journal.
- 4.6. Dès que la nuit tomba, il s'endormit.  
Dès que la nuit tombait, il s'endormait.
- 4.7. L'examen se termina à midi.  
L'examen s'est terminé à midi.  
L'examen se terminait à midi.
- 4.8. Il n'était pas aimable avec moi.  
Il n'a pas été aimable avec moi.
- 4.9. J'ai vu un excellent film.  
Je voyais un excellent film.
- 4.10. Je me sentais mieux quand le temps changeait.  
Je me sentais mieux, quand le temps changea.
- 4.11. Les marins reprenaient courage quand le vent cessait.  
Les marins reprenaient courage, quand le vent cessa.
- 4.12. Pendant très longtemps, il emprunta le vélo de son frère.  
Soudain, il décidait d'emprunter le vélo de son frère.
- 4.13. Es-tu son ami ? — Oh, je l'ai été.  
— Oh, je le fus.  
— Oh, je l'étais.

5. Voici des textes qui utilisent de manière un peu spéciale les temps du passé. Repérez les « anomalies » et cherchez à en rendre compte.

5.1. A. Robbe-Grillet, *Djinn*, Les Éditions de Minuit, 1981, pp. 51-55 :

Comme j'ai mangé plus vite que les enfants, j'ai fini mon croque-monsieur depuis longtemps. Marie, qui mâche chaque bouchée avec lenteur et application, entre ses longs discours, ne semble pas près d'avoir terminé son repas. Je demande quel genre d'histoire elle désire. Elle veut — c'est catégorique — une « histoire d'amour et de science-fiction », ce dernier mot étant prononcé à la française, bien entendu. Je commence donc :

« Voilà. Un robot rencontre une jeune dame... »

Mon auditrice ne me laisse pas aller plus loin.

« Tu ne sais pas raconter, dit-elle. Une vraie histoire, c'est forcément au passé.

— Si tu veux. Un robot, donc a rencontré une...

es adaptés, selon

— Mais non, pas ce passé-là. Une histoire, ça doit être au passé historique. Ou bien personne ne sait que c'est une histoire. »

Sans doute a-t-elle raison. Je réfléchis quelques instants, peu habitué à employer ce temps grammatical, et je recommence :

« Autrefois, il y a bien longtemps, dans le beau royaume de France, un robot très intelligent, bien que strictement métallique, rencontra dans un bal, à la cour, une jeune et jolie dame de la noblesse. Ils dansèrent ensemble. Il lui dit des choses galantes. Elle rougit. Il s'excusa.

« Ils recommencèrent à danser. Elle le trouvait un peu raide, mais charmant sous ses manières guindées, qui lui donnaient beaucoup de distinction. Ils se marièrent dès le lendemain. Ils reçurent des cadeaux somptueux et partirent en voyage de noces... Ça va comme ça ?

— C'est pas terrible, dit Marie, mais ça peut aller. En tout cas, les passés simples sont corrects.

— Alors, je continue. La jeune mariée, qui s'appelait Blanche, pour compenser, parce qu'elle avait des cheveux très noirs, la jeune mariée, disais-je, était naïve, et elle n'aperçut pas tout de suite le caractère cybernétique de son conjoint. Cependant, elle voyait bien qu'il faisait toujours les mêmes gestes et qu'il disait toujours les mêmes choses. Tiens, pensait-elle, voilà un homme qui a de la suite dans les idées.

« Mais, un beau matin, levée plus tôt que de coutume, elle le vit qui huilait le mécanisme de ses articulations coxo-fémorales, dans la salle de bains, avec la burette de la machine à coudre. Comme elle était bien élevée, elle ne fit aucune remarque. A partir de ce jour, pourtant, le doute envahit son cœur.

« De menus détails inexplicables lui revinrent alors à l'esprit : des grincements nocturnes, par exemple, qui ne pouvaient pas vraiment provenir du sommier, tandis que son époux l'embrassait dans le secret de leur alcôve ; ou bien le curieux tic-tac de réveil-matin qui emplissait l'espace autour de lui.

« Blanche avait aussi découvert que ses yeux gris, assez inexpressifs, émettaient parfois des clignotements, à droite ou à gauche, comme une automobile qui va changer de direction. D'autres signes encore, d'ordre mécanique, finirent par l'inquiéter tout à fait.

« Enfin, elle acquit la certitude d'anomalies plus troublantes encore, et véritablement diaboliques : son mari n'oubliait jamais rien ! Sa stupéfiante mémoire, concernant les moindres événements quotidiens, ainsi que l'inexplicable rapidité des calculs mentaux qu'il effectuait chaque fin de mois, quand ils faisaient ensemble les comptes du ménage, donnèrent à Blanche une idée

perfide. Elle voulut en savoir davantage et conçut alors un plan machiavélique... »

Les enfants, cependant, ont l'un et l'autre vidé leur assiette. Et moi, je bous sur place, tant je suis impatient de quitter ce bistrot, pour savoir enfin où nous allons ensuite. Je hâte donc ma conclusion :

« Malheureusement, dis-je, la Dix-Septième Croisade éclata, juste à ce moment, et le robot fut mobilisé dans l'infanterie coloniale, au troisième régiment cuirassé. Il s'embarqua au port de Marseille et alla faire la guerre, au Moyen-Orient, contre les Palestiniens.

« Comme tous les chevaliers portaient des armures articulées en acier inoxydable, les particularités physiques du robot passèrent désormais inaperçues. Et il ne revint jamais dans la douce France, car il mourut bêtement, un soir d'été, sans attirer l'attention, sous les murs de Jérusalem. La flèche empoisonnée d'un Infidèle avait ouvert une brèche dans son haubert et causé un court-circuit à l'intérieur de son cerveau électronique. »

Marie fait la moue.

« La fin est idiote, dit-elle. Tu as eu quelques bonnes idées, mais tu n'as pas su les exploiter intelligemment. Et, surtout, tu n'es parvenu, à aucun moment, à rendre tes personnages vivants et sympathiques. Quand le héros meurt, à la fin, les auditeurs ne sont pas émus du tout.

— Quand le héros mourut, tu ne fus pas émue ? », plaisantai-je.

Cette fois, j'ai en tout cas obtenu un joli sourire amusé de mon trop exigeant professeur de narration. Elle me répond sur le même ton parodique :

« J'eus quand même un certain plaisir à vous écouter, cher ami, lorsque vous nous racontâtes ce bal, où ils firent connaissance et fleuretèrent. Quand nous eûmes fini notre dîner, Jean et moi, nous le regrettâmes, car vous abrégâtes alors votre récit : nous sentîmes aussitôt votre soudaine hâte... » Puis, changeant de ton : « Plus tard, je veux faire des études pour devenir héroïne de roman. C'est un bon métier, et cela permet de vivre au passé simple. Tu ne trouves pas que c'est plus joli ?

5.2. L. Malet, *Les paletots sans manches*, Fleuve Noir, 1985 :

Le rez-de-chaussée de l'hôtel comportait un estaminet chichement éclairé. Assis à une table, le patron bâillait. Nous choisîmes nos chambres, puis, avec un peu d'adresse et davantage de fric, j'obtins de la bonniche, dont je m'étais assuré qu'elle connaissait M<sup>e</sup> Lenormand, l'avocat parisien, qu'elle nous indiquât l'emplacement de sa demeure. Je proposai au journaliste de manger un morceau, boire un coup et d'aller ensuite jeter un coup d'œil de ce côté-là. Ce que nous fîmes. L'hôtelier nous fit remarquer qu'il était onze heures, qu'il allait fermer sa boutique et que nous n'aurions qu'à corner fort pour signaler notre retour.

Nous n'eûmes pas le loisir d'examiner beaucoup la maison de M<sup>e</sup> Lenormand. Elle était située en dehors de l'agglomération et, comme nous en approchions, une souple et longue auto sortit du garage.

5.3. Il n'a pratiquement pas plu depuis la mi-août jusqu'au début novembre. Il y eut des étés très secs, mais jamais aussi longtemps que celui de 1985. La vie végétale a souffert. [...] Faute de pluie et d'arrosage, les feuilles, qui sortirent tardivement à cause du printemps tardif, n'ont pas pu mûrir normalement. Elles ont séché sur place. (*La Suisse*, 11.1.86)

5.4. Vendredi soir vers 21 h., [...] une dame âgée de 79 ans traverse sur un passage pour piétons, alors que le signal lumineux qui la concerne est au rouge. Elle est heurtée par une voiture, qui bénéficiait du feu vert et circule en direction de la ville. (*La Suisse*, 13.9.86)

6. Voici une série d'adverbes de temps. Se combinent-ils à votre avis plutôt avec le passé simple ou avec l'imparfait ? Attention, comme le signale Weinrich, 1973, p. 269, il ne s'agit pas d'« incompatibilités, mais de préférences ». Justifiez vos réponses en imaginant des cotextes adaptés.

parfois	aussitôt
tout à coup	déjà
puis	souvent
alors	toujours
brusquement	quelquefois
enfin	soudain

7\*. Voici des phrases tirées de copies d'étudiants ou d'élèves qui, même extraites de leur cotexte, présentent de manière relativement manifeste des anomalies liées à l'emploi des temps du passé. Proposez des améliorations.

7.1. Perspective d'énonciation, mode d'ancrage :

7.1.1. Une forte explosion a éclaté qui brisa les vitres de l'immeuble. (FLE)

7.1.2. Peu de temps après la descente prévue sur l'aéroport de Clermont-Ferrand, l'avion a heurté la cime des sapins. Comme il faisait mauvais temps, les passagers pensèrent que c'était un trou d'air. (FLE)

7.1.3. Hier soir, un médecin du 8<sup>e</sup> arrondissement dut constater la mort d'une cliente. Selon les explications du médecin, la jeune femme fut tuée par plusieurs coups de couteau. Cette femme blonde pré-nommée Eva était la maîtresse d'un postier de 57 ans. Après son arrestation par la police, cet homme avoua avoir tué son amante dans un moment de jalousie. (FLE)

## 7.2. Confusion cadre/fil de l'action :

7.2.1. Ainsi tous deux partirent.

Tout à coup, Catherine se blottissait sur Aurélien.

— Mais pourquoi me serres-tu ?

— J'ai, j'ai vu une ombre noire.

[...]

Trois ombres se mirent devant Catherine et Aurélien. Tous deux se mettaient à crier et reculaient tout doucement. (Copie d'élève, FLM)

7.2.2. Pendant cet instant, Jean marquait de petites croix les zones idéales pour les parachutages américains ; les lieux marqués sur la carte ne furent qu'à quelques centaines de mètres de l'abri. (Etudiant, FLE)

7.2.3. Je me suis évanoui encore une fois, pour revoir le jour à l'hôpital, où mon nouveau visage était complètement couvert de pansements. Quand ils étaient enlevés pour la troisième et dernière fois, je retrouvais mon visage ancien. (FLE)

7.2.4. Le fameux bateau de luxe a fait naufrage dans des conditions dramatiques. Cette catastrophe coûtait la vie de sept cents personnes. En fait, le navire avait heurté un iceberg. (FLE)

7.2.5. Cela fait déjà un bon moment que Pierre Bertin cherchait désespérément la chambre. Voilà vingt minutes qu'il erra dans les couloirs de l'Hôtel de la Paix à Genève. (FLE)

7.2.6. Lorsqu'il voyait dans le miroir sa nouvelle image d'homme bien habillé, il se mit à rire et il était content du résultat. (FLE)

7.2.7. La cloche sonna et tout de suite la porte de la maison s'ouvrit. C'était Pierre, son mari, il rentra plus tôt que d'habitude. (FLE)

7.2.8. Le jeune homme assis près de la fenêtre sauta, effrayé par la voix du haut-parleur. Pour un moment, il avait l'air d'être complètement bouleversé. (FLE)

## 7.3. Idem, avec problème d'antériorité non exprimée

7.3.1. Depuis la mort de son chien bien-aimé Aristote, François était dans un état de tristesse constante. Le brave animal fut brutalement écrasé par une Alfa Romeo un soir lorsqu'il s'échappa de son maître en pleine rue de Lausanne pendant leur promenade habituelle. (FLE)

7.3.2. Monsieur X était un jeune marié heureux et fier de lui, car la vie lui a donné beaucoup. (FLE)

7.3.3. Il se brouilla avec son père qui lui coupa les vivres. C'était le fils qui causa cette brouille. (FLE)

7.3.4. Cinq hommes arrivèrent dans ce village perdu dans la montagne. Parmi eux, Jean, l'enfant du pays, qui quitta cinq ans auparavant la maison familiale. (FLE)

du constater la mort  
in, la jeune femme fut  
: femme blonde pré-  
de 57 ans. Après son  
avoir tué son amant

lien.

urélien. Tous deux se  
ent. (Copie d'élève,

croix les zones idéales  
arqués sur la carte ne  
abri. (Etudiant, FLE)  
oir le jour à l'hôpital,  
ouvert de pansements.  
ernière fois, je retrou-

is des conditions dra-  
sept cents personnes.  
E)

n cherchait désespéré-  
a dans les couloirs de

image d'homme bien  
sultat. (FLE)

e la maison s'ouvrit.  
d'habitude. (FLE)  
effrayé par la voix du  
d'être complètement

e, François était dans  
mal fut brutalement  
chappa de son maître  
romenade habituelle.

r de lui, car la vie lui a

res. C'était le fils qui

u dans la montagne.  
inq ans auparavant la

7.3.5. Alors Jean revécut toute sa carrière comme comédien qui débuta à la fin des années 20. (FLE)

7.3.6. Je suis sorti de la maison comme d'habitude, à huit heures du matin pour me rendre au travail. Ma voiture était garée en face de l'immeuble, au lieu d'être garée au parking souterrain. Pendant toute la nuit précédente, la neige n'a cessé de tomber. Le lendemain, la chaussée était complètement couverte par la neige fraîche. (FLE)

#### 7.4. Confusion passé antérieur/plus-que-parfait

7.4.1. Quand il eut fini, il regarda le soleil. Il se couchait sur le lac. Rien n'eut changé, tout était comme si elle était encore là. (FLE)

7.4.2. Elle était en train de traverser l'Atlantique, de s'éloigner de plus en plus de ces endroits où ils eurent passé des moments délicieux, inoubliables... (FLE)

7.4.3. Après qu'il avait essayé l'interrupteur, il y eut enfin de la lumière. (FLE)

### 8. Exercices d'écriture.

8.1. Rédigez de brefs récits au passé, en intégrant à chaque fois le passage proposé, qui pourra vous servir d'introduction ou de conclusion, ou encore figurer dans le développement. Soyez attentifs aux temps du passé qui ont été utilisés et qui détermineront le choix des temps dans le reste des récits.

8.1.1. « J'ai à peine reconnu mon visage. »

8.1.2. « Alors, Mary Maloney fit simplement quelques pas vers lui et, sans attendre, elle leva le gros gigot aussi haut qu'elle le put au-dessus du crâne de son mari, puis elle cogna de toutes ses forces. »

8.1.3. « C'était la chambre n° 10. Il entra. »

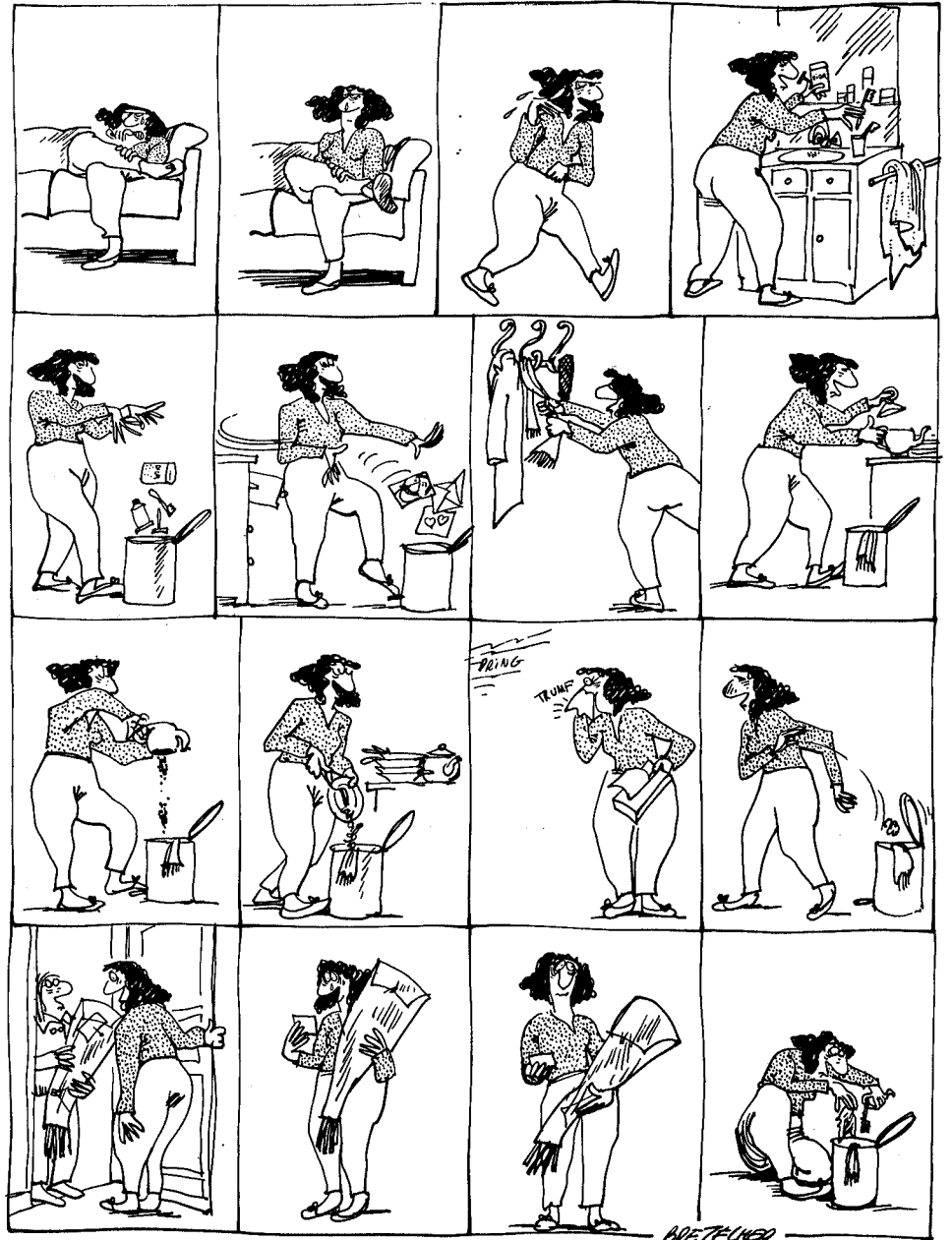
8.2. D'après la bande dessinée de la page suivante (Claire Bretécher, *Les Frustrés*), écrivez un récit que vous commencerez de la manière suivante :

« Hervé n'avait pas téléphoné. C'était bien fini entre eux. Simone décida d'agir... ».

8.3. Vous avez perdu votre passeport au cours d'un voyage. Vous écrivez à votre consulat ou à l'administration compétente en expliquant dans quelles circonstances cela s'est produit.

8.4. A la recherche d'un emploi, vous avez repéré dans le journal une annonce proposant le poste de vos rêves. Vous écrivez une lettre de candidature dans laquelle vous évoquez les étapes de votre formation (études, activités professionnelles, stages à l'étranger, etc.)

LE RETOUR DES CENDRES



C. BRETÉCHER, *Frustrés 5*, p. 43

## CHAPITRE VI

### COHERENCE TEXTUELLE ET PROGRESSION DE L'INFORMATION

**Objectifs :** Première approche des phénomènes de cohérence textuelle et, par contraste, des différents types d'« anomalies » sémantiques (tautologies, ruptures d'isotopie, contradictions). Maîtrise de la progression du texte au niveau local : gestion de la thématisation et de la focalisation en fonction du type de texte à produire.

#### I. La cohérence textuelle : règles et infractions

Les réflexions qui vont suivre sont liées à une constatation banale : il ne suffit pas, pour qu'un texte soit reçu comme bien formé, qu'il se compose de phrases « grammaticalement correctes » mises bout à bout. Par exemple, il est clair que les énoncés suivants seront tous jugés incohérents à un titre ou à un autre :

- (1) En mangeant, il faisait du bruit. Il faisait du bruit en mangeant. En mangeant, il faisait du bruit. (etc.)
- (2) Le Président avait été enlevé. Le nouveau-né est en excellente santé.
- (3) Premièrement, je n'ai pas de grand-mère. Deuxièmement, ma grand-mère n'a pas de chat.

L'énoncé n° 1 viole une règle de discours qui est celle de la *progression* : une phrase doit apporter (au moins) un élément d'information nouveau par rapport à la précédente.

Dans l'énoncé n° 2, l'exigence de progression est assurée, mais le discours est néanmoins incohérent parce qu'il n'apporte *que* des informations nouvelles : il semble en effet que certaines informations doivent être *reprises* d'une phrase à l'autre pour que la *continuité* (ou l'*isotopie*) du texte soit assurée. Toute rupture totale fait ainsi l'effet d'un coq-à-l'âne.

Dans le 3<sup>e</sup> énoncé, il y a progression et continuité ; cependant, l'énoncé



est incohérent parce que la seconde phrase contient un *présupposé*<sup>1</sup> (« j'ai une grand-mère ») qui se trouve en *contradiction logique* avec ce qui est posé dans la première (« je n'ai pas de grand-mère ») : la cohérence du discours implique donc, en principe, une exigence de *non-contradiction*<sup>2</sup>.

Ces trois exigences de progression, de continuité et de non-contradiction se retrouvent toutes proportions gardées au sein de la phrase elle-même, qui, même composée de constituants satisfaisants sur le plan morpho-syntaxique, peut se révéler sémantiquement inacceptable. A l'échelon phrasique comme à l'échelon transphrasique, la gestion du texte obéit à des règles de cohérence proscrivant (dans une certaine mesure au moins, cf. *infra*) la tautologie (ex. 4), l'absence d'isotopie (ex. 5), la contradiction (ex. 6) :

- (4) Ce célibataire n'est pas marié.
- (5) Le silence vertébral indispose la voile licite.
- (6) Je ne sais pas qu'il pleut.

Dans ces trois exemples, l'anomalie naît en fait d'un problème de combinatoire lexicale : *célibataire* contient explicitement, dans son signifié, le trait « non marié », qu'il est redondant et non informatif de réaffirmer. Dans la phrase (5), fabriquée par Tesnière à partir du banal « Le signal vert indique la voie libre », les mots assemblés correctement selon la syntaxe sont pourtant sémantiquement incompatibles, d'où un résultat proche des énoncés qu'on obtient en jouant au « cadavre exquis », c'est-à-dire en réunissant des membres de phrase qui sont sans rapport l'un avec l'autre<sup>3</sup>. Enfin, dans (6), la structure *savoir que P* véhicule le présupposé que « p est vrai » aux yeux de l'énonciateur : ainsi, si je dis « Pierre sait que Paul est là », ou « Pierre ne sait pas que Paul est là », dans les deux cas je présuppose que pour moi, « il est vrai que Paul est là ». D'où l'impossibilité de nier la construction *savoir que P* à la première personne et au présent de l'indicatif.

Comme on le verra plus loin sur des exemples concrets (exercice 2\*), la production de certains fragments de textes jugés erronés ou maladroits peut être imputée au non-respect des règles de cohérence sémantique. Néanmoins, il ne faut pas dissimuler que la langue fourmille d'infractions délibé-

1. Rappelons qu'on nomme *présupposé* un contenu implicitement véhiculé par une structure linguistique, tel que ce contenu résiste à la transformation négative ou interrogative. Par exemple, *Jean a cessé de fumer* tout comme *Jean a-t-il cessé de fumer ?* ou encore *Jean n'a pas cessé de fumer* véhiculent tous trois un présupposé identique et inaliénable selon lequel *Jean fumait auparavant*. Sur la question des présupposés, on consultera Ducrot, 1984, et, pour une approche didactique, Combettes *et alii*, 1980, 72-100. Voir la liste des principales structures présupposantes chez Kerbrat-Orecchioni, 1986, 38-39.

2. Nous reprenons la notion de règles de cohérence textuelle à Charolles, 1978, suivi par Berrendonner, 1982.

3. Voir Yaguello, 1981, pp. 155-157.

présupposé<sup>1</sup> (« j'ai  
te avec ce qui est  
cohérence du dis-  
tradiction<sup>2</sup>.

non-contradiction  
phrase elle-même,  
plan morpho-syn-  
l'échelon phras-  
texte obéit à des  
esure au moins,  
, la contradiction

un problème de  
dans son signifié,  
atif de réaffirmer.  
al « Le signal vert  
selon la syntaxe  
sultat proche des  
est-à-dire en réu-  
un avec l'autre<sup>3</sup>.  
pposé que « p est  
sait que Paul est  
aux cas je présup-  
l'impossibilité de  
et au présent de

s (exercice 2\*), la  
u maladroits peut  
mantique. Néan-  
nfracions délibé-

hiculé par une struc-  
ou interrogative. Par  
? ou encore *Jean n'a*  
aliénable selon lequel  
era Ducrot, 1984, et,  
a liste des principales

olles, 1978, suivi par

rées à ces principes, infractions qui débouchent sur des effets très divers, argumentatifs, cocasses, plaisants, poétiques... Exemples :

- (7) L'heure, c'est l'heure. (Tautologie)
- (8) Il écoute la musique qui reluit sur ses chaussures. (Breton et Eluard : anomalie dans la combinatoire sémantique)<sup>4</sup>
- (9) Quand il n'y en a plus, il y en a encore. (Contradiction)

Les règles de cohérence textuelle ont donc un statut bien particulier, puisque leur transgression peut conduire autant à une valorisation qu'à une disqualification des énoncés où elle intervient. Si les circonstances le permettent, et si l'infraction est volontaire et maîtrisée, elle sera susceptible d'être reçue comme un mot d'esprit ou une trouvaille littéraire. En revanche, l'infraction imputable à l'ignorance ou à l'inattention sera censurée.

## II. Facteurs extra-linguistiques de cohérence

Les trois règles de progression, de continuité et de non-contradiction ne gouvernent pas à elles seules la cohérence des textes. Parfois, cette notion de cohérence dépend d'un modèle de « correction sémantico-référentielle » moins évidemment lié à des facteurs linguistiques. Soit l'énoncé :

- (10) Le Lapin Blanc mit ses lunettes. « S'il plaît à votre Majesté, demanda-t-il, par où dois-je commencer ? »

Cet énoncé comporte une « anomalie » qui le rend incontestablement plus bizarre que :

- (11) L'ambassadeur mit ses lunettes. « S'il plaît à votre Majesté, demanda-t-il, par où dois-je commencer ? »

Dans ce type d'exemple, l'impression d'anomalie est liée à l'*univers de référence* par rapport auquel l'énoncé est interprété. Dans le monde de tous les jours, il est en effet plus courant de voir, auprès d'une reine, un ambassadeur qu'un lapin blanc. En revanche, dans un univers de fiction, l'horizon d'attente du lecteur s'élargissant et se modifiant, l'énoncé (10) (tiré d'*Alice au pays des merveilles* de L. Carroll) devient pertinent et parfaitement admissible. Il faut donc tenir compte, en matière de cohérence discursive, d'une quatrième règle que Charolles a appelée « de relation », règle pragmatique relativement lâche selon laquelle « il est nécessaire que les actions,

4. Exemple emprunté à Todorov, 1966.

états ou événements qu'[une séquence] dénote soient perçus comme congruents dans le type de monde reconnu par celui qui l'évalue. »<sup>5</sup>

On tient là un point essentiel où se résume toute la complexité du problème de la cohérence des textes et des discours. Comme l'a bien souligné Berrendonner, 1976, l'isotopie ou l'anisotopie d'une séquence dépend de tout un réseau hétéroclite d'informations implicites auxquelles les sujets parlants d'une communauté ont accès indépendamment du discours lui-même : système(s) de valeurs, connaissances culturelles ou encyclopédiques, lieux communs argumentatifs, évidences perceptives et situationnelles. Cet ensemble de connaissances (plus ou moins) partagées par les locuteurs, et dont nous avons déjà souligné le rôle à propos des mécanismes anaphoriques, ne saurait apparaître comme parfaitement stable et invariant, ni, par conséquent, faire l'objet d'une description exhaustive. Pourtant, seule une notion de ce type est apte à justifier la cohérence d'une séquence aussi banale que (12), où aucun élément de la première phrase n'est explicitement « repris » dans la seconde :

(12) La lampe ne marche pas. Il y a une panne de courant.

Voilà un texte parfaitement cohérent, du moins dans une société où il est notoire que le courant électrique fait marcher les lampes. Comparez (12'), valable pour un autre état de civilisation :

(12') La lampe s'éteignit. Il n'y avait plus de pétrole.

Sans pouvoir, dans le cadre de cette introduction sommaire, nous engager plus avant dans l'examen des relations susceptibles d'assurer la cohérence transphrastique du discours, nous examinerons cependant quelques exemples concrets ; ils révéleront encore une fois le rôle essentiel que jouent, dans les jugements de cohérence, non seulement les éléments fournis par le cotexte d'un énoncé, mais aussi les données de la situation d'énonciation, dont fait partie l'horizon d'attente du lecteur. Une phrase telle que (13) apparaît certes contradictoire :

(13) Ton célibataire, eh bien il est marié.

Pourtant, dans une interaction réfutative, la contradiction linguistique ainsi produite viendra servir d'auxiliaire à l'argumentation en rendant le démenti plus incisif : emprunté au discours de l'autre et utilisé « en mention », le mot *célibataire* n'est pas pris en charge par le locuteur qui, loin d'assumer la responsabilité d'un illogisme, l'impute en fait à son interlocuteur.

5. Charolles, 1978, p. 31. Voir aussi Charolles, 1976.

ent perçus comme l'évalue. »<sup>5</sup>

complexité du pronom l'a bien souligné. La séquence dépend de auxquelles les sujets du discours lui-même ou encyclopédiques et situationnelles) partagées par les propos des mécanismes restent stable et inviolable exhaustive. Pour la cohérence d'une la première phrase

durant.

une société où il est des. Comparez (12'),

).

en sommaire, nous aptibles d'assurer la nous cependant quel rôle essentiel que les éléments fournis situation d'énonciation phrase telle que

dition linguistique tion en rendant le tre et utilisé « en par le locuteur qui, en fait à son inter-

Autre exemple : chacun a eu le loisir d'assister à des pseudo-ruptures d'isotopie telles que (14) et (15) :

- (14) Alors Paul a annoncé au directeur qu'il donnait sa démission avec effet immédiat. Excellent, ton ragoût.
- (15) Mesdames et Messieurs, l'appréciation de la cohérence sémantique des énoncés est un problème délicat. Est-ce qu'on pourrait rapprocher le micro ?

Dans ces deux séquences, l'accès aux circonstances de production du discours « gomme » l'anomalie en mettant en évidence le caractère parenthétique du second énoncé. On n'a pas là des coordinations au sens que donne à ce terme Bally, 1944, p. 56 : dans les deux cas, il s'agit en fait de l'imbrication, rendue inévitable à cause du caractère linéaire du langage, de deux discours disjoints. Alors que les exemples (14) et (15) suggèrent un mode de production oral, permettant à l'interprète le recours aux circonstances de l'énonciation, il en va différemment dans le texte suivant (début d'*Orion aveugle*, de Claude Simon, Skira, pp. 19-20), où plusieurs ruptures d'isotopie locale viennent interrompre, de manière inopinée, la progression narrative, imposant au lecteur de renoncer provisoirement à l'intégration de séquences pourtant « présentées » (cf. la typographie) comme coordonnées :

- (16) Un de ses bras étendu en avant tâtonnant dans le vide, Orion, le géant aveugle, avance sur un chemin en direction du soleil levant, guidé dans sa marche par la voix et les indications d'un petit personnage juché sur ses épaules musculeuses. Dans la vitrine une dizaine de jambes de femmes identiques sont alignées, le pied en haut, la cuisse sectionnée à l'aine reposant sur le plancher, le genou légèrement fléchi, comme si on les avait empruntées à un de ces bataillons de danseuses, dans le moment où elles lèvent la jambe avec ensemble, et exposées là, telles quelles, ou encore, monotones et multipliées, à l'un de ces dessins de publicité représentant une jolie fille en combinaison en train d'enfiler un bas, assise sur un pouf ou le rebord d'un lit défait, le buste renversé en arrière, la jambe sur laquelle elle achève de tirer le bas haut levée, un petit chat ou un petit chien au poil frisé dressé joyeusement sur ses pattes de derrière, aboyant, sortant une langue rose. Les jambes sont faites d'une matière plastique, transparente, de couleur ocrée, moulées d'une pièce, faisant penser à quelque appareil de prothèse légère. L'infirmier (ou le jeune interne) tient sous son bras, comme un paquet, une jambe coupée. Derrière un vieillard à barbiche blanche et à lorgnons, coiffé d'une calotte blanche, revêtu d'une blouse d'hôpital et tenant à la main un scalpel, se pressent une douzaine de personnages plus jeunes revêtus de la même calotte et de la même blouse à tablier qui les fait ressembler à des garçons d'abattoir. [...]

Pour terminer, il est essentiel de retenir que les enchaînements se font très souvent non sur un *contenu* précédemment énoncé, mais sur l'*acte d'énonciation* lui-même.

(17) Descends donc à la cave (p1). Il n'y a plus de charbon (p2).

Dans cet exemple, p2 est donné comme cause autant de p1 que de l'*énonciation de p1*, c'est-à-dire de l'ordre de « descendre à la cave » que donne le locuteur : (17) signifie donc à la fois « descend à la cave parce qu'il n'y a plus de charbon », et « si je te dis de descendre à la cave, c'est parce qu'il n'y a plus de charbon ». Cette question devient particulièrement importante dès que l'on entre dans les problèmes de cohérence argumentative, que nous laissons de côté pour l'instant.

ements se font très  
sur l'acte d'énon-

arbon (p2).

ant de p1 que de  
re à la cave » que  
is à la cave parce  
re à la cave, c'est  
t particulièrement  
érence argumenta-

## Exercices

**Détection et classement d'anomalies sémantiques produites délibérément ou non (1 et 2\*). Diagnostic d'incohérence sur un texte d'élève (3). Phrases en désordre, à réorganiser en tenant compte des phénomènes de reprise de l'information (anaphores, recouvrements présuppositionnels, mots de liaison) (4). Même exercice au niveau des paragraphes d'un texte (5).**

1. Quelles règles sont violées, et avec quel « effet de sens », dans les énoncés suivants ? Classez-les en fonction de l'anomalie qu'ils présentent.<sup>6</sup>

- 1.1. Rodolphe a tué sa veuve.
- 1.2. Le Pape est encore mort. (Titre de *Libération* lors de la mort successive, en un mois, de deux papes)
- 1.3. Ah, tu es bien le fils de ton père.
- 1.4. Ta mère a-t-elle des enfants ?
- 1.5. Jean est enfin guéri de sa maladie incurable.
- 1.6. Je t'aime. Moi non plus. (Titre d'une chanson de S. Gainsbourg)
- 1.7. Un jour qu'il faisait nuit. (Titre d'un poème de Desnos)
- 1.8. Il m'en a dit des vertes et des pas mûres.
- 1.9. Quelle est la couleur du cheval blanc d'Henry IV ? (Blague bien connue chez les écoliers)
- 1.10. C'était demain. (Titre de film)
- 1.11. Les bandits font un stage dans la police. (Michaux)
- 1.12. Un petit éléphant est grand.
- 1.13. Il a encore le souvenir du lendemain. (Breton et Eluard)
- 1.14. Je refuse de serrer une main qui foule aux pieds les droits imprescriptibles de la personne humaine. (Hergé, *Tintin chez les Picaros*)
- 1.15. Je ne sais pas quel âge elle a, mais elle le paraît bien.
- 1.16. La vie, hélas, n'est qu'un tissu de coups de poignard qu'il faut savoir boire goutte à goutte.
- 1.17. On ne connaît aucun ennemi à M. X, mais tous ses amis le détestent cordialement.
- 1.18. De toutes les façons qu'a le tournesol d'aimer la lumière, le regret est la plus belle ombre sur le cadran solaire. (Breton et Eluard)
- 1.19. Un sou est un sou.
- 1.20. Orphelin à l'âge de quinze ans, mon client a vécu de droite et de gauche, mais toujours dans le droit chemin.
- 1.21. D'après l'enquête, M. X se serait suicidé lui-même.
- 1.22. Avant de traire, la fermière se lave les mains, le pis et le seau.
- 1.23. La France décapitée releva la tête.
- 1.24. J'ai sauté par-dessus mon ombre.

2\*. Quelles règles sont transgressées dans les phrases suivantes, tirées le plus souvent de copies d'étudiants ?

- 2.1. Il s'impose des mesures qui seraient à prendre. (FLE)
- 2.2. Elle prit une douche chaude rafraîchissante. (FLE)

6. Les exemples cités dans cet exercice sont notamment empruntés à Todorov, 1966, Yaguello, 1981, et Reichler-Béguelin, 1987.

- 2.3. Les Suisses aiment beaucoup la marche, surtout la marche à pied. (FLE)
- 2.4. Deux signes différents ne sont donc pas différents, ils sont distincts. (FLM)
- 2.5. L'air, l'eau, les forêts et la végétation ne permettront pas à la faune et à la flore de survivre. (FLM)
- 2.6. J'ai choisi, pour examiner cette pensée, de le faire dans un ordre chronologique allant de l'homme le plus désespéré à l'homme le plus heureux. (Copie bac, FLM)
- 2.7. Le devoir du journaliste est non seulement de regarder les événements mais aussi de bien les rédiger. (FLE)
- 2.8. Il va sans dire qu'une situation pareille tuera aussi l'homme, non seulement physiquement, mais aussi mentalement et moralement. (FLM)
- 2.9. Pendant quelques secondes, le désespoir s'est emparé de moi. Heureusement, cela n'a pas entamé ma bonne humeur. (FLE)
- 2.10. En plus, la peine de mort empêcherait les récidivistes de retomber dans la même faute. (FLE)
- 2.11. Vers 10 heures, il téléphone à son épouse. Sans voix, il lui annonce où il a mis son argent et boucle de suite. (*La Suisse*, 7.2.86)
- 2.12. Tout résignés, nous nous sommes assis pour attendre l'opportunité qui, nous en étions sûrs, allait venir. (FLE)

3. D'où vient l'impression d'incohérence que produit la lecture du texte d'élève suivant, publié par G. Turco<sup>7</sup> ?

Sortie à la dune

Nous sommes partis de l'école à bicyclette pour aller à la côte découvrir la dune. L'euphorbe est une plante toxique, elle fait gonfler la langue et étouffe. Les plantes les plus répandues sont l'oyat et le chiendent. Les plus vieilles dunes ont plus de cinq mille ans. La criste marine est une plante comestible. Madame l'inspectrice accompagnait M. Berger. Nous avons continué la visite avec eux. Puis nous sommes rentrés à l'école.

4. Remettez en ordre les phrases suivantes de façon à obtenir à chaque fois un paragraphe cohérent.

- 4.1. A. Car nos appareils sont de vraies machines modernes qui vous épargnent toute fatigue, toute manipulation du linge.  
B. C'est aussi simple qu'un poste de radio : vous tournez le bouton, la machine fait le reste et le fait à la perfection, sans user votre linge : c'est toute la douceur du « lavé-main ».  
C. Sur notre machine, vous tournez les boutons, et c'est tout.
- 4.2. A. Selon une enquête réalisée en 1980, 23 millions d'Américains, soit un adulte sur cinq, seraient ainsi de ces « illettrés fonctionnels », tandis que trente autres millions de personnes parviendraient tout juste à satisfaire ces exigences.  
B. Depuis quelques années, les sociétés industrielles riches, qui pensaient avoir résolu ce problème, s'aperçoivent qu'elles secrètent de nouvelles formes d'analphabétisme.  
C. L'analphabétisme était, croyait-on, une des plaies du tiers monde.

7. Turco, 1987, pp. 54-55 ; le texte est judicieusement commenté.

che à pied. (FLE)  
ils sont distincts.

s à la faune et à la

un ordre chrono-  
le plus heureux.

er les événements

omme, non seule-  
ent. (FLM)

le moi. Heureuse-

retomber dans la

lui annonce où il a

l'opportunité qui,

lecture du texte

découvrir la dune.  
ouffe. Les plantes  
dunes ont plus de  
dame l'inspectrice  
c eux. Puis nous

nir à chaque fois

qui vous épargnent

prenez le bouton, la  
votre linge : c'est

et tout.

américains, soit un  
nels », tandis que  
uste à satisfaire ces

ches, qui pensaient  
étaient de nouvelles

du tiers monde.

D. De plus en plus nombreux y sont les adultes à qui font défaut les compétences minimales en lecture, en écriture et en calcul nécessaires pour faire face aux exigences de la vie quotidienne, qui sont incapables de rédiger une offre d'emploi, de gérer un budget, de remplir un formulaire.

- 4.3. A. J'en fais pour un oui ou pour un non.  
B. C'est délicieux et pas sorcier à préparer.  
C. Les tartes, c'est ma folie.  
D. Mais surtout il répartit la chaleur juste comme il faut pour faire des tartes savoureuses.  
E. C'est joli.  
F. D'abord, il est transparent.  
G. Surtout si vous utilisez un moule à tarte Pyrex.  
H. Celle-là, j'y ai mis des poires, des fraises et des abricots.  
I. Ensuite, on peut couper dedans sans craindre de le rayer.
- 4.4. A. Les « crados », sales et oisifs, s'en prennent aux valeurs associées du travail et de la propreté, profondément ancrées.  
B. Elle fait partie de leur identité, sinon de leur personne, du moins de leur pays.  
C. C'est une marque d'opposition aux valeurs nationales, une remise en cause de la société helvétique.  
D. Les Suisses se reconnaissent dans la propreté.  
E. La saleté est en Suisse une agression contre la nation.  
F. La saleté, ou simplement une certaine distance par rapport au modèle dominant, résulte d'une attitude volontaire.  
G. Ce n'est pas une simple forme de négligence.  
H. C'est une forme de contestation, et elle est ressentie comme telle.
- 4.5. Repérez les erreurs ou maladresses d'enchaînements dans les séquences suivantes, proposées par des étudiants non francophones :
- 4.5.1. La saleté est en Suisse une agression contre la nation. Les Suisses se reconnaissent dans la propreté. Elle fait partie de leur identité, sinon de leur personne, du moins de leur pays. Les « crados », sales et oisifs, s'en prennent aux valeurs associées de travail et de la propreté, profondément ancrées. Ce n'est pas une simple forme de négligence. C'est une marque d'opposition aux valeurs nationales, une remise en cause de la société helvétique. C'est une forme de contestation, et elle est ressentie comme telle par autrui.
- 4.5.2. La saleté est en Suisse une agression contre la nation. Ce n'est pas une simple forme de négligence. La saleté, ou simplement une certaine distance par rapport au modèle dominant, résulte d'une attitude volontaire. Les « crados », sales et oisifs, s'en prennent aux valeurs associées du travail et de la propreté, profondément ancrées. C'est une marque d'opposition aux valeurs nationales, une remise en cause de la société helvétique. Les Suisses se reconnaissent dans la propreté. Elle fait partie de leur identité, sinon de leur personne, du moins de leur pays. C'est une forme de contestation, et elle est ressentie comme telle par autrui.

4.5.3. Les Suisses se reconnaissent dans la propreté. La saleté est en Suisse une agression contre la nation. C'est une marque d'opposition aux valeurs nationales, une remise en cause de la société helvétique. Les « crados », sales et oisifs, s'en prennent aux valeurs associées du travail et de la propreté, profondément ancrées. Elle fait partie de leur identité, sinon de leur personne, du moins de leur pays. La saleté, ou simplement une certaine distance par rapport au modèle dominant, résulte d'une attitude volontaire. Ce n'est pas une simple forme de négligence. C'est une forme de contestation, et elle est ressentie comme telle par autrui.

5. Dans quel ordre faut-il agencer les paragraphes suivants pour obtenir un texte cohérent ? Tenez compte des phénomènes de reprise qui assurent le lien entre les paragraphes.

saleté est en Suisse  
d'opposition aux  
ité helvétique. Les  
leurs associées du  
Elle fait partie de  
de leur pays. La  
apport au modèle  
est pas une simple  
ion, et elle est res-

pour obtenir un  
e qui assurent le

## ON NE RACONTE PLUS D'HISTOIRES AUX ENFANTS

- A. L'histoire imprimée, et lue, ne peut avoir cette malléabilité. Elle est définitive, enfermée dans un texte et dans un livre. Bien sûr, on peut la lire de manière « vivante », on peut s'arrêter sur les passages palpitants, et passer sur d'autres plus rapidement. Mais ce n'est pas la même chose — ni pour celui qui lit ni pour celui qui écoute. L'enfant ne demandera pas de détails supplémentaires. (« *De quelle couleur était sa robe ?* »)
- B. Cela, d'ailleurs, il peut le voir sur les images. En effet, tous les livres qu'on donne aux enfants sont abondamment illustrés. Ces illustrations peuvent être très belles, là n'est pas la question. Elles donnent forcément une image des personnages et des épisodes de l'histoire, et par conséquent elles éliminent les autres, en particulier celles que l'enfant pourrait rêver — voire dessiner — lui-même. Pourquoi dessinerait-il des choses que l'illustrateur a déjà fixées ? Il ne réussira pas aussi bien...
- C. Tout d'abord, c'est une performance qui réussit plus ou moins bien selon les jours. Cette réussite dépend à la fois de celui qui raconte et de celui (ou de ceux) qui écoute. Cette spontanéité de l'improvisation se retrouve même lorsqu'on la dit pour la centième fois. On sait que les enfants ne se lassent pas de réentendre la même chose. C'est alors un jeu pour eux de rectifier les détails qui varient. Bref, c'est un dialogue.
- D. D'ailleurs, pour fabriquer à meilleur marché un livre, on achète la maquette à la Foire du Livre (Francfort ou Bologne) : les illustrations reviennent ainsi beaucoup moins cher que s'il fallait les demander à un dessinateur. Quant au texte, son rôle est de remplir les espaces blancs laissés par l'illustration : on traduit, on coupe, on adapte, on réécrit, et la maison Hachette propose aux enfants pauvres dans les supermarchés, « *Les plus beaux contes de Walt Disney* »...
- E. On ne raconte plus d'histoires aux enfants : on les lit. Pourtant, l'histoire racontée a un charme que ne peut avoir l'histoire lue.
- F. Soucieux de rentabilité, les éditeurs jouent donc sur l'emballage, de manière variée suivant le public visé. L'éditeur Harlin Quist, par exemple, tire à nombre limité des livres chers, dont les illustrations donneraient le cauchemar à n'importe qui si elles n'étaient pas « *in* »...
- Pour s'adresser à un public plus vaste, les grosses maisons multiplient à l'infini les immortels personnages de l'immortel Walt Disney : « *Ça plaît au public* ».
- G. Ce phénomène, bien sûr, est lié à une politique générale de surconsommation. Mais le livre d'enfant n'est pas un produit quelconque : destiné à l'enfant, il est acheté par les parents. Or, ces derniers sont souvent démunis devant le choix : voulant faire de beaux cadeaux, ils achètent de beaux livres. Autrement dit, l'emballage (format, couverture, caractères, illustrations) compte plus que le contenu.
- H. Dans ce cadre, tout ce que fait l'enfant doit lui profiter, il ne faut pas qu'il perde son temps. Quand il lit un livre, il doit en apprendre quelque chose.
- I. Mais il y a plus grave encore que cette dégradation du livre : il y a l'évolution des idées sur l'enfant. Il fut un temps où son rôle — une fois l'école finie — était de s'amuser. Maintenant, l'enfance est une chose sérieuse, un problème. On multiplie les études sur la « *relation parents-enfants* » (la culpabilisation paie !), on organise une Année internationale de l'enfant, on invente les « *surdoués* » (qui, bien sûr, posent des problèmes...).
- J. Les livres peuvent être autre chose que des caricatures de manuels scolaires ! Ils peuvent raconter des histoires. Heureusement pour les enfants, et pour les parents, ces livres-là existent encore. Si nous n'en avons pas parlé, c'est qu'ils parlent d'eux-mêmes.
- K. Parlons d'abord du livre — du livre pour enfants, bien entendu. Il fait l'objet d'un marché surabondant. Des éditeurs de plus en plus nombreux s'intéressent à la littérature enfantine.
- L. En somme, contrairement à l'histoire racontée, l'histoire imprimée est un produit fini. D'où vient que la seconde tende, de plus en plus, à remplacer la première ? Il faut peut-être chercher la réponse dans un domaine plus vaste, concernant aussi l'enfant plus grand, qui lit lui-même : depuis un certain nombre d'années, le livre comme l'enfant semblent avoir changé de statut.

Liliane Maury,  
*Le Monde de l'éducation*,  
décembre 1981

### III. Progression du texte : thème et rhème

On a vu plus haut que toute séquence discursive obéissait en principe à la fois à une règle générale de continuité et à une règle générale de progression. Il est intéressant d'observer comment s'opère, dans les textes, l'équilibrage entre la nécessité d'apporter constamment de l'information nouvelle, et celle de référer, notamment sous forme d'anaphores et de recouvrements présuppositionnels, à des éléments déjà validés par le discours antérieur. Les linguistes de l'École de Prague ont depuis longtemps proposé de soumettre les phrases à une analyse de type informationnel, indépendante de leur structure syntaxique, afin d'y distinguer ce qui est « nouveau » (le rhème, le propos ou le focus) de ce qui est récurrent, « déjà connu » et qui sert de point de départ à l'énoncé (le thème)<sup>8</sup>. Nous nous servons par la suite de ces notions de thème et de rhème en prenant soin toutefois de préciser :

a) qu'il n'est pas toujours possible de trier strictement, dans une phrase, entre ce qui est thématique et ce qui est rhématique ; les cas d'ambiguïté sont fréquents, particulièrement en langue écrite où on ne dispose pas de l'intonation ;

b) que les notions de « connu » et de « nouveau », même si elles sont commodes, sont probablement trop grossières et ne doivent en tout cas pas être prises au pied de la lettre : en fait, il faut entendre par *thème* d'une phrase donnée la partie *présentée* comme déjà connue, ou comme informativement faible, et par *rhème* ou *focus* la partie *présentée* comme maximale-ment pertinente sur le plan informatif, indépendamment du fait que ces éléments (thématiques ou rhématiques) soient effectivement ou non « déjà connus » par l'interlocuteur.

L'analyse « fonctionnelle » de la phrase a notamment pour intérêt de permettre la distinction entre des structures que l'analyse syntaxique traditionnelle considère comme plus ou moins équivalentes, ainsi :

(1) Jean a téléphoné hier.

(1') Hier, Jean a téléphoné.

Entre ces deux phrases en effet, on peut voir, à l'écrit du moins, une différence dans la répartition de l'information. Ainsi, la phrase (1) semble apte à répondre à la question « Quand Jean a-t-il téléphoné ? », alors que (1') répond plutôt à la question « Que s'est-il passé hier ? » Dans le premier cas, *hier* est présenté comme apportant l'information nouvelle, maximale-ment pertinente : il est focalisé, alors que *Jean a téléphoné* représente le thème. Dans (1') au contraire, *hier* est l'élément thématique, « déjà connu » ou hautement prévisible, déjà inclus dans la question, et c'est *Jean a téléphoné* qui constitue l'élément pertinent, rhématique, de l'énoncé. Ces deux phrases,

8. Voir l'historique du problème chez Blinkenberg, 1928 ; voir aussi Bally, 1944 et Combettes, 1983.

ne

t en principe à la  
e de progression.  
tes, l'équilibre  
ion nouvelle, et  
e recouvrements  
rs antérieur. Les  
posé de soumettre  
pendante de leur  
u » (le rhème, le  
» et qui sert de  
is par la suite de  
de préciser :  
dans une phrase,  
d'ambiguïté sont  
dispose pas de

ême si elles sont  
it en tout cas pas  
par *thème* d'une  
comme informa-  
omme maximale-  
u fait que ces élé-  
t ou non « déjà

t pour intérêt de  
syntaxique tradi-  
si :

u moins, une dif-  
se (1) semble apte  
», alors que (1')  
ns le premier cas,  
e, maximalement  
résente le thème.  
connu » ou hau-  
n a téléphoné qui  
les deux phrases,

Bally, 1944 et Com-

tenues pour également conformes aux règles de la grammaire, n'en sont pas moins différentes quant à la répartition de l'information « ancienne » et « nouvelle », et elles entreront par conséquent dans des cotextes différents.

Comme le montrent bien les deux exemples précédents, le thème ne correspond pas forcément au sujet grammatical de la phrase, même s'il y a assez souvent coïncidence entre les deux fonctions. Dans (2) par exemple, *Il* est à la fois thème et sujet de la deuxième phrase :

(2) J'ai vu Paul. *Il* m'a raconté ses vacances.

Mais dans (3), c'est le sujet qui se trouve focalisé grâce à l'inversion, le verbe ne véhiculant qu'une information faiblement pertinente.

(3) Survint le loup.

Le thème n'est pas non plus forcément en première position dans la phrase, même si cela peut paraître sa place la plus « naturelle », en français du moins. Dans des structures comme (4) et (5), le focus précède le thème qui se retrouve en position finale :

(4) Génial, ce film.

(5) C'est Paul que j'ai rencontré hier.

La tournure *c'est... qui, c'est... que* permet précisément en français d'anticiper commodément un élément de la phrase en le marquant comme focalisé.

On relèvera que, détachés en tête de phrase, les circonstants de temps et de lieu sont en général considérés comme thématiques, alors que les circonstants de manière sont rhématiques. Comparez (6) et (7) à (8) :

(6) Le premier jour, j'ai visité le musée Picasso. Le lendemain, je suis allé au Louvre. Les jours suivants, j'ai vu des amis.

(7) A gauche, vous avez le Salève. A droite, la chaîne du Jura. Entre deux, la vallée du Rhône.

(8) Lentement, l'avion s'éleva vers le ciel.

Dans (6) et (7), les indications spatio-temporelles initiales représentent une sorte de repérage hautement prévisible, faisant partie du stock d'expériences communes au locuteur et à l'interlocuteur. Sans être totalement dénuées de pertinence informative, elles sont cependant informatives à un moindre degré. Dans (8) au contraire, l'antéposition du complément, comme le montre bien le test de l'interrogation, n'a rien d'une thématisation : on ne saurait dire que (8) répond à la question « Que fit l'avion lentement ? » Imprévisible, le complément circonstantiel de manière ne peut pas être considéré comme déjà compris dans la question, qu'il faut reconstruire sous la forme : « Que fit l'avion ? » L'adverbe *lentement* est bien ici une partie du rhème, dont l'antéposition, caractéristique de la langue littéraire, permet d'introduire dans la phrase une sorte de suspens cataphorique.

#### IV. Types de progression

On a coutume de distinguer trois schémas de progression, auxquels les textes d'une certaine longueur obéissent en général alternativement : la progression à thème constant, la rupture thématique, la progression linéaire ou à thème évolutif.

Considérons le texte suivant, déjà étudié dans les exercices sur l'anaphore :

(9)

#### ■ 3,5 millions en poche

**BÂLE** — Les résultats du dépouillement de la Loterie suisse à numéros indiquent qu'il n'y a eu qu'un seul gagnant avec les six bons numéros. Il empochera donc les 3,5 millions qui étaient en jeu. L'heureux joueur devra compter avec dix personnes ayant trouvé cinq numéros plus le

numéro complémentaire (voir la répartition des gains page 22). L'unique gagnant a empoché la plus importante galette jamais gagnée à la Loterie suisse à numéros, exception faite de la somme-record de 4,38 millions de francs, raflée en juillet dernier par un unique joueur.

*La Suisse, 4.2.86*

Ce texte est construit sur un schéma très simple : *un seul gagnant*, introduit rhématiquement dans la première phrase, est ensuite repris comme thème des trois phrases suivantes, selon le type de structure à thème constant :

P2 : Th1 (*Il*) → Rh1  
P3 : Th1 (*L'heureux joueur*) → Rh2  
P4 : Th1 (*L'unique gagnant*) → Rh3

Des variantes de ce schéma à thème constant apparaissent lorsqu'un élément thématisé est, notamment, un collectif ou encore un objet décomposable en parties, de sorte qu'il est licite d'en thématiser successivement les différents membres ou éléments selon un procédé qui rappelle celui de l'anaphore associative. Dans ce cas, on parle de thèmes dérivés :

(10) Nous avons rencontré un couple de touristes français. *L'homme* était d'origine alsacienne et nous a parlé de gastronomie. *La femme* s'ennuyait un peu et trouvait l'hôtel mal tenu.

(11) Il fit remettre à neuf son vieux fauteuil. *Les accoudoirs* tout griffés furent décapés et reteints. *Le dossier* fut recollé et *les coussins* recouverts.

Les divers actants du récit, mais aussi les circonstants de lieu et de temps (cf. ex. 6 et 7) sont particulièrement aptes à fonctionner comme thèmes constants ou comme hyperthèmes donnant lieu à des thèmes dérivés.

Comme on peut s'en douter, les cas de rupture thématique sont plus rares, et certains exemples qu'on en donne, à moins qu'il ne s'agisse de véritables ruptures d'isotopie au sens de ce que nous avons vu plus haut, ne manquent pas de poser problème.

(12) Revenue à elle, elle revit le fantôme, ou la statue, comme elle dit toujours, immobile, les jambes et le bas du corps dans le lit, le buste et les bras étendus en avant, et entre ses bras son mari, sans mouvement. *Un coq* chanta. Alors la statue sortit du lit, laissa tomber le cadavre et sortit. (Mérimée, *Romans et nouvelles*, ex. cité par Combettes, 1983, p. 103)

Dans (12), le chant du coq est certes présenté comme un événement dépourvu de lien explicite avec le cotexte, mais on peut dire aussi qu'il se rattache à un hyperthème temporel implicite, présent dans l'horizon d'attente du lecteur. En (13), autre exemple avancé par Combettes (1978, p. 83), la « rupture thématique » n'est semble-t-il que jouée :

(13) Une lueur s'alluma dans l'œil de Fantômette. Un pli apparut au coin de sa lèvre. Un déclic venait de se produire dans son cerveau.

Le personnage de Fantômette constitue ici l'hyperthème du texte auquel les expressions anaphoriques *sa lèvre*, *son cerveau* se rattachent, explicitement grâce au possessif, par association au plan du lexique ; l'effet de rupture n'est dû ici qu'à l'antéposition des rhèmes qui, à chaque fois, revient à placer en tête de phrase une expression indéfinie (cf. *Un coq...* dans (12)) :

P1 : Rh1 → Th dérivé 1

P2 : Rh2 → Th dérivé 2

P3 : Rh3 → Th dérivé 3

La cohérence du passage est aussi renforcée par le fait que le contenu sémantique de P3 fonctionne comme une explication, et justifie celui de P1 et P2.

En (12) comme en (13), il y a lieu de se demander si la « rupture thématique » est bien à considérer comme un type de progression du texte à part entière, ou s'il ne vaut pas mieux y voir un aléa, ultime peut-être, du schéma à thèmes dérivés. La question ne saurait recevoir de réponse qu'après une étude typologique sérieuse des phénomènes assimilables à des effets de rupture, en rapport notamment avec la question de la valeur des prédéterminants.

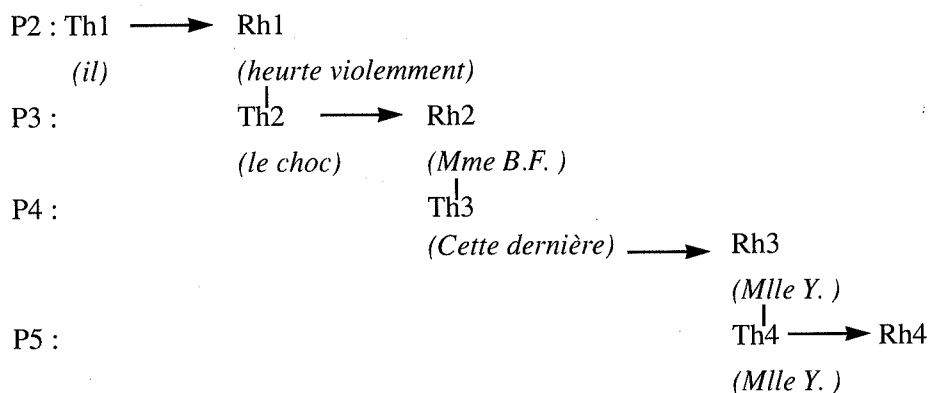
Pour illustrer le troisième type de progression communément admis, revenons à un fait divers déjà étudié au ch. IV :

(14)

## Piéton coincé

- 1 Lundi, 8 h 15 — Rue des Alpes. Un  
automobiliste, M. Marc Regat (em-  
ployé UIT, Cranves-Sales) circule en  
direction de Cornavin. A la hauteur du  
5 19, distrait, il heurte violemment l'ar-  
rière d'une fourgonnette, conduite par  
M. Roger Narindal (retraité, Onex) le  
précédant. Sous l'effet du choc, la  
fourgonnette percute l'arrière d'une  
10 auto conduite par Mme Barbara Mei-  
ghan Flores (employée, 42, rue Mau-  
noir). Cette dernière, arrêtée à la hau-  
teur de la rue Chaponnière, s'apprête  
à prendre en charge sur le siège  
15 avant-droit un piéton, Mlle Satoe  
Yamaguchi (secrétaire, 8, rue Thal-  
berg). Mlle Yamaguchi est écrasée en-  
tre les deux véhicules et souffre de  
contusions aux jambes et au bassin.

Ici, la thématization s'opère de manière tout autre que dans l'exemple (9), par exemple. Au lieu d'adjoindre un nouveau rhème à un thème stable, chaque phrase nouvelle, à partir de la troisième, reprend sous forme de thème ce qui était tout ou partie du rhème de la phrase précédente :



Ce schéma, dit linéaire ou à thème évolutif, représente en regard du schéma à thème constant un des deux modes bien contrastés de progression du texte. Il se prête particulièrement au récit d'événements en chaîne, dont l'un est la cause de l'autre, mais aussi au raisonnement argumentatif, où il

est signalé par des connexions spécifiques à fonction résomptive, dont il serait utile de faire un inventaire (*de ce fait, ce constat, un tel constat, à cet égard, pour toutes ces raisons, etc.*).

La question de la progression textuelle et des différents types de thématization est, on le voit, étroitement tributaire du fonctionnement des anaphores et des différentes formes de prédétermination du substantif, avec lesquels elle devrait être associée de manière plus systématique dans les recherches à venir. D'ores et déjà, une mise en relation s'impose entre d'une part le schéma à thème constant et le schéma linéaire, et d'autre part les deux grandes stratégies d'interprétation des anaphoriques (par conservation de rôle, par proximité) dont il a été question au ch. iv : bien des ambiguïtés référentielles du type de celle dont témoigne l'exemple (15) vont en effet de pair avec une ambiguïté dans la thématization (y a-t-il conservation de rôle syntaxique et actantiel, donc thème constant, ou interprétation « par proximité », impliquant un thème évolutif ?) :

- (15) Eric B., 28 ans, Genevois, avait rendez-vous avec sa victime, Carlo B. *Il* lui devait une somme de 100 francs pour une livraison de haschisch. (*La Suisse*, 26.3.87 ; seul le cotexte ultérieur permet de déduire que *Il* reprend *Eric B.*)

Si l'interprétation référentielle de certaines anaphores n'est pas sans effet sur l'identification du thème d'un texte, on peut supposer, par un raisonnement réciproque, que les deux modes d'interprétation des anaphoriques découlent fréquemment d'une stratégie générale de calcul sur l'identité du thème. Car en tout point d'un texte, un thème donné peut soit être maintenu comme « gouverneur » des anaphoriques, soit être exclu de cette fonction au profit d'un nouveau thème, plus récemment introduit.

## V. Progression du texte et compétence textuelle

Plusieurs ouvrages récents consacrés à la grammaire textuelle ou à l'enseignement de la langue écrite, auxquels nous nous permettons de renvoyer pour tout approfondissement de la question, ont réservé une large place à l'observation et aux exercices de production relatifs à la « progression thématique », qui représente un des secteurs de la grammaire transphrastique les plus utilisés en didactique du français<sup>9</sup>. On pourra donc se contenter ici d'observer certaines anomalies, ou encore certaines menaces de disqualification, qui résultent parfois de l'emploi de l'un ou de l'autre des grands schémas textuels.

9. Grâce aux travaux de Combettes, et grâce à Vigner, 1982 et 1985.

autre que dans  
eau rhème à un  
me, reprend sous  
ie de la phrase

Rh3  
(Mlle Y.)  
|  
Th4 → Rh4  
(Mlle Y.)

ite en regard du  
és de progression  
s en chaîne, dont  
gumentatif, où il

Le schéma à thème constant peut souvent être rendu responsable d'une certaine monotonie, lié à un manque de variété syntaxico-stylistique, dans les copies d'élèves ou d'apprenants. Alors que son utilisation « souple » paraît parfaitement adaptée dans un passage de Ramuz où l'écrivain décrit la vie de son héroïne comme une triste routine (ex. 16), le schéma à thème constant fait moins bon effet en (17), où son application « étroite » donne une sorte de script d'actions plutôt qu'un véritable récit.

- (16) On entra dans le mois de décembre. Aline continuait à coudre. Elle cousait du matin au soir. Elle cousait une chemise, puis elle la mettait dans la corbeille. Il n'arrivait rien d'autre dans sa vie.

Elle ne sortait presque plus, parce qu'on se retournait pour la voir et que les garçons riaient en dessous. Quelquefois, pourtant, elle était si triste qu'elle ne pouvait pas rester assise plus longtemps, et elle sortait dans la campagne.

Elle allait un bout de chemin. L'herbe était courte et jaune comme du poil de bête et les buissons pareils à des pelotes de fil de fer. Elle marchait le haut du corps en arrière, car son ventre devenait lourd. On voyait qu'elle était bien maigre. Quand il faisait sec, elle s'asseyait un petit moment sous un arbre pour se reposer. Elle aurait voulu pleurer, elle ne pouvait pas pleurer. Elle s'en revenait ; sa mère lui disait :

— Qu'as-tu encore à courir ? quand on est comme tu es.

Et elle ne répondait pas, n'ayant plus le droit de rien dire. Elle n'avait plus que le droit de faire ce qu'on lui disait de faire. Et voici ce qu'elle aurait aimé faire, c'eût été d'aller vers sa mère et de lui demander pardon, de se mettre par terre devant elle, de poser sa tête sur ses genoux, pour que tout fût oublié, mais Henriette restait fermée et sombre ; et Aline n'osait pas. Elle se remettait à coudre, pendant qu'on allumait la lampe.

Ramuz, *Aline*, ch. XI, éd. Plaisir de lire,  
Lausanne 1978, pp. 70-71

- (17) Guiguitte rentre du travail. Elle a l'air très fatiguée. Elle monte les escaliers de l'immeuble où elle habite. Elle ouvre la porte avec la clé et entre dans son appartement. Elle enlève son châle et son manteau et elle les dépose sur une chaise à l'entrée. Elle se déshabille, elle va à la salle de bain, elle se met dans la baignoire et elle prend une douche. (Etc. ; étudiant, FLE)

D'autre part, comme le montre de manière exemplaire un texte d'élève publié et étudié par Halté et Petitjean (1978, p. 64-65), la thématization constante opérant sur deux ou plusieurs thèmes alternants peut conduire à des problèmes d'ambiguïté référentielle quand les paraphrases anaphoriques ne sont pas suffisamment claires :

responsable d'une  
o-stylistique, dans  
isation « souple »  
où l'écrivain décrit  
e schéma à thème  
« étroite » donne

inuait à  
sait une  
'arrivait

ournait  
quelque-  
as rester  
gne.

ourte et  
ils à des  
corps en  
t qu'elle  
eyait un  
e aurait  
en reve-

ne tu es.  
de rien  
u'on lui  
re, c'eût  
n, de se  
genoux,  
ermée et  
coudre,

le lire,  
70-71

lée. Elle monte les  
a porte avec la clé  
île et son manteau  
éshabille, elle va à  
et elle prend une

re un texte d'élève  
, la thématization  
ts peut conduire à  
phrases anaphori-

(18) César et ses troupes avaient envahi la Gaule sans opposition. Mais Vercingétorix finit par s'organiser. Il réunit ses troupes et se dirigea vers Alésia. Ils commencèrent le siège. Il tenta de rationner la nourriture. Ils construisirent une énorme palissade autour de lui. Il tenta des raids pour éviter la construction de leur palissade. Ils construisirent des machines qui lançaient des pierres. Il tenta de se défendre, mais il n'avait guère d'espoir, car ils étaient beaucoup plus forts. Les Romains finirent par le vaincre. Il dut se rendre. Ils le jugèrent et il fut condamné à se faire tuer. Il resta quelques années en prison et ils le tuèrent dans l'arène avec leurs lions.

Cependant, quand il est bien assumé, l'effet litannique découlant du schéma à thème constant peut donner lieu à de grandes réussites, comme dans le poème suivant, structuré à la fois sur l'anaphore de *Elle* (au sens de *répétition* que la rhétorique classique donne à ce terme), et sur une cataphore narrative :

(19) Elle n'est pas loin de moi  
Elle est tendre  
Elle est accueillante  
Elle est charmante  
On a envie de la serrer contre soi  
Elle a un teint pâle  
Elle se tend à vous  
Elle vous suit partout  
Plus exactement elle est fidèle à vous  
Elle vous stimule  
Elle vous réconforte  
Elle est mon foyer  
Ma raison d'être  
Elle s'appelle  
Ma couverture.

Olivier, 13 ans

Quant au schéma linéaire, dont l'usage est souvent valorisé et considéré comme un indice de maturité dans la compétence textuelle, il n'est pas moins susceptible d'engendrer des réflexes de disqualification. Voici un récit rédigé par un élève de 11 ans (consigne : Racontez une journée ratée), en regard duquel la maîtresse a noté : « Où allons-nous ? »

(20) Ce matin, la journée a mal commencé parce que j'ai cassé la salière bleue que maman avait ramenée de Pologne. Ce pays, maman l'aimait beaucoup parce qu'il y a une grande forêt qui le sépare de la Russie, avec un nom très doux Bialo Wieza et avec des bisons sauvages. Ces bisons, j'aimerais avoir la chance, comme maman, de les voir. Elle m'a dit qu'elle m'y emmènerait quand je serais plus grand, alors, je pourrais lui racheter sa salière.

Dans cet intéressant exemple, l'utilisation prolongée du schéma linéaire produit, de fil en aiguille, une fuite en avant du récit et une perte de vue du thème initial, que l'enfant réintroduit toutefois très habilement au moment de « boucler » sa narration.

Plus gravement déviant, à notre sens, que ce texte d'élève dont le seul défaut est peut-être d'avoir quelque peu esquivé la consigne du professeur, voici un texte proposé par Vigner (1984/1, p. 60) comme corrigé d'un exercice sur le thème linéaire.

(21)

• **Thème linéaire :**

Cédric gît sur le pont, assommé par Chatel qui le contemple d'un air narquois. Celui-ci, tout à son triomphe, ne prend pas garde à Velasco qui, un extincteur à la main, s'apprête à l'assommer. Mais la tentative de ce dernier échoue face à la fabuleuse rapidité de la réaction de Chatel. Celle-ci, extrêmement brutale, met hors de combat le malheureux Velasco qui tombe à la mer. Le spectacle de sa chute retient un court instant l'attention de son agresseur qui sent soudain une main s'abattre sur son épaule. Le geste de Cédric, car c'est bien de lui qu'il s'agit, le surprend et l'empêche de réagir à temps. Cette hésitation lui est fatale. Il reçoit à son tour un magistral coup de poing de celui qu'il croyait avoir vaincu. Sous la violence du coup, il s'effondre sur le pont du bateau.

Ici, la compréhension des événements narrés est rendue malaisée par l'instabilité thématique, bien qu'elle soit censée être garantie par des « rattrapages » aussi peu naturels que le *car c'est bien de lui qu'il s'agit...* Manifestement, c'est ici le schéma à thème constant qui donne le résultat le plus satisfaisant et le plus économique :

(22)

• **Thème Chatel :**

Chatel contemple, narquois, Cédric qu'il vient d'assommer. Mais encore tout fier de sa victoire, il ne prend pas garde à Velasco qui, un extincteur à la main, cherche à l'assommer. Cependant, comme averti par un sixième sens, il se retourne au dernier moment et décoche à son adversaire un gigantesque coup de poing. Il parvient ainsi à le jeter à l'eau. Soudain, il sent une main se poser sur son épaule. Surpris, il se retourne. Trop tard, il reçoit à son tour un violent coup de poing de Cédric dont il croyait s'être débarrassé. Il s'effondre alors sur le pont du bateau.

Peut-être faut-il se méfier, en conséquence, des exercices de variation thématique donnant une consigne trop stricte aux élèves.

Au titre des erreurs liées à la thématization, on relèvera que chez les étudiants en FLE, certaines apparitions intempestives de tournures au passif peuvent s'expliquer par un choix ou une dérive thématique injustifiés, ainsi dans les exemples suivants :

(23) Aujourd'hui, Martin B. lit son journal pendant le trajet au bureau *qui est désormais parcouru en bus.*

(24) *Ma décision d'étudier le français pendant un semestre était prise* parce que je ne savais pas quoi faire entre la maturité et mes études.  
(Maturité = baccalauréat)

u schéma linéaire  
e perte de vue du  
ment au moment

élève dont le seul  
ne du professeur,  
corrigé d'un exer-

ois. Celui-ci, tout à son  
te à l'assommer. Mais la  
hâtel. Celle-ci, extrême-  
Le spectacle de sa chute  
s'abattre sur son épaule.  
de réagir à temps. Cette  
celui qu'il croyait avoir

due malaisée par  
garantie par des  
*lui qu'il s'agit...*  
onne le résultat le

t fier de sa victoire, il ne  
ner. Cependant, comme  
dversaire un gigantesque  
oser sur son épaule. Sur-  
de Cédric dont il croyait

ices de variation

que chez les étu-  
rnures au passif  
e injustifiés, ainsi

trajet au bureau

*mestre était prise*  
ité et mes études.

Dans ces deux cas, le choix de la voix passive entraîne une thématization forte, marquée, du sujet du verbe au passif, ce qui entraîne une organisation sémantico-actantielle inadaptée. Car si aucune raison spéciale ne vient exiger le contraire, c'est en principe le terme marqué comme humain et/ou comme animé qui sera choisi pour thème, d'où la quasi agrammaticalité en français de phrases comme « Les réflexions qui ont été faites par moi », « les actes accomplis par nous ». Voici un autre exemple où la thématization est conforme à l'attente, mais où l'erreur provient d'une mauvaise estimation du contenu lexical et des possibilités combinatoires du verbe *conseiller* :

(25) Les utilisateurs *sont* vivement *conseillés* de suivre le guide qui est mis à leur disposition... (FLE)

Aux modifications malvenues de la thématization répondent les cas, répandus en FLM aussi bien qu'en FLE, où le pronom neutralisant *on* apparaît successivement avec des valeurs référentielles différentes, et où un changement de thème peut par conséquent se trouver insuffisamment signalé sur le plan morphologique :

(26) Si *on*<sub>1</sub> empêche quelqu'un de penser autrement que nous, *on*<sub>1</sub> l'empêche de développer sa personnalité. Si *on*<sub>2</sub> n'a pas la liberté intellectuelle, la liberté de penser autrement, *on*<sub>2</sub> ne avanceront jamais. (FLE)

Pour conclure, retenons que la maîtrise de la structuration thématique du texte écrit relève d'un travail complexe de régulation du discours, qui implique des tâches corrélatives et parfois contradictoires :

— le choix et le maintien d'un certain nombre de thèmes et d'hyper-thèmes aptes à assurer la cohérence de la macro-structure sémantique ou narrative qui sous-tend le texte ;

— un souci de « novation » thématique ;

— un usage adéquat et varié des moyens de paraphrase et de nominalisation, un souci d'éviter les ambiguïtés référentielles ;

— la maîtrise des procédés syntaxiques permettant la thématization et la focalisation (détachements, voir *supra*, placement des compléments, voir ch. VII).

## Exercices

**Observations sur la structuration thématique de quelques textes (1-2). Exercice sur le passif (3). Production à améliorer (4\*). Exercices d'écriture (5).**

1. Analysez le(s) type(s) de progression sur lesquels sont fondés les textes suivants :

1.1.

- 1 Ozan Çagdas est né dans le village d'Otluk, au centre de l'Anatolie, région agricole et montagneuse aux frontières du Kurdistan. Dès son enfance, Ozan participe à des spectacles de théâtre amateur. Puis il se forme à la tradition du chant anatolien. Par ses idées et ses racines
- 5 culturelles, il se rattache à la tendance actuelle des bardes et conteurs anatoliens. A quatorze ans, il est arrêté pour avoir chanté des poèmes jugés subversifs ! Plus tard, il se passionne pour l'œuvre du poète Nazim Hikmet, dont il chante de nombreux poèmes. Ses prises de positions politiques l'ont conduit à plusieurs reprises en prison.
- 10 Contraint à renoncer de chanter, il décide de s'expatrier et s'établit à Genève il y a trois ans. Il peut alors reprendre sa carrière de musicien, et a déjà participé à plusieurs concerts et manifestations culturelles en Suisse.
- 15 Les Ateliers d'ethnomusicologie lui ont proposé d'animer un cours de *saz*, le luth à long manche dont il se sert pour accompagner son chant, qui est le principal instrument de la musique populaire turque.

*Viva la Musica*, Ateliers d'Ethnomusicologie, avril 87

1.2.

Les trois compagnons

Trois compagnons allaient en pèlerinage. Un certain jour, loin encore de la ville la plus proche, ils virent que pour toutes provisions ils n'avaient plus qu'un peu de farine ; ils en firent un gâteau, et le mirent cuire dans un four qu'ils avaient construit avec de la terre ; comme ce gâteau ne pouvait suffire à les rassasier tous trois, ils convinrent que celui qui en dormant aurait le songe le plus merveilleux mangerait le gâteau tout entier.

Pendant que les deux premiers dormaient, le troisième s'en alla au four, prit le gâteau et le mangea sans en laisser une miette, puis il se coucha et s'endormit.

Au matin, les deux autres se levèrent et contèrent leurs songes. Le premier dit qu'il avait vu deux anges, qui l'avaient enlevé et porté au ciel ; le second dit qu'il lui avait semblé que deux diables l'emportaient en enfer.

Ils vinrent alors à leur compagnon, qui feignait de dormir encore, et l'éveillèrent ; mais en les voyant il se mit à pousser des cris de surprise.

« Qu'est-ce ? dirent-ils. Deviens-tu fou ? »

— Non, mais je suis bien émerveillé de vous voir si tôt revenus de si loin ! J'ai vu deux anges enlever l'un de vous au ciel et deux diables porter l'autre en enfer, et, ma foi ! pour me remettre de mon émoi et me consoler de votre perte... j'ai mangé le gâteau ! »

G. Paris, *Récits extraits des poètes et prosateurs du Moyen Age*, Hachette

1.3.

Je dus rester au lit plusieurs semaines, victime d'une insolation qui s'était transformée en fièvre cérébrale. Pendant tout ce temps, Jim et la police cherchèrent Christine en vain. Et cette recherche inutile se poursuivit des mois durant. Les journaux étaient pleins de l'étrange disparition de la petite fille aux cheveux roux.

R. Timperley, *Harry*, dans :

R. Dahl présente : *Histoires de fantômes*, Belfond (Le livre de poche)

1.4. 1 Jenny laissa tomber le canevas où elle brodait à  
minuscules points de croix deux petits sapins vert  
tendre, un dragon chinois rose, l'alphabet, les  
chiffres de ses brèves années ; elle se plaignit d'un  
5 violent mal de tête. Un messenger partit au galop,  
s'orienta mal dans ce district inconnu, demanda  
son chemin au vieux Bembet qui travaillait  
à sa vigne sous la Capite et vint frapper à la  
porte du docteur. « Ouvrez, ouvrez, votre fille est  
10 malade. » La mère ôta ses vêtements de nuit, ses  
chaussons, son mantelet, son bonnet, passa quel-  
ques jupons, un caraco noir, un mantelet de jour,  
fixa de ses mains tremblantes à son corsage une  
broche en cheveux. Bembet le domestique bâillait  
15 sur sa voiture jaune, appliquait sur sa bouche le  
manche de son fouet et rencontrait un instant, la  
tête renversée, le regard des étoiles. Le lac ardoise  
brassait ses vagues le long de leur route ; le meu-  
nier du Vernay qui dormait toujours mal se pencha  
20 à la fenêtre, coiffé de son casque à mèche, protégeant  
de la main son bougeoir. Mais lorsqu'ils arrivèrent,  
qu'ils frappèrent, qu'ils tirèrent la sonnette du cou-  
vent, Jenny était déjà morte.

C. Colomb, *Châteaux en enfance*,  
L'Age d'Homme

1.5. 1 Je suis longtemps sans avoir de robes à moi. Mes  
robes sont des sortes de sac, elles sont faites dans  
d'anciennes robes de ma mère qui sont elles-mêmes  
des sortes de sac. Mises à part celles que ma mère  
5 me fait faire par Dô. C'est la gouvernante qui ne  
quittera jamais ma mère même lorsqu'elle rentrera  
en France, même lorsque mon frère aîné essaiera  
de la violer dans la maison de fonction de Sadec,  
même lorsqu'elle ne sera plus payée. Dô a été  
10 élevée chez les sœurs, elle brode et elle fait des plis,  
elle coud à la main comme on ne coud plus depuis  
des siècles avec des aiguilles fines comme des

rodait à  
ins vert  
bet, les  
nit d'un  
1 galop,  
lemanda  
availlait  
er à la  
fille est  
ruit, ses  
sa quel-  
de jour,  
age une  
bâillait  
ouche le  
stant, la  
ardoise  
le meu-  
pencha  
otégeant  
rivèrent,  
du cou-

enfance,  
Homme

noi. Mes  
ites dans  
s-mêmes  
ma mère  
e qui ne  
rentrera  
essaiera  
e Sadec,  
ô a été  
des plis,  
is depuis  
ime des

cheveux. Comme elle brode, ma mère lui fait broder des draps. Comme elle fait des plis, ma mère me fait faire des robes à plis, des robes à volants, je les porte comme des sacs, elle sont démodées, toujours enfantines, deux séries de plis sur le devant et col claudine, ou lais sur la jupe, ou volants bordés de biais pour faire « couture ». Je porte ces robes comme des sacs avec des ceintures qui les déforment, alors elles deviennent éternelles.

M. Duras, *L'amant*, Ed. de Minuit

### 1.6.

1 Il rentra chez lui, et tristement reposa les yeux sur le fauteuil rouge qui le fascinait de plus en plus. La couleur vive du tissu commença à fourmiller, bouillonner doucement. Quelques gouttes tombèrent sur le tapis vert qui prit une teinte violâtre, maussade à faire pleurer une colombe. Quelques minutes  
5 après, les flaques de liquide rouge se cherchèrent activement pour confluer en une nappe d'étrange matière visqueuse qui entama une infiltration lente par les semelles des souliers fatigués de Rem. Il sentit la montée soutenue et inexorable d'une viscosité ou plutôt d'une faiblesse qui se transformait en une lente paralysie gagnant ses jambes, ses genoux et ses cuisses. Sa tête devenait de  
10 plus en plus chaude, il voyait les traits confus d'un visage divin qui se détournait à chaque fois qu'il s'en rapprochait. Dans une ultime tentative de fixer son rêve, Rem ne sentit plus rien et s'effondra par terre.

Mustapha Daboussi, étudiant en FLE

2.1. Peut-on voir un point commun entre les deux textes suivants ? Examinez la façon dont ils progressent.

2.1.1\*. Mon papa a eu peur du dragon car la vilaine sorcière veut prendre sa maison qui est belle et qui a un joli toit. On peut faire du feu l'hiver. Il y a un chien dedans, mais mon papa a gagné la bagarre et a sauvé la maison.

Emmanuelle, 7 ans

2.1.2.

Depuis l'escale de Rome nous avons retrouvé l'été. Un chaud soleil illumine la mer, et le ciel est aussi bleu que sur les dépliants des agences de voyage. Dans ce coucou, j'ai un peu l'impression de remonter le temps. Rebrousser les saisons, s'attarder dans des instants retrouvés, regrimer les années, les siècles, n'est-ce pas le rêve de tout homme ? Un jour il s'accomplira, je le prédis. On trouvera dans les drugstores des

appareils à explorer les âges. Pas nous, bien sûr, mais nos enfants, comme disait un curé. Nous, on se farcira seulement les premiers pas sur la lune. Nos lardons iront sur Mars et c'est beaucoup plus tard que la descendance se pointera sur la planète reculée au fond de je ne sais quelle galaxie et depuis laquelle on peut encore assister aux galipettes de François I<sup>er</sup>, au massacre de la Saint-Barthélemy et à la mort de Napoléon.

La voix du commandant de bord nous annonce que l'arrivée à Athènes est imminente. Je secoue le bras du père Sherlock. Pinuche dort sitôt qu'il est assis.

San Antonio, *Salut, mon pope !*,  
Fleuve Noir

- 2.2\*. Voici un texte tiré d'un manuel de français utilisé en Suisse allemande. Si chaque phrase en elle-même est grammaticalement correcte, peut-on en dire autant du texte dans son ensemble ? Pourquoi ? Mérite-t-il son titre de *Lecture* ?

Gaston entre dans notre salle. Il traverse la salle. Il marche vers notre maître. Il salue son professeur. Le garçon passe devant son maître. Il va vers son banc. Puis, il arrive à son banc. Gaston est devant son banc. Il entre dans son banc. Alors, le garçon est à sa place. Tout le monde est à sa place.

- 2.3\*. Quels problèmes posent les énoncés suivants ?

2.3.1. Mais quand on est sélectionné d'après les quelques matières de l'examen on n'a pas encore vu grand-chose de la personne et de ses vraies capacités. (Etudiant, FLE)

2.3.2. On décrit d'un côté avec des termes très techniques et d'un autre côté avec des expressions de la langue de tous les jours, et on fait aussi des blagues, on fait recours à l'humour... Dans le deuxième texte, on remarque tout de suite le style au niveau littéraire. On utilise une histoire pour décrire la même chose que dans le premier texte. (Etudiant, FLE)

- 3.1. Etudiez la possibilité de mettre au passif les énoncés suivants :

3.1.1. La concierge n'aime pas notre voisin.

3.1.2. Ils ont accompli des actes glorieux.

3.1.3. Une avalanche a emporté six skieurs.

3.1.4. L'arbitre suspend le match.

3.1.5. Je choisis un endroit de vacances.

3.1.6. Simone versa quelques larmes.

3.1.7. Pierre a monté le téléviseur au grenier.

- 3.2. Etudiez la possibilité de mettre à l'actif les énoncés suivants. Pensez à la répartition thème/rhème et à certaines contraintes syntaxico-lexicales.

n sûr,  
Nous,  
sur la  
beau-  
intera  
quelle  
sister  
de la  
.  
nous  
ente.  
e dort

ne !,  
Noir

é en Suisse alle-  
aticalement cor-  
son ensemble ?

marche vers notre  
n maître. Il va vers  
son banc. Il entre  
onde est à sa place.

liques matières de  
personne et de ses

s et d'un autre côté  
et on fait aussi des  
ième texte, on re-  
utilise une histoire  
e. (Etudiant, FLE)

és suivants :

suivants: Pensez  
aintes syntaxico-

- 3.2.1. Les manifestants, rejoints par au moins deux cents autres, se sont ensuite rassemblés dans la rue principale du quartier, l'Upper Princess Avenue. Des pierres ont été lancées sur des policiers et sur le commissariat dont les vitres ont été brisées. Cinq véhicules ont été incendiés, parmi lesquels une camionnette des postes dont le courrier a été répandu sur le sol.
  - 3.2.2. Le débat a-t-il été aussi virulent qu'à la dernière séance ?  
— Pire encore, de nouvelles accusations ont été lancées, mais cette fois plus par les radicaux mais par les socialistes.
  - 3.2.3. L'initiative pour l'ouverture des magasins un soir par semaine jusqu'à 21 h. a été signée par 17.550 personnes. En moins d'un mois — l'initiative a été lancée le 10 juin par le Groupement des jeunes dirigeants d'entreprise — elle a donc largement dépassé la barre des 10.000 signatures nécessaires. L'initiative sera déposée à la Chancellerie le 16 juillet prochain.
  - 3.2.4. ... il est évident qu'une agence de presse mondiale francophone est handicapée par rapport aux grandes agences anglophones... Fondamentalement, ce handicap, celui dont souffre très clairement l'AFP, ne peut être compensé que par l'Etat ou par les utilisateurs finaux.
  - 3.2.5. ... un zoologue finlandais est décédé des suites de la rage. Le scientifique a dû être mordu par des chauves-souris.
  - 3.2.6. Quelque 400 cents poids lourds ont été bloqués de part et d'autre de la frontière italo-suisse, à Chiasso-Brogeda, par la grève déclenchée sans préavis mardi matin par les douaniers italiens... Le trafic automobile n'a pas été affecté par cet arrêt de travail...
  - 3.2.7. Les vins signés D.I.V.O. sont produits par des hommes dont la déontologie est rigoureuse.
  - 3.2.8. L'ordinateur domestique n'en est que l'exemple le plus récent : personne n'est épargné par le virus de la technique. (FLE)
- 3.3. Comparez ces titres de journaux et justifiez l'emploi de la forme active ou passive.
- 3.3.1. On a volé la voiture de la ville de Genève
  - 3.3.2. Marcos dupé par de faux marchands
  - 3.3.3. L'armée tue dix-huit séparatistes tamouls
  - 3.3.4. Téhéran libère 104 prisonniers

4\*. Améliorer le texte suivant en cherchant à rompre la thématization constante :

Et Maryse de préciser qu'elle a une solide formation derrière elle : elle a suivi des stages d'oenologie dans les hauts lieux du vin comme Beaune et Mâcon et c'est en 1978, pendant un de ces stages où elle avait excellé, qu'une de ses consœurs, D. Carré-Cartal, la première femme sommelier, lui avait conseillé de se présenter au « concours du meilleur sommelier ».

Elle se remémore les étapes de cette entreprise, d'abord à Mâcon où elle a battu tous les hommes, puis à Paris où elle a dû affronter des professionnels chevronnés.

Elle explique comment, après avoir rectifié une carte vinicole truquée, dégusté et identifié 3 vins et 2 liqueurs, elle avait évincé ses rivaux et remporté le titre.

Elle affirme pourtant que rien, ni ses origines, ni ses goûts naturels, ni surtout sa fonction de secrétaire dans une société laitière ne laissaient présager une telle vocation.

Après son mariage en 1960, elle a repris avec son mari cuisinier, un bistrot dans la banlieue lyonnaise et elle s'est consacrée avec conviction à son nouveau métier de restauratrice. C'est ainsi que son mari l'a emmenée chez ses fournisseurs-vignerons. Elle a tout de suite été séduite, mais elle avoue cependant que ce qui lui plaisait n'était pas directement le vin, mais l'atmosphère propre aux vignobles, « l'amitié »... (FLE)

## 5. Exercices d'écriture.

- 5.1. A partir de la bande dessinée de Claire Bretécher de la p. 124, rédigez un récit au passé, en thématissant, pour les trois premières séquences, la succession temporelle (vos phrases commencent par des compléments de temps) ; pour les vignettes 4 à 7, thématisez le héros absent, éventuellement dans un monologue intérieur au discours rapporté ; de 8 à 10, composez votre récit sur une progression linéaire (p. ex. Simone → théière ; théière → poubelle ; poubelle → restes du repas) ; enfin, pour les vignettes 11 à 16, thématisez Simone en prévoyant des substituts lexicaux adéquats.
- 5.2. A partir de la phrase : « Assis dans l'Express Paris-Marseille, je regardais défiler le paysage par la fenêtre du wagon », vous construisez un petit récit en imitant le texte de San Antonio (plus haut sous 2.1.2.)
- 5.3. A partir des bandes dessinées des pages suivantes (« Le réveillon de Guiguite », par Claire Bretécher, et « Résolutions », par Pierre Reymond) vous écrivez des récits en utilisant en alternance plusieurs schémas de progression. Comparez les productions rédigées par d'autres étudiants.

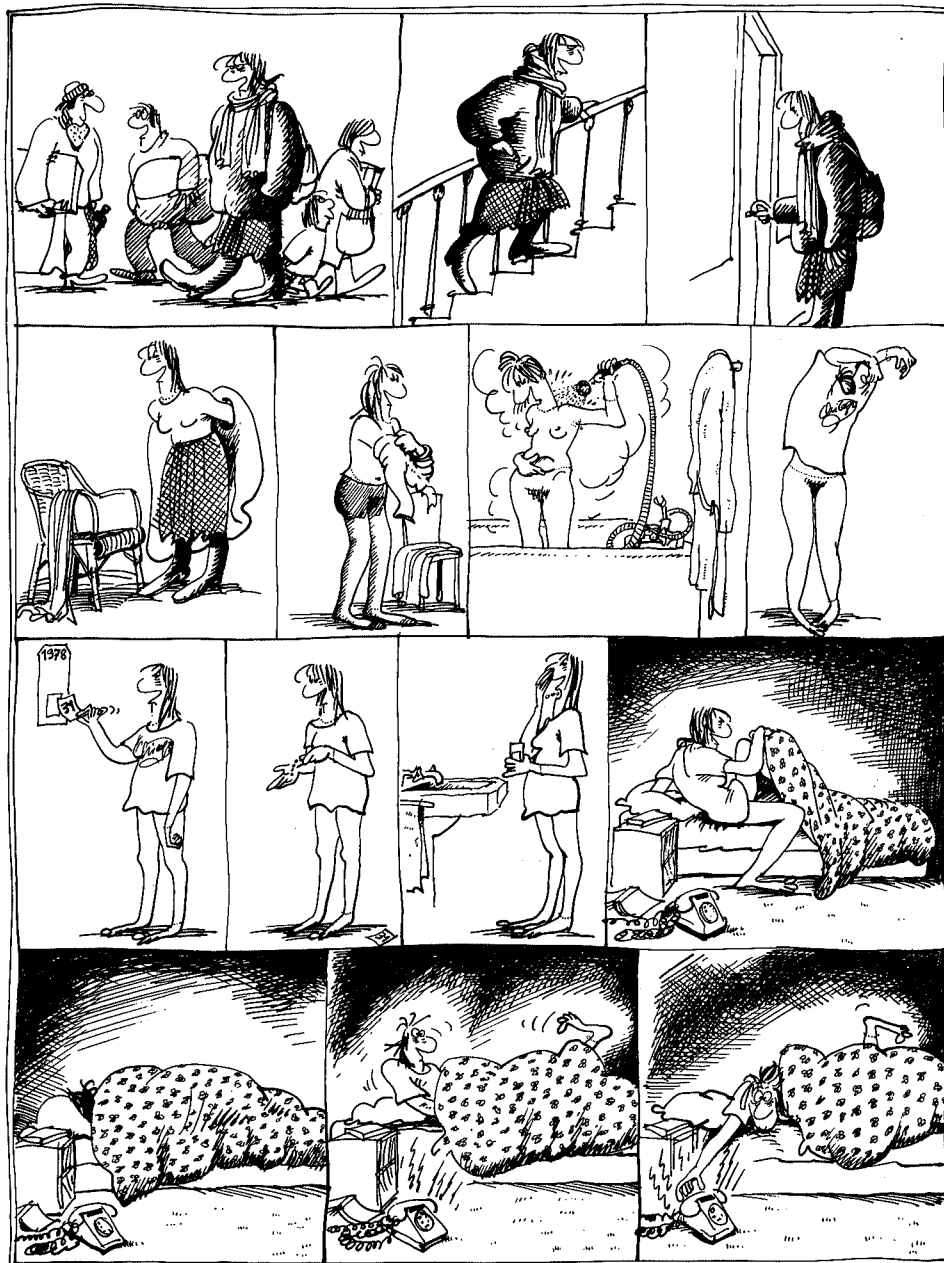
er, un bistrot dans  
ouveau métier de  
isseurs-vignerons.  
ce qui lui plaisait  
aux vignobles,

er de la p. 124,  
trois premières  
commencent par  
7, thématisez le  
intérieur au dis-  
une progression  
→ poubelle ;  
tes 11 à 16, thé-  
x adéquats.

ris-Marseille, je  
wagon », vous  
n Antonio (plus

« Le réveillon de  
ns », par Pierre  
ernance plusieurs  
ons rédigées par

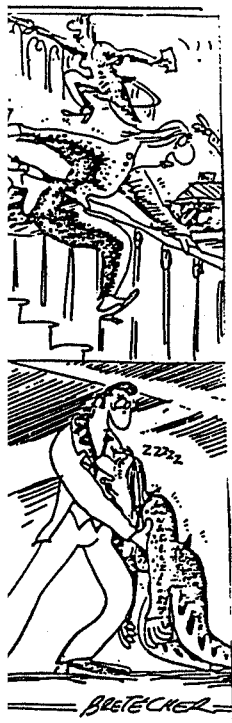
## LE RÉVEILLON DE GUIGUITTE





C. BRETÉCHER, *Frustrés 5*, pp. 44-45

# RÉSOLUTIONS



rustrés 5, pp. 44-45

P. REYMOND, *Pose pas de question*, p. 8

## CHAPITRE VII

### L'ORDRE DES COMPLEMENTS DANS LA PHRASE : UNE PERSPECTIVE TRANSPHRASTIQUE (FLE)

**Objectifs :** Initiation aux fonctions de l'ordre des mots en français écrit. Explicitation des règles pragmatiques et sémantiques régissant le placement des compléments, en relation notamment avec les problèmes de focalisation et d'enchaînements discursifs.

*N.B.* Selon le principe sur lequel ce livre est fondé, le présent chapitre propose quelques pistes pour l'amélioration des productions écrites, ici plus particulièrement celles des étudiants en FLE. On ne prétend évidemment pas épuiser une matière particulièrement riche, mais seulement répondre aux besoins les plus urgents des apprenants.<sup>1</sup>

Le problème de l'ordre des mots dans la phrase française se situe aux confins de la syntaxe, de la stylistique, de la lexicologie ; on tentera de montrer qu'il nécessite aussi d'être envisagé en termes de fonction communicative et textuelle : l'ordre des mots, c'est par excellence un domaine où les conditions de production du discours (situation, cotexte, conditions de traitement ou de mise en mémoire) jouent un rôle important, aussi important que les règles de structuration internes à la phrase.

Aux apprenants non francophones, aux futurs traducteurs, l'ordre des mots pose des problèmes épineux auxquels la pratique pédagogique donne rarement des réponses adaptées. Qu'en est-il des normes relatives à l'ordre des mots ? Y a-t-il des règles contraignantes à dégager ? Est-il possible, dans une copie, de signaler les erreurs de placement de complément plus efficacement que par une flèche indiquant la permutation souhaitée par le correcteur ? Autant de questions que beaucoup de méthodes d'apprentissage et de grammaires n'abordent jamais directement<sup>2</sup>, sans doute parce

1. Ne seront notamment pas traités de façon systématique : la place du sujet, les segmentations produites par l'anticipation de certains compléments, l'anticipation des compléments en tête de phrase (sur ce point quelques indications sont données au chapitre vi). Pour une vue d'ensemble sur le problème de l'ordre des mots, voir l'ouvrage fondamental et toujours actuel de Blinkenberg, 1928 et 1933. Nous nous référons implicitement, dans ce chapitre, à la communication présentée par A. Berrendonner au Colloque de Gand sur l'ordre des mots (mai 1987). A. Berrendonner a partiellement travaillé sur le même corpus d'exemples que nous.

2. A titre d'exception, citons Arrivé *et alii*, 1986, p. 539 et *passim*.

que l'ordre des mots constitue un domaine de la grammaire française où le sujet parlant ou écrivant semble pouvoir prendre certaines libertés. La tentation est grande de mettre au compte d'un quelconque sens du rythme et de l'esthétique la stratégie de choix qui conduira le scripteur, selon les cas, à privilégier (1), (1') ou (1'') :

- (1) Le paysage se déroule lentement.
- (1') Lentement se déroule le paysage.
- (1'') Lentement, le paysage se déroule.

Dès lors, la question du placement des constituants, considérée comme relevant d'une intuition plus ou moins intransmissible, n'a plus à faire l'objet d'investigations didactiques : l'apprenant se trouve mis en demeure de construire lui-même et de manière instinctive sa compétence en la matière.

Inutile de dire que la linguistique suggère quelques voies pour sortir de cette situation peu satisfaisante.

### I. Thématization et focalisation à l'oral et à l'écrit

Au chapitre précédent, nous avons déjà vu que, du point de vue de l'analyse fonctionnelle de la phrase, le déplacement d'un complément pouvait être investi d'une valeur sémantique et informationnelle importante, théorisable en termes de thématization/focalisation (voir les exemples (1) et (1'), p. 136). Or on relève trop rarement que les procédés de marquage du thème et du focus sont profondément différents à l'écrit et à l'oral. Le mode de production oral permet en effet, grâce aux signaux prosodiques (contours intonatifs, accents d'intensité) de focaliser n'importe quel constituant du discours, et cela indépendamment de sa place : cf. (2), (2') et (2'') selon que la mélodie met en relief *Pierre, enchanté*, ou même *sera* :

- (2) *Pierre sera enchanté.* (... mais pas Paul)
- (2') Pierre sera *enchanté.* (... et non déçu)
- (2'') Pierre *sera* enchanté. (... mais pour le moment, il ne l'est pas)

A l'oral, le contour intonatif, grossièrement schématisé ci-dessous, permet sans difficulté de lever l'ambiguïté inhérente, à l'écrit et hors contexte, à la phrase (3) :

- (3) Une année, j'ai dû attendre. (Ambigu)
- (3') Une année ↗ j'ai dû attendre ↘ (*Une année*, thématique, sert à situer chronologiquement l'énoncé : « Une année quelconque, peu importe laquelle exactement »)

(3'') Une année ↘ j'ai dû attendre ↘ (*Une année* = complément de durée, rhématique : « Pendant une année »)

Autre exemple identique :

(4) A Paris, je l'ai rencontré. (Focalemment ambigu)

(4') A Paris ↗ je l'ai rencontré ↘ (*A Paris* = thème)

(4'') A Paris ↘ je l'ai rencontré ↘ (*A Paris* = focus)

A l'écrit, en l'absence d'intonation, les rhèmes peuvent certes être détectés en quelque sorte par soustraction, à partir des calculs permis par notre connaissance du cotexte et de la situation d'écriture. Toutefois, le français écrit utilise un marquage « compensatoire » du statut informatif des éléments du discours, en faisant de la *finale* de la proposition la *position privilégiée de focalisation*. Cela explique que, de manière spontanée, on interprète plus volontiers les phrases décontextualisées (3) et (4) dans leur sens (3') et (4') que dans leur sens (3'') et (4''), le thème précédant plutôt le focus en langue écrite. Une fois encore, l'écrit se trouve démuné face à la pluri-codicité de l'oral, et notamment, ici, face à l'existence des signes supra-segmentaux : une fois encore, il pallie cet inconvénient en exploitant les possibilités de la syntagmatique et en procédant, si l'on peut dire, à une linéarisation des phénomènes de focalisation.

B. de Cornulier a excellemment fait remarquer qu'à l'écrit, les relations « à gauche de » et « à droite de » sont géométriquement symétriques, ce qui ne correspond pas au processus de transmission de l'information, qui fait qu'à un point donné de l'énoncé, une unité est déjà donnée et non une autre qui la suit. « Il est sans doute naturel, ajoute cet auteur, que le fait de présenter les informations dans un ordre ou dans l'autre puisse avoir des implications sémantiques, on comprend aussi que l'ordre des propositions associées par *et* ne soit pas forcément significatif, puisque le caractère unidimensionnel des énoncés oblige de toute manière à aligner ces propositions selon un ordre quel qu'il soit. »<sup>3</sup> Sans doute peut-on étendre cette observation à d'autres cas que la coordination, et dire que si l'ordre des constituants dans la phrase peut être sémantiquement investi, il ne l'est pas forcément. Pour un apprenant, la difficulté revient dès lors à distinguer les permutations significatives de celles qui n'entraînent qu'une modification minimale du sens de la phrase, par exemple dans (5) vs (5') :

(5) L'utilisateur de drogue pourra être mis (1) pendant six mois (2) sous contrôle judiciaire.

(5') L'utilisateur de drogue pourra être mis (1) sous contrôle judiciaire (2) pendant six mois.

3. Cornulier, 1985, pp. 55-56.

## II. Règles de placement des compléments après le verbe

### a) Ordre « logique », contraintes sémantiques

On a coutume d'enseigner (les constructions exemplaires fabriquées par les grammairiens et les lexicographes en témoignent) que le placement des compléments obéit à un ordre « logique » : verbe + objet direct + objet indirect + circonstants. De fait, c'est bien là l'ordre dans lequel semblent se ranger les compléments dans les phrases décontextualisées, ainsi :

- (6) Tu emprunteras (1) un dictionnaire (2) à ton frère (3) pour ton camarade. (Exemple de grammairien : *Maîtrise du français*, p. 347)<sup>4</sup>

Il n'est pas difficile, dans la presse, de trouver abondance d'exemples authentiques confirmant ce mode de placement, par exemple :

- (7) Il a perdu son poste dimanche.  
Ce film a connu un grand succès dans les salles.  
Bombarder l'Elysée de messages de protestation.  
Destiner le chien à un enfant, etc.

L'ordre canonique est particulièrement bien illustré par une série d'expressions lexicalisées où la solidarité sémantique est très grande entre un verbe au sémantisme plutôt neutre et son objet direct de sens plein, solidarité que renforce parfois l'absence d'article devant le substantif objet :

- (8) mettre des bâtons dans les roues  
mettre la dernière main à un accord  
avoir le choix entre les soins et la prison  
donner accès au cycle de la licence  
jeter l'inquiétude dans les rangs des députés  
prendre forme avec un certain succès  
poser des problèmes aux organisateurs

Dans les exemples du type (8) comme du type (7), la solidarité verbe-objet n'est guère rompue que par les compléments de manière qui, surtout quand ils ont forme adverbiale, et/ou quand l'objet direct comprend une expansion, se placent très souvent entre le verbe et l'objet :

4. Sur cet ordre « normal », voir Korzen, 1983, p. 81, qui en donne la formulation suivante : « [sujet] + verbe + objet direct + objet indirect + lieu scénique + temps scénique (par exemple *Pierre a dit la vérité à sa femme hier. La voiture de mon père était garée devant la gare hier* etc.) ». On pourrait discuter la question du placement réciproque du lieu scénique et du temps scénique, le dernier exemple n'étant naturel qu'en cas de focalisation de *hier*.

- (9) croquer *sans mal* les durs pépins de la réalité  
classer *trop vite* les affaires  
faire voter *rapidement* le texte au Parlement  
acquérir *sur le vif* une formation enrichissante  
remercier *d'une manière élégante* les habitués des salles de cinéma  
lausannoises  
donner *automatiquement* accès au cycle de la licence

Comparez (10), production d'étudiant, où le correcteur a précisément conseillé l'anticipation de *brutalement* :

- (10) Le téléphone détourna Guiguite brutalement du pays des rêves.  
(Etudiant, FLE)

b) Focalisation ou « emphase », enchaînements transphrastiques

L'ordre « logique » des compléments est pourtant loin d'être le seul représenté, et il est frappant par exemple de confronter, aux schémas de construction canoniques donnés par Grevisse pour les verbes *éviter* et *hériter*, les emplois authentiques qu'il propose à titre d'illustration (*Le Bon Usage*<sup>8</sup>, pp. 528-529 ; on ne tient pas compte, bien sûr, des cas où les compléments sont pronominaux) :

- (11) *Eviter quelque chose à quelqu'un* :

Il avait évité (1) à celui-ci (2) bien des ennuis à la caserne.

Il avait voulu éviter (1) à sa vieille mère (2) les fatigues d'une longue station.

Pour éviter (1) à la fleur (2) le contact de la terre légère...

... éviter (1) au patient (2) toute souffrance inutile.

- (12) « Quand *hériter* a à la fois le complément de la personne et celui de la chose, on dit : *hériter qq. ch. de qqn.* » :

Il avait hérité (1) de son père, avec d'immenses richesses, (2) l'amour des lettres et de la philosophie.

Il avait hérité (1) de l'oncle Paul (2) ses amitiés et ses dégoûts.

Dans les deux cas, les exemples avancés illustrent la construction avec objet direct postposé *éviter à qqn qq.ch.*, *hériter de qqn. qq.ch.*, construction qui implique une focalisation du complément postposé. Comparez en effet le sens respectif des énoncés (13) et (13') :

- (13) Moscou a envoyé (1) un message d'appui (2) au mouvement des cent-un. (Ordre « logique »)

- (13') Moscou a envoyé (1) au mouvement des cent-un (2) un message d'appui. (*Un message d'appui* est focalisé)

Le statut rhématique de l'objet disjoint est confirmé par l'observation des prédéterminants et des enchaînements discursifs. Souvent, l'objet postposé est précédé d'un quantificateur ou d'un indéfini, alors que le complément antéposé, quel qu'il soit, contient un démonstratif, un défini, éventuellement une anaphore pronominale (cf. plus bas ex. 19). Il paraît légitime, en français écrit, de parler d'une *tendance à l'anticipation des éléments thématiques* de la phrase :

- (14) Le frère Césarée recevait (1) chaque jour (2) *deux mille* personnes.  
(Mise en relief de l'indication chiffrée)
- (15) Le ministre des affaires étrangères a présenté (1) *au* conseil des ministres (2) *cinq* projets de loi. (Idem)
- (16) ... transmettre (1) *au* gouvernement français (2) *un* « message urgent ».
- (17) ... préparer (1) pour le 27 novembre prochain (2) *une* grande manifestation à Paris.
- (18) ... ce Brahms inconnu qui trouve (1) dans *les* textes bibliques (2) *une* source d'inspiration extraordinaire.

D'autres fois, et comme c'était déjà le cas en (18), la disjonction de l'objet direct est justifiée par la présence d'un adjectif sémantiquement chargé, ou par celle d'une figure métaphorique qui se trouve ainsi mise en valeur :

- (19) L'argent manque chez les Duncan. Il est vrai qu'ils mettent (1) à le dépenser (2) *une* hâte *vertigineuse*.
- (20) ... le clair de lune... jette (1) jusqu'au pied du lit (2) son *échelle enchantée*. (Proust)

Souvent aussi, la postposition de l'objet prépare un enchaînement, à l'échelon phrastique comme à l'échelon transphrastique :

- (21) Solon donna donc (1) au peuple (2) les droits civils, *et non les droits militaires*.
- (22) Vous n'étiez pas là et j'ai appris (1) par Madame de Saussine (2) votre deuil. Rinette je ne sais que vous dire ma vieille amitié... (Saint-Exupéry ; l'enchaînement se fait sur les condoléances)
- (23) Il y a quelques semaines, j'ai reçu (1) d'une assistante sociale (2) la lettre suivante : « ... » (Le SN objet, cataphorique, est rapproché de son référent.)
- (24) Pierre Combescot a choisi (1) comme « personnage » principal (2) l'Italie, un pays qu'il aime et connaît bien. Une Italie en trois temps, tout à la fois classique, baroque et moderne... (La postposition facilite l'enchaînement et le rend plus élégant.)

Ces observations faites, il devient plus facile d'expliquer le sentiment de malaise que procure la lecture de la phrase (25) : la disjonction de la séquence lexicalisée *recevoir une réponse* apparaît d'autant plus injustifiée que l'indication chiffrée, très précise, constitue l'information pertinente, obligatoirement focalisée : aussi l'ordre « ils ont reçu une réponse vers 2 heures 23 » semble-t-il meilleur. En revanche, la postposition deviendrait tout à fait acceptable si l'on étoffait l'objet direct d'une façon ou d'une autre : « une réponse totalement inattendue », « une réponse qu'ils n'attendaient plus » :

(25) En même temps ils ont poussé régulièrement des cris jusqu'au moment où ils ont reçu vers 2 heures 23 une réponse. (Etudiant, FLE)

L'ordre des mots sert toutefois aussi à d'autres fins que la focalisation. Dans certains cas, il permet une optimisation<sup>5</sup> de la séquence phrastique, qui sera rendue plus facile à « traiter », c'est-à-dire à décoder et à mettre en mémoire, par le destinataire ; dans d'autres cas, l'inversion permettra d'éviter soit des ambiguïtés de construction, soit le rapprochement intempestif de compléments introduits par une même préposition. Il s'agit là non plus de fonctions sémantiques, mais de fonctions pragmatiques, tendant à assurer le déroulement le plus efficace possible de l'acte de communication, notamment en l'adaptant à des contraintes d'ordre psycholinguistique.

#### c) Loi de longueur

Ainsi, il est bien connu qu'en français, on tend à placer les compléments dans un ordre de longueur croissant :

(26) Ce médicament ouvre (1) aux malades (2) la possibilité d'une existence normale.

(27) Il donnait (1) à la ville (2) un nouveau pont, des murs, une bonne bastille.

(28) Quand donc rendra-t-on (1) au législatif (2) la responsabilité qui devrait être la sienne si nous étions un vrai pays démocratique ?

(29) M. Gorbatchev proposerait (1) cette année (2) au président Ronald Reagan (3) la tenue d'un sommet du style de Reykjavik si les discussions sur le contrôle des armements n'apportent aucun succès.

Dans bon nombre de cas, par exemple (27) et (28), le complément le plus long est aussi le complément focalisé, ce qui n'a rien de très étonnant, la complexité allant de pair avec une plus grande richesse informative.

5. Terme repris à Berrendonner, voir note 1.

d) Proscription des ambiguïtés

Ailleurs, le placement des compléments est justifié par la nécessité d'éviter une séquence ambiguë :

(30) Choucroute (1) à l'alsacienne (2) avec pieds de porc

(31) Et c'est justement ce qui suscite (1) chez les gros consommateurs d'électricité (2) une grogne qui tourne à la fronde.

Il suffit, dans ces deux exemples, d'opérer une permutation des deux compléments pour se rendre compte qu'elle engendrerait des ambiguïtés structurales gênantes ; de même dans le passage suivant de Proust, où l'ordre « logique » donnerait un résultat tout à fait insatisfaisant :

(32) ... comme ceux qui partent en voyage pour voir (1) de leurs yeux (2) une cité désirée et s'imaginent qu'on peut goûter (1) dans une réalité (2) le charme du songe.

(32') ... ? comme ceux qui partent en voyage pour voir (1) une cité désirée (2) de leurs yeux et s'imaginent qu'on peut goûter (1) le charme du songe (2) dans une réalité.

Dans la première partie de l'exemple, la lexicalisation de l'expression *voir de leurs yeux*, doublée de la nécessité d'éviter une interprétation « désirée de leurs yeux », rend la postposition de l'objet indispensable : aussi est-elle moins saillante (ou moins focalisatrice) que la seconde disjonction, qui conduit l'écrivain, toujours pour éviter une équivoque, à antéposer un complément contenant l'article indéfini.

e) Disjonction de compléments introduits par une même préposition

Les suites de compléments introduits par une préposition identique sont soumises en français à une certaine censure que les puristes mettent au compte de la prohibition des répétitions, mais qui est sans doute l'indice du fait que le décodage de telles séquences est particulièrement coûteux. Aussi essaie-t-on, quand la situation s'y prête, d'éviter les structures du type de (33) et (33'), cela au prix de permutations de constituants ressenties comme élégantes, comme dans (34) (exemple de postposition du sujet) :

(33) Mlle X circulait *en* automobile *en* direction d'Yverdon. (FLM)

(33') Hier, j'ai vu *dans* votre annonce *dans* *La Liberté* que vous cherchez une institutrice pour enseigner l'allemand... (FLE)

(34) Mais le progrès de la démocratie (...) exige que soit assuré (1) à tout être humain, si déshérité soit-il, (2) le droit à la vie et à la dignité. (Comparez : « que soit assuré le droit à la vie et à la dignité à tout être humain »)

### III. Conflits de règles

Le placement des compléments obéit donc à une série de règles qu'on peut formuler, d'après Berrendonner, de la façon suivante :

- R1 : Placer le complément direct avant le complément indirect
- R2 : Placer en dernier le complément focalisé
- R3 : Placer les compléments courts avant les longs
- R4 : Placer les compléments de façon à prévenir les séquences ambiguës
- R5 : Placer les compléments de manière à éviter les suites de plusieurs syntagmes de même préposition
- R6 : Placer un constituant dans une position insolite pour en renforcer la saillance.

L'application simultanée de ces principes d'ordres divers pouvant donner des résultats contradictoires, il se produit dans bien des cas des conflits, que le sujet parlant résoudra en privilégiant l'une ou l'autre règle au détriment des autres :

- (35) Les responsables suédois ont fixé (1) à 300 becquerels par kilo (2) le niveau au-dessus duquel les denrées alimentaires ne peuvent être ni consommées ni vendues. Selon les spécialistes, ce chiffre de 300 becquerels...

Ici, le complément focalisé, sur lequel se fait aussi l'enchaînement transphrastique, n'est pas placé en dernier : la règle 2 est sacrifiée à la loi de longueur. Dans (36), la disjonction de l'objet direct permettrait d'obéir à la fois à la loi de longueur et au principe d'anticipation des éléments thématiques. C'est pourtant l'ordre « logique » qui l'emporte.

- (36) Sur place, une infirmière, quatre nurses et des aides-soignantes offrent (1) des soins et des traitements médicaux (2) aux enfants.

On voit mieux, dès lors, ce qu'il faut entendre par la relative « liberté » qui gouverne le placement des constituants de la phrase en français écrit. Il ne s'agit pas, pour le scripteur, d'organiser la phrase à sa guise, mais de choisir, parmi un certain nombre de principes, celui ou ceux au(x)quel(s) il est le plus judicieux de donner la priorité ; cette stratégie de choix relève d'une pragmatique communicative (souci du bon déroulement de l'échange verbal, principe de coopération), mais implique aussi la prise en compte des données contextuelles et des enchaînements transphrastiques.

## Exercices

**Observation des facteurs, notamment transphrastiques, influençant le placement des compléments (1). Exercice sur la disjonction de l'objet direct (2). Typologie d'énoncés déviants (FLE, mais aussi FLM) (3\*). Exercices de placement des compléments à partir de phrases démembrées (4).**

**1. Dans les textes authentiques suivants, observez la place des compléments numérotés et justifiez-la.**

- 1.1. Un juge militaire a condamné (1) samedi (2) à la peine capitale (3) trois guérilleros de gauche (4) pour le meurtre d'un général et de ses deux gardes du corps en 1983. (*Journal de Genève*, 1.12.86)
- 1.2. Le Musée d'Orsay, installé le long de la rive gauche de la Seine à Paris, qui sera inauguré (1) ce lundi (2) par le président de la République et ouvert (1') au public (2') le 9 décembre, sera désormais (1'') en France (2'') le haut-lieu de la vie artistique des années 1848-1914. (*Journal de Genève*, 1.12.86)
- 1.3. A. et F., tous deux étudiants à V. au moment des faits, sont accusés d'avoir assassiné, (1) dans le Nord de l'Italie, (2) quinze personnes, dont deux moines qu'ils soupçonnaient d'être des toxicomanes, des homosexuels et une prostituée. (*La Suisse*, 2.12.86)
- 1.4. Le Cercle romand Richard Wagner fait (1) faux bond (2) au compositeur (3) le temps d'une conférence. (*Journal de Genève*, 10-11.1.87)
- 1.5. Il était 6 h.30 lorsqu'une pression excessive s'est produite (1) dans une colonne de distillation de l'usine (2) lors de la mise en marche de la fabrication de la vitamine A. (*La Suisse*, 25.11.86)
- 1.6. De toute façon, selon le bulletin d'Animal de compagnie Presse Service (...), la grande majorité des animaux rares importés pénètrent (1) en France (2) de manière illégale, faute de permis d'exportation ou d'importation, indispensables pour le passage des frontières. C'est donc en contrebande que nombre d'animaux sont introduits sur le territoire national. (*La Suisse*, 25.11.86)
- 1.7. L'indice de la Société de Banque Suisse a cédé (1) sous le choc de la nouvelle hausse de la bourse des actions (2) plus tôt que prévu, car il n'aura fallu que deux séances musclées pour venir à bout d'un record vieux du début de l'année. (*La Suisse*, 25.11.86)
- 1.8. Elle acquiesça (1) longtemps après qu'il l'ait dite (2) à cette évidence, tenta de l'éluder, s'étonna encore de ne pas y parvenir. (Marguerite Duras, *Moderato Cantabile*)

**2. Soit les phrases :**

- 2.1. Il a pris parti pour Jeanne.
- 2.2. Il prit le pouvoir en main.
- 2.3. Pierre voyait les Alpes au loin.

- 2.4. Napoléon a livré bataille aux Anglais.
- 2.5. Il prit la parole au début de l'audience.
- 2.6. Il faut restituer son livre à Paul.
- 2.7. Ce gouvernement assure-t-il la prospérité à la France ?
- 2.8. Je donne de l'argent liquide à Paul.

Etudiez les possibilités de disjonction de l'objet direct, ainsi que les facteurs qui seraient susceptibles de la favoriser.

**3.1\*. Quels problèmes posent les énoncés suivants ?**

- 3.1.1. De surcroît, il pleuvait déjà depuis deux semaines sans cesse. (Etudiant, FLE)
- 3.1.2. Les élus portant des palmes s'élevaient vers le ciel sur un grand escalier de nuages roses en chantant. (FLE)
- 3.1.3. Il examina dans un miroir avec horreur son corps obèse. (FLE)
- 3.1.4. L'atmosphère ramène l'attention forcément à ce monument. (FLE)

**3.2\*. Même question (exemples 1 et 2 tirés de Wolf, 1983, p. 194) :**

- 3.2.1. Elle versa dans le tonneau le vin.
- 3.2.2. On parle à Londres anglais.
- 3.2.3. Un jour, je pus accompagner Steve — le propriétaire de la maison où j'habitais pendant ce temps — à Londres. C'était un homme très gai et il aimait bien faire des farces. (FLE)
- 3.2.4. Marie Chaisse a suivi des cours théoriques à l'Ecole des Métiers de Confignon et a reçu son diplôme de charpentier avec mention en 82. (FLE)
- 3.2.5. Répartis dans 104 bureaux autour du monde, Kuoni compte 22.000 employés et 300 guides qui amènent 70.000 visiteurs en France et 75.000 en Suisse chaque année. (FLE)

**3.3\*. La focalisation est-elle correctement assurée dans ces extraits de copies, rédigés sauf exception signalée par des étudiants germanophones ?**

- 3.3.1. A la suite d'un contretemps ce nouveau malheur est arrivé selon M. Dupont, le propriétaire.
- 3.3.2. Les problèmes d'une femme est alors le thème principal.
- 3.3.3. Pas le changement extérieur est important, mais le changement intérieur.
- 3.3.4. Une bonne aide pour les jeunes instituteurs pendant le premier temps du travail à l'école, pourraient être des groupes de travail qui consistent en de jeunes instituteurs.
- 3.3.5. La circulation fébrile qui se précipite dans les larges avenues, l'aéroport international et la gare de Cornavin où le TGV s'arrête quelques fois par jour, s'y ajoute.
- 3.3.6. Sur les champs et les vergers, des immenses champignons de béton poussent. (FLM)
- 3.3.7. Vers cinq heures hier après-midi s'est écrasé un avion de type quadrimoteur d'Air Inter.

**3.4\*. A quoi faut-il imputer le caractère tantôt comique, tantôt déviant, des énoncés suivants, tirés d'abord de sottisiers, puis de copies d'étudiants ?**

- 3.4.1. Tout propriétaire de chien surpris par un agent vaquant sans muse- lière, sera l'objet d'une contravention.
- 3.4.2. Seule depuis son veuvage, la duchesse de Windsor revit dignement son grand amour avec son chien.
- 3.4.3. Le cours pour chiens d'avalanche de langue française, organisé par le Club Alpin, a commencé le week-end dernier à Verbier.
- 3.4.4. M. Pierre N... s'est rendu au commissariat où il a déposé plainte : se trouvant sur le foirail de la place Carnot, il aurait reçu un violent coup de poing dans la figure d'un nommé Jean M...
- 3.4.5. Mlle Brigitte L..., qui circulait à bicyclette, a été renversée par une automobile et légèrement contusionnée, à un endroit particulière- ment pittoresque mais dangereux à fréquenter.
- 3.4.6. Monsieur le Directeur,  
Je ne suis pas rentré plus tôt dans votre caisse parce qu'avant je coti- sais à une assurance privée de vie.
- 3.4.7. Le public s'est associé à l'hommage rendu à M. D., délégué de l'U.V.F., décédé accidentellement en observant une minute de silence.
- 3.4.8. A mon avis, la définition donnée par le dictionnaire Larousse du grillon éclaire l'évocation de Begnino Caceres...
- 3.4.9. Tournier tient compte de l'intérêt pour certains domaines de ses lecteurs.
- 3.4.10. Simone décida d'agir en se mouchant le nez.

**3.5\*. Voici des extraits de traductions publicitaires. Quels défauts pré- sentent-ils ?**

- 3.5.1. Par exemple, nous vous envoyons un attaché-case Bally (d'une valeur de Fr. 750.—) pour trois bons-cadeaux déjà.  
Vous trouverez la première demande pour un ami au verso.  
Demandez d'autres demandes au numéro de téléphone...
- 3.5.2. Convincez-vous à l'aide de ce sachet d'essai des avantages sus- mentionnés de l'adouçissant d'eau X.
- 3.5.3. Des machines de maison confortables de Brother, qui permettent d'écrire réellement avec facilité à la maison aussi.
- 3.5.4. Retrait d'argent liquide et de Travelers Cheques American Express sûrs dans 1.400 agences de voyages American Express dans le monde...

**3.6\*. Proposez des améliorations dans ces textes d'étudiants en FLE :**

- 3.6.1. Un voleur avait entendu que Mme Smith, la femme la plus riche du pays, habitait l'hôtel du Lion d'Or. Il avait fait des recherches pour découvrir le numéro de sa chambre dans tout l'hôtel.
- 3.6.2. Ils font valoir comme argument le fait que ce parc protège les der- nières chamois et qu'il est indispensable pour cette raison.
- 3.6.3. Elle accompagnait toujours son père, charpentier, selon la tradition de la famille, qui veut que le garçon aîné hérite le métier et l'atelier depuis dix générations.
- 3.6.4. Je viens de Suisse et je passe quelques jours de vacances à Paris. Hier soir quand j'ai pris le métro près de la gare de Lyon, on m'a volé mon passeport. Il y avait beaucoup de monde dans le métro et chacun poussait l'autre. Comme ça je n'ai pas remarqué tout de suite le vol.

4.1. A partir de l'énoncé démembré suivant, étudiez toutes les possibilités de placement des compléments, et commentez les résultats obtenus.

Il faut organiser a) une journée d'information  
b) à leur intention  
c) dès aujourd'hui

4.2. Comment ordonner les compléments après le verbe ? Etudiez les diverses possibilités et commentez leurs avantages respectifs.

4.2.1. Nous vous servirons

- a) un repas
- b) quand vous voudrez

4.2.2. Nous vous servirons

- a) un repas délicieux et abondant
- b) quand vous voudrez

4.2.3. Soigner

- a) un drogué
- b) contre son gré
- c) d'urgence

4.2.4. Ils jettent

- a) leurs forces
- b) dans le combat
- c) pêle-mêle

4.2.5. La conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique s'est déroulée

- a) au Togo
- b) cette année
- c) du 13 au 15 novembre

4.2.6. Le gouvernement a rendu publics

- a) de nouveaux détails sur le complot qui a coûté son poste au ministre de la Défense
- b) hier matin
- c) de manière inattendue

4.2.7. Les premiers cochons ont été introduits

- a) en 1769
- b) sous leur forme domestique
- c) en Californie
- d) par les Espagnols

4.2.8. Mme W. travaille

- a) comme courtpointière
- b) à Lausanne
- c) le matin
- d) à mi-temps

4.2.9. Il a dérobé

- a) dans un grand magasin de la rue du Rhône
- b) une veste de cuir

4.2.10. Un accident mortel s'est déroulé

- a) hier matin
- b) au lieu dit « Bois-Bochet », commune de Method

tes les possibi-  
z les résultats

- c) à 7 h.45
- d) sur la route principale Orbe-Yverdon

4.2.11. Le couple est venu

- a) pour des raisons professionnelles
- b) juste après son mariage
- c) là

4.2.12. Il s'agit de confirmer les mesures réalisées

- a) en 1981
- b) par la sonde américaine Voyager
- c) lors de son survol de Titan

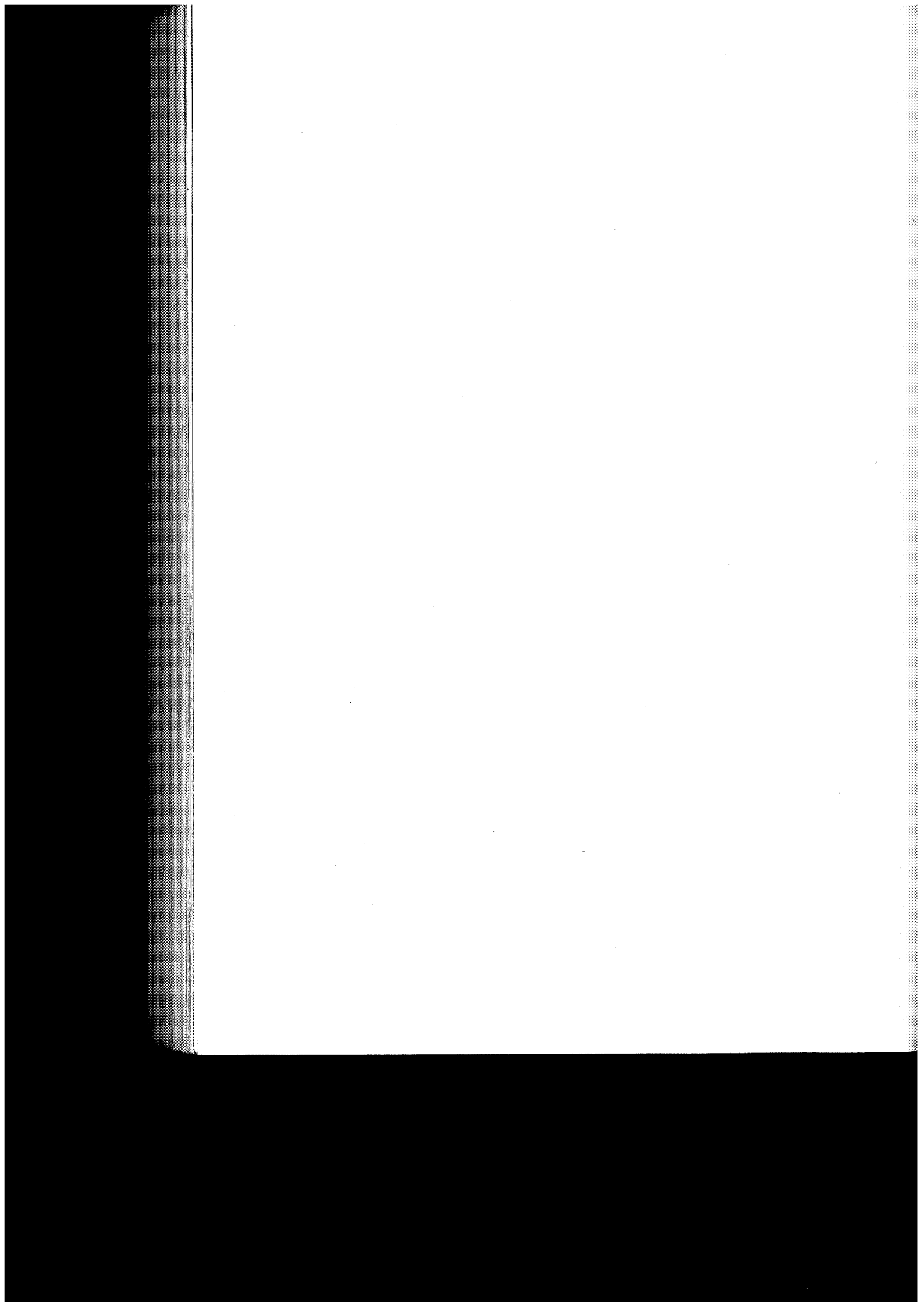
e ? Etudiez les  
spectifs.

ue s'est déroulée

. coûté son poste

me

e Method



## GUIDE DES EXERCICES

*N.B.* Il n'a pas paru nécessaire de proposer un corrigé systématique pour tous les exercices, notamment les exercices libres. Néanmoins, nous présentons à l'occasion certaines productions d'étudiants qui nous ont semblé particulièrement réussies. Pour l'étude des textes, les chiffres renvoient au numéro des lignes.

### Chapitre II

1.1. Retranscription d'un entretien dont on a cherché à conserver l'authenticité en usant de certains subterfuges orthographiques (voir plus bas sous variantes morphologiques). La syntaxe semble avoir été peu retouchée.

a) Syntaxe :

Interrogatives sans inversion (4, 7, 20, 30, 35, 43...). Phrases à constituants détachés (19-20, 25, 104 ; en 101-102, thématization du sujet à gauche, de l'objet à droite). Structure de phrase intéressante aux l. 66-69 : la première (et double) subordonnée temporelle fournit, en quelque sorte, un « cadre de validité » à la seconde, ce qui répond à une des fonctions assumées par les détachements du type « *Moi, mon frère, son vélo, il me le prête* » ; en fait, on a affaire ici à la composition l'une sur l'autre de deux structures en « quand... alors ». Typologie des subordonnées : complétives, relatives, temporelles, une causale. Noter l'usage de *où* comme relatif invariable à fonction hyperonymique : *y'en a où tu te dis...* (106) = « à propos desquels ».

b) Variantes morphologiques :

Négation le plus souvent tronquée, comparer 8-9 vs 7, et voir *passim*. Troncations spécifiques des pronoms personnels signalées par une graphie spéciale (*j', t', m'* ; *y* pour ils, 97 ; *y'en a* pour *il y en a*).

c) Particularités lexicales :

Connecteurs typiques de l'échange oral : *alors* (17), *ben* (27), *eh ben* (84). Préférence pour les termes largement hyperonymiques : *Les gens*, le verbe *faire*. Stock lexical restreint (*Les gens sont autour de toi* et non : *tournent...* ; *T'es une enfant dedans*, et non : *à l'intérieur* ; *Les faux gentils* et non : *les hypocrites*) ; prédominance des présentatifs *c'est, il y a*. Usage du pronom neutralisant *on* : 39-40, 43, etc.).

1.2. Transcription apparemment assez fidèle d'un témoignage oral, cf. l'adresse à l'interlocuteur (6).

a) Syntaxe :

Phrases simples, sans expansions, peu de subordonnées. Une phrase à constituant détaché, avec anacoluthie (3-5).

b) Variante morphologique :

« Ellipse » du sujet impersonnel dans *y en avait* (11).

c) Lexique :

Langue familière : *dans le temps* (1), *des fois* (10). Régionalisme : à *journée faite* (12). Intéressant usage de SN définis à fonction générique : *la personne, le vélomoteur, la voiture, le transport public*, souvent après *c'est, c'était*.

1.3. Extrait de roman qui utilise par endroit des tournures de la langue orale comme procédés stylistiques. La contrefaçon est très soignée, voir les complétives coordonnées des 1. 35-40.

a) Syntaxe :

Longues phrases accumulant de courts segments enchaînés par *et, ou, et puis*, sur le modèle d'une période narrative orale dépourvue d'intonation conclusive. Fréquence de la subordonnée causale en *parce que* qui, 1.7, introduit un acte de langage complexe (acte directeur : explication — « je pleure parce qu'il n'y a pas de plage » ; acte subordonné : concession — « j'ai beau aimer bien mémé, il n'y a pas de plage »). Incises sans inversion (p. ex. 21, 24), mais seulement à la 1ère personne. Interrogation sans inversion avec rejet du terme interrogatif en fin de phrase (64). Rupture de construction : coordination entre une infinitive et une complétive en *que* (49).

b) Variantes morphologiques :

Négation tronquée (48, 58), mais pas partout, ce qui donne au texte un côté composite.

c) Lexique :

Termes de parenté enfantins, utilisés sans prédéterminant (*mémé, papa, maman*) et lexique familier (*l'autre pour le précédent* (1), *c'est dur de* (23), *ça fait des tas de jours* (53), etc.).

1.4. Témoignage autobiographique paru dans le cadre d'une chronique journalistique ; nombreuses particularités empruntées à la langue orale familière.

a) Syntaxe :

Phrases à constituant détaché (p. ex. 7, 14, 16, 21, etc.), dont une phrase doublement segmentée (1-2). Asyndète (9). Segmentation et ellipse de la copule en 4-5 (*flattée* a fonction prédicative). Incise introduite par *que*. Discours direct librement intégré à la narration (22, 23, 28 p. ex.), avec des limites parfois floues (5), et un énonciateur souvent implicite (5-7, 22, 25). Accumulation de courts segments juxtaposés ou reliés par *et* sur le modèle d'une séquence orale à intonations ascendantes, non conclusives (18-25).

ignage oral,

Une phrase à

ionalisme : à  
générique : *la*  
it après *c'est*,

langue orale  
née, voir les

par *et, ou, et*  
d'intonation  
*que* qui, 1.7,  
ation — « je  
concession —  
ans inversion  
m sans inver-  
ture de cons-  
a *que* (49).

e au texte un

*mémé, papa,*  
*hur de* (23), *ça*

ne chronique  
langue orale

nt une phrase  
ellipse de la  
par *que*. Dis-  
x.), avec des  
(5-7, 22, 25).  
sur le modèle  
es (18-25).

b) Variantes morphologiques :  
*ça serait dommage* (vs *il...*, 3) ; négation tronquée (1, 7).

c) Lexique :  
Abondance d'expressions familières (*bonhomme, dingue, faire sa médecine, j'en avais ma claque, comme ça, pas un rond*), interjections diverses (*na, crac*), *zigzag* en fonction d'adverbe (24). Marqueurs de structuration du discours oral (*Alors, bon*, 31).

Texte de Sartre à comparer :

Narration extraite d'un récit autobiographique au passé simple. Ce qui était, dans le texte de Cavanna, discours direct libre prend ici la forme d'un discours rapporté très distancié, souvent reformulé par des verbes d'action, p. ex. *donna les mains à tout, on avait tenté de lui faire comprendre...* Aucun détail n'évoque un mode de production oral.

1.5. Le texte de Duneton est un récit biographique qui simule habilement le dialogue grâce aux ressources du discours direct (cf. la citation en occitan) et du discours indirect libre. Outre certaines caractéristiques syntaxiques déjà rencontrées dans les exercices précédents, on notera les expressions régionales parfois archaïsantes (p. ex. *ça me fait rappeler de, pareil que là, la mémoire lui faisait faute*).

Texte de Proust à comparer :

Dans cet extrait de la *Recherche*, les réflexions de la grand-mère sont totalement prises en charge par le narrateur, d'où présence strictement limitée du discours direct qui se réduit à une seule citation. Multiplication des subordonnées, et périodes typiques de la langue écrite ; nombreux syntagmes complexes.

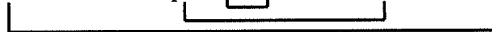
2.1. Langue écrite juridique. Décodage coûteux dû à la complexité des SN (*rétractation du consentement à l'adoption, refus d'une demande en déclaration d'abandon*) où abondent les abstraits verbaux ; syntaxe par enchâssement conduisant à la juxtaposition de compléments en *de* de rangs différents : (*l'intention (exprimée mais non suivie d'effet) de reprendre l'enfant*)...

2.2. Construction asyndétique caractéristique de la langue orale, où le caractère parenthétique du deuxième énoncé serait signalé prosodiquement par une intensité plus faible. La déictique *hier soir* implique une référence situationnelle.

2.3. Commentaire oral accompagnant l'examen d'un document illustré. Nombreuses redondances dues à trois redémarrages successifs, signalant un mode de production improvisé.

2.4. Période typique de l'écrit, dont l'interprétation nécessite des retours en arrière. Enchâssements syntaxiques :

Le départ de Mlle Swann qui - [.....] - me rendait..., semblait...



3. Ruptures de « niveau » de langue (1 : *hommes*, 2 : *dingue*, 3 : *mieux* pour *meilleure*, 4 : *bonne copine*, 5 : *comme ça* vs *ainsi*, 6 : *sous* ; 12 : *comme cela*, hypercorrection pour *comme ça*, ne « passe » pourtant guère mieux ; *un tas de* vs *beaucoup*).

Phrases segmentées, souvent considérées en langue écrite comme des pléonasmes grammaticaux : 7, 11, 13.

Anacoluthes : 8, 9, 10, 14. Rupture de construction engendrant une incohérence sémantique : 15 (il faudrait dire : ...*notamment à réaliser l'installation...*).

Marquage insuffisant d'un énoncé parenthétique : 16.

4.1. Remarquer la diversité des constructions syntaxiques permettant de poser une question.

De règle à l'écrit et bien considérées par la norme : les structures à inversion : *Quel âge as-tu ?* ou *Quel est ton âge ?* Fréquentes dans la langue orale usuelle, les constructions segmentées *Ton âge, c'est quoi ?* et *C'est quoi, ton âge ?* ainsi que les formulations à variante tronquée du pronom personnel et absence d'inversion du sujet : *T'as quel âge ?* et *Quel âge t'as ?*, encore plus familières.

Formulations standard, conformes à la norme : *Je me demande quel est son âge*, *Je me demande quel âge il a*, *Quel âge a-t-il ?* *Je me le demande*. Plus familière, la tournure sans l'anaphorique (... *Je me demande*) et surtout la formule asyndétique : *Je m' demande, c'est quoi son âge ?*

4.2. Voir le précédent.

4.3. Erreur courante : redondance des marques d'interrogation (la familière-usuelle : *est-ce que* ; s'ajoute à celle qui est recommandée par la norme de l'écrit : l'inversion, dite complexe, du sujet).

5. L'expression *il y a*, comme *voici*, *voilà*, *c'est*, *c'est... que*, joue un rôle de présentatif et permet de mettre en évidence un élément de la phrase. Donc, avant de substituer un verbe plus « précis » ou plus « expressif » à *il y a*, comme conseillent de le faire certains traités de style et manuels d'écriture, il est utile de déterminer *sa fonction dans l'énoncé*. Si l'on peut, par ex., sans changer la focalisation de la phrase, remplacer *il y avait* par *il restait* dans (5.1.) ou encore *il n'y a pas mal de temps* par *voilà quelque temps déjà* dans (5.3.), donnant à l'énoncé un tour plus « écrit », les substitutions s'avèrent plus délicates dans le discours de Caroline, car *il y a* structure une énumération et sert de pur introducteur aux faits relevés ; l'expression est d'autre part congruente avec plusieurs autres procédés d'emphase qui orientent fortement le discours (cf. 5-6 : segmentation, *c'est... que*, *il y a...* dans la même phrase). (Ligne 1) : si on remplace *il y a un maximum de transformations* par la phrase plus « soignée » : *De multiples transformations sont intervenues*, c'est au prix de la thématisation « naturelle » du français qui veut que la plus forte teneur informative soit assumée par les derniers éléments du syntagme. Voir ch. VI-VII.

ue, 3 : mieux  
5 : sous ; 12 :  
ourtant guère

te comme des

lrant une inco-  
liser l'installa-

permettant de

s structures à  
dans la langue  
uoi ? et C'est  
ée du pronom  
et Quel âge

mande quel est  
e le demande.  
nde) et surtout

tion (la fami-  
e par la norme

oue un rôle de  
phrase. Donc,  
ssif » à il y a,  
ls d'écriture, il  
, par ex., sans  
il restait dans  
mps déjà dans  
tions s'avèrent  
une énuméra-  
on est d'autre  
orientent for-  
dans la même  
ormations par  
ut intervenues,  
eut que la plus  
; du syntagme.

## 6. Version originale des phrases démembrées :

6.1. La plupart des contes de fées remontent à des époques où la religion tenait une place importante dans la vie : c'est pourquoi ils sont en rapport direct ou indirect avec des thèmes religieux.

6.2. Le centre de gravité du monde, après s'être déplacé au fil des siècles de la Méditerranée à l'Atlantique, glisse maintenant de l'Atlantique vers le Pacifique, mouvement perçu depuis plusieurs décennies déjà. Nous ferions bien de ne pas quitter des yeux cette zone que nous ignorons et où l'Occident risque de commettre des gaffes irréparables, car elle appartient à un vaste ensemble autour duquel le monde commence à tourner.

6.3. On ne peut raisonnablement regretter que les articles de fond prennent à l'information un peu de la place qu'elle occupe si mal.

6.4. Le secrétaire général de l'ONU a estimé que certains conflits peuvent être réglés au niveau régional, à condition que les grandes puissances acceptent de ne pas « globaliser » ces conflits et de ne pas en faire l'enjeu d'une surenchère Est-Ouest.

6.5. Le journaliste peut aider à la compréhension des nouvelles par un ensemble de remarques qui donnent leur portée exacte à des informations dont ni la source ni l'intention ne sont toujours évidentes.

6.6. La délégation de certaines tâches à des tiers rendra moins épuisant le cumul d'une activité indépendante, même hautement qualifiée, avec des responsabilités familiales.

6.7. Une mère qui a le souci de ses enfants ne peut les abandonner constamment à des mains mercenaires.

6.8. Les conflits intérieurs profonds, qui ont leur origine dans nos pulsions primitives et dans nos émotions violentes, sont ignorés dans la plupart des livres modernes pour enfants qui n'aident donc en rien ceux-ci à affronter leurs difficultés.

6.9. Le conte de fées, tout en divertissant l'enfant, l'éclaire sur lui-même et favorise le développement de sa personnalité. Il a tant de significations à des niveaux différents et enrichit tellement la vie de l'enfant qu'aucun autre livre ne peut l'égalier.

6.10. Pour qu'une histoire accroche vraiment l'attention de l'enfant, il faut qu'elle le divertisse et qu'elle éveille sa curiosité.

6.11. Certains romanciers se demandent pourquoi le roman continuerait d'exister, alors que le cinéma fournit d'une façon plus efficace la plupart des émotions, des plaisirs qu'on lui demandait autrefois.

6.12. La propreté suisse est plus qu'un stéréotype, c'est une image de marque. Les Suisses l'entretiennent, la cultivent, la respectent. La propreté occupe une place prédominante dans la hiérarchie des valeurs : c'est un critère de référence, surtout lorsqu'on s'éloigne du pays.

6.13. Quant aux touristes, ils remarquent la propreté souvent dès qu'ils passent la frontière ; ils s'attendent d'ailleurs à la trouver, car la réputation est faite depuis longtemps même si elle n'est pas aussi proverbiale que la propreté hollandaise.

6.14. Que l'on renverse la propreté et le mode de vie sera bouleversé, le quant-à-soi agressé, la paisible tranquillité agacée, l'autosatisfaction ébranlée.

6.15. Les téléspectateurs, qui sont critiques à l'égard du contenu du message publicitaire, sont choqués par certaines images. Ils sont également sensibles à la bonne tenue de leur publicité télévisée. S'ils semblent bien accepter l'usage de termes anglo-saxons — cool, look, living, etc. — ils sont rebutés par l'emploi des gros mots.

6.16. Les téléspectateurs sont une majorité à penser que la publicité à la télévision doit se conformer à des règles. Ils estiment qu'elles sont plus sévères qu'en matière de presse, de radio ou d'affichage, mais justifiées, la télévision demeurant malgré tout un spectacle familial et les écrans publicitaires exerçant une véritable fascination sur les enfants. Au fond, pour le public, il est aussi inconvenant de laisser prononcer un gros mot à l'un des protagonistes d'un spot que pour un présentateur du journal télévisé d'arborer une chemise sans cravate.

6.17. Le surplus commercial excessif que le Japon enregistre surtout avec les Etats-Unis n'a pas son origine dans la fermeture des frontières japonaises aux produits américains, mais dans un déséquilibre profond affectant l'économie américaine elle-même. Les Etats-Unis, qui depuis 1981 tendent à vivre au-dessus de leurs moyens, consomment et investissent davantage qu'ils n'épargnent et ne produisent.

## 7.2. Proposition de réécriture : le témoignage de Caroline

Je n'ai que 16 ans et je suis déjà fatiguée de cette vie et de cette société. Et dire qu'entre 16 et 20 ans, cela devrait être le bel âge, une époque où l'on est insouciant et heureux de vivre. Mais quand je regarde autour de moi, je vois que la plupart des jeunes ont les mêmes sentiments que moi : ils sont méfiants, angoissés. Ils craignent de devenir eux aussi fonctionnaires dans l'âme et de s'habituer à la routine des 8 heures par jour. Ils se sentent piégés et impuissants à changer cet état de choses, car ils savent bien que ce sont les nantis qui détiennent le pouvoir et qui ont tout intérêt à ce que rien ne bouge. C'est pourquoi tant de jeunes fuient le vide du présent et l'angoisse du futur dans la drogue.

Qu'y a-t-il d'autre à leur portée ?

Dieu ? Quand j'étais enfant je me posais des questions à son sujet mais maintenant, quand je constate où nous en sommes, je ne vois pas comment Dieu pourrait exister.

Le mariage ? Je trouve que c'est une institution passablement ridicule et pourtant, pour moi, le bonheur serait de vivre entourée d'enfants et de gens que j'aime en ignorant complètement les autres.

Mais un tel avenir n'est pas pour demain car je ne me fais plus aucune illusion sur l'amour. Jusqu'à présent ma vie sentimentale a été un échec : j'avais 15 ans quand j'ai rencontré mon fiancé actuel, c'était ma première relation avec un garçon, j'y croyais intensément, je vivais une passion totalement poétique, mais ce n'était pas réciproque. Cette déception m'a complètement cassée.

J'ai entendu dire que mon mal de vivre n'est pas exceptionnel, que je ne

fais que subir « le malaise de notre civilisation ». Je me demande bien ce qu'on entend par « malaise de civilisation ».

### 7.3. Production d'étudiant (FLE) :

#### *LA TOUR INFERNALE*

**Un violent incendie a ravagé, hier, un immeuble locatif situé au cœur de la ZUP d'Argenteuil. Le feu a pris vers 14 h., dans la cave.**

##### FAIT TROUBLANT

Une explosion, dont l'origine reste à déterminer, a eu lieu avant l'intervention des sapeurs-pompiers. Aussitôt avisés, ceux-ci se sont rendus sur place avec les premiers secours. L'explosion a été très forte, puisque non seulement toutes les vitres de l'immeuble incendié ont été soufflées, mais également celles des immeubles voisins. D'ailleurs les dégâts sont visibles dans un rayon de cinquante mètres.

##### REPAS FATAL

Le sinistre a fait six blessés graves parmi les sapeurs-pompiers, une centaine de blessés et une dizaine de morts parmi les habitants. Le nombre élevé de victimes, surtout des femmes et des enfants, s'explique par le fait que l'incendie s'est déclaré à l'heure du repas.

##### GRANDS MOYENS

Le feu de la ZUP d'Argenteuil a mobilisé plus d'une vingtaine de voitures de pompiers et six échelles mécaniques de 30 mètres qui ont permis de secourir les victimes dans les étages, sans compter une quarantaine d'ambulances qui ont permis de transporter les sinistrés vers les hôpitaux d'Argenteuil, de Pontoise, de Gonesse et même vers la région parisienne.

##### MALGRÉ TOUT...

L'incendie a été finalement maîtrisé par les pompiers. En début de soirée, la cause du sinistre et le montant des dégâts étaient encore à déterminer. Le feu a également fait d'importants dégâts aux équipements des sapeurs-pompiers, ainsi qu'aux bâtiments voisins.

### 7.4. Production d'étudiant (FLE) :

#### *UN AVION S'ECRASE*

**Un avion d'Air-Inter chargé de 68 personnes s'est écrasé hier soir entre Lyon et Clermont-Ferrand. Le nombre exact des victimes n'est pas encore connu, mais on peut déjà dire qu'il s'élève à plusieurs dizaines. Ce n'est que vers 2 h.30 du matin environ que les survivants ont pu être recueillis par la colonne de sauvetage partie à leur recherche, peu après l'accident.**

« Nous avons entendu un premier choc qui pouvait correspondre, peut-être, à un nouveau trou d'air... pourtant ce n'était pas un trou d'air, mais un contact assez brusque avec la cime des sapins... » — C'est ainsi qu'un des survivants de cet horrible accident décrit le moment où l'avion s'est écrasé dans la forêt de la Faille, après avoir touché des sapins des Monts du Forez.

Par la suite, l'avion s'est retourné et a capoté par terre. L'accident a eu lieu à proximité de Clermont-Ferrand alors qu'il amorçait sa descente sur l'aéroport.

La cause de cette catastrophe est encore indéterminée ; on suppose que le mauvais temps qui régnait dans le Massif central en a été partiellement res-

ponsable. Des experts vont examiner les débris de l'appareil pour chercher à déterminer s'il faut incriminer des défaillances techniques ou une erreur de pilotage. Pour l'instant, on n'a pas encore retrouvé la « boîte noire » où sont enregistrées toutes les conversations téléphoniques entre le cockpit et la station de contrôle.

Après le premier choc, les survivants se sont mutuellement réconfortés. Ils ont eu la double chance de survivre à leur chute et d'échapper à un incendie final car le kérosène avait coulé partout. Dans ces circonstances particulièrement dramatiques, les rescapés — parmi eux, un petit enfant de quatre ans et demi — n'ont pas perdu la tête, mais ont fait de leur mieux pour s'accommoder de leur mauvais sort. Ils se sont abrités dans les débris de l'avion, ont répété inlassablement leurs appels pour aider les colonnes de secours à les repérer en pleine nuit ; le petit Sylvain, qui avait pris l'avion pour la première fois, s'est joint à l'effort collectif.

C'est ainsi que les survivants de ce drame aérien, après avoir passé la moitié de la nuit en plein air, sous la pluie, attendant dans l'incertitude, écoutant les informations à la radio, criant dans la nuit noire et gardant l'espoir, cet espoir qui a toujours été le plus fidèle allié des naufragés, ont été sauvés à 2 h.30, ce matin.

## 8.2. Productions d'étudiant (FLE) :

### *Langue familière*

Cette fois, y en a marre. Il s'amène comme ça, Eugène, quel culot, c'est pas possible, comme si l'autre pimbêche n'existait pas, et me fait un grand sourire sur le seuil de la porte. Je la lui ai claquée au nez, la porte, et j'ai crié « Va donc chez Joséphine, salaud ! » Et puis je me suis mise à chialer comme si c'était la fin du monde. Enfin quoi, c'est trop bête. Qu'est-ce que j'ai pu en baver avec lui. Il venait — il venait pas. Quand il était là, traité comme un roi. Et moi, je me faisais exploiter comme l'idiote que je suis. J'ai bien fait de l'envoyer promener. Enfin, c'est la paix. C'est la liberté ! Célébrons ça avec une bonne bouteille, réserve d'Eugène. Une bonne petite cuite pour Madame. Mais qu'est-ce qu'elle a cette ordure de bouteille ? Allons, allons, je suis pas une faible femme. Veux-tu bientôt sortir de là, bouchon de malheur ? Rien à faire. Une faible femme après tout — même pas capable de se soûler toute seule. Et puis, zut. Il me manque, la canaille, le voyou. Pour être malheureuse, il faut le dire, j'étais plutôt bien servie avec lui. Mais faut admettre que de temps en temps, on était assez bien. En tout cas, j'avais pas à me débattre avec une vulgaire bouteille. Je vais lui téléphoner demain — non, vaut mieux après-demain, on le laisse mijoter un petit peu.

### *Langue « tenue »*

Eugène s'était présenté à ma porte comme si de rien n'était, avec un grand sourire. J'en eus le souffle coupé. « Il me semble que Joséphine t'attend » lui lançai-je méchamment, en lui fermant la porte au nez.

Depuis une heure, je pleurais comme une fontaine sans trop savoir pourquoi. Je m'en voulais, car même en admettant que je tiens beaucoup à Eugène, qui est beau garçon et doté d'un charme fou, il aurait été impensable

our chercher à  
une erreur de  
oire » où sont  
ckpit et la sta-

it réconfortés.  
échapper à un  
circonstances  
petit enfant de  
de leur mieux  
dans les débris  
es colonnes de  
ût pris l'avion

avoir passé la  
; l'incertitude,  
ire et gardant  
fragés, ont été

nel culot, c'est  
fait un grand  
rte, et j'ai crié  
mise à chialer  
Qu'est-ce que  
était là, traité  
ue je suis. J'ai  
liberté ! Célé-  
ne petite cuite  
eille ? Allons,  
à, bouchon de  
pas capable de  
e voyou. Pour  
lui. Mais faut  
as, j'avais pas  
ier demain —  
u.

était, avec un  
que Joséphine  
u nez.  
p savoir pour-  
e beaucoup à  
té impensable

de le recevoir chez moi après les derniers événements. En outre il était devenu par trop exigeant, ma vie était régie par ses désirs et ses préférences ; je n'avais plus aucune autonomie, et cette dépendance avait commencé à me peser.

« Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes », me dis-je, « j'ai bien fait de me débarrasser de lui ». Je séchai mes larmes et décidai de célébrer mon courage avec un petit verre — il me restait quelques bouteilles de choix à la cave. Une bouteille de blanc à la main, je me mis à l'œuvre, ou plutôt à la dure besogne, avec le tire-bouchon. J'avais beau placer la bouteille entre mes jambes, ou entre mes pieds, en tirant de toutes mes forces, le bouchon ne cédait pas d'un millimètre.

La femme libérée que j'étais devenue depuis si peu demeura consternée devant cette cuisante défaite. Que me vaut mon indépendance, me dis-je, si je ne suis pas à même de m'offrir un verre ? Il faut se rendre à l'évidence : je ne suis point douée pour le célibat. Cela admis, je me proposai de renouer avec Eugène — après un intervalle décent pour ménager mon orgueil —, de me laisser aller contre lui et de m'appuyer sur sa force en payant le prix requis.

### Chapitre III

#### Première partie

1.1. et 1.2. Les expressions démonstratives, utilisées déictiquement, font appel à un savoir que le lecteur n'est pas censé partager.

1.3. Ici, *ce monde* est une référence commune à l'humanité entière, l'interprétation peut à juste titre passer pour évidente.

1.4. Dans ces exemples, les auteurs ont manifestement considéré *le titre* de la rédaction comme faisant partie intégrante de leur texte, alors que, d'habitude, on juge préférable qu'il soit reformulé d'une manière ou d'une autre dans l'introduction. Or si l'on admet que le titre est « hors texte », les expressions comme *cette phrase* (1.4.) ou *l'auteur* (1.5.) produiront un effet analogue, dans une introduction, à celui de *ce collègue* dans 1.1.

(On notera que la marge de manœuvre est délicate entre le début trop abrupt et les formulations scolaires du genre : « Notre devoir est de commenter la phrase suivante de l'écrivain X... »).

2.1. « Les deux textes présentés » est une formulation trop allusive ; on peut suggérer : « qui nous sont présentés ».

2.2. Cascades de compléments de noms malvenues, provoquant une mauvaise répartition de l'information ainsi qu'un décodage trop coûteux de l'énoncé.

2.3. Introduction insuffisante, car elle fait allusion, comme s'ils étaient connus, à des textes non encore évoqués, en se lançant trop abruptement dans des citations, dont la première est par ailleurs syntaxiquement incomplète.

2.4. Introduction satisfaisante : elle présente les auteurs et le thème. Bon enchaînement par anaphore résomptive (*Telle est la question...*).

3.1. Cette lettre se réfère à une illustration dont le lecteur ne dispose pas forcément, ce qui rend le texte peu compréhensible (cf. « *le panneau en question* »).

3.2. Il manque un rappel de la prise de position évoquée : de ce fait, l'objet du débat risque de rester énigmatique pour le lecteur. Une telle lacune est fréquente dans les rubriques « Courrier des lecteurs », dont les textes se contentent souvent de mentionner la date de parution des lettres ou des articles auxquels ils réagissent.

3.3. Même remarque : on ne sait pas à quel groupe d'opinion se rallie l'auteur.

3.4. Le lecteur ignore quel est le référent des « pauvres chéris » ; il ne sait pas forcément à quel événement précis la lettre fait allusion.

Nous ne proposons pas de corrigé pour les exercices 4. et 5. (5.1. 5.2. 5.3).

6. Aider le lecteur à situer un texte par des repères, c'est répondre, dans l'introduction, aux questions fondamentales : qui ? quoi ? où ? quand ?

— *QUI* : Rousseau/Stendhal

— *QUOI* : Le pont du Gard ou plus exactement l'impression produite par ce monument sur le narrateur.

— *OÙ* : Mentionner le titre des ouvrages d'où sont extraits les passages, ici « Les Confessions » et les « Mémoires d'un touriste », en indiquant la longueur des extraits à confronter si un tel indice est significatif (grande analogie ou grande disparité).

— *QUAND* : La datation ne doit pas être mentionnée « pro forma », mais faire l'objet d'un commentaire dans le développement de la confrontation.

Proposition pour une introduction : Rousseau consacre une vingtaine de lignes des *Confessions* à remémorer la forte émotion qu'il a ressentie en découvrant le Pont du Gard. Un demi-siècle plus tard, Stendhal, dans *Mémoires d'un touriste*, relate, en un passage d'une aussi efficace brièveté, la puissante impression que lui a causée ce célèbre ouvrage des Romains.

## Deuxième partie

1. Quelques oppositions fréquentes :

— Pierre a déclaré : « C'est *maintenant* qu'il faut agir ! » (Déictique)

Pierre a déclaré que c'était à *ce moment-là* qu'il fallait agir. (Non déictique)

— Aux enquêteurs, les voisins ont déclaré : « Nous avons vu la victime *hier* ».

Aux enquêteurs, les voisins de la victime ont déclaré qu'ils l'avaient vue *la veille*.

— « *Jusqu'ici* ma voiture m'a donné entière satisfaction », a répondu Monsieur X.

Monsieur X. a répondu que *jusqu'alors* sa voiture lui avait donné entière satisfaction.

— « *L'automne passé* je me suis rendu en Allemagne », déclara le prévenu.

Le prévenu déclara qu'il s'était rendu en Allemagne *l'automne précédent*.

2.1. *Je* et *tu* sont de purs déictiques, ils désignent le locuteur et l'allocutaire : en ce sens, ils méritent mal le nom de *pronoms*.

2.2. Ambigu, *il* peut être déictique ou anaphorique ; « en situation », il est déictique. S'il est interprété par rapport à un cotexte, il est anaphorique.

2.3. *Nous* est ici cotextuel dans les deux emplois, (le premier = *vous* et *moi*, eux-mêmes déictiques ; le second = *Pierre* et *moi*). Sur les valeurs possibles de *nous* et *vous*, voir Kerbrat-Orecchioni, 1980.

2.4. *Ils* : ambigu, peut être situationnel ou cotextuel, voir 2.2.

2.5. *Il* : déictique ou cotextuel. *Venir* : souvent déictique, notamment ici où il est interprété par rapport à la 2<sup>e</sup> situation de parole, celle du discours rapporté (au sens de « aller en direction du lieu où se passe l'acte de parole ») ; *ici* = déictique indiquant le lieu où se trouvent les allocutaires de la phrase donnée.

2.6. *Il* : déictique ou cotextuel. *Aller* : en général déictique, indiquant un éloignement de  $L_0$ , lieu où l'on parle. *A cet endroit* : situationnel ou non selon les cas.

2.5. comme 2.6. peuvent représenter la transformation au DR d'énoncés très divers, aussi bien « Viens ici » que « Va là-bas » etc. Ce qui est essentiel, c'est que dans les deux cas, la localisation se fait *par rapport aux circonstances d'énonciation du discours rapporté*.

2.7. *demain* = déictique ; non marqué, le présent est compatible en français avec des situeurs marquant le passé ou le futur.

2.8. *le lendemain* = cotextuel, situé relativement à un moment autre que celui de l'énonciation.

2.9. et 2.10. *futur* et *contemporain* sont ambigus, car ils peuvent être interprétés par rapport à  $T_0$  ou à  $T_1$  ( $T_0$  = temps de l'énonciation et  $T_1$  = temps du procès).

2.11. Syntagmes figés où *modern*, *les Anciens* et *les Modernes* ont perdu leur sens déictique. On dit parfois que de « transparents » ils sont devenus « opaques », car ils ne réfèrent plus automatiquement à la situation d'énonciation où ils figurent.

2.12. La désinence verbale en *-rait* est cotextuelle, elle indique un temps relatif, une postériorité par rapport au moment  $T_1$  du premier acte de parole ; il transpose un futur du discours direct.

2.13. La désinence verbale en *-ra* est déictique, elle représente un temps absolu postérieur à  $T_0$ .

3.1. Fragment de mode d'emploi, texte programmatique qui accompagne *un adoucisseur pour fer à repasser* = *un sachet de résine*. Fonction de démonstration, ancrage déictique par excellence : les objets auxquels il est référé sont sous la main du lecteur-utilisateur, d'où l'emploi des prédéterminants définis.

expressions déictiques		expressions cotextuelles
<i>le haut du sachet</i> <i>le sachet en plastique</i>	} référent : l'objet qu'on vient d'acquérir	pron. <i>le (coiffer)</i> <i>le tout</i> <i>le mélange</i>
<i>du cylindre</i> <i>le tamis</i>	} doubles référents : n° 3 et n° 4 du schéma d'identification + objets identifiés	

3.2. Les brèves sont souvent rédigées au présent de narration : il permet de plonger *ex abrupto* dans l'actualité des faits narrés. Alors que les repères temporels déictiques (*le 30 janvier dernier, mercredi*) indiquent une antériorité par rapport à  $T_0$  (temps de l'énonciation), on fait comme si les événements rapportés étaient contemporains de l'énonciation : ce procédé, parfois appelé *énallage temporel*, est fréquent dans les journaux ; il permet une réactualisation du sujet présenté et une meilleure participation affective du lecteur. Il signale également le caractère non marqué du présent ; voir plus haut sous 2.7.

3.3. Début d'un roman écrit à la 3<sup>e</sup> personne, c'est-à-dire pris en charge par un narrateur extérieur (vision « du dehors »). Les appellations *papa* et *maman* constituent des ruptures d'isotopie car, employées sans prédéterminants, elles sont censées renvoyer au père et à la mère du *locuteur*. Conjointement avec l'exclamation *Hélas !*, ces ruptures signalent les moments du récit où la prise en charge et l'appréciation des événements se font du point de vue du jeune héros Jérémie (« pensée représentée », phénomène proche du style indirect libre dans ses implications grammaticales).

4. Ces phrases au passé comportent des déictiques qu'il faut remplacer par des référents cotextuels :

4.1. *l'instant d'après... alors...*

4.2. *à ce moment-là...*

4.3. *qu'il devait... deux jours plus tard...*

4.4. *très peu de temps après...*

4.5. *qui était toujours à la même place*, par exemple, ou : *qui vit toujours avec la famille dans ces pays-là...* selon le sens visé.

5.1. à 5.4. Ces phrases comportent des expressions déictiques temporelles auxquelles la norme stricte préfère en principe des situeurs cotextuels. Dans les exemples 1-4, l'emploi du déictique s'explique par une sorte de glissement au discours indirect libre. Des énoncés comme « \*Demain matin, ils discutaient longuement du jour précédent » et « \*Aujourd'hui, je me levai inquiet » donneraient un résultat bien plus mauvais que 3 et 4, où l'on a des déictiques de « pensée représentée » : voir Reichler-Béguelin, 1988a.

sions  
uelles  
le (coiffer)

ange

1 : il permet de  
que les repères  
nt une antérie-  
re si les événe-  
rocédé, parfois  
permet une réac-  
ffective du lec-  
; voir plus haut

s en charge par  
ations *papa* et  
ns prédétermi-  
teur. Conjoin-  
s moments du  
font du point  
omène proche

remplacer par

ui vit toujours

es temporelles  
rs cotextuels.  
e sorte de glis-  
nain matin, ils  
ui, je me levai  
, où l'on a des  
1988a.

5.5. *Ce couloir* est un déictique, il ne se comprend que par rapport à la situation d'énonciation originelle ; il faudrait ici une périphrase explicative : *le couloir où nous nous apprêtions à nous engager...*, *le couloir qu'il désignait...* par exemple. Voir plus haut 4.5.

### Troisième partie

1.1. Paul Gallay, le dernier paysan d'Onex, a confié à notre reporter qu'il est né en 1911 dans une famille de 6 enfants, à Burtigny, où son père exploitait un modeste domaine agricole. Cette petite ferme a cependant toujours permis à son père de subvenir aux besoins des siens. En 1950, il a repris, à Onex, le Café de la Poste dont il désirait exploiter le domaine, car il éprouve un profond attachement à la terre et au bétail. Malheureusement l'expansion de la zone urbaine a chassé les agriculteurs et il a dû lui aussi abandonner son métier.

1.2. Monsieur Gallay a évoqué les problèmes liés à son ancienne profession en affirmant qu'en Suisse, de nombreux jeunes aimeraient devenir agriculteurs, mais que les terres sont rares et hors de prix. Certains prennent alors la décision d'émigrer au Canada, au Québec. Malgré les facilités qu'on leur accorde là-bas, lui-même n'aurait jamais accepté de s'expatrier.

1.3. Selon Alain Chapel, les trois secrets de la réussite pour un grand chef sont la passion pour son métier, le sens du beau et la compétence professionnelle. En outre, pour gérer un établissement important et diriger de nombreux employés, il faut être un véritable chef d'orchestre et se montrer d'une très grande exigence dans le détail.

1.4. Le comédien Michel Serrault a confié la semaine passée à un journaliste du *Nouvel Observateur* qu'il était en train de relire *l'Avare*, et que cette relecture lui permettait de découvrir de nouvelles idées pour enrichir son personnage. Aussi se réjouissait-il d'avoir cent représentations à donner. Il a ajouté qu'il ne comprenait pas les comédiens qui se plaignent d'avoir à jouer tous les soirs la même pièce ; pour lui, monter sur scène est toujours nouveau et important, 80 % de la responsabilité du spectacle reposant sur les épaules du comédien.

2. Etendant les mains hors du lit, Plume fut étonné de ne pas rencontrer le mur. Il se dit que les fourmis l'avaient sans doute mangé, et il se rendormit.

Peu après sa femme l'attrapa et le secoua rudement, lui reprochant d'avoir dormi comme un fainéant pendant qu'on leur volait leur maison. En effet, un ciel intact s'étendait de tous côtés. Il pensa qu'il était donc trop tard pour agir.

Peu après, un bruit se fit entendre. C'était un train qui arrivait sur eux à toute allure. Plume se dit qu'à ce rythme-là, l'engin arriverait sûrement avant eux, et il se rendormit.

Ensuite, le froid le réveilla. Il était tout trempé de sang. Quelques morceaux de sa femme gisaient près de lui. Il pensa qu'avec le sang, surgissent toujours quantité de désagréments ; si ce train avait pu n'être pas passé, il en aurait été fort heureux. Mais puisqu'il était déjà passé, autant se rendormir.

Le juge ne comprenait pas comment Madame Plume s'était blessée au

point qu'on l'ait trouvée partagée en huit morceaux, sans que son époux, qui était à côté, ait pu faire un geste pour l'en empêcher, sans même qu'il s'en soit aperçu. Là était le mystère, le nœud de toute l'affaire.

Sur ce point, Plume ne pouvait lui apporter aucun éclaircissement, c'est pourquoi il se rendormit.

Le juge annonça que l'exécution aurait lieu le lendemain et il demanda à l'accusé s'il avait quelque chose à ajouter. Plume le pria de l'excuser, car il n'avait pas suivi l'affaire. Et il se rendormit.

3. Dans le royaume de Perse, le jeune prince héritier désirait apprendre l'histoire des hommes. Il réunit tous les jeunes savants et leur dit :

— Je désire que vous rédigez à mon intention un traité d'histoire universelle. Mettez-vous immédiatement au travail et prenez soin de ne rien oublier d'essentiel !

— Les désirs de son Altesse seront comblés dans les meilleurs délais, affirmèrent les savants en s'inclinant.

Au bout de trente ans, leur œuvre achevée, ils se présentèrent au palais suivis d'un cortège de 25 vigoureux chameaux porteurs de 10.000 volumes. Mais le prince, devenu entre-temps roi de Perse et préoccupé par l'actualité, leur dit :

— Le peu de temps que me laissent les affaires du gouvernement ne me permet pas de lire tous ces ouvrages. Abrégez votre version.

— Sa Majesté sera obéie, lui répondit le secrétaire perpétuel.

Vingt ans plus tard, les vieux savants se présentèrent à nouveau devant le palais suivis de 10 dromadaires portant 1.000 volumes. Le secrétaire perpétuel présenta d'une voix affaiblie leur nouvel ouvrage dans lequel ils croyaient n'avoir rien oublié d'essentiel. Le roi voulut bien l'admettre, mais il répondit qu'il ne lirait pas cette œuvre, car il était vieux et les longues entreprises ne convenaient pas à son âge ; il leur dit d'abréger encore et sans tarder.

Ils tardèrent si peu qu'au bout de dix ans, ils revinrent suivis d'un jeune éléphant porteur de cinq cents volumes. Le secrétaire perpétuel se flatta d'avoir été bref, à quoi le roi répondit qu'il ne l'avait pas encore été suffisamment. Il était en effet au bout de sa vie, c'est pourquoi il priait ses fidèles serviteurs de résumer encore afin qu'il ait une petite chance de savoir, avant de mourir, l'histoire des hommes.

On revit le secrétaire devant le palais au bout de cinq ans. Le roi était sur son lit de mort et dit en soupirant qu'il mourrait sans savoir l'histoire des hommes.

— Sire, répondit le savant, je vais vous la résumer en trois mots : « Ils naquirent, ils souffrirent, ils moururent. »

#### *Chapitre IV*

1.1. Typologie des anaphores : *il* : anaphore pronominale.

*L'heureux joueur... l'unique gagnant* : anaphores lexicales

1.2. (4-5) *à la hauteur du 19* : anaphore associative ; (5) *il* : anaphore pronominale ; (8) *sous l'effet du choc* : anaphore conceptuelle ou résump-

tive (cf. Maillard, 1974) ; (8-9) *la fourgonnette* : anaphore lexicale fidèle ; (12) *cette dernière* : anaphore nominale lexicalisée, cotextuelle, reprise stéréotypée d'un référent proche, indice d'une progression linéaire (voir ch. vi) ; (14-15) *le siège avant-droit* : anaphore associative ; (17) *Mlle Yamaguchi* : répétition stricte du nom propre ; (18) *les deux véhicules* : anaphore par hyperonyme.

1.3. Extrait de la rubrique « A l'affiche » destinée à annoncer et à présenter des manifestations culturelles dans un hebdomadaire, ce texte repose sur l'effet de suspens produit par une « cataphore narrative ». L'actant est introduit sous forme pronominale : *il* (2, 7, 11, 14, 15, 24) ; par une « périphrase en cataphore » : *cette machine à penser et à jouer* (23-24) ; et même, si l'on peut dire, par une « cataphore associative » : *son toucher* (27). L'identité de l'actant *Georges Pludermacher* n'est révélée que dans l'avant-dernière phrase du message. Cependant, la présence d'une photographie de l'artiste permet aussi de considérer cette cataphore filée comme un cas de référence déictique.

2\*. Dans les productions suivantes, les anaphores nominales n'assurent pas la reprise de référents explicites, ce qui est jugé insatisfaisant dans la perspective normative qui est celle de l'écrit. Voir Reichler-Béguelin, 1988a et b.

2.1. *Ce voyage* n'est pas une anaphore conceptuelle de la phrase précédente comme le voudrait le démonstratif ; il « s'enclenche » sur de l'implicite : « il faut un véritable voyage pour l'atteindre et celui qui entreprendrait ce voyage... » Le référent n'est pas jugé suffisamment accessible par le lecteur.

2.2. *Dire* implique évidemment un énonciateur, mais qu'on prend bien soin, par une formulation impersonnelle, de ne pas désigner ; au contraire, *ces mêmes grincheux* renvoie à un référent bien individualisé, d'où une discordance d'intention. Corrigé : « Mais les détracteurs... ». On conserverait la même isotopie (= cohérence discursive générale), et l'article défini, qui n'est pas sémantiquement un opérateur anaphorique, permettrait une saisie « associative » du référent.

2.3. *Nous lisons* implique « lecture » ou « écrit », mais pas forcément « histoire », qui n'est qu'un hyponyme éventuel. Même si le référent « lecture » était explicite, on ne saurait le reprendre par *histoire*, car le mécanisme de l'anaphore fonctionne par reprise de présupposés validés, à moins d'un effet voulu de cataphore narrative. Corrigé : ...« nous ne pensons pas qu'une telle lecture donne vie à l'histoire racontée ».

2.4. Incohérence sémantique. Pas de logique discursive entre les deux propositions, car si l'anaphore conceptuelle renvoie au présupposé : « la TV a quelques aspects positifs, elle est une invention enrichissante », elle est non congruente. C'est pourquoi, dans ce court extrait, *problème* semble « aphorique » ; mais c'est peut-être un hyperonyme de reprise (dont les étudiants abusent) pour conceptualiser toute la discussion antérieure. Si c'était le cas, il y aurait ambiguïté sur l'interprétation (par conservation de rôle ou par proximité). Corrigé : « ... le public analyse peu l'ambivalence de cet outil »...

2.5. Le syntagme lexicalisé *tout le monde* dans le sens abstrait de « chacun » est repris par *ces gens-là*, dont le sens individualisé et concret est assuré par le

démonstratif, qui établit à lui seul la coréférence. Si on corrige par « les adversaires de la publicité », il n'y a plus coréférence, mais conservation de l'isotopie.

2.6. Difficulté lexicale : *course* ne peut fonctionner comme une anaphore conceptuelle de la phrase précédente. Cette erreur de lexique est peut-être due à des interférences dans la mémoire du scripteur (« chasseurs de trésors » --- « course au trésor », cf. le syntagme lexicalisé : *se lancer dans la course*). Corrigé : « ... se lancer dans *la même aventure, la même quête* ».

Dans les quatre exemples suivants, le pronom anaphorique renvoie à un référent qui est véhiculé implicitement par l'expression verbale, mais qui n'est pas explicité nominalement, comme le voudrait la norme de l'écrit :

2.7. Corrigé : « Il faut *mettre* plus de gens *en prison* et les y laisser ».

2.8. En nominalisant, on crée une malheureuse redondance : « Il neige et la neige tient ». On pourrait ajouter une modalité aspectuelle et dire : « La neige s'est mise à tomber et elle tient ».

2.9. Corrigé : Ici aussi la nominalisation serait lourdement redondante et insistante : « ... veuillez vous conformer à *cette interdiction* », il faudrait au moins un substitut lexical : « à *cette règle, à ce principe* ».

2.10. Corrigé : « J'aimerais bien recevoir *de ses dessins* », ou « *productions* ».

3.1. Renvois spatiaux, à référence cotextuelle pour le lecteur qui spatialise « du point de vue du héros » : (1-2) *la deuxième rue à droite* ; (2) *l'avenue* ; (3) *la rue*.

Anaphores lexicales, fidèles ou par hyperonyme : (6) *le mur* ; (16) *ce camion* ; (21) *cette machine*.

Anaphores conceptuelles : (5) *sa surprise* ; (11) *cet obstacle*.

Anaphores associatives : (22) *la cabine* ; (24-25) *la roue avant* ; (28) *la porte* ; (30) *la cabine* ; (32) *le volant* ; (33) *le siège* ; (33-34) *le tableau de bord* ; (43) *leurs conducteurs*.

Cataphore pronominale : (1) *il*

Anaphores pronominales : (6) *celui-ci* ; *il* (12 et passim) ; etc.

(En ce qui concerne les SN indéfinis, voir les explications données dans le corrigé de l'ex. 3.2.3.).

Il est intéressant de remarquer que l'actant ou le héros, *Little Joe*, n'est repris que par des anaphores pronominales (*il*) ou littéralement (*Little Joe*), mais jamais par une anaphore lexicale. Ce dernier procédé référentiel impliquerait un point de vue extérieur et distancié sur le personnage : or ce récit présente l'événement vu par les yeux de l'enfant qui en est le héros.

3.2.1. C'est l'anaphore définie qui intervient le plus souvent dans ce genre de brefs comptes rendus de presse, structurant un domaine lexical dont la cohésion est assurée sémantiquement par des relations hiérarchisées : identité, synonymie, hyponymie/hyperonymie, ou par des relations associatives : *le N*, éventuellement *son N*.

rigge par « les  
onservation de

une anaphore  
e est peut-être  
< chasseurs de  
lancer dans la  
ème quête ».

voie à un référé-  
mais qui n'est  
'écrit :

laisser ».

« Il neige et la  
et dire : « La

redondante et  
, il faudrait au

lessins », ou

r qui spatialise  
; (2) l'avenue ;

mur ; (16) ce

le.  
avant ; (28) la  
le tableau de

etc.  
onnées dans le

ittle Joe, n'est  
nt (Little Joe),  
férentiel impli-  
ge : or ce récit  
éros.

dans ce genre  
lexical dont la  
chisées : iden-  
s associatives :

3.2.2. Nous ne relevons que les reprises anaphoriques du rôle-titre : *caviar louche* est explicité par la périphrase : *les 9 tonnes de caviar que les douanes danoises ont récemment saisies...*, reprise par *cette précieuse marchandise* quand on en indique le coût. Une deuxième anaphore presque « fidèle » : *les 9 tonnes de caviar confisquées* est reprise ensuite par *ce chargement énorme* quand il s'agit d'indiquer sa contre-valeur « alimentaire ». Les indications véhiculées par les périphrases en *le N* sont objectives, tandis que les expressions démonstratives ont une valeur appréciative. En effet, quand l'anaphore est évaluative et propose une interprétation plus ou moins paradoxale de la part de l'énonciateur, la coréférence est assurée par le démonstratif à lui seul, ce qui libère le lexique des contraintes de cohérence sémantique ; si bien que l'anaphore peut être recherchée dans un champ lexical très éloigné, et avoir valeur d'antithèse ou de métaphore. A la 9<sup>e</sup> ligne, l'anaphore démonstrative (outre que *ce N* est plus fréquent dans une reprise proche) assure aussi une fonction de réorientation : ce syntagme marque le début du récit proprement dit. Une troisième anaphore démonstrative (20<sup>e</sup> ligne) ne saurait être justifiée ni par des critères positionnels (référence éloignée), ni par une disjonction lexicale, mais elle marque la saisie interne de la notion à l'intérieur d'une même classe : *cette cargaison* parmi d'autres possibles.

3.2.3. Tout l'article est structuré par des anaphores associatives, autour du thème de la « remise du prix ». Ainsi s'expliquent les syntagmes *Le prix, le jury, les organisateurs, les « papables », le choix*. Une seule anaphore démonstrative (*Cette distinction*). Attention : un syntagme indéfini comme *Une opération*, qui sert ici à qualifier (*rhématiquement*, cf. ch. VI) un référent, préalablement introduit, n'a pas fonction anaphorique, même si le nom *opération* est hyperonyme de *choix*. Tout phénomène de coréférence ne peut être mis au compte de l'anaphore (voir les prédicats copulatifs et les appositions).

3.3\*. Les phrases de cet exercice présentent des anomalies sémantiques dues au manque de maîtrise des champs lexicaux. Par exemple *journal* repris par *revue* (ces termes ne sont pas synonymes et ne sont pas non plus en relation d'hyponymie), ou *grillon* par *animal* (on attendrait l'hyperonyme de rang inférieur, plus pertinent informativement, *insecte*). Ces anomalies sont souvent motivées par une contamination métonymique (par ex. 3.3.2. *enseignement/formation*) (3.3.3. *la peine de mort/ cette loi*) (3.3.4. *explosion/sinistre*). Quant à la phrase 3.3.5., elle présente une erreur fréquente en FLE : la nominalisation (*consommation*) est source d'ambiguïté ; il faut rétablir le syntagme verbal : « après les avoir consommés ».

Le passage de Queneau tire son effet cocasse à la fois de la syntaxe et du lexique : reprise lexicale effectuée au moyen d'hyperonymes très éloignés (*végétaux* pour *radis* ; *être humain* pour *Amélia*), rupture dans les niveaux de langue à l'intérieur d'un même syntagme (*la combustion du fricot*), enfin procédé d'attelage qui annonce d'emblée la rupture d'isotopie lexicale (*des radis l'attendaient, et le chat... et Amélie...*).

3.4. Voici le texte authentique :

### Mordu par une chauve-souris

## **Il succombe à la rage !**

Les morsures de chauves-souris peuvent être parfois très dangereuses. L'automne passé, un *zoologue* finlandais est décédé des suites de la *rage*. *Le scientifique* a dû être mordu par des chauves-souris en Suisse ou en Finlande. C'est ainsi sans doute qu'il aura contracté la

*terrible maladie*. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui a révélé le cas dans son dernier bulletin, recommande en conséquence à toutes les personnes pouvant se trouver en étroit contact avec des chauves-souris de se faire vacciner contre la rage.

*Le zoologue* qui étudiait depuis des années les *chiroptères* a dû être hospitalisé l'automne dernier en Finlande. Il souffrait de faiblesse dans les jambes et de douleurs dans le bras droit et la nuque. Les médecins en ont conclu qu'il était atteint de la rage. *Le patient* devait malheureusement mourir trois semaines après son admission à l'hôpital.

(Tribune de Genève)

3.5. Cet exercice ne nous a pas paru nécessiter de corrigé.

3.6. Voici les solutions figurant dans les textes authentiques (d'autres sont évidemment possibles) :

3.6.1. (1) *la monnaie américaine*, (2) *ce phénomène*.

3.6.2. (1) *Ce dernier*, (2) *Ce jouet*, (3) *du fabricant*.

3.6.3. (1) *Le succès*, (2) *ce parc*, (3) *rapaces*, (4) *les chères têtes blondes*, (5) *tous ces oiseaux*, (6) *cette initiative*.

3.6.4. (1) *Cette saisie*, (2) *ce lait*, (3) *le lait en poudre*, (4) *Les wagons*, (5) *la poudre saisie*, (6) *cette poudre*, (7) *scandale*, (8) *cette entreprise*, (9) *cette affaire*.

3.6.5. (1) *Cette accélération*, (2) *l'accélération*, (3) *cette rapide rotation*, (4) *Pareilles traditions*, (5) *l'enfant*, (6) *pareilles traditions*, (7) *Cette valse des prénoms*, (8) *ces traditions*.

Nous avons renoncé à proposer des solutions pour les ex. 4\* et 5\* dont les erreurs et les maladresses sont faciles à repérer et à corriger.

6.1. « ... le concierge *le* disputa et *lui* fit la morale... » : la règle de proximité voudrait que ces anaphores reprennent *celui-ci* (le directeur), ce qui n'est évidemment pas le cas. L'auteur de la phrase fait jouer ici la règle de conservation des rôles et fait référer *le* et *lui* à Marcel sur qui le récit est focalisé, créant ainsi une ambiguïté. Celle-ci pourrait être levée aisément par une anaphore lexicale *le collégien*, *l'élève*, ou une simple anaphore littérale *Marcel*. Les ambiguïtés que présentent les autres phrases s'expliquent de la même manière.

7.2. et 7.3. Voici les textes originaux à partir desquels les exemples ont été réalisés.

## La tour de Pise en danger

La sécheresse persistante qui sévit depuis l'été dernier en Italie risque de faire pencher encore plus la tour de Pise. En raison du manque de pluies — huit précipitations en quatre mois — la nappe phréatique dans le sous-sol de Pise, à 40 mètres de profondeur, a diminué, ce qui risque d'entraîner un affaissement du terrain et, par conséquent, une « déstabilisation » plus accentuée de la tour, a expliqué le Professeur Palla. (AFP)

*Tribune de Genève, 19.10.85*

## *Un Texan sur les traces du trésor du Titanic*

**L**A chasse au trésor du « Titanic » est ouverte. Soixante-huit ans après le dramatique naufrage du célèbre transatlantique britannique qui coula corps et biens au large de Terre Neuve (sept cents morts) après avoir heurté un iceberg le 14 avril 1912, les chasseurs de trésor et autres renfoueurs d'épaves n'ont pas renoncé à percer les secrets de l'épave du paquebot qui repose quelque part dans l'Atlantique par 3500 mètres de fond.

Jack Grimm, un riche industriel texan, propriétaire d'une société pétrolière, a décidé à son tour de se lan-

cer dans la course dès le printemps prochain dans l'espoir de coiffer sur le poteau une société britannique qui a prévu d'entrer en action en été.

Jack Grimm a consacré plusieurs années à préparer son expédition. Il compte d'abord localiser l'épave dont nul ne connaît l'emplacement exact, la filmer et descendre ensuite sur les lieux à l'aide de l'« Aluminaut », la soucoupe plongeante qui fut utilisée pour repêcher la bombe à hydrogène perdue par un avion américain au large des côtes espagnoles en 1966.

Selon le plan dressé par

M. Grimm, l'« Aluminaut » détachera ensuite deux robots sous-marins qui pénétreront dans la coque et prendront des photographies.

Il ne désespère pas de parvenir avec leur aide jusqu'au coffre du navire qui, selon les spécialistes, renfermerait un fabuleux trésor d'or et de pierres précieuses que des diamantaires avaient confié au commandant pour la traversée.

Grimm, 54 ans, est un spécialiste de ces missions impossibles. Il s'est déjà lancé sur les traces de l'abominable homme des neiges et du monstre du Loch Ness.

Texte cité d'après G. Capelle et S. Grellet, *Écritures* vol. 3, Paris, Hachette 1981, p. 27, mais proposé ici à d'autres fins.

#### 7.4. Proposition de texte :

##### CAPUCINE

###### a) description :

C'est une plante annuelle qui porte de multiples feuilles arrondies et lobées. Ses fleurs en forme de calices à 5 grandes découpures sont jaunes, orangées ou rouges et se terminent par un capuchon, d'où la capucine tire son nom. Son fruit trilobé se compose de trois coques contenant chacune une graine. On utilise toute la plante, aussi bien les feuilles que les fleurs et les fruits. La récolte s'effectue de juin à septembre.

###### b) histoire :

On connaît surtout la capucine comme plante d'ornement avec ses curieuses fleurs en forme de bonnet phrygien. Elle est en effet peu utilisée comme remède et peu connue comme aliment. La capucine est originaire du Pérou et fut introduite en Europe au début du XVII<sup>e</sup> siècle sous le nom de « cresson d'Inde ».

###### c) propriétés :

Il n'y a pas très longtemps que l'on sait que la plante entière renferme des substances exerçant une action antibactérielle prononcée et sa forte teneur en soufre en fait un excellent remède des affections bronchiques et pulmonaires. En Allemagne, de récentes recherches ont permis de mettre au point un produit (Tromatyl) extrait de la capucine qui est le premier antibiotique issu d'une plante et non d'une moisissure. L'avantage de cet antibiotique est des plus intéressants puisqu'il laisse la flore intestinale parfaitement intacte, alors que celle-ci est toujours plus ou moins détruite par les antibiotiques classiques.

Les angines, les affections grippales, les refroidissements, les affections rénales et urinaires peuvent également être traités avec succès par cette plante. D'autre part, sa richesse en acide phosphorique, en essence sulfurée, en vitamine C la classe dans les substances à prescrire pour lutter contre le vieillissement et la sénilité précoce.

Enfin, les fleurs fraîches exercent une action excitante et légèrement aphrodisiaque.

###### d) usages :

On peut manger des feuilles et des fleurs de capucine en salade. On prépare confits au vinaigre les boutons floraux et les graines encore vertes pour remplacer les câpres.

Toutes les parties de la plante sont utilisables, mais l'infusion est faite de préférence avec des fleurs fraîches dans 1/2 l. d'eau. On y ajoutera une herbe aromatique pour masquer un peu la saveur particulière de cette tisane, à prendre loin des repas, deux ou trois fois par jour.

Voici la formule de la lotion capillaire qu'on peut aussi réaliser : mettre 100 grammes de feuilles fraîches de capucine, d'ortie et de buis à macérer, après les avoir hachées, dans un demi-litre d'alcool à 90°. Filtrer la préparation, puis ajouter un litre d'eau de source. Utilisez cette lotion en frictions quotidiennes matin et soir. (D'après Fabrice Bardeau, *La pharmacie du Bon Dieu*, La Guilde du Livre, 1973.)

## Chapitre V

### 1.1.1.

récit	dialogue
sillonnaient	avez trouvé
arrivèrent	
supposait	
débarquèrent	
furent surpris	
disait	

Le *récit* s'organise sur l'alternance canonique passé simple/imparfait : le passé simple pour une série d'actions successives qui constituent le premier plan de la narration, les événements importants ; l'*imparfait* est utilisé pour tout ce qui constitue le cadre, le décor, l'arrière-plan de l'action. Le passé simple envisage l'action en dehors de ses relations avec le moment de l'énonciation (ancrage disjoint), son repère temporel est le moment de l'événement. Il sert bien à la mise en place de la fiction.

Le court passage de *dialogue* prend ici la forme d'une injonction écrite figurant sur une pancarte (*prière de...*) ; le temps utilisé est le passé composé (*vous l'avez trouvé*), il exprime un constat qui a encore des conséquences au moment de l'énonciation, lequel est aussi le moment de la lecture. Son repère temporel est le moment du discours et non celui de l'événement (ancrage conjoint). Il faut noter aussi le recours exclusif à la 3<sup>e</sup> personne dans le passage de récit et à la 2<sup>e</sup> dans celui de discours.

1.1.2. Le célèbre passage qui ouvre l'avant-dernier chapitre de *l'Education sentimentale* a fait l'objet de multiples analyses depuis celle de Proust dans *Chroniques*. Voir notamment Genette, 1966 et 1972, Weinrich, 1973.

On se contentera de relever ici que ce texte se prête, dans un premier temps au moins, à un travail de repérage de l'usage canonique des temps du passé. Il présente l'alternance attendue entre les temps du récit (passé simple, passé antérieur, cf. 23-24, imparfait, plus-que-parfait, cf. 7-9) et ceux du discours, qui apparaissent dans les dialogues en discours direct (présent, futur, passé composé, imparfait, impératif). Noter le présent extratemporel de la l. 60.

Toutefois, ce passage illustre aussi l'usage particulier auquel Flaubert soumet les temps du récit, qui deviennent le support non seulement de changements du tempo narratif en relation avec la mise en relief, mais aussi de modifications subtiles dans les modalités d'énonciation et dans la prise en charge de la narration.

Dans l'abrégé du début, où vingt années de vie sont condensées grâce à

cinq verbes au passé, une série d'actions « référentiellement » duratives, répétitives et plus ou moins simultanées, reçoivent le statut d'événements déterminés, dans une successivité qui n'a rien d'objectif, mais qui résulte d'une prise en charge très forte par le narrateur : « tels furent les événements marquants de ces vingt années-là ».

L'imparfait apparaît apte au contraire à exprimer aussi bien les commentaires du narrateur (cf. 45 : « Son cœur battait à grands coups ») que le discours représenté (au style indirect libre) des personnages : cf. 1. 29-32, avec un déictique de discours rapporté *maintenant*, et 57-60, introduit par le « Elle lui *parla*... » de la 1. 56. A ce titre, la phrase de la 1. 39 « Elle l'avait aperçu dans la cour, et s'était cachée », où le discours semble se résorber en description, entraîne une confusion entre les propos de Mme Arnoux (encadrés par les deux questions « Comment ? » et « Pourquoi ? ») et le point de vue du narrateur omniscient. Noter les alternances entre répliques au discours direct et passages de discours représenté, qui entraînent des emplois intéressants de certains connecteurs : *Puis* (33), *Mais* (34).

1.1.3. Dans ce texte, le *dialogue* met en jeu le système temporel du *discours* : impératif, futur, futur antérieur, présent, passé composé, conditionnel présent, subjonctif passé, imparfait. *Le récit* utilise le passé simple et l'imparfait (ce dernier étant commun aux deux systèmes). Il est intéressant de remarquer que les actions au passé simple (*fut étonné... se rendormit... attrapa... secoua... pensa... se fit... se rendormit... réveilla... se rendormit... pensa... se rendormit... se rendormit...*) marquent la trame du récit qui est constituée des alternances d'éveils et de sommeil entre lesquelles se déroulent les différentes phases du rêve, elles-mêmes données à l'imparfait ou dans le système temporel du discours.

*Le discours* utilise les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personnes tandis que le *récit*, gommant les traces de l'énonciation, se fait à la 3<sup>e</sup> personne : les événements sont présentés comme « se racontant eux-mêmes ».

1.2.1. Il s'agit d'un texte de type autobiographique écrit dans un style familier souvent calqué sur l'oral (*y en a... qu'avait... ça je ne savais pas... etc.*, voir ch. I), à la 1<sup>ère</sup> personne et au passé composé, temps par excellence de l'autobiographie, car il établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent. C'est le temps de celui qui relate les faits en témoin, en participant. Une transposition au passé simple produirait un effet de rupture stylistique. (voir *infra* texte de Léo Malet, ex. 5.2.)

1.2.2. On s'attendrait à ce que les articles de journaux, qui présentent l'actualité selon la loi dite de triple proximité (géographique, socio-professionnelle et affective), recourent systématiquement au passé composé pour relater des faits survenus dans un passé proche et dans un contexte familier. Or la lecture de simples faits divers montre que ce genre journalistique participe souvent des deux systèmes : *discours/récit*.

On a là un schéma quasi canonique du fait divers dont voici la répartition appliquée à notre premier texte :

» duratives,  
l'événements  
s qui résulte  
s événements

les commen-  
») que le dis-  
. 29-32, avec  
oduit par le  
« Elle l'avait  
e résorber en  
rnoux (enca-  
et le point de  
ques au dis-  
des emplois

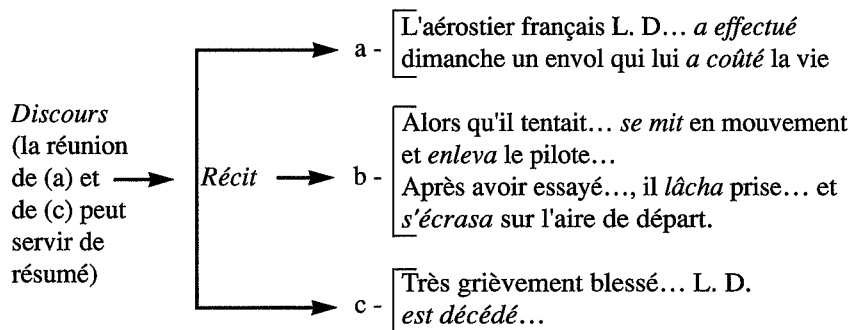
du discours :  
itionnel pré-  
t l'imparfait  
le remarquer  
.. *attrapa...*  
*it... pensa...*  
st constituée  
ent les diffé-  
is le système

gommant les  
its sont pré-

n style fami-  
s *pas...* etc.,  
excellence de  
t passé et le  
participiant.  
e stylistique.

i présentent  
ocio-profes-  
mposé pour  
xte familier.  
stique parti-

a répartition



Le cadre résumatif est donné comme un discours tenu au lecteur et qui lui permet de connaître l'essentiel de l'information ; mais dès que le journaliste développe en énumérant la chronologie des événements, il construit son récit au passé simple ou au présent de narration.

A noter que le titre, le surtitre et le sous-titre, dont la première phrase de l'article n'est souvent qu'une expansion paraphrastique, font presque obligatoirement partie du système du discours ; c'est pourquoi on lira en guise de surtitre et de titre :

Voile  
« Oiseau Roc 4 » a remporté le Bol d'Or  
L'INCROYABLE EST ARRIVE  
(*La Suisse* , 21.6.87)

et difficilement :

« Oiseau Roc 4 » remporta le Bol d'Or  
L'INCROYABLE ARRIVA

On peut réfléchir au rôle du passage au passé simple, qui tire le fait divers du prosaïsme pour lui donner un tour parfois épique, et qui permet de gommer les traces de « prise en charge » par un énonciateur.

Le deuxième fait divers n'est pas une brève, mais un montage (article rédigé à partir d'informations éparses que le rédacteur complète par des explications qui replacent la nouvelle dans son contexte). Là aussi, le cadre commentatif englobe le récit proprement dit, mais ce dernier est très décentré et très succinct.

Les faits qui conditionnent l'exploit du jeune garçon sont relatés au passé composé (discours), presque sans relief (seuls imparfaits : le *était séparé* explicatif de la troisième ligne, et *vivait* à la septième ligne). Le plus-que-parfait intervient dans la phrase de conclusion, où il indique à la fois une antériorité par rapport à l'épisode de fugue, et une circonstance d'arrière-plan. De manière frappante, dans ce qui précède, on a renoncé à exprimer l'antériorité chronologique d'actions telles que : « La garde des enfants... a été confiée à leur mère », et « Cette dernière est revenue s'installer à Obos »,

vraisemblablement pour conserver à celles-ci un statut d'avant-plan, légitimé par le fait qu'elles sont encore « d'actualité » au moment où l'article est écrit (vs *avaient manifesté*, présenté comme une circonstance périmée).

## 2.1.

### *Texte A (réunion des passages à l'imparfait) :*

Le village de Pouldreuzic allait-il connaître une période de paix ? Depuis des lustres, il était déchiré par l'opposition des cléricaux et des radicaux, de l'école libre des Frères et de la communale laïque, du curé et de l'instituteur. Les hostilités qui empruntaient les couleurs des saisons viraient à l'enluminure légendaire avec les fêtes de fin d'année. La messe de minuit avait lieu pour des raisons pratiques le 24 décembre à six heures du soir. A la même heure, l'instituteur, déguisé en père Noël, distribuait des jouets aux élèves de l'école laïque. Ainsi le Père Noël devenait-il par ses soins un héros païen, radical et anticlérical, et le curé lui opposait le Petit Jésus de sa crèche vivante — célèbre dans tout le canton — comme on jette une oncée d'eau bénite à la face du Diable. Oui, Pouldreuzic allait-il connaître une trêve ? C'est que l'instituteur, ayant pris sa retraite, avait été remplacé par une institutrice étrangère au pays, et tout le monde l'observait pour savoir de quel bois elle était faite. Mme Oiselin, mère de deux enfants — dont un bébé de trois mois — était divorcée, ce qui paraissait un gage de fidélité laïque... Les dés paraissaient jetés. Il n'y aurait plus d'arbre de Noël sacrilège à l'heure de la messe de « minuit », et le curé resterait seul maître du terrain... Quel jeu jouait-elle ? Et qui allait tenir le rôle du Père Noël ? Le facteur et le garde-champêtre, auxquels tout le monde songeait en raison de leurs opinions socialistes, affirmaient n'être au courant de rien... Le petit Oiselin dormait à poings fermés... Le bœuf et l'âne — un vrai bœuf, un vrai âne — paraissaient attendris devant le bébé laïque si miraculeusement métamorphosé en Sauveur... le curé montait en chaire... Jamais on n'avait entendu une voix de bébé aussi éclatante... la fillette jouait la Vierge Marie... Le marmot, rouge de colère, trépignant des bras et des jambes, faisait retentir les voûtes de l'église de ses cris furieux, et le curé ne pouvait placer un mot...

### *Texte B (réunion des passages au passé simple) :*

Mais le parti cléricale triompha dès le premier dimanche, lorsqu'on vit la nouvelle maîtresse faire une entrée remarquée à l'église... Aussi la surprise fut-elle grande quand Mme Oiselin annonça à ses écoliers que rien ne serait changé à la tradition, et que le Père Noël distribuerait ses cadeaux à l'heure habituelle... L'étonnement fut à son comble quand on apprit que Mme Oiselin prêtait son bébé au curé pour faire le Petit Jésus de sa crèche vivante. Au début tout alla bien... les fidèles défilèrent devant la crèche, les yeux affûtés par la curiosité... Malheureusement il commença à s'agiter dès l'Evangile, et ses hurlements éclatèrent... En vain la fillette le berça-t-elle contre sa maigre poitrine... Finalement, il appela l'un de ses enfants de chœur et lui glissa un ordre à l'oreille. Sans quitter son surplis, le jeune garçon sortit, et on entendit le bruit de ses galoches décroître au-dehors. Quelques minutes plus tard, la moitié cléri-

plan, légitimé  
sticte est écrit  
e).

aix ? Depuis  
les radicaux,  
et de l'insti-  
ons viraient à  
sse de minuit  
es du soir. A  
uit des jouets  
r ses soins un  
Petit Jésus de  
on jette une  
t-il connaît  
vait été rem-  
e l'observait  
deux enfants  
uit un gage de  
is d'arbre de  
resterait seul  
rôle du Père  
nde songeait  
u courant de  
t l'âne — un  
ébé laïque si  
montait en  
clatante... la  
e, trépignant  
de ses cris

squ'on vit la  
Aussi la sur-  
liers que rien  
ribuerait ses  
ole quand on  
le Petit Jésus  
es défilèrent  
reusement il  
atèrent... En  
inalement, il  
oreille. Sans  
bruit de ses  
moitié cléri-

cale du village, tout entière réunie dans la nef, eut une vision inouïe qui s'inscrivit à tout jamais dans la légende dorée du Pays bigouden. On vit le Père Noël en personne faire irruption dans l'église. Il se dirigea à grands pas vers la crèche. Puis il écarta sa grande barbe de coton blanc, il déboutonna sa houppelande rouge et tendit un sein généreux au Petit Jésus soudain apaisé.

La confrontation des deux textes ainsi constitués permet de dégager nettement la mise en relief obtenue par l'opposition entre une partie d'arrière-plan (texte A) et de premier plan (texte B). Le texte A, dans sa première partie (jusqu'à *fidélité laïque*) campe le cadre social et les actants du récit, il constitue une ouverture, l'imparfait assumant aussi une valeur de répétition, d'habitude, (*empruntaient... viraient... avait lieu... etc.*). Il n'assure ni le démarrage ni la progression de l'histoire. Les passages ultérieurs d'arrière-plan sont des commentaires ou des prolongements du texte B, ou encore les réflexions des villageois — en discours rapporté — sur les événements du texte B dont ils sont, à ce titre, inséparables. Le texte A ne constitue pas à lui seul un récit. Le texte B, en revanche, forme la trame narrative, c'est lui qui assure le démarrage (*mais le parti radical triompha...*) et la progression de l'histoire. Il constitue, à lui seul, un récit relativement cohérent, mais réduit à une succession d'actions. Noter, dans le texte de Tournier, la prédominance de l'imparfait dans les deux premiers paragraphes (jusqu'à *triompha*), celle du passé simple dans les deux derniers, quand le récit s'accélère.

2.2.1. On peut noter la même mise en relief que dans 2.1. La première phrase, au passé simple, constitue le premier plan du récit, tandis que la phrase à l'imparfait (*ils tournaient*) est un arrière-plan explicatif où s'impose l'aspect imperfectif d'un procès ouvert (le début et la fin de cette action ne sont pas situés). Le plus-que-parfait (*avaient troqué*) comporte l'aspect accompli d'un temps composé et assure la même fonction explicative que l'imparfait.

2.2.2. Ce récit présente plusieurs exemples d'un emploi particulier de l'imparfait dans des passages où, classiquement, on mettrait des passés simples :

« ... moins d'une minute plus tard, il *avait* le physique... »

« ... le temps d'y croire, il *quittait* ses parents... »

« ... quelques instants plus tard, il *se crispait*... »

On a là des actions situées dans chaque cas par une indication temporelle, et qui s'inscrivent dans une succession de procès exprimés au passé simple (*il se mit... il s'empara... il revint*, etc.). Cet usage de l'imparfait, dit imparfait de rupture, est apparu dans la littérature à partir de Maupassant. Il permet de mettre à l'avant-plan du récit les *indications chronologiques* qui deviennent, au même titre que des actions au passé simple, les « points d'incidence » sur lesquels reposent, s'appuient les événements à l'imparfait, considérés, eux, comme étant d'une certaine façon hors de la trame narrative. Le recours à ce procédé s'explique bien ici, étant donné le tempo rapide, accéléré, et le style voltairien du conte de Sternberg : les imparfaits de rupture, tout en rompant la monotonie d'un récit où l'avant-plan domine, permettent de valoriser l'hyperthème temporel dans le texte. Voir aussi le rôle des plus-que-parfaits d'aspect accompli (*à peine avait-il surgi, déjà il s'était*

*écroulé, il avait vécu moins de cinq minutes)* qui contribuent à l'effet de « fuite en avant » du récit.

3.1. Version de Mme Leprince de Beaumont :

*fut arrivé, fit, avoir eu, revint, était, avait, réjouissait, fallait, perdit, neigeait, soufflait, jeta, étant venue, pensa, mourrait, serait mangé, entendait, vit, paraissait, marcha, vit, venait, était, remercia, envoyait, hâta, fut, suivait, voyant, entra, ayant trouvé, mourait, se jeta, attacha, marcha, trouva, étant entré, trouva, avait.*

3.2. Version de Robbe-Grillet :

*on ne s'en est pas inquiété, était, affectaient, arrivait, on ne l'a pas revu, possédait, a demandé, pouvait, aurait pu, a trouvé, a répondu, provenait, était, ont alerté, a été enfoncée, ont trouvé, possédaient, avaient déjà fait, avait, sont donc vites devenus, n'a fait que croître, a découvert, remontait.*

3.3.

## ELLE EST TOMBÉE D'LA LUNE

Elle portait l'un de ces fichus de paysanne à franges parce qu'elle les aimait et elle n'avait pas de valises. A leur place, la femme avait pris un vaste panier de raphia et avait roulé sa robe de chambre et ses petites affaires en un baluchon maintenu par des courroies et une poignée de cuir. Plus que léger. Le voyage fut long.

Sa fiche de réception à l'hôpital cantonal portait 10 heures. Elle avait dû prendre le train de nuit qui partait à 4 h 57 et son mari l'accompagna à la gare. Elle s'aidait d'une lampe de poche, jamais elle n'avait su marcher dans les ténèbres.

Il lui acheta un billet de première classe et elle put se reposer mais sans dormir vraiment. Quand elle arriva, il faisait grand jour et elle reconnut la ville où elle était venue, jeune fille, apprendre l'allemand. Il y avait combien d'années ? Elle compta sur les doigts. Elle avait dix-huit ans alors, à présent elle en a cinquante-trois... Mais la ville n'avait pas changé. Elle trouva tout de suite un tram pour monter à l'hôpital.

Là, elle affronta un porche mais on lui dit que ce n'était pas la bonne entrée, qu'il fallait prendre la troisième. De la première à la deuxième, elle eut le temps d'oublier le conseil. Elle dut rebrousser chemin.

(texte authentique)

à l'effet de

perdit, ne-  
é, entendait,  
àta, fut, sui-  
cha, trouva,

as revu, pos-  
venait, était,  
à fait, avait,  
ntait.

NE

ranges  
A leur  
hia et  
en un  
née de

portait  
portait  
'aidait  
archer

le put  
arriva,  
e était

com-  
avait  
rois...  
e suite

it que  
dre la  
temps

ique)

Pour ce texte, différentes solutions sont possibles dans le choix des temps. Voici, après la version de l'auteur, deux variantes dues à des étudiants en FLE dont nous commenterons brièvement les particularités essentielles.

La version authentique fait débiter la narration proprement dite à la fin du premier paragraphe (*fut long...*), tandis que la version A la fait démarrer déjà à la deuxième phrase (*prit...*), et la version B au troisième paragraphe seulement (quand elle *arriva...*), ménageant ainsi une plus longue ouverture au récit. D'autre part, la version A envisage le voyage sous un angle prospectif (*serait... devait prendre...*), alors que le texte B le présente comme un arrière-plan (*était long...*), puis sous un angle rétrospectif (*avait dû prendre... avait accompagné... s'était aidée...*).

#### Version A.

Elle portait l'un de ces fichus de paysanne à franges parce qu'elle les aimait et elle n'avait pas de valises. A leur place, la femme prit un vaste panier de raphia et roula sa robe de chambre et ses petites affaires en un baluchon maintenu par des courroies et une poignée de cuir. Plus que léger. Le voyage serait long.

Sa fiche de réception à l'hôpital cantonal portait 10 heures. Elle devait prendre le train de nuit qui partait à 4 h.57 et son mari l'accompagna à la gare. Elle s'aidait d'une lampe de poche, jamais elle n'avait su marcher dans les ténèbres.

Il lui acheta un billet de première classe et elle put se reposer mais sans dormir vraiment. Quand elle arriva, il faisait grand jour et elle reconnut la ville où elle était venue jeune fille, apprendre l'allemand, il y avait combien d'années ? Elle compta sur les doigts. Elle avait dix-huit ans alors, à présent elle en avait cinquante-trois... Mais la ville n'avait pas changé. Elle trouva tout de suite un tram pour monter à l'hôpital.

Là, elle affronta un porche mais on lui dit que ce n'était pas la bonne entrée, qu'il fallait prendre la troisième. De la première à la deuxième, elle eut le temps d'oublier le conseil. Elle dut rebrousser chemin.

#### Version B.

Elle portait l'un de ces fichus de paysanne à franges parce qu'elle les aimait et elle n'avait pas de valises. A leur place, la femme avait pris un vaste panier de raphia et avait roulé sa robe de chambre et ses petites affaires en un baluchon maintenu par des courroies et une poignée de cuir. Plus que léger. Le voyage était long.

Sa fiche de réception à l'hôpital cantonal portait 10 heures. Elle avait dû prendre le train de nuit qui partait à 4 h.57 et son mari l'avait accompagnée à la gare. Elle s'était aidée d'une lampe de poche, jamais elle n'avait su marcher dans les ténèbres.

Il lui avait acheté un billet de première classe et elle pouvait se reposer mais sans dormir vraiment. Quand elle arriva, il faisait grand jour et elle reconnut la ville où elle était venue jeune fille, apprendre l'allemand, il y avait combien d'années ? Elle comptait sur les doigts. Elle avait dix-huit

ans alors, à présent elle en avait cinquante-trois... Mais la ville n'avait pas changé. Elle trouva tout de suite un tram pour monter à l'hôpital.

Là, elle affronta un porche mais on lui dit que ce n'était pas la bonne entrée, qu'il fallait prendre la troisième. De la première à la deuxième, elle eut le temps d'oublier le conseil. Elle dut rebrousser chemin.

4. Noter, surtout, l'incomplétude informative des phrases ne contenant qu'un imparfait.

5.1. Il ne semble pas utile de commenter en détail cette amusante illustration didactique de la valeur des temps du passé et des perspectives d'énonciation (se reporter aux exercices précédents). Nous nous contenterons de relever l'effet cocasse, en fin de démonstration, du dernier passage (à partir de « *Quand le héros mourut...* » jusqu'à « *votre soudaine hâte* ») : l'utilisation, en conversation, d'un passé simple « de discours » à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>e</sup> personne ne peut être en effet ici qu'une parodie.

5.2. Ce texte est caractérisé par des ruptures stylistiques très marquées. Remarquons d'abord :

— la narration au passé simple, plus couramment associée à la troisième personne et qui est ici aux 1<sup>ères</sup> personnes du singulier et du pluriel, produisant un effet inattendu ;

— l'utilisation d'un subjonctif imparfait (*indiquât*) ;

— la présence de la relative introduite par *dont...* ;

— le choix d'un terme lexical de la langue soignée (*demeure* vs *maison*) ;

— l'antéposition des adjectifs (*une souple et longue auto*).

Autant d'éléments qui relèvent d'un style écrit soigné, sinon littéraire. C'est pourquoi l'emploi simultané de termes familiers ou populaires (*fric, bonniche, manger un morceau, boire un coup, boutique*) donne à l'écriture une allure composite.

5.3. Le passage du passé composé (*a plu*) au passé simple (*il y eut*) se justifie par un changement de la perspective énonciative (« il y eut des étés très secs » autrefois, dans un passé qui n'a pas de lien avec la période actuelle). Par contre le deuxième passé simple *sortirent* ne saurait s'expliquer de la même manière, puisque les conséquences de ce procès ont encore un effet au moment de l'énonciation. On a l'impression ici que l'auteur *temporalise* l'opposition passé simple/passé composé, le premier servant dans son texte à situer les actions *antérieures* à l'été 85. (Cf. la « règle des 24 heures » qu'avaient forgée les grammairiens du 17<sup>e</sup> siècle pour justifier et régenter l'alternance passé simple/passé composé.)

5.4. Si ce fait divers est rédigé au présent narratif, l'arrière-plan à l'imparfait (*bénéficiait*) s'enchaîne de manière plausible, mais le retour au présent (*circule*) n'est pas cohérent. A noter qu'un récit au présent neutralise habituellement l'opposition entre avant-plan et arrière-plan, puisque *toutes* les actions sont exprimées au présent, celles qui au passé auraient été d'avant-plan (passé composé ou passé simple) aussi bien que d'arrière-plan (imparfait).

6. — Se concilient le plus souvent avec l'imparfait : *parfois, déjà, souvent, toujours, quelquefois*.

— Se concilient très souvent avec le passé simple : *tout à coup, puis, alors, brusquement, enfin, aussitôt, soudain*. Peuvent néanmoins apparaître avec un imparfait, alors automatiquement interprétés avec une valeur itérative.

7.1.1. Aucune raison pertinente de mêler passé simple et passé composé.

7.1.2. Idem.

7.1.3. Le déictique *hier soir* indique un ancrage conjoint et impose l'emploi du passé composé (*a dû constater, a été tuée* ou *avait été tuée, a avoué*).

7.2.1. Avec *tout à coup*, on attend le passé simple ou le passé composé quand il s'agit d'un procès non répété (voir plus haut sous 6). Les imparfaits *se mettaient à crier, reculaient* sont inadaptés pour exprimer des faits narratifs déterminés, en rapport de succession avec les événements précédents.

7.2.2. Inversion pure et simple de la mise en relief attendue : *marqua, étaient*.

7.2.3. On attend le passé simple dans la dernière phrase (actions déterminées à caractère d'événements).

7.2.4. *a coûté*, car on ne saurait rejeter le bilan de la catastrophe dans les circonstances d'arrière-plan.

7.2.5. *faisait, errait* ; passage descriptif, actions indéterminées.

7.2.6. *Lorsqu'il vit*, puisque c'est dans une circonstance unique.

7.2.7. *il rentrait*, circonstance explicative.

7.2.8. *Pour un moment* détermine le début et la fin du procès : donc passé simple.

7.3.1. On attend deux plus-que-parfaits indiquant les circonstances de la mort du chien, antérieures au moment de la tristesse de François (donc : *avait été écrasé, s'était échappé*).

7.3.2. Une circonstance explicative coordonnée à un imparfait se met elle-même à l'imparfait ou au plus-que-parfait.

7.3.3. Le passé simple français n'est pas apte à exprimer l'antériorité relative : *avait causé* (circonstance d'arrière-plan).

7.3.4. Idem : *avait quitté*.

7.3.5. Idem : *avait débuté*.

7.3.6. Même remarque, à propos du passé composé cette fois-ci : *avait cessé*.

7.4.1. *Rien n'avait changé* (passage de discours indirect libre, où on trouve les mêmes temps du passé que dans la description) ; le passé antérieur, qui exprime l'antériorité relative dans le système de l'avant-plan narratif, est ici tout à fait déviant.

7.4.2. Problème identique. Il faut *avaient passé* en corrélation avec l'imparfait *était en train...*

7.4.3. *Après qu'il eut essayé*, car l'action est marquée comme achevée au moment où la lumière surgit ; on a affaire à deux faits d'avant-plan qui se déterminent l'un l'autre.

8.1. et 2. Voici, à titre d'illustrations, quelques productions d'étudiants (FLE) dont la langue a parfois été légèrement retouchée. Pour 8.1.2., voir la nouvelle dont la phrase-tremplin a été tirée : Roald Dahl, « Coup de gigot », dans : *Bizarre ! Bizarre !*, Folio, pp. 30-44.

8.1.1. Un jour, quand j'avais quatorze ans, je suis rentrée de l'école et j'ai dit à ma mère que je ne me sentais pas très bien. Elle m'a fait étendre, mais au cours de la soirée j'ai ressenti des douleurs au ventre de plus en plus vives. Ma mère, infirmière de métier, était très inquiète. Elle ne m'a rien dit, mais je savais qu'il s'agissait de quelque chose de sérieux lorsqu'elle me regardait ainsi silencieusement. Enfin, elle m'a dit tout doucement qu'il fallait aller à l'hôpital, mais que tout se passerait bien et qu'il n'y avait rien à craindre.

En franchissant la porte de la maison pour gagner la voiture, je me suis regardée dans la glace. *J'ai à peine reconnu mon visage*, tant il était pâle !

Pendant la nuit on m'a opérée de l'appendicite. J'ai été très malade pendant une semaine, mais je me suis rétablie sans difficulté.

8.1.2. Vraiment, il était parfois pénible, André Maloney ! Non seulement il critiquait sans cesse l'allure, la coiffure et les habits de sa femme, mais encore il intervenait régulièrement et surtout méticuleusement dans ses travaux ménagers qu'à son avis elle ne savait pas effectuer avec les soins nécessaires. Un vrai maniaque, difficile à supporter !

Ce soir-là, ils attendaient des hôtes. André se trouvait déjà à sa place habituelle. Assis sur la banquette, derrière la grande table de cuisine, il épiait sa femme. En l'honneur de leurs nombreux invités, Mary préparait un immense gigot. Très adroitement, elle le tourna et le retourna, le piqua de gousses d'ail, le badigeonna ensuite d'une moutarde spéciale et le saupoudra d'herbes aromatiques. André laissa tomber une remarque méprisante après l'autre : « Fais attention à tes mains, tu salis ta robe ; comme tu transpires, cela abîmera ta coiffure. Non, il ne faut jamais piquer la viande de cette manière. » Décidément, Mary était de plus en plus énervée. Elle s'essuya le front et reprit un petit moment son souffle. Il faisait déjà nuit et elle avait du retard. « Qu'est-ce que tu attends, tu es déjà en retard avec la broche » s'écria son époux. Alors, *Mary Maloney fit simplement quelques pas vers lui et, sans attendre, elle leva le gros gigot aussi haut qu'elle le put au-dessus du crâne de son mari, puis elle cogna de toutes ses forces*. André tomba et resta inanimé par terre. Ebahie, Mary le regarda et ses yeux se remplirent de larmes. Qu'avait-elle fait ?

8.1.3. Tout était calme. Le portier de nuit dormait sur son journal à la réception. On entendait parfois son ronflement. Au loin, il sonnait deux heures. Soudain, un homme surgit, tout habillé de noir. Sans faire de bruit, il s'approcha de la réception et prit la clef du n° 10. Ensuite il se dirigea vers les escaliers. Le portier dormait toujours. L'inconnu monta

jusqu'au premier étage et s'arrêta devant une porte. *C'était la chambre n° 10. Il entra.*

Le portier fut réveillé par deux coups de feu. Il vit un homme en noir qui se précipita vers la sortie de l'hôtel.

### 8.2. *Le retour des cendres*

*Hervé n'avait pas téléphoné, c'était bien fini entre eux. Simone décida d'agir immédiatement* : elle sauta du canapé vert mousse parsemé de mugets où ils avaient passé une vingtaine de tête-à-tête inoubliables et se précipita à la salle de bain. C'était quand même inouï ! Cet Hervé était un sale type ! Et d'ailleurs, tous les hommes étaient pareils. Elle en avait ras-le-bol. Elle décida d'en finir une fois pour toutes. Elle saisit la brosse à dents d'Hervé ainsi que sa pâte dentifrice « Colgate », son rasoir, ses lames de rasoir de réserve et sa lotion après-rasage, qu'elle n'avait jamais particulièrement aimée, d'ailleurs, la trouvant trop douce, et jeta tout cela voluptueusement dans la poubelle.

Elle continua de la même manière dans la chambre à coucher : les lettres d'amour à l'encre rouge et les photos d'Hervé aboutirent à la corbeille à papier, ainsi que l'écharpe à raies qu'elle lui avait tricotée pour son anniversaire. En pleine euphorie, elle jeta même le marc de café et les restes du déjeuner. Enfin elle pouvait respirer, ayant anéanti tout ce qui lui rappelait Hervé. Elle prit un mouchoir et effaça les gouttelettes de sueur qui perlaient sur son front. A ce moment-là, quelqu'un sonna à la porte. Tout épuisée de la corvée, elle ouvrit et aperçut un immense bouquet de roses rouges derrière lequel se cachait le fleuriste du magasin tout proche, tenant une petite carte à la main. Elle était d'Hervé : « Ma chère Simone, Mes meilleurs vœux pour le 1<sup>er</sup> mai. Je suis navré, je ne peux pas venir ce soir car je participe à la manifestation communiste. Je t'embrasse tendrement, Ton Jules. »

Simone, profondément émue, sortit méticuleusement tout ce qu'elle avait jeté à la poubelle. Finalement, Hervé n'était pas si mal que cela, au moins, il était bon communiste.

## *Chapitre VI*

### **Première partie**

1. On distinguera les catégories suivantes, dont toutes ne sont pas tranchées de manière absolue :

- a) Infraction à la règle de non-contradiction : 1, 2, 4, 5, 7, 10, 12, 15, 17, 20, 23.
- b) Infraction à la cohérence des enchaînements sémantiques : 6, 14, 16, 18, 22.
- c) Infraction à la loi d'informativité proscrivant les tautologies : 3, 8, 9, 19, 21.
- d) Pures invraisemblances référentielles, l'événement dénoté étant improbable dans l'univers de référence où nous vivons : 11, 13 (classable aussi sous a) ou b), 24.

- 1.1. Énoncé contradictoire. Le terme *veuve* signifie « qui n'a plus de mari ». Étant mort, le mari de la veuve (à savoir Rodolphe, à cause du possessif *sa*) ne saurait être l'auteur du procès *tuer*. La contradiction logico-sémantique aboutit à une invraisemblance référentielle.
- 1.2. L'anomalie de cette formule tient au non-respect du présupposé pragmatique-sémantique selon lequel on ne peut mourir si on est déjà mort. L'effet comique repose sur la confusion voulue entre la *fonction* de pape et la *personne* de ce nom (syllepse, voir 2.20).
- 1.3. Cette expression courante véhicule une tautologie, puisqu'on est toujours le fils de son père. La tautologie sert ici à des fins d'emphase.
- 1.4. et 1.5. : voir 1.1. ; 1.4. est une blague, 1.5. un énoncé ironique spontanément interprété de manière polyphonique (= « sa maladie *qu'il prétendait* incurable »).
- 1.6. Enchaînement incohérent : normalement, *non plus* suit un énoncé négatif. Effet corrosif et démystificateur.
- 1.7. Contradiction jouant sur le double sens de *jour* : l'expression *un jour* est lexicalisée au sens d'*une fois*, mais quand elle est rapprochée de *nuit*, le sens propre de *jour* (= antonyme de *nuit*) est réactivé.
- 1.8. Expression lexicalisée contenant une redondance, *vertes et pas mûres* étant *grosso modo* synonymes.
- 1.9. Puisque l'interrogation porte sur un élément explicité dans la question, l'acte de langage lui-même est rendu tout à fait inutile et non pertinent.
- 1.10. Contradiction liée à un cas d'énallage temporel. L'emploi du déictique *demain* avec un imparfait entraîne le report fictif du moment de l'énonciation dans le passé.
- 1.11. Phrase parfaitement cohérente, mais évoquant un fait improbable.
- 1.12. Contradiction liée à la polysémie de *petit* (= « dont les dimensions sont inférieures à la moyenne », mais aussi « jeune »). Seule l'actualisation du premier sens, encouragée il est vrai par la co-présence de *grand*, donne lieu à une contradiction.
- 1.13. Contradiction de type sémantico-référentiel. Dans l'univers ordinaire, on ne peut se souvenir que d'un fait ou d'un événement passé. Suggestion onirique caractéristique de la poésie surréaliste.
- 1.14. Exemple classique d'amphigouri, c'est-à-dire de rupture d'isotopie sémantique, d'autant plus cocasse que le propos se veut sentencieux et définitif. L'amphigouri naît ici de la rencontre malheureuse entre deux figures de rhétorique : syllepse métonymique voulue (*main* pris en même temps au sens propre et au sens de *personne*) et syllepse métaphorique involontaire (*fouler aux pieds*, pris au sens de *mépriser*, voit son sens propre réactualisé par la présence de *main*).
- 1.15. Contradiction entre le présupposé de la deuxième proposition (« Elle paraît son âge » présuppose que « je sais son âge ») et le posé de la première. Effet : euphémisme spirituel.
- 1.16. Voir 1.14. Enchaînement de trois anisotopes.

r'a plus de  
use du pos-  
tion logico-

pposé prag-  
déjà mort.  
1 de pape et

'on est tou-  
se.

que sponta-  
nu'il préten-

un énoncé

ion un jour  
e de nuit, le

t pas mûres

la question,  
rtinent.

du déictique  
e l'énoncia-

probable.

dimensions  
ctualisation  
and, donne

s ordinaire,  
Suggestion

e d'isotopie  
ieux et défi-  
ix figures de  
mps au sens  
taire (*fouler*  
ialisé par la

tion (« Elle  
la première.

1.17. Contradiction entre le posé de la première proposition et l'implication colportée par la seconde (« Si ses amis le détestent, alors ce sont des ennemis pour lui »).

1.18. Contrairement à ce qui se passe en 1.14. et 1.16., les ruptures sémantiques sur lesquelles joue le texte sont récupérées au niveau de l'isotopie globale (*lumière, soleil, tournesol, ombre, cadran solaire*) : par l'effet de surprise qu'elles provoquent, elles assurent la force poétique et métaphorique du passage.

1.19. Tautologie expressive, cf. 1.3.

1.20. Contradiction sémantique et logique entre *de droite et de gauche* et *le droit chemin*. La rencontre de deux métaphores lexicalisées (catachrèses) produit une syllepse involontaire : alors que le locuteur emploie ces expressions dans leur sens figuré, la contradiction s'installe au niveau des sens propres.

1.21. Tautologie maladroite : *se suicider* comporte les traits « se tuer soi-même ».

1.22. Maladresse dans la combinatoire sémantique : *se laver* ne se construit en principe qu'avec des objets directs désignant des parties du corps. D'où une invraisemblance référentielle manifeste.

1.23. Contradiction entre le présupposé inscrit dans *décapité* (« qui n'a plus de tête ») et le posé « releva la tête ». Même cas de syllepse involontaire que dans 1.20.

1.24. Même cas que 1.11. L'expérience que le lecteur a du monde le contraint à interpréter l'énoncé comme poétique ou fictif.

2. — Contradictions de types divers : 2, 4, 5, 9, 10, 11, 12

— Tautologies, informativité insuffisante : 1, 3, 8

— Mauvaise combinatoire sémantique : 6 et 7 (*ordre chronologique pour ordre de gradation ; rédiger les événements pour témoigner des événements*).

3. Dans ce passage, l'impression d'incohérence est due à un manque de continuité : le texte commence par un récit de type autobiographique au passé composé et à la première personne du pluriel pour enchaîner immédiatement sur des phrases de type expositif au présent et à la 3<sup>e</sup> personne ; il se termine sur un retour au récit autobiographique. Il y a donc une rupture discursive, due au fait que l'élève a visé en même temps deux objectifs distincts : d'une part faire le récit d'une promenade et d'autre part présenter « la leçon de choses » apprise au cours de cette excursion. Pour corriger ou améliorer cette production, il faudrait privilégier un des deux types textuels : soit le récit ordonné selon la chronologie et l'itinéraire suivi, récit qui pourrait se conclure par : « Au cours de cette excursion, nous avons appris beaucoup de choses sur la dune et les fleurs » ; soit l'aspect expositif, et dans ce cas on pourrait introduire le texte par une phrase comme : « Au cours de la promenade à la dune que nous avons faite, nous avons recueilli de nombreuses informations... » avant d'enchaîner sur la dune et sa flore.

4.1. L'ordre est le suivant : C B A. On peut aussi envisager B A C.

4.2. C B D A

4.3. C A H B G F E I D

4.4. D B F C E H G A. D'autres solutions sont possibles.

4.5.1. Au début de la 4<sup>e</sup> phrase, *Ce* ne reprend rien de clair.

4.5.2. La dernière phrase introduit une invraisemblance : on ne saurait considérer la propreté comme une forme de contestation, du moins en Suisse.

4.5.3. La 5<sup>e</sup> phrase introduit une incohérence avec la précédente : les référents de *Elle* et *leur* sont peu clairs.

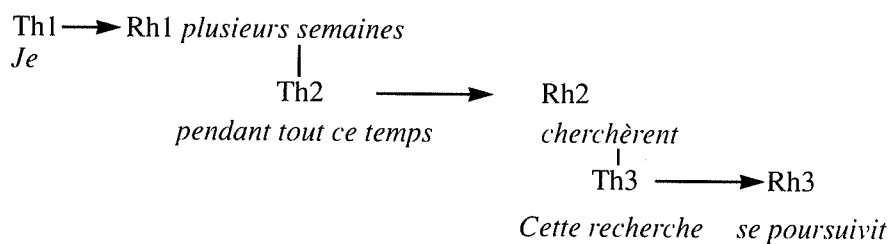
5. E C A B L K G F D I H J. Liens anaphoriques, associatifs et logico-sémantiques d'un paragraphe à l'autre : *l'histoire racontée* → *c'est une performance* ; ... *un dialogue* → *cette malléabilité* ; *détails...* (« *De quelle couleur...* ») → *Cela* ; *En somme* + conclusion partielle ; ... *le livre comme l'enfant* → *Parlons d'abord du livre* ; *éditeurs...* *s'intéressent* → *Ce phénomène* ; *l'emballage* → *l'emballage* ; *rentabilité* → ... *à meilleur marché* ; *cette dégradation* (anaphore conceptuelle) ; *dans ce cadre* (idem) ; ... *apprendre...* → *caricatures de manuels scolaires*

## Deuxième partie

1.1. Le référent principal, qui est aussi le thème de tout le texte, est donné comme sujet de la première phrase par son nom propre. Il est constamment rappelé, presque toujours en position de sujet dans les autres phrases, par des anaphores pronominales ou des anaphores associatives (4, 8), une fois comme objet direct (9) et une fois comme objet indirect (14). Texte construit en outre sur un hyperthème temporel (adverbes de temps en tête de phrases + présent de narration). Structure typique des textes biographiques.

1.2. Petit conte à la structure très simple. La plupart du temps, thème constant repris par l'anaphore pronominale *ils*, ou thèmes dérivés sous forme d'anaphores associatives : *les deux premiers*, *le troisième*, *les deux autres*, *le premier*, *le second*. Ici aussi, présence de l'hyperthème temporel (*un certain jour*, *pendant que...* *puis*, *au matin*). La première séquence du récit se développe en outre sur une thématization linéaire : *farine* (rhématique) repris par *en*, *gâteau* (rhématique) repris par *le*.

1.3. Dans ce sommaire, des mois d'existence sont résumés en quelques lignes. La thématization linéaire souligne bien l'enchaînement des événements qui marquent la chute du récit.



A C.

n ne saurait  
du moins en

ite : les réfè-

ifs et logico-  
→ *c'est une*  
(« *De quelle*  
*livre comme*  
*ssent* → *Ce*  
*à meilleur*  
*is ce cadre*

e, est donné  
onstamment  
phrases, par  
8), une fois  
xte construit  
e de phrases  
ques.

thème cons-  
sous forme  
*ux autres, le*  
*l (un certain*  
*écrit se déve-*  
*e) repris par*

en quelques  
t des événe-

► Rh3

se poursuivît

*L'étrange disparition...* sert d'anaphore résomptive pour tout le début du récit.

1.4. Ce début de récit est constitué de plusieurs séquences narratives juxtaposées sans alinéas, entre lesquelles on peut déceler des effets de ruptures thématiques (séquence de Jenny, 1-5 ; séquence du messenger, 5-10 ; séquence de la mère, 10-14 ; séquence du voyage, 14-21) : alors que les événements s'enchaînent dans la macro-structure selon un principe de causalité, ils sont présentés de façon apparemment dissociée. A ce titre, *Bembet le domestique* inaugure en 14 une nouvelle séquence, comme s'il s'agissait d'un personnage non encore introduit, au même titre p. ex. que *le meunier de Vernay* (18-19). Par un procédé qui rappelle le schéma à thèmes dérivés, mais utilisé de manière cataphorique, les actants successivement introduits confluent dans la séquence de l'arrivée (21-24) grâce au *ils* (mais de qui s'agit-il au juste ? on ne le sait pas bien) et à la reprise littérale *Jenny*. Les effets de ruptures sont liés dans ce texte à un cryptage de l'hyperthème, produit notamment par l'emploi de descriptions définies « incomplètes » (*la mère* — de qui ?, *le domestique* — de qui ?)

1.5. Exemple de thématization linéaire. Texte clos sur lui-même, puisque l'on revient à la fin au thème de départ : comparer 1-4 et 15-20. Il est frappant de remarquer que l'apport informatif est très faible d'une phrase à l'autre, à part l'échappée prospective des 1.5-9 : voir l'effet de ressassement des 1.13-14 (« Comme elle brode, ma mère lui fait broder des draps », etc.).

1.6. Cette production d'étudiant (FLE) est un intéressant exemple de thématization complexe. L.1-7 : hyperthème *fauteuil*, thème dérivé *couleur* ; puis thématization linéaire (*bouillonner* → *gouttes* ; *tombèrent...* → *flaques*) qui aboutit très habilement à l'introduction nominative du protagoniste humain (*Rem* → *Il*), lequel va servir d'hyperthème à la fin du texte (thème dérivé par anaphore associative : *sa tête*).

2.1. Les deux textes présentent une application du schéma linéaire conduisant à une digression qui fait perdre le fil de la narration. Dans les deux cas toutefois, on revient à la fin du texte au propos initial.

2.1.1. Alternance de deux types discursifs (narration et description) engendrant une incohérence (voir *supra*, exercice 3 de la première partie).

2.1.2. « Dérapage » contrôlé de la thématization utilisée à des fins parodiques, mimant les coq-à-l'âne de la conversation ordinaire.

2.2. Bien qu'il ne présente ni rupture thématique, ni rupture d'isotopie, ce passage, qui applique caricaturalement le schéma à thème constant, ne peut évidemment pas être considéré comme un texte « bien formé ». Son anomalie principale réside dans des redondances excessives et des reprises tautologiques, dues au fait que les ressources de la pronominalisation ne sont pas utilisées pour reprendre l'information d'une phrase à l'autre. L'ampleur des recouvrements et la faiblesse de l'apport informatif déçoivent l'attente du lecteur. Si le but du texte (donné comme une « lecture ») est d'enseigner du lexique aux élèves, cela se fait au détriment complet de toute vraisemblance communicative.

2.3.1. Usage de *on* non coréférentiels.

2.3.2. Idem, d'où un décodage laborieux pour le lecteur.

3.1. Transformation aisée : 1, 3, 4. Transformation peu vraisemblable, mais imaginable selon le contexte : 6, 7. Transformation plus ou moins bloquée : 2, 5. Notons que si le sujet est manifestement thématique et animé (*Ils* et *Je* dans 2 et 5), et que l'objet est au contraire inanimé et non thématique, la transformation passive est difficilement envisageable. Quand les actants du procès sont tous les deux soit rhématiques (3), soit thématiques (4), la transformation s'en trouve, semble-t-il, facilitée, quoique les restrictions sélectives liées au sémantisme du verbe jouent aussi un rôle important.

3.2.1. En transformant les trois propositions passives, on maintiendrait la thématization initiale : « *Les manifestants* (= thème-agent-sujet)... *Ils* ont lancé des pierres... , *ils* ont incendié..., *Ils* ont répandu... ». Ici, les ruptures thématiques sont des précautions journalistiques, elles évitent d'incriminer explicitement les manifestants.

3.2.2. Contexte réfutatif avec forte focalisation sur les agents du procès. La transformation est possible au moyen d'un présentatif, par ex. ... « cette fois, *ce ne sont plus les radicaux* mais les socialistes qui ont lancé de nouvelles accusations ».

3.2.3. Le passif permet de garder *initiative* comme thème constant. Les transformations à l'actif introduisent autant de ruptures thématiques : « *17.500 signatures... le groupe des jeunes dirigeants d'entreprise... on déposera...* » Pour ce dernier cas, *être déposé* est presque une forme codifiée du langage administratif, où le *on* est évité à cause de son référent flou.

3.2.4. Le passif permet une thématization linéaire et, d'autre part, il est conditionné par l'adverbe focalisant *ne... que* qui ne peut fonctionner sur un sujet. La transformation, amenant une rupture thématique, est possible, mais en focalisant un peu lourdement au moyen du présentatif : « *Il n'y a que... qui* ».

3.2.5. La transformation est malaisée, car elle amène en position de sujet-agent un SN indéfini [- humain] au détriment d'un SN défini [+ humain] qui constitue, à coup sûr, le thème de l'article.

3.2.6. Ici, les indications chiffrées signalent le statut rhématique du sujet de la première proposition. Il s'agit du chapeau d'un article qui présente les traits typiques de ce genre de « sommaires incitateurs » où tout semble focalisé. La transformation amènerait trop d'éléments à gauche et à droite du focus majeur *400 poids lourds bloqués*, noyant l'information essentielle.

3.2.7. Focalisation sur l'agent sur lequel le texte enchaîne. La thématization du SN [- animé] est rendue possible par la combinatoire lexicale : les synonymes et les hyponymes de *créer* (*produire, écrire, peindre...*) qui indiquent une relation de créateur à création amènent souvent l'objet inanimé en position de sujet. Ex. : *La Joconde fut peinte par Léonard de Vinci*. Transformation à l'actif avec présentatif.

3.2.8. Cet exemple semble légèrement déviant, en raison peut-être de la présence d'un agent déjà thématized. Employé absolument, sans complément, la forme passive conviendrait : *Personne n'est épargné !* Ici la transformation

à l'actif, plaçant le SN défini en position de sujet, donne un résultat plus satisfaisant : *La technique n'épargne personne.*

3.3.1. La « loi de longueur » (voir chapitre VII) semble justifier cette répartition : le syntagme sujet comportant deux compléments de nom est difficile à antéposer dans une proposition minimale SN + V. En outre, la focalisation est conforme à l'attente du lecteur, car dans la rubrique des faits divers « on a volé » est dans notre sphère d'attente, c'est l'objet qui est éventuellement inattendu et constitue l'information majeure, placée en fin d'énoncé.

3.3.2. Thématique « normale » de l'écrit, plaçant à gauche le SN rappelant de l'information « déjà connue » et à droite le constituant rhématique, surtout quand il est le plus long.

3.3.3. et 4. Les indications chiffrées, maximale-ment pertinentes sur le plan de l'information, tendent à être placées en finale, place privilégiée de la focalisation, à l'écrit du moins (noter toutefois l'exception que constituait plus haut le n° 3.2.6.). Voir chapitre VII.

4. [...] Et Maryse de préciser qu'elle a une solide formation derrière elle, pour avoir suivi des stages d'oenologie dans les hauts lieux du vin comme Beaune et Mâcon. C'est d'ailleurs en 1978, pendant un de ces stages où elle avait excellé, qu'une de ses consœurs, D. Carré-Cartal, la première femme sommelier, lui avait conseillé de se présenter au « concours du meilleur sommelier ».

Les étapes de cette entreprise l'on conduite d'abord à Mâcon où elle a battu tous les hommes, puis à Paris où elle a dû affronter des professionnels chevronnés. Cette dernière épreuve, au cours de laquelle il fallait rectifier une carte vinicole truquée, puis déguster et identifier 3 vins et 2 liqueurs, lui a permis d'évincer ses rivaux et de remporter le titre. Rien pourtant d'après elle, ni ses origines, ni ses goûts naturels, ni sa fonction de secrétaire dans une société laitière, ne laissait présager une telle vocation.

Après son mariage en 1960, elle a repris avec son mari cuisinier un bistrot dans la banlieue lyonnaise et elle s'est consacrée avec conviction à son nouveau métier de restauratrice. C'est ainsi que son mari l'a emmenée chez ses fournisseurs-vignerons. Un milieu qui l'a tout de suite séduite, même si elle avoue que ce qui lui plaisait n'était pas directement le vin, mais l'atmosphère propre aux vignobles, « l'amitié »...

##### 5. Production commune, atelier d'écriture FLE :

Une fois de plus, Simone était assise toute seule sur le divan à attendre un petit signe de vie d'Hervé. Mais ce soir-là, contrairement à toutes les autres fois, elle ne pouvait lui trouver aucune excuse, alors son chagrin se transforma en rage et dans la minute qui suivit, elle était en action dans la salle de bain.

Le traître avait complaisamment laissé « en attente » sa brosse à dents, son rasoir et ses multiples lotions. A quoi bon tout cet attirail, puisqu'il ne

passerait plus la nuit chez elle ? Le tout atterrit, vite fait, bien fait, dans la poubelle. Sa photo et ses lettres d'amour qu'elle avait tendrement enfouies parmi sa lingerie fine subirent le même sort, ainsi que son écharpe en cachemire signée Cerutti (il avait toujours été un peu snob et aimait les accessoires chics).

Simone prit goût à ces rangements qui lui donnaient l'impression de mettre de l'ordre dans sa vie. La théière trônait, comme d'habitude, à moitié pleine sur le bord de l'évier : les feuilles de thé atterrirent sur le cachemire, qui dut encore absorber les restes d'un repas que Simone n'avait pas le courage de réchauffer. Pour couronner le tout, notre femme libérée se moucha énergiquement et expédia, dans une boulette de Kleenex, le reste de son chagrin au sommet de la poubelle.

On avait sonné à la porte, la nouvelle Simone s'y dirigea d'un pas énergique pour y recevoir une lettre d'amour toute neuve accompagnée d'un somptueux bouquet qui étincelait dans le vide de son appartement bien rangé. Son cœur déborda : l'ancienne Simone reprit le dessus et pleine de contrition, alla humblement plonger ses blanches mains dans la fosse de la poubelle pour en exhumer les saintes reliques de son amour.

## Chapitre VII

1.1. Cas typique d'application de la loi de longueur.

1.2. Idem, avec pour conséquence une position en chiasme des compléments de temps (2) et (1'). La permutation de (1'') et (2'') engendrerait une ambiguïté (*en France* tendrait à être régi par *la vie artistique*).

1.3. Disjonction focalisatrice de l'objet direct contenant une information chiffrée. L'enchaînement de la relative s'en trouve favorisé.

1.4. Ordre « logique », respectant de plus la loi de longueur et le principe de focalisation. L'anticipation de (3), possible malgré la lexicalisation de l'expression *faire faux-bond*, entraînerait une segmentation de l'énoncé : « ... fait, le temps d'une conférence, faux bond au compositeur », et modifierait la focalisation.

1.5. Ordre nécessité par l'ambiguïté qui résulterait de la séquence inverse.

1.6. Ici, le complément de manière est visiblement focalisé, voir les enchaînements et la redondance relative introduite par : « C'est donc en contrebande que... »

1.7. Infraction à la loi de longueur impliquant une forte focalisation du complément de temps, laquelle prépare l'enchaînement de la coordonnée explicative « car... ».

1.8. Infraction à l'ordre « logique » et à la loi de longueur. Plutôt qu'une mise en relief informationnelle d'un complément dont le statut thématique est évident (il s'agit d'une anaphore démonstrative), on verra dans cet exemple une postposition stylistique essentiellement destinée à équilibrer la combinatoire syntagmatique, *cette évidence* servant de pivot référentiel à une cataphore, puis à une anaphore.

... dans la pou-  
fouies parmi  
n cachemire  
soires chics).  
pression de  
ide, à moitié  
e cachemire,  
it pas le cou-  
e se moucha  
e de son cha-

un pas éner-  
pagnée d'un  
tement bien  
et pleine de  
a fosse de la

ompléments  
it une ambi-

information

e principe de  
alisation de  
e l'énoncé :  
' », et modi-

ce inverse.

r les enchaî-  
c en contre-

alisation du  
coordonnée

tutôt qu'une  
thématique  
ra dans cet  
équilibrer la  
référentiel à

2. — Disjonction focalisatrice aisée, sans changement nécessaire autre que celui de l'ordre des compléments : 3, 8 (remarquer l'effet de la permutation sur les possibilités d'enchaînements).

— Disjonction favorisée par l'ajout d'une expansion : 3, 8, mais aussi 6 (« son livre si intéressant »), 7 (« la prospérité qu'elle mérite »).

— Disjonction possible, mais *grosso modo* limitée à l'insertion de certaines expressions adverbiales (p. ex. « souvent »), étant donné le statut lexicalisé des expressions *prendre parti*, *livrer bataille* : 1, 4. (Comparer : « N. a livré aux Anglais *une* bataille impitoyable. »)

— Disjonction éventuelle, avec expansion adéquate seulement : 5 (« Il prit, au début de la séance, la parole que tout le monde était d'accord de lui céder. »)

— Disjonction sans grand effet sur le sens : 2 ; l'expression *prendre en main* étant quasi lexicalisée, la postposition de *le pouvoir* ne représente pas une focalisation forte de ce constituant.

3.1. Mauvais placement d'un complément de manière, solidaire du verbe.

3.1.1. Dire « ... il pleuvait sans cesse depuis deux semaines déjà », car *sans cesse* complète le sémantisme du verbe, et *depuis deux semaines* est focalisé (voir la quantification).

3.1.2. « ... s'élevaient en chantant vers le ciel sur un... », ou « ... vers le ciel en chantant sur un... », en vertu de la loi de longueur.

3.1.4. « ... ramène forcément l'attention à... »

Dans les trois premiers cas, l'anticipation du complément de manière en tête de phrase serait de nature à le focaliser : « Sans cesse, depuis deux semaines déjà, il pleuvait » ; « En chantant, ils s'élevaient... » ; « Avec horreur, il examina... ». Dans le dernier cas, *forcément* placé à l'initiale deviendrait adverbe d'énonciation.

3.2. Mauvais placement du complément d'objet direct.

3.2.1. et 2. Postposition injustifiée.

3.2.2. à 5. Postpositions non réalisées, rendues nécessaires ou du moins souhaitables par la loi de longueur et le principe de focalisation ; 3.2.3. : cf. l'enchaînement « C'était un homme... » ; 3.2.4. : La date, élément thématique et non rhématique, peut être anticipée ; 3.2.5. : postposition souhaitable des indications chiffrées, focus manifestes de l'énoncé.

3.3. Phrases 1 à 4 : Focalisation « à l'allemande » : en français, sauf dans le cas du circonstant de manière, l'initiale de phrase n'est en général pas une position de focalisation, à moins d'utiliser un outil morphologique adéquat, p. ex. *C'est... que* dans 3.3.1., *Ce n'est pas... qui* dans 3.3.3. Noter que les marqueurs de focalisation que sont *ne... pas*, *ne... que*, *seulement*, *surtout* ne peuvent fonctionner seuls à l'initiale de la phrase, d'où l'agrammaticalité de 3 (voir aussi ch. VI, exercice 3.2.4.). Pour 3.3.2. et 4., phrases à copule, le sujet figure obligatoirement en tête : « Le thème est... », « Des groupes... formés de... pourraient apporter une aide précieuse aux... ».

3.3.5. et 6. : Un verbe à contenu sémantique faible suit un sujet « lourd », focalisé. Dans ce cas, on utilise en tête de phrase la tournure impersonnelle,

thématisant le verbe, « Il s'y ajoute... » ou encore l'inversion du sujet : « .... poussent d'immenses champignons de béton ».

3.3.7. Cas inverse : le verbe *s'est écrasé* n'appartient pas à l'horizon d'attente du lecteur, il dénote un événement exceptionnel, et doit donc se trouver à la fin, en position focalisée. Il en irait différemment pour *s'est posé*, par exemple, avec lequel l'inversion serait tout à fait bienvenue.

3.4. Série d'ambiguïtés structurales dues au placement des compléments. Il suffit la plupart du temps de déplacer un constituant de la phrase pour gommer toute anomalie.

Dans 3, une modification de la préposition (« *en* langue française ») serait le meilleur moyen de supprimer l'équivoque.

En 10, la meilleure solution serait d'anticiper le gérondif. Noter le rôle de la combinatoire lexicale dans l'émergence de ce cas d'ambiguïté : « Simone décida de sortir en se mouchant le nez » ne serait pas gênant au même titre, car *sortir* n'est pas comme *agir* hyperonyme de *se moucher*, et ne pourrait pas être candidat au rôle de terme régissant.

3.5.1. Dans les deux premières phrases, un élément thématique (ou mieux : relativement thématisé) occupe la position focalisée qui devrait revenir à l'objet direct, au mépris également de la loi de longueur ; *déjà* au sens de « pas plus de », « seulement », est un germanisme. Redondance maladroite dans la troisième phrase (*demander/demande*).

3.5.2. à 4. Accumulations de compléments introduits par une même préposition (*de, dans*). Méconnaissance des limites (pragmatiques) d'application du principe de récursivité.

3.6.1. Anticiper *dans tout l'hôtel*, élément thématique.

3.6.2. Idem avec *pour cette raison*. Ne pas maintenir une expression qui joue le rôle de lien thématique en position focalisée.

3.6.3. Anticiper *depuis dix générations* de façon à assurer son interprétation comme complément de *veut* (et non d'*hériter*).

3.6.4. Supprimer le redondant *dans le métro*, ou du moins l'écartier de la position de focalisation. Ne pas disjoindre du verbe *le vol*, qui est thématique.

4.1. a-b-c = ordre « logique »

a-c-b = focalisation sur b

c-b-a = ordre conforme à la loi de longueur, focalisation sur l'objet direct disjoint

c-a-b = ordre engendrant une ambiguïté, à *leur intention* tendant à être interprété comme régi par *journée d'information* ; l'ambiguïté n'est toutefois pas d'une incidence importante sur le sens général de l'énoncé

b-a-c = focalisation sur c ; b marqué comme thématique

b-c-a = focalisation sur a ; b marqué comme thématique

4.2.1. a-b semble meilleur (ordre logique + loi de longueur)

4.2.2. a-b ou b-a (ce dernier très plausible : longueur, adjectifs « focalisants »)

a du sujet :

à l'horizon  
loit donc se  
t pour *s'est*  
venue.

pléments. Il  
phrase pour

française »)

er le rôle de  
: « Simone  
même titre,  
ne pourrait

(ou mieux :  
it revenir à  
au sens de  
maladroite

ême prépo-  
'application

ression qui

terprétation

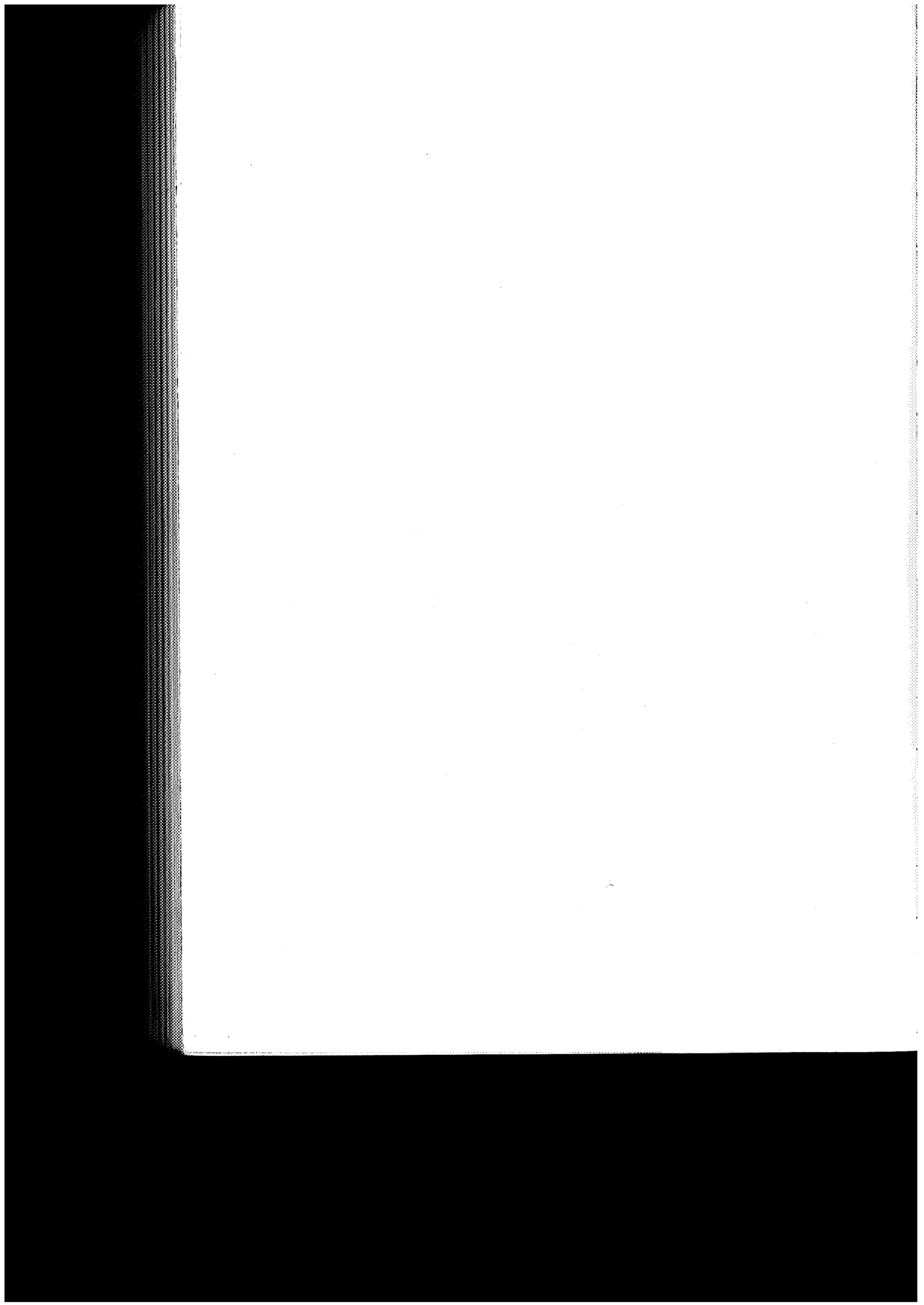
carter de la  
thématique.

sur l'objet

ndant à être  
iguïté n'est  
de l'énoncé

, adjectifs

- 4.2.3. c-a-b ; avec segmentation, et focalisation de a : c-b-a ou b-c-a (p. ex. « Soigner d'urgence, contre son gré, un drogué »)
- 4.2.4. c-a-b = ordre neutre ; d'autres solutions sont possibles, mais avec segmentation de la phrase
- 4.2.5. Ordres les plus plausibles en raison de critères thématiques : b-c-a ou b-a-c
- 4.2.6. En vertu de la loi de longueur et du principe de focalisation, b-c-a ou c-b-a
- 4.2.7. La loi de longueur donne a-c-d-b qui n'est pas excellent à cause de la proximité de deux compléments introduits par *en*. Suggestions : c-d-a-b ou c-b-d-a.
- 4.2.8. Beaucoup de solutions possibles, car tous les compléments peuvent, au plan sémantique, assumer un rôle soit thématique, soit rhématique. Tout dépendra donc du contexte énonciatif. Notons toutefois les solutions moins bonnes que les autres :
- celles qui font se suivre les deux compléments introduits par *à*, p. ex. b-d-a-c ;
  - celles qui dissocient c et d sans placer d après a ; c-d ou d-c seront de préférence déplacés conjointement étant donné leur proximité sémantique, ou alors, dans une séquence comme b-c-a-d, *à mi-temps* passera pour régi par *courtepointière*.
- 4.2.9. Ordre b-a conforme à l'ordre logique et à la loi de longueur, les deux compléments étant semble-t-il focalisés l'un et l'autre. Avec a-b, on attend une suite : « ... une veste de cuir, un manteau et trois sacs. »
- 4.2.10. On regroupera de préférence les circonstants temporels et ceux de lieu ; dans les faits divers, les données chronologiques jouent souvent le rôle d'hyperthème. D'où a-c-b-d ou c-a-d-b p. ex.
- 4.2.11. Loi de longueur : c-b-a, ou focalisation sur b : c-a-b. Difficile de placer *là* en finale étant donné son statut d'anaphorique et sa brièveté, à moins par exemple d'un cotexte réfutatif : « là et pas ailleurs ».
- 4.2.12. Toutes les solutions paraissent acceptables : a-b-c, a-c-b, b-a-c, b-c-a (a est alors régi par *survol*), c-a-b (équivoque sur le terme qui régit a : *réalisées* ou *survol*, mais sans incidence notable sur le sens global), c-b-a.



## BIBLIOGRAPHIE

La présente bibliographie est volontairement succincte. Les titres retenus n'ont pas forcément fait l'objet d'une mention explicite dans le texte, où l'appareil de références a été réduit au minimum.

- Adam, J.-M. (1976), Langue et texte : imparfait/passé simple, *Pratiques* 10, pp. 49-68.  
— (1985), *Le texte narratif. Précis d'analyse textuelle*, Paris, Nathan.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Bain, D. et Schneuwly, B. (1986), *Vers une pédagogie du texte*, Exposé présenté à la journée d'étude de l'AFEF organisée à Paris le 19.4.1986 sur le thème : « Typologie des textes et stratégies d'enseignement ».
- Bally, C. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, 2<sup>e</sup> édition, Berne, A. Francke S.A.  
— (1963) (= 1932), *Traité de stylistique française*, vol. 1, Genève, Georg (réimpression).
- Banfield, A. (1979), Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire : le développement de la parole et de la pensée représentée, *Langue française* 44, pp. 9-26.
- Barthes, R. (1972) (= 1953), *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil (« L'écriture du Roman », pp. 25-32).
- Beacco, J.-C. et Darot, M. (1984), *Analyses de discours. Lecture et expression*, Paris, Hachette/Larousse.
- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- Berrendonner, A. (1976), De quelques aspects logiques de l'isotopie, dans *L'isotopie, Linguistique et sémiologie* N° 1, Lyon, PUL, pp. 117-136.  
— (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.  
— (1982), Les modèles linguistiques et la communication, dans J. Cosnier et alii, *Les voies du langage*, Paris, Dunot, pp. 15-111.  
— (1983), Connecteurs pragmatiques et anaphores, *Cahiers de linguistique française* 5, pp. 215-246.  
— (1983a), *Les référents nominaux du français et la structure de l'énoncé*, Lille.  
— (1986), Note sur la contre-inférence, *Cahiers de linguistique française* 7, pp. 259-277.
- Berrendonner, A. et Reichler-Béguelin (1989), Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique, *Langue française* 81, pp. 99-125.

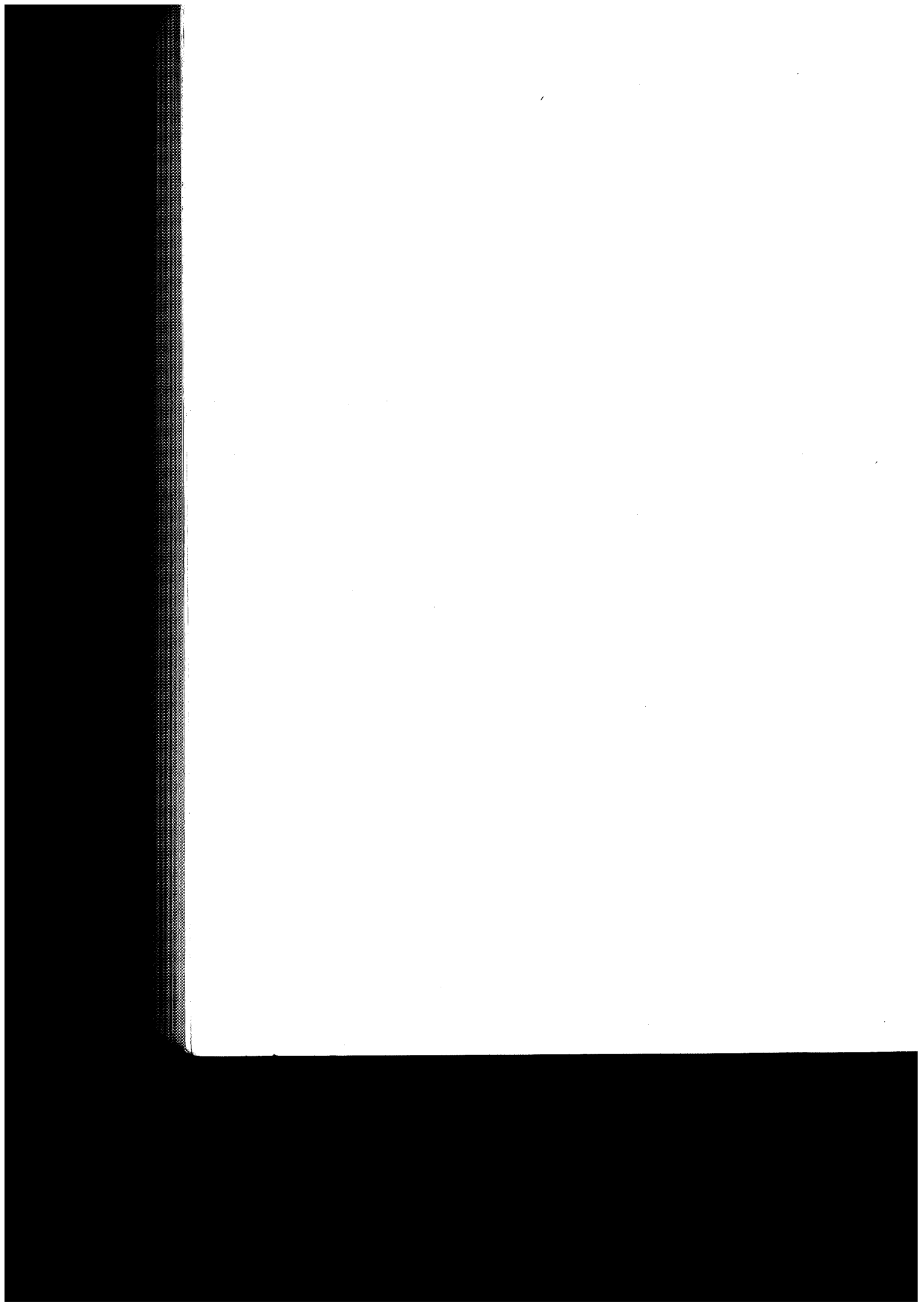
- Besse, H. et Porquier, R. (1984), *Grammaire et didactique des langues*, Paris, Crédif et Hatier.
- Besson, M.-J., Genoud, M.-R., Lipp, B., Nussbaum, R. (1979), *Maîtrise du français*, Office romand des éditions et du matériel scolaire.
- Blanche-Benveniste, C. et Chervel, A. (1966), Recherches sur le syntagme substantif, *Cahiers de lexicologie* 9, pp. 3-37.
- (1984), Commentaires sur le passif en français. In : Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, *Travaux 2 : Le passif*, Université de Provence, pp. 1-24.
- et Jeanjean, C. (1987), *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Institut national de la langue française.
- Blinkenberg, A. (1928 et 1933), *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague (2 tomes).
- Bonhomme, M. (1987), *Linguistique de la Métonymie*, Berne, Peter Lang.
- Bronckart, J.-P., Kail, M., Noizet, G. (1983), *Psycholinguistique de l'enfant. Recherches sur l'acquisition du langage*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.
- Bronckart, J.-P. et alii, (1985), *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.
- Caron, J. (1983), *Les régulations du discours. Psycholinguistique et pragmatique du langage*, Paris, PUF.
- Charolles, M. (1976), Grammaire de texte, Théorie du discours, Narrativité, *Pratiques* 11/12, pp. 113-154.
- (1978), Introduction au problème de la cohérence des textes, *Langue française* 38, pp. 7-43.
- (1986), L'analyse des processus rédactionnels : aspects linguistiques, psychologiques et didactiques, *Pratiques* 49, pp. 3-21.
- (1986a), La gestion des orientations argumentatives dans les textes, *ibidem*, pp. 87-99.
- (1987), Contraintes pesant sur la configuration des chaînes de référence comportant un nom propre, *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* 53, Neuchâtel, pp. 29-55.
- Charolles, M. et Coltier, D. (1986), Le contrôle de la compréhension dans une activité rédactionnelle : l'exemple des reformulations paraphrastiques, *Pratiques* 49, pp. 51-66.
- Combettes, B. (1978), Thématization et progression thématique dans les récits d'enfants, *Langue française* 38, pp. 74-66.
- (1982), Grammaires floues, *Pratiques* 33, pp. 51-59.
- (1983), *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Duculot.
- (1986), Introduction et reprise des éléments d'un texte, *Pratiques* 49, pp. 69-84.
- Combettes, B., Fresson, J., Tomassone, R. (1979 et 1980), *De la phrase au texte*, classe de 4<sup>e</sup> et classe de 3<sup>e</sup>, Paris, Delagrave.
- Corblin, F. (1983), Défini et démonstratif dans la reprise immédiate, *Le français moderne* 51, pp. 118-133.
- (1985), *Anaphore et interprétation des segments nominaux (Analyse linguistique des reprises définies, démonstratives et pronominales)*, thèse, Paris VII.
- (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève-Paris, Droz.
- Cornulier, B. (de) (1985), *Effets de sens*, Paris, Minuit.

- Delomier, D. et Morel, M.-A. (1986), Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incisives, *DRLAV* 34-35, pp. 141-160.
- Dubois, J. (1970), *Grammaire structurale du français*, t. 1, Paris, Larousse.
- Ducrot, O. (1979), L'imparfait en français, *Linguistische Berichte* 60, pp. 1-24.  
— (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Duneton, C. et Pagliano, J.-P. (1978), *Anti-manuel de français*, Paris, Seuil.
- Dupont, N. (1986), Les valeurs aspecto-temporelles du passé composé en français dans le système de l'indicatif. In : *Sur le verbe*, sous la direction de S. Rémi-Giraud et M. Le Guern, Lyon, PUL, pp. 61-90.
- Fauconnier, G. (1974), *La coréférence : syntaxe ou sémantique ?* Paris, Seuil.  
— (1981), Espaces référentiels, dans *Sull'Anafora*, Atti del Seminario, Accademia della Crusca, 14-16 dicembre 1978, Firenze, Presso l'Accademia della Crusca.
- Fayol, M. (1985), *Le récit et sa construction. Une approche de psychologie cognitive*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.
- Frei, H. (1982) (= 1929), *La Grammaire des fautes*. Genève-Paris, Slatkine.
- Gauvenet, H. et alii (1976), *Pédagogie du discours rapporté*, Paris, Didier/Crédif.
- Gauvenet, H., Moirand, S., Courtillon-Leclerc, J. (1976), *Qu'en dira-t-on ? Du discours direct au discours rapporté*, Paris, Didier/Crédif.
- Gelas, N. (1976), Sur la hiérarchie des isotopies. In : *L'isotopie, Linguistique et sémiologie*, N° 1, Lyon, PUL, pp. 35-46.
- Genette, G. (1966), *Figures* ; (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.
- Goldenstein, J.-P. (1985), *Pour une lecture-écriture. Littérature et pédagogie*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Duculot.
- Halté, J.-F. et Petitjean, A. (1978), Lire et écrire en situation scolaire, *Langue française* 38, pp. 58-73.
- Le Goffic, P. et Combe McBride, N. (1975), *Les constructions fondamentales du français*, Paris, Hachette/Larousse.
- Le Groupe Mu (1970), *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- Jakobson, R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1976), Problématique de l'isotopie. In : *L'isotopie. Linguistique et sémiologie* N° 1, Lyon, PUL, pp. 11-34.  
— (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.  
— (1986), *L'implicite*, Paris, A. Colin.
- Kleiber, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.  
— (1983), Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs, *Le français moderne* 51, pp. 99-117.  
— (1986), Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate, *Langue française* 72, pp. 54-79.
- Korzen, H. (1983), Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives du français. In : *Analyses grammaticales du français*, éd. par M. Herslund et alii, *Revue romane*, numéro spécial 24, Etudes Romanes de l'Université de Copenhague, pp. 50-85.
- Le Guern, M. (1979), Français écrit, français parlé, dans *L'enseignement/apprentissage de l'expression orale communicative*, Actes du séminaire du CRAPEL, Vaulx-en-Velin, Publications de la recherche à l'ENTPE (volume non paginé).

- (1986), Notes sur le verbe français. In : *Sur le verbe*, sous la direction de S. Rémi-Giraud et M. Le Guern, Lyon, PUL, pp. 9-60.
- Lièbre-Peytard, M. (1984), Constructions segmentées, cohérence et 'non-dit' des discours oraux, *Le Français dans le Monde* 188, pp. 105-108.
- Luzzati, D. (1984), Remarques sur la structure des énoncés oraux, *Protée*, été 1984, pp. 15-21.
- Maillard, M. (1974), Essai de typologie des substituts diaphoriques, *Langue française* 21, pp. 55-71.
- Maingueneau, D. (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université.
- (1986), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.
- Marandin, J.-M. (1986), Ce est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif, *Langages* 81, pp. 75-89.
- Marchand, F. (1971), *Le français tel qu'on l'enseigne*, Paris, Larousse.
- Martin, R. (1976), *Inférence, antonymie, paraphrase*, Paris, PUF.
- Moeschler, J. (1985), *Argumentation et Conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.
- Moirand, S. (1979), *Situations d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère*, Paris, CLE international.
- Peytard, J. et Genouvrier, E. (1970), *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse.
- Rastier, F. (1972), Systématique des isotopies. In : *Essais de sémiotique poétique*, éd. par A.-J. Greimas, Paris, Larousse.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1987). Pour une rhétorique des contenus implicites : l'exemple des mots d'esprit, *Études de Lettres : Linguistique française*, éd. par J.-M. Adam, Université de Lausanne, pp. 7-23.
- (1988a), Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite. In : Schöni (G.), Bronckart (J.-P.) et Perrenoud (P.) (sous la direction de), *La langue française est-elle gouvernable ?* Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, pp. 185-216.
- (1988b), Anaphore, cataphore et mémoire discursive, *Pratiques* 57, pp. 15-44.
- (1989), Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels. In : Rubattel (C.) (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Peter Lang, pp. 303-336.
- Ronat, M. (1979), Pronoms topiques et pronoms distinctifs, *Langue française* 44, pp. 106-128.
- Roulet, E. (1972), *Théories grammaticales, description et enseignement des langues*, Paris, Nathan.
- Schneuwly, B. (1986), Narration et description scolaire. Pourquoi sont-elles si importantes pour l'enseignement de la composition, *Éducation et Recherche* 85, pp. 89-120.
- Sperber, D. (1975), Rudiments de rhétorique cognitive, *Poétique* 23, pp. 389-415.
- Swiggers, P. (1986), *Grammaire et théorie du langage au 18<sup>e</sup> siècle : « Mot » « Temps » et « Mode » dans l'Encyclopédie méthodique*, Presses universitaires de Lille.
- Todorov, T. (1966), Les anomalies sémantiques, *Langages* 1, pp. 100-123.
- Turco, G. (1987), Elaboration et utilisation d'un outil d'évaluation formative des écrits d'élèves, *Repères* 71, pp. 45-57.

a direction de S.  
et 'non-dit' des  
*Protée*, été 1984,  
es, *Langue fran-*  
*discours*, Paris,  
is, Bordas.  
horique du syn-  
usse.  
pour une analyse  
ction en langue  
ent du français,  
otique poétique,  
enus implicites :  
rançaise, éd. par  
nsidérés comme  
t Perrenoud (P.)  
ble ? Neuchâtel-  
ies 57, pp. 15-44.  
1 : Rubattel (C.)  
ide, Berne, Peter  
ue française 44,  
nement des lan-  
uoi sont-elles si  
on et Recherche  
3, pp. 389-415.  
siècle : « Mot »  
es universitaires  
100-123.  
n formative des

- Vigner, G. (1975), *Ecrire et convaincre*, Paris, Hachette (« Outils »).  
— (1982), *Ecrire. Eléments pour une pédagogie de la production écrite*, Paris, CLE international.  
— (1985), *La machine à écriture* (3 cahiers), Paris, CLE international.  
Wagner, R.-L. (1974), *L'ancien français : points de vue, programmes*, Paris, Larousse.  
Weinrich, H. (1973), *Le Temps, le récit et le commentaire*, trad. fr. par Michèle Lacoste, Paris, Seuil (éd. allemande Stuttgart 1964).  
— (1982), *Textgrammatik der französischen Sprache*, Stuttgart, Klett.  
Wolf, L. (1983), *Le français régional d'Alsace*, Paris, Klincksieck.  
Woodley, M.-P. (1985), Grammaire de texte et apprentissage de l'écrit, *Le Français dans le Monde* 192, pp. 60-63.  
Yaguello, M. (1981), *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Paris, Seuil.  
Zuber, R. (1972), *Structure présuppositionnelle du langage*, Document de linguistique quantitative N° 17, Paris, Dunod.




## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos .....	5
<b>CHAPITRE I Enseigner l'expression écrite : objectifs et méthode.....</b>	<b>7</b>
Grammaire traditionnelle et didactique de l'écriture.....	7
Stratégie pédagogique, public(s) visé(s).....	11
Vers une application des linguistiques textuelles dans l'enseignement du français.....	12
Conclusion : perspectives pour la linguistique appliquée.....	14
<b>CHAPITRE II Français écrit vs français oral.....</b>	<b>15</b>
a) Particularités syntaxiques de la langue orale.....	19
b) Variantes morphologiques spécifiques.....	21
c) Particularités lexicales.....	21
<b>Exercices</b>	
<b>1. Repérage des traits de la langue orale.....</b>	<b>23</b>
1.1. Entretien avec Charlotte Gainsbourg.....	23
1.2. Extrait de <i>Mémoires en ville : les tramelots racontent</i> .....	24
1.3. Extrait de Sempé-Gosciny, <i>Les vacances du petit Nicolas</i> .....	25
1.4. Extrait de Cavanna, <i>Je l'ai pas lu, je l'ai pas vu</i> .....	27
1.5. Extrait de Duneton, <i>Ah mes aïeux !</i> .....	28
<b>2. Repérage des traits caractérisant l'écrit et l'oral.....</b>	<b>30</b>
<b>3*. Corpus d'extraits censurés.....</b>	<b>30</b>
<b>4. Etude de structures interrogatives.....</b>	<b>31</b>
<b>5. Exercice de lexique.....</b>	<b>31</b>
<b>6. Exercice de subordination.....</b>	<b>31</b>
<b>7. Exercices d'écriture d'après modèle ou image.....</b>	<b>33</b>
7.1. Le témoignage du marin.....	33
7.2. Le témoignage de Caroline, 16 ans.....	34
7.3. Fait divers : une explosion.....	36
7.4. Fait divers : un accident d'avion.....	37
7.5. Réécriture à partir d'un texte de Ramuz.....	39
<b>8.1. Un souvenir d'enfance.....</b>	<b>39</b>
<b>8.2. Un récit d'après bande dessinée.....</b>	<b>41</b>

✕ CHAPITRE III <b>Ancrage énonciatif et mécanismes référentiels en langue écrite</b> .....	43
✕ I. La situation d'écriture : texte, cotexte, situation .....	43
✕ Exercices : « Cotextualisation » des données situationnelles dans les débuts de textes .....	47
1*. « Premières phrases » de copies : corpus censuré .....	47
2*. Introductions à comparer .....	48
3. Problèmes référentiels dans des textes de courrier des lecteurs ..	49
4. Amorces de lettres .....	50
5. Exercices d'écriture : tribune des lecteurs .....	51
5.1. « Patients, unissez-vous ! » .....	51
5.2. « Que fait-on de l'amour ? » .....	51
5.3. « L'avenir de l'écrit » .....	53
6. Exercice d'écriture : présenter deux textes sur le Pont du Gard (Rousseau et Stendhal) .....	55
✕ II. Référence déictique et référence cotextuelle .....	56
Exercices : Repérage et utilisation des deux modes de la référence ....	59
1. Adverbes et locutions de temps (FLE) .....	59
2. Référence des pronoms, des situateurs spatio-temporels .....	59
3. Modes d'ancrage énonciatif .....	59
4*. Usage des déictiques marqués : corpus d'extraits censurés (FLE) ..	60
5*. Usage des déictiques marqués (suite) : corpus d'extraits censurés (FLM) .....	61
III. La « cotextualisation » de la référence dans le discours rapporté ..	62
Exercices : Modification du dispositif énonciatif et du repérage spatio-temporel .....	65
1. Discours directs à transposer .....	65
2. Même exercice, à partir d'un texte d'H. Michaux .....	66
3. Même exercice, à partir d'un texte d'après Anatole France .....	66
✕ CHAPITRE IV <b>Les rappels anaphoriques</b> .....	68
I. Anaphore vs cataphore .....	68
II. Anaphores et norme : processus de validation du référent .....	70
III. Contraintes propres aux reprises lexicales .....	71
a) Problèmes sémantiques .....	71
b) Les prédéterminants <i>le</i> et <i>ce</i> .....	74
IV. Contraintes propres aux pronominalisations .....	78
Exercices :	
1. Fonction des anaphores et des cataphores .....	81
2*. Repérage d'expressions « aphoriques » dans des textes authentiques .....	83

en langue	43
.....	43
dans les	47
.....	47
.....	48
ecteurs..	49
.....	50
.....	51
.....	51
.....	51
.....	53
du Gard	55
.....	56
ence....	59
.....	59
s.....	59
.....	59
s(FLE).	60
aits cen-	61
.....	61
pporté..	62
repérage	65
.....	65
.....	66
ice.....	66
.....	68
.....	68
t.....	70
.....	71
.....	71
.....	74
.....	78
.....	81
.....	83

3. Problèmes sémantiques :.....	83
3.1. Fonctions référentielles des SN.....	83
3.2. Analyse de substituts lexicaux.....	86
3.3*. Problèmes de choix lexicaux dans les anaphores (extraits de copie).....	87
3.4. Exercice lacunaire : expressions à replacer dans un texte... ..	88
3.5. Exercices de nominalisation.....	88
3.6. Exercices lacunaires : SN à trouver.....	89
4*. Redondances dans les reprises : extraits de copie à améliorer..	92
5*. Problèmes d'accord en genre et en nombre.....	92
6*. Equivoques à repérer.....	93
7. Exercices d'écriture.....	93
7.1. Faits divers.....	93
7.2. « La Tour de Pise en danger ».....	94
7.3. « Un Texan sur les traces du trésor du Titanic ».....	94
7.4. Extrait d'un guide thérapeutique : « La capucine ».....	95
<b>CHAPITRE V Les temps du passé.....</b>	<b>98</b>
Préambule.....	98
I. L'opposition passé simple/passé composé.....	99
a) Valeur du passé simple : l'« ancrage disjoint ».....	99
b) Valeur du passé composé : l'« ancrage conjoint ».....	100
II. L'opposition passé simple ou passé composé/imparfait.....	101
a) Ce qui caractérise en commun le passé simple et le passé com- posé.....	102
b) Valeur de l'imparfait.....	102
III. Usage du plus-que-parfait et du passé antérieur.....	105
Exercices	
1.1. Récit vs dialogue : textes à observer.....	108
1.1.1. J. Sternberg.....	108
1.1.2. Flaubert.....	109
1.1.3. Michaux.....	111
1.2. Passé composé vs passé simple.....	112
1.2.1. Texte de Céline.....	112
1.2.2. Faits divers.....	112
2. Valeur de l'imparfait.....	113
2.1. Texte de Tournier.....	113
2.1. et 2. Textes de Sternberg.....	114
3. Exercices lacunaires.....	116
3.1. « La Belle et la Bête ».....	116
3.2. « Djinn ».....	116
3.3. « Elle est tombée d'la lune ».....	117
4. Phrases à insérer dans un cotexte adapté.....	118
	221

5.	Valeur stylistique des temps du passé.....	118
5.1.	Texte de Robbe-Grillet.....	118
5.2.	Texte de L. Malet.....	121
5.3. et 4.	Extraits de presse.....	121
6.	Adverbes de temps et temps du passé.....	121
7*.	Anomalies liées au passé dans les copies (essentiellement FLE).	121
7.1.	Perspective d'énonciation.....	121
7.2.	Confusion cadre/fil de l'action.....	122
7.3.	Idem, avec antériorité non exprimée.....	122
7.4.	Confusion passé antérieur/plus-que-parfait.....	123
8.	Exercices d'écriture.....	123
8.1.	Phrases à intégrer dans un récit.....	123
8.2.	Récit d'après bande dessinée.....	123
8.3.	Lettre au consulat.....	123
8.4.	Lettre de postulation.....	123
	<b>CHAPITRE VI Cohérence textuelle et progression de l'information....</b>	<b>125</b>
I.	La cohérence textuelle : règles et infractions.....	125
II.	Facteurs extra-linguistiques de cohérence.....	127
	Exercices	
1.	Détection et classement d'anomalies sémantiques diverses, souvent délibérées.....	131
2*.	Détection et classement d'anomalies sémantiques involontaires (extraits de copie).....	131
3.	Diagnostic d'incohérence sur un texte d'élève.....	132
4 et 5.	Exercices de reconstruction textuelle.....	132
III.	Progression du texte : thème et rhème.....	136
IV.	Types de progression.....	138
V.	Progression du texte et compétence textuelle.....	141
	Exercices	
1.	Observations sur la structuration thématique de quelques textes.	146
1.1.	Biographie d'Ozan Çagdas.....	146
1.2.	« Les trois compagnons ».....	147
1.3.	Extrait de « Harry » (R. Timperley).....	147
1.4.	Extrait de « Châteaux en enfance » (C. Colomb).....	148
1.5.	Extrait de « L'amant » (M. Duras).....	148
1.6.	Texte d'étudiant.....	149
2.	Déviances liées à la thématization.....	149
2.1.1*.	Texte d'Emmanuelle, 7 ans.....	149
2.1.2.	Texte de San Antonio.....	149
2.2*.	Lecture tirée d'un manuel de FLE.....	150
2.3*.	Enoncés déviants (FLE).....	150

.....	118
.....	118
.....	121
.....	121
.....	121
.....	121
.....	121
.....	122
.....	122
.....	123
.....	123
.....	123
.....	123
.....	123
.....	125
.....	125
.....	127
.....	131
.....	131
.....	132
.....	132
.....	136
.....	138
.....	141
.....	146
.....	146
.....	147
.....	147
.....	148
.....	148
.....	149
.....	149
.....	149
.....	149
.....	150
.....	150

3. Exercices sur la transformation passive.....	150
4*. Textes d'étudiants en FLE à améliorer.....	151
5. Exercices d'écriture.....	152
5.1. Récit d'après bande dessinée, avec contraintes sur la thé-	
matisation.....	152
5.2. Exercice parodique sur le schéma linéaire.....	152
5.3. Exercices libres d'après bandes dessinées (« Le Réveillon	
de Guiguitte » et « Résolutions »).....	152

**CHAPITRE VII L'ordre des compléments dans la phrase : une perspec-**  
**tive transphrastique.....** 156 ←

I. Thématization et focalisation à l'oral et à l'écrit.....	157
II. Règles de placement des compléments après le verbe.....	159
a) Ordre « logique », contraintes sémantiques.....	159
b) Focalisation ou « emphase », enchaînements transphrastiques.....	160
c) Loi de longueur.....	162
d) Proscription des ambiguïtés.....	163
e) Disjonction de compléments introduits par une même préposi-	
tion.....	163
III. Conflits de règles.....	164

**Exercices**


1. Observations sur le placement des compléments.....	165
2. Exercice sur la disjonction de l'objet direct.....	165
3*. Diagnostic sur énoncés déviants :.....	166
3.1. Problème de placement du complément de manière.....	166
3.2. Problème de placement de l'objet direct.....	166
3.3. Ignorance des procédés morpho-syntaxiques de focalisa-	
tion.....	166
3.4. Ambiguïtés de structure.....	166
3.5. Extraits de traductions.....	167
3.6. Textes d'étudiants en FLE à améliorer.....	167
4. Manipulation d'énoncés démembrés.....	168

**Guide des exercices**

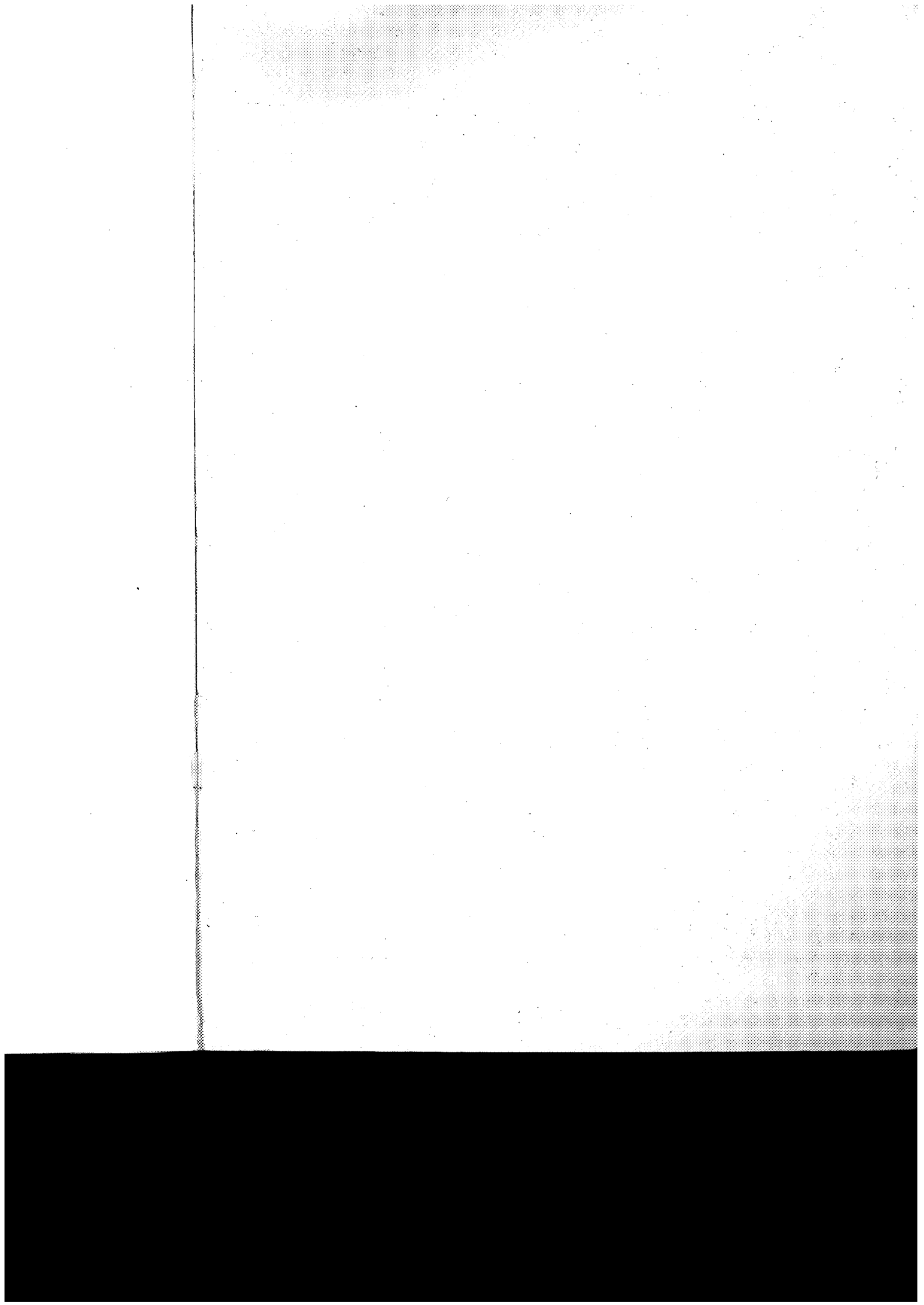
Chapitre II.....	171
Chapitre III.....	179
Chapitre IV.....	184
Chapitre V.....	191
Chapitre VI.....	201
Chapitre VII.....	208

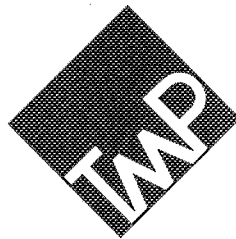
<b>Bibliographie.....</b>	<b>213</b>
---------------------------	------------

<b>Table des matières.....</b>	<b>219</b>
--------------------------------	------------

par  Achevé d'imprimer,  
avec les films fournis,  
en juin 2000  
IMPRIMERIE LIENHART  
à Aubenas d'Ardèche

Dépôt légal juin 2000  
N° d'imprimeur : 2435  
*Printed in France*





### Écrire en français

La rédaction d'un texte requiert l'exécution simultanée de diverses tâches dont la maîtrise ne va pas de soi : assurer une cohérence sémantique et stylistique, fournir les informations utiles pour la compréhension, éviter les ambiguïtés et les redondances, etc. Même le placement des compléments obéit à des principes qui échappent en partie au cadre de la syntaxe de la phrase, domaine d'intervention privilégié de l'enseignement grammatical traditionnel.

Le présent livre entreprend une description de quelques-unes des normes qui, en français écrit, réglementent implicitement l'élaboration d'un texte. Il propose, pour chaque question abordée, des exercices pratiques assortis d'un guide d'utilisation.

De nombreuses productions d'élèves ou d'étudiants sont analysées en détail, de façon à fonder la didactique du texte sur une véritable « grammaire de fautes » du français écrit.

**Marie-José Reichler-Béguelin** est docteur en linguistique de l'université de Genève. Elle enseigne actuellement au séminaire de linguistique française de l'université de Fribourg. Ses travaux portent sur la grammaire comparée des langues indo-européennes, les problèmes de méthode en linguistique, et les questions de cohésion textuelle.

**Monique Denervaud** et **Janine Jespersen** enseignent toutes deux le français langue étrangère à l'École de langue étrangère et à l'École de langue et de civilisation française de l'université de Genève.

Couverture : J. Défossez



delachaux  
et niestlé



9 782603 006191